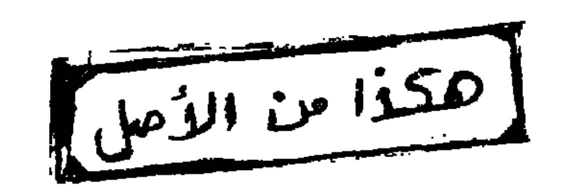


Cahier spécial Tunnel sous la Manche

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 15326 – 7 F

SAMEDI 7 MAI 1994

FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JEAN-MARIE COLOMBANI

Sur fond d'affaires de corruption en Espagne



Felipe Gonzalez affronte une crise de confiance sans précédent

Face aux scandales qui éclaboussent son gouvernement, Felipe Gonzalez a annoncé, jeudi 5 mai, qu'il n'avait pas l'intention de démissionner. Il devra cependant se présenter le 10 mai devant le Congrès, où il dispose d'une courte majorité, pour répondre aux questions des parlementaires sur les « affaires ». Le président du gouvernement espagnol a procédé à un léger remaniement ministériel et s'est déclaré déterminé à lutter avec plus d'efficacité contre la corruption.

MADRID

de notre correspondant

Tout le pays se demande si la fin est proche. Douze ans après sa prise de pouvoir et onze mois après sa quatrième victoire aux élections législatives, le pouvoir socialiste espagnol est confronté à la crise la plus grave qu'il ait jamais connue. Depuis quinze jours, l'opposition de droite comme de gauche réclame, avec de plus en plus d'insistance, la démission du président du gouvernement, Felipe Gonzalez. *« Ce serait une irresponsabilité envers mon pays »*, a répliqué, jeudi 5 mai, le chef de l'exécutif après une semaine de silence au cours de laquelle les événements ont pris un cours inquiétant pour le régime.

Qu'on en juge plutôt. L'ancien directeur général de la Guardia civil Luis Roldan est recherché par toutes les polices de l'Etat ainsi que par Interpol pour s'être empli les poches dans l'exercice de ses fonctions. De son refuge inconnu, celui qui, jusqu'en décembre dernier, était encore le « troisième flic » du pays, menace de faire des révélations et fait savoir que s'il doit tomber il ne veut pas être le seul. D'autres commencent d'ailleurs à payer.

Le ministre de l'intérieur, Antoni Asuncion, a démissionné samedi dernier. Son prédécesseur, José Luis Corcuera, a quitté son siège de député jeudi. José Barrionuevo, premier ministre de l'intérieur de l'ère socialiste, envisage lui aussi de renoncer à son mandat de parlementaire pour avoir mis à la tête de la Guardia civil ce socialiste qui s'est révélé être un profiteur.

Ce ne serait que le début de l'hécatombe. Luis Roldan l'a dit : *« Nous verrons ce que pensera le juge en ce qui concerne José Luis Corcuera et Rafael Vera* (secrétaire d'Etat à la sécurité) *après avoir écouté mes déclarations.... Si je vais en prison, je ne serai pas le seul. »*

MICHEL BOLE-RICHARD

Lire la suite page 6

L'Europe sans le Sud

LES pays du Sud jouent-ils encore un rôle en Europe ? Au moment où les parlementaires de Strasbourg approuvent l'élargissement de l'Union européenne à l'Autriche, à la Suède, à la Norvège et à la Finlande, la crise politique qui s'exacerbe à Madrid rend d'autant plus légitimes les craintes de ceux qui redoutent un déséquilibre régional allant croissant au sein de l'Union.

C'est en Grèce que cette crise est la plus évidente. Obsédés par l'affaire macédonienne, les responsables de la péninsule, soutenus par une opinion publique dont ils ne se font pas faute d'attiser le nationalisme, prennent chaque jour plus de liberté avec les principes de base de la construction européenne. Que des voix commencent à s'élever, en Grèce même, pour demander que le pays quitte l'Union européenne pourrait être un premier signe d'un futur divorce. Que certains, dans les autres capitales, se disent que, « après tout, pourquoi pas ? » pourrait en être un autre.

MEMBRE fondateur de la Communauté européenne, l'Italie a perdu, dans la tourmente déclenchée par l'opération « Mains propres », deux des piliers de son ancrage européen : la Démocratie chrétienne et une partie d'un complexe industriel ouvert sur le grand large (et les grandes largesses). Elle risque aussi de perdre, si Silvio Berlusconi veut tenir ses promesses démagogiques, le fil d'une certaine austérité économique maintenu contre vents et marées par les différents gouverneurs de la Banque centrale.

Il sera, en tout état de cause, difficile, voire impossible, à un gouvernement partagé entre le populisme de l'Alliance nationale, le régionalisme exacerbé de la Ligue et l'absence totale de stratégie internationale de « Forza Italia » de pouvoir espérer jouer un rôle d'initiative à Bruxelles ou ailleurs.

L'ESPAGNE, qui caressait, il n'y a pas si longtemps, l'idée de remplacer l'Italie dans cette fonction de puissance méridionale de la Communauté, doit aujourd'hui déchanter. Le bilan de Felipe Gonzalez est certes loin d'être négatif, mais la crise actuelle met en exergue les faiblesses d'un pays dont l'image a été dopée par l'Exposition universelle, la « Movida », ou les Jeux olympiques. Reste le Portugal, parfait dans son rôle d'élève le plus méritant de la classe, mais qui n'a jamais voulu, ni pu, peser un tant soit peu sur les décisions européennes.

Comme l'Autriche ou la Suède répondent d'ores et déjà bien mieux aux critères de l'Union économique et monétaire que l'Espagne ou l'Italie, on mesure à quel point le fossé risque de se creuser dans les années à venir. Devant cette perspective, les responsables français, obnubilés par leur volonté de « coller » le plus systématiquement possible à l'Allemagne, devraient se souvenir de cette autre dimension du continent et de cette autre vocation de la France : être aussi le lien entre les deux Europe.

La préparation du projet sur l'aménagement du territoire

Charles Pasqua menace de quitter le gouvernement

Charles Pasqua laisse entendre qu'il pourrait quitter le gouvernement si les ultimes arbitrages que doit rendre Edouard Balladur, le 9 mai, sur le projet de loi d'orientation de l'aménagement du territoire ne lui donnent pas satisfaction. Le ministre de l'intérieur, qui entendait engager un changement de grande ampleur, se heurte à la pause des réformes souhaitée par le premier ministre ainsi qu'aux réserves des administrations centrales et d'une partie des élus.



Lire nos informations page 10

L'application de l'accord israélo-palestinien

Les premières mesures pour l'application de l'accord sur l'autonomie de Gaza et Jéricho ont été prises jeudi 5 mai. A Gaza, des officiers palestiniens ont inspecté des bâtiments qui doivent leur être remis par l'armée israélienne. L'accord du Caire prévoit que la police palestinienne sera placée sous surveillance par Tsahal.

page 4

La guerre civile au Yémen

Le Yémen a sombré, jeudi 5 mai, dans la guerre civile. Des combats d'une violence inégalée opposent les armées des deux anciens Yémens, du Sud et du Nord, et risquent de faire voler en éclats l'unité du pays, proclamée le 22 mai 1990.

page 3

Les avertissements de M. Mitterrand

Devant un parterre d'experts, réunis, jeudi 5 mai, à l'Elysée, le président de la République a lancé plusieurs mises en garde. Il a averti le Parlement qu'il n'acceptera aucune *« dérive »* du concept de « dissuasion » lors des débats sur le projet de loi de programmation militaire.

Il a demandé au gouvernement de veiller à la modernisation des missiles en haute Provence. Enfin, il a rappelé son opposition à la reprise des essais nucléaires et s'est dit convaincu que les prochains chefs de l'Etat continueront d'appliquer le moratoire décrété en avril 1992.

page 14

1,9 million d'actionnaires pour l'UAP

Réalisée dans un contexte boursier défavorable, la privatisation de l'UAP aura finalement attiré 1,9 million d'actionnaires individuels. Un niveau sensiblement inférieur aux 2,8 millions d'actionnaires de la BNP, aux 2,9 millions de Rhône Poulenc et aux 3,1 millions d'Elf Aquitaine. Le président de l'UAP, Jacques Friedmann, s'était fixé comme objectif de convaincre entre 2 et 3 millions de souscripteurs.

page 18

La nouvelle doctrine Clinton

Les Etats-Unis définissent de manière très restrictive les conditions de leurs interventions à l'étranger

WASHINGTON

de notre correspondant

Voilà l'un des premiers textes dans lesquels les Etats-Unis « codifient » ce que doit être leur comportement sur la scène internationale de l'après-guerre froide. Paraphée par Bill Clinton le 5 mai, voilà une « directive » qui définit de manière très restrictive les conditions auxquelles les Etats-Unis accepteront dorénavant de participer à une opération de maintien de la paix de l'ONU.

Dans leurs scénarios les plus cauchemardesques, les dirigeants de l'administration imaginent en effet des soldats américains chapeautés du casque bleu de l'ONU obligés d'ouvrir le feu contre une foule de manifestants brandissant des machettes à Kigali (Rwanda) ou pris entre deux feux, en Bosnie, au cœur d'un conflit dont l'écrasante majorité des Américains ne comprend pas l'enjeu.

Les conséquences ne se feraient pas longtemps attendre : dénonciation de « l'impérialisme américain » dans le tiers-monde, critiques virulentes dans la presse nationale, Congrès en révolte et sondages en chute libre. C'est ce qui s'est passé, en octobre dernier, en Somalie quand dix-huit *rangers* ont été tués dans une bataille qui fit plusieurs dizaines de morts parmi les miliciens d'un clan de Mogadiscio et occulta durablement le bilan d'une intervention américaine qui a peut-être sauvé des millions de personnes de la famine.

L'œil rivé sur les sondages, l'administration ne veut plus risquer cela. Plus sollicitée que jamais, en tant que *« dernière superpuissance »*, l'Amérique n'entend s'engager qu'avec parcimonie dans les futures opérations de maintien de la paix de l'ONU. Cela vaut pour la Bosnie, Haïti, le Rwanda, le Burundi et partout ailleurs où l'effondrement d'un Etat-nation et les désordres de l'après-guerre froide appelleraient une intervention de la communauté internationale. Préparée dix mois durant à la Maison Blanche, au Pentagone et au département d'Etat, la « directive présidentielle numéro 13 » signée mardi par M. Clinton pose, parmi les conditions très restrictives à la participation des Etats-Unis à une opération de maintien de la paix de l'ONU, que des intérêts américains doivent être en jeu. Il doit y avoir *« violation de la paix et de la sécurité internationale »* ou menaces contre elles.

En outre, l'opération doit être de durée prévisible et limitée, les coûts et les risques acceptables et partagés. Elle doit aussi bénéficier du soutien du Congrès et de l'opinion.

ALAIN FRACHON

Lire la suite page 3

L'Europe des pirates du disque

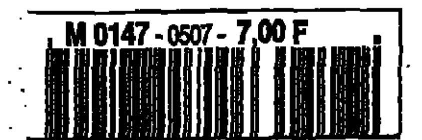
Depuis la chute du mur de Berlin, l'industrie des phonogrammes pirates en Europe a pris un nouvel essor. Commerce d'enregistrements clandestins ou contrefaçons de disques compacts officiels, ces trafics passent par l'Italie et l'Europe de l'Est. Face à ce foisonnement, parfois proche du crime organisé, l'Union européenne harmonise sa législation et sa politique de protection des droits des artistes.

page 16

LE MONDE DES LIVRES

« Liaisons dangereuses » : dans *les Deux Sœurs et leur mère*, Françoise Héritier s'interroge sur *« l'inceste du deuxième type »*. « L'Exil libérateur » : une réflexion de Milan Kundera. « L'Envers du pouvoir » : Pierre Lepape consacre son feuilleton à *Espion*, d'Alain Dewerpe, *« une anthropologie historique du secret d'Etat »*, tandis que Philippe Sollers s'engage dans le débat – relancé par *Un temps de chien*, d'Edwy Plenel – sur la fonction des journalistes et des intellectuels dans la société contemporaine.

pages I à VIII



A L'ÉTRANGER : Allemagne, 3 DM ; Antilles, 9 F ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB ; Canada, 2,25 $ CAN ; Côte-d'Ivoire, 580 F CFA ; Danemark, 14 KRD ; Espagne, 200 PTA ; Grande-Bretagne, 95 p ; Grèce, 300 DR ; Irlande, 1,30 £ ; Italie, 2 400 L ; Liban, 1,20 US$; Luxembourg, 46 FL ; Maroc, 8 DH ; Norvège, 14 KRN ; Pays-Bas, 3 FL ; Portugal Cont., 200 PTE ; Réunion, 9 F ; Sénégal, 550 F CFA ; Suède, 15 KRS ; Suisse, 2 FS ; Tunisie, 850 m ; USA, 2,50 $ (N.Y. 2 $).

AU COURRIER DU « MONDE »

D'AUTRES SOLUTIONS

Au-delà de l'entreprise

(...) Qu'on abaisse par diverses mesures le coût du travail, le poste main-d'œuvre sera réduit et le prix de revient s'améliorera. C'est tout ce que demande l'employeur. Sa structure de production de biens ou de services est devenue telle, à la suite de la modernisation, qu'un abaissement relatif du coût du travail laissera très probablement inchangée cette structure, au grand dam des pronostiqueurs des bureaux ministériels.

Dans une entreprise, ce sont désormais la plupart du temps les machines qui commandent le nombre des emplois. Ce ne sont pas quelques mesures gouvernementales en faveur des salariés qui affecteront la quantité de claviers d'ordinateurs ou changeront le travail du chauffeur-livreur qui se débrouille seul grâce à la palette élévatrice installée à l'arrière de son camion (...).

Puisque les entreprises ne pourront plus désormais assurer à elles seules le plein emploi, créons donc en dehors d'elles et trouvons les moyens de financer une multitude d'emplois dans les services, l'environnement, les banlieues déshéritées, les aides diverses aux personnes défavorisées, etc.

Le coût global du chômage est estimé à environ 400 milliards par an en France. Sur ces 400 milliards, près de 250 correspondent à des aides directes aux chômeurs.

Sans toucher à la centaine de milliards gérés par l'assurance-chômage de l'UNEDIC, il reste une autre centaine de milliards qui, s'ajoutant, au moins en partie, à d'autres fonds à réunir, devraient permettre de rémunérer ces nouveaux emplois (...).

BERNARD-YVES VALENTIN
Juriste et économiste

Le coût des licenciements

Ainsi donc, *dixit* M. Aftalion à propos du SMIC, tout membre du personnel d'une entreprise doit produire une valeur au moins égale à son coût. Est-ce là la dernière-née des théories de la gestion des entreprises : la décomposition en centres de coûts et de profit menée jusqu'au niveau individuel ? *Quid* des concierges, des magasiniers,... des chauffeurs de direction ?

Un autre frein à l'emploi serait le coût des licenciements. Pensez donc ! Qu'il lise quelques conventions collectives (...). Exemple personnel : cadre supérieur et dix-huit ans d'ancienneté dans une société relevant de la convention des industries mécaniques, huit mois d'indemnités !

MAURICE VERNET-LOZET
Retraité de l'industrie, La Baule

Quelle planète ?

(...) S'il est exact que la consommation des ménages a augmenté de 75 % (en volume) en vingt ans, il est pour le moins curieux d'oublier de rappeler que la productivité du travail a plus que compensé cette augmentation. En effet, cette augmentation de 75 % correspond à une croissance annuelle moyenne de 2,83 % environ. Or, durant cette période, la croissance annuelle moyenne de la productivité horaire du travail a été de 2,92 % (...). Le modèle implicite de substitution capital-travail auquel se réfère notre économiste [Florin Aftalion] suppose que cette substitution puisse être réversible par le seul jeu des prix relatifs, des facteurs de production (...). A qui fera-t-on croire qu'il serait possible de revenir à une combinaison moins « capitalistique » en raison d'une simple baisse du prix relatif du travail ? Ou alors posons-nous la question : jusqu'à quel niveau devrait baisser concrètement le taux de salaire horaire de la secrétaire ou du manœuvre pour qu'une entreprise renonce au micro-ordinateur ou à une pelle mécanique et leur propose une antique machine à écrire, une pioche et une brouette ? Mais sur quelle planète vit donc notre économiste ? (...)

PHILIPPE DELVALÉE
Membre du collectif local de Chalon-sur-Saône « Agir contre le chômage »

L'AVIS DU MÉDIATEUR

Sur les causes du chômage

LE Monde ne saurait publier, dans l'espace de cette page hebdomadaire consacrée au courrier des lecteurs, toutes les lettres qu'il reçoit. Le premier problème qui se pose à lui est celui du choix, dont les critères généraux ont été précédemment mentionnés : il s'agit d'exprimer la diversité d'opinion de nos lecteurs, de privilégier la spontanéité et l'originalité de leurs réactions et commentaires, de retenir la complémentarité de leurs interventions par rapport au travail de la rédaction et, enfin, de leur ouvrir droit à la critique.

Le second problème est, le cas échéant, d'éclairer ce choix. Les lecteurs réagissent aux informations et commentaires que nous proposons, aux idées qui s'expriment dans la page « Débats », *ou dans celle du* « Courrier ».

Certaines prises de position, sur des sujets brûlants de l'actualité, ou touchant à des communautés et à des minorités, nous ramènent des vagues de réponses. Il est naturel d'en retenir quelques-unes pour publication dans la page du courrier, mais cela suppose que tous nos lecteurs aient lu et gardé en mémoire l'article auquel elles se réfèrent. Ce n'est pas toujours le cas, surtout lorsque le texte de référence a paru plusieurs semaines plus tôt. Il faut alors rappeler en substance à qui et à quoi s'adressent ces répliques. Le médiateur s'y emploiera chaque fois que l'intérêt et la clarté du débat le commanderont. La nécessité d'un tel rappel s'impose pour l'article de Florin Aftalion, économiste de l'école néo-libérale, paru dans la page « Débats » *du* Monde *du 7 avril, sous le titre* « Erreur de diagnostic ». *L'auteur contestait l'idée suivant laquelle l'aggravation du chômage serait liée à la baisse de la consommation des ménages. Analyse erronée, selon lui, qui, en outre, avait débouché sur des mesures incohérentes, dans la mesure où, expliquait-il, le gouvernement avait préféré agir par l'emprunt, c'est-à-dire en prélevant du pouvoir d'achat, plutôt que d'accroître le déficit budgétaire.*

M. Aftalion estime que le chômage est dû à des causes structurelles, parmi lesquelles figurent les coûts excessifs du travail, qu'ils soient directs (salaires et charges) ou indirects (conditions d'embauche et de licenciement). Il en veut pour preuve la quasi-stagnation du nombre des emplois occupés depuis vingt ans, malgré l'élévation du pouvoir d'achat, le fait que les moins qualifiés (les femmes et les jeunes) aient été les plus touchés et l'évolution qui a favorisé les modes de production intensifs en capital (les machines). D'autres facteurs, la politique monétaire, le poids de la Sécurité sociale, la gestion des entreprises publiques, la multiplication des niveaux d'administration, lui paraissent entrer en jeu et tous appellent, de son point de vue, des « réformes radicales ».

Un vrai débat, dans lequel sont entrés de nombreux lecteurs, qui se prolonge ici avec quelques-unes des répliques reçues.

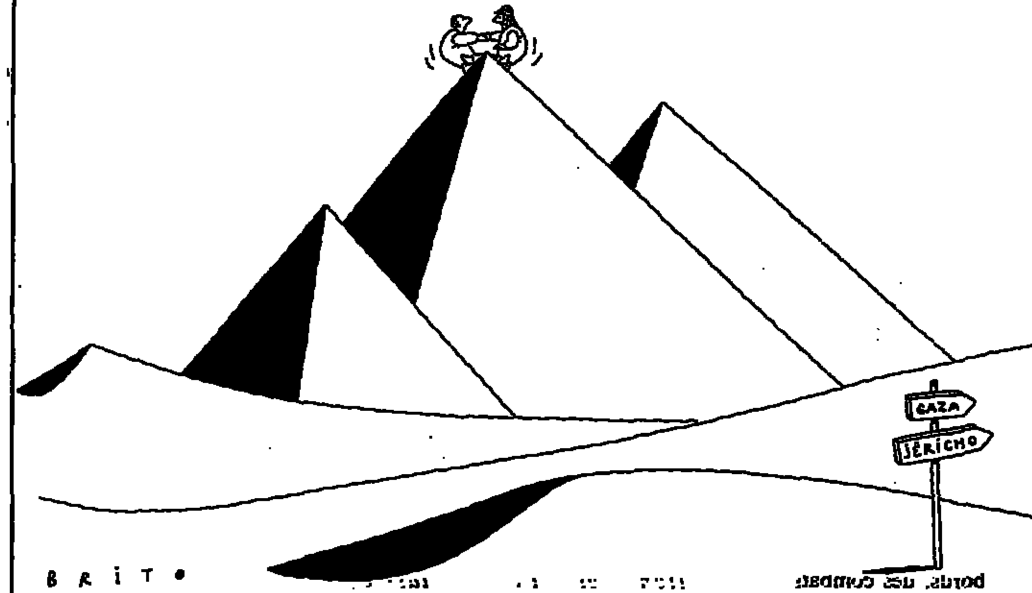
ANDRÉ LAURENS

Une réforme fiscale

La richesse de la France, mesurée par les seules déclarations fiscales à l'impôt sur le revenu, équivaut à plus de 5 000 milliards de francs, représentant un revenu moyen mensuel de 30 000 F pour un ménage de quatre personnes. Oui, le revenu moyen du ménage français est de 30 000 F par mois. Cela permet la réforme fiscale qui met fin à la concentration du tiers de l'ensemble des revenus par seulement 10 % des ménages qui travaillent beaucoup trop ou gagnent beaucoup trop. La réforme fiscale qui limiterait au quart de l'ensemble des revenus, ceux des 10 % des ménages percevant les plus hauts revenus, ramenant ceux-ci à 75 000 F par mois au lieu de 85 000 F, permettrait de supprimer le chômage. Il suffit d'utiliser la ressource fiscale ainsi obtenue à la suppression des charges sociales des employeurs qui créeront des emplois par diminution du temps de travail.

OLIVIER GUILLEMONAT
Nantes

TRAIT LIBRE



Une spirale déflationniste

Au-delà d'un certain seuil, 2,5 millions, 3 millions de personnes touchées, le chômage cesse d'être une simple variable proprement économique. Il entre en interaction avec la population active. Les actifs commencent par ralentir leur consommation, jusqu'à geler quasiment toute velléité de consommation (...).

La chute des ventes entraîne dépôts de bilan, ou freinage de la production, responsables à leur tour de nouveaux inactifs qui vont peser encore sur la consommation globale, entraînant le pays dans une spirale déflationniste.

Et que propose Florin Aftalion pour sortir de cette spirale ? La baisse des salaires, du SMIC et de l'ensemble des prestations sociales. Autrement dit, introduire encore davantage de déflation.

CHRISTIAN ORENGO
Auteur d'un essai sur le chômage des cadres (Seghers)

Tout faux !

Alors que je m'apprête à célébrer mes vingt ans, quelle image la société m'envoie-t-elle du monde ? (...) C'est une France refermée sur son passé, se penchant sur les atrocités d'hier sans se préoccuper réellement de celles d'aujourd'hui, une France absurde, cherchant désespérément de fausses solutions aux problèmes si présents ; une France qui refuse de comprendre qu'il ne suffit pas d'être le « pays des droits de l'homme » mais qu'il faut encore le prouver, une France paralysée dans des débats stériles.

Petite, je pensais que, à vingt ans, ça serait l'avènement de ma vie d'adulte, la consécration de mon « moi » individualisé, le début de ma vie : vie active, vie indépendante et heureuse, vie pleine d'idéal, d'espoir et d'appétits ! Quelle réalité, aujourd'hui ?

J'ai envie de crier « Faux ! Tout faux ! Faux, on ne résoudra pas le chômage des jeunes en bradant leur travail aux entreprises ; faux, on n'arrêtera pas les massacres en ratifiant par le silence les actes agresseurs d'entités illégitimes ; faux, on ne réintégrera pas les exclus en leur offrant quatre mois sur douze une station de métro désaffectée pour seul logis ! Faux ! Tout faux ! »

Alors, j'ai besoin de hurler que, d'abord, j'en ai marre de voir, impuissante, le futur se désagréger avant d'être *mon* présent, que, ensuite, lorsqu'on casse des biens d'autrui, toutes ces vitrines qui reflètent la société de consommation, de profit dans laquelle on voudrait nous faire vivre, c'est notre révolte contre ce système du toujours plus, c'est notre rejet de ce monde où une minorité de riches asservit une majorité de pauvres, c'est notre désabusement qui éclatent. Qu'il faudrait, enfin, que vous songiez, vous, Français soi-disant actifs de la France actuelle, à la place que vous désirez laisser à l'homme, à vos enfants, dans tous vos rêves de bénéfice, de grandeur et de suprématie, à l'homme et à la vie, celle qui meurt, ici, sans bruit sous vos yeux, celle qui, détruite, hurle dans un dernier souffle d'agonie, là-bas, toute sa souffrance, toute l'abomination qu'elle est devenue et qui dénonce, à votre indifférence, l'échec de votre modèle de démocratie.

FRÉDÉRIQUE ACHARD
Nîmes

HONGRIE

Le sort des juifs

Dans son article consacré au cinquantième anniversaire de l'occupation de la Hongrie par les troupes allemandes (*le Monde* daté 20-21 mars) Thomas Schreiber affirme que *« la Hongrie peut encore servir de refuge à plusieurs dizaines de milliers de persécutés. Parmi ces derniers se trouvent des juifs étrangers... »*. Il est vrai que les 500 000 victimes hongroises sur 762 000 personnes déclarées *« juif »* (selon les « lois raciales » de l'Holocauste) ont été assassinées sur place, acheminées vers les camps de la mort après le 19 mars 1944.

Mais avant cette date déjà, la Hongrie était loin d'être un *« refuge »* (...). Pour s'en convaincre, il suffit de consulter l'ouvrage qui fait référence en la matière : Randolph L. Braham *The Politics of Genocide. The Holocaust in Hungary*. (Columbia University Press, New York, 1981) (...).

Sans parler de quelques autres faits qui caractérisent bien le régime. Pour ne citer que l'adoption dès 1920 (!) par le régime de Horthy de la première loi antijuive en Europe : le *« numerus clausus »* limitant *« l'accès des juifs à l'enseignement »*. Il y a eu également l'assassinat de 42 000 *« juifs »*, des milliers de communistes et autres éléments *« antinationaux »* envoyés comme *« travailleurs sous uniforme »* en Russie avant 1944 pour déminer.

Ce rectificatif s'impose d'autant plus que l'actuel gouvernement tente, au nom de la construction d'une *« Hongrie hongroise chrétienne »*, de restaurer l'image du régime de Horthy *« d'avant l'occupation allemande »*. De la même manière qu'en France le régime de Pétain a été justifié par les révisionnistes.

JANOS BOROVI
Paris

L'ORIGINE...

Dérapage

Je relève avec une surprise inquiète, dans *le Monde* du 12 avril, sous le titre « A Chenôve (Côte-d'Or), cinq adolescents écroués après l'incendie d'un centre commercial », l'expression suivante : « les jeunes gens, tous d'origine maghrébine »...

Tout d'abord une mise au point : les adolescents qui ont été mêlés à cette affaire n'étaient pas « tous d'origine maghrébine » (au fait, que faut-il entendre ici par « d'origine maghrébine » : la nationalité – mais qui sait, qui s'est soucié de savoir combien d'entre eux étaient nés de parents français ? – ou la « race » ? La « race » bien sûr !) Mais peu importe en l'occurrence l'exactitude de l'information : ce qui est en cause, de façon évidente, c'est le caractère pernicieux de l'énonciation qui laisse entendre, *volens nolens*, que des adolescents issus de l'immigration seraient, par nature, voués à la délinquance (...).

Il me paraît d'autant plus important que ce type de dérapage soit relevé afin que la presse française ne s'enrhume pas parce que *le Monde* aurait éternué.

ALAIN DAVID
Président de la Fédération de la Côte-d'Or de la LICRA

Et George Soros ?

Le Monde du 29 avril 1994 relève, page 11, que M. Daniel Hoeffel, ministre délégué à l'aménagement du territoire, insiste sur les « origines » de personnes impliquées dans les événements de Chelles.

Je suis d'accord avec vous, et je m'élève donc contre le journal qui ne cite le financier américain George Soros que comme « le financier américain d'origine hongroise George Soros » à savoir *le Monde*.

A.T. GAREL
Gif-sur-Yvette

PIERRE BÉRÉGOVOY

La critique des hommes publics

Dans l'époque, en proie à des joutes impitoyables, un homme public n'a pas eu d'autre moyen de réponse ou de parade que la mort. Si une leçon devait être tirée de cette mort, ce serait celle-ci.

Cette leçon est celle qui peut être tirée de la vie et de la mort des hommes publics aujourd'hui. Est-ce l'insuffisance du contrôle démocratique qui ne parvient pas à sanctionner justement la conduite des hommes publics, ou est-ce l'accomplissement de la terrible marche à la dérision qui accompagne aujourd'hui la représentation des hommes publics ?

Les hommes d'action sont aujourd'hui cruellement exposés, et le moindre soupçon à leur encontre se métamorphose en une rumeur, la moindre critique en une accusation. Comment peuvent-ils se défendre quand la pression les met à bout ?

Une société qui met à mal ses élites est une société qui se prive des meilleurs ressorts de son progrès. Il faut de toute urgence aujourd'hui y réfléchir, pour poser les bornes d'une éthique de la critique à l'égard des hommes publics qui respecte le rôle et la liberté de ceux-ci. Il ne s'agit pas de réinventer une impunité, mais de susciter un nouveau respect, une nouvelle éducation de l'action.

MICHEL GUÉNAIRE
Avocat au barreau de Paris

FRANÇOIS DE GROSSOUVRE

Le secret médical

Un titre du *Monde*, « Le médecin personnel de François de Grossouvre dément que celui-ci ait été atteint de sénilité », ne manquera pas de produire un choc dans le corps médical.

Il existe une jurisprudence pénale, l'arrêt Watelet, qui ne permet aucun doute sur le caractère illicite d'une telle déclaration. Il s'agissait d'un médecin qui avait affirmé que son patient n'était pas atteint de syphilis.

La cour a jugé que si l'on admettait une telle déclaration, le refus de la faire aurait *a contrario* une signification fâcheuse et que nulle dérogation ne doit être tolérée à la règle absolue du secret professionnel, qui est d'ordre public et supérieur à tout intérêt privé.

L'Ordre des médecins, dont c'est le rôle légal, va-t-il réagir ?

Dr PAUL FAVERET
Paris

Le Monde

Edité par la SARL *Le Monde*
Comité exécutif :
Jean-Marie Colombani, gérant, directeur de la publication
Dominique Alduy, directeur général
Noël-Jean Bergeroux, directeur de la rédaction
Eric Pialloux, directeur financier
Anne Chaussebourg, directeur délégué

Directeur de l'information : Philippe Laborde
Rédacteurs en chef :
Thomas Ferenczi, Robert Solé, adjoints au directeur de la rédaction
Bruno de Camas, Laurent Greilsamer, Danièle Heymann, Bertrand Le Gendre, Edwy Plenel, Luc Rosenzweig

Bruno Frappat, directeur éditorial
Manuel Lucbert, directeur du « Monde des débats »
Alain Rollat, délégué auprès du directeur général
Michel Tatu, conseiller de la direction
Daniel Vernet, directeur des relations internationales
Alain Fourment, secrétaire général de la rédaction

Médiateur : André Laurens

Anciens directeurs :
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)
Jacques Lesourne (1991-1994)

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 40-65-25-99
ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : 49-60-30-10

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

YÉMEN

L'unité du pays est sérieusement menacée par les combats

Quatre ans après sa réunification, le Yémen est entré jeudi 5 mai dans l'engrenage de la guerre civile, avec la généralisation des combats entre les armées des anciens Yémen du nord et du sud.

« Si ce n'est pas le début de la séparation, alors c'est quoi ? On voit mal comment on pourrait recoller les morceaux ». Cette réflexion d'un diplomate occidental, joint jeudi 5 mai à Sanaa par téléphone, en dit long sur la situation au Yémen, où quelques heures après la proclamation de l'état d'urgence, le Parlement et le Conseil présidentiel ont limogé le vice-président Ali Salem el Bid et le ministre de la défense Haïtham Qassem, tous les deux des sudistes.

Il est du reste un signe qui trompe rarement : la Grande-Bretagne, les Etats-Unis, la France ont pris les mesures nécessaires pour assurer l'évacuation de leurs ressortissants. Malgré la tension qui était allée croissante au cours des derniers mois, jamais une mesure de ce genre n'avait été envisagée.

Raids aériens

Tout au plus les étrangers avaient-ils été invités par leurs chancelleries et les autorités yéménites à éviter de se déplacer dans certains secteurs par crainte d'enlèvements, qui se faisaient de plus en plus nombreux, mais dont les motifs étaient toujours locaux. Le groupe pétrolier Royal Dutch-Shell a décidé d'évacuer ses expatriés et leurs familles *« dès que possible »*.

Les Yéménites se préparaient pourtant à célébrer dans une quinzaine de jours le quatrième anniversaire de l'unité entre les anciens Yémen du nord et du sud, proclamée le 22 mai 1990 et d'autant plus chère à leurs yeux qu'elle les singularisait – du moins le croyaient-ils – du reste du monde arabe plus divisé que jamais.

Qu'ils soient nordistes ou sudistes, ils se rendent aujourd'hui à l'évidence. Les combats se sont généralisés à un grand nombre de régions du pays. Les aviations des armées des deux anciens Yémen ont bombardé des cibles sur le « territoire » de l'autre. Il était difficile vendredi matin de se faire une idée précise de la situation militaire. Selon les nordistes, les aéroports de Sanaa, Taëz et Hodeida au nord ont été la cible de raids.

Les sudistes affirment que leurs vis-à-vis ont lancé des raids similaires – qui ont manqué leurs cibles – contre l'aéroport, et le port d'Aden – capitale économique du Yémen unifié – et contre la centrale électrique et la raffinerie de pétrole.

Si l'on en croit les communiqués militaires diffusés par les deux bords, des combats ont eu lieu dans différentes régions du pays. Selon des informations non confirmées, des accrochages auraient même eu lieu dans les régions pétrolières de Marib et Yarim dans le nord.

Rien ne dit du reste que la décision du président Ali Abdallah Saleh, un nordiste, d'instaurer l'état d'urgence sera respectée dans la partie sud du pays, où les neuf ministres « autochtones » du gouvernement central se sont retranchés depuis plusieurs mois, suivant en cela l'exemple de M. el Bid, qui s'est installé pour sa part à Aden dès le 19 août 1993.

Forts d'un accord de décentralisation signé le 20 février à Amman avec leurs vis-à-vis du Yémen du nord, les sudistes gouvernent d'ores et déjà l'ancien Yémen du sud selon ce qu'ils jugent être ses intérêts. Ils auraient même négocié auprès des compagnies pétrolières la perception d'une partie des revenus pétroliers.

Longtemps, les nordistes ont voulu présenter la crise comme un conflit *« entre les deux Ali »*, le président et le vice-président. En fait, elle a couvé sous la cendre pendant de longs mois, en raison d'une part d'une incompatibilité totale entre deux mentalités antagonistes : ex-marxiste léniniste au sud, sous la houlette du Parti socialiste yéménite (PSY), militaro-tribale au nord, sous la direction du Congrès général du peuple (CPG), mâtinée d'islamisme depuis que le chef de la puissante tribu des Hached, cheikh Abdallah el Ahmar, a fondé le parti islamiste d'el Islah *(le Monde du 15 février)*.

« Enthousiasme irrationnel »

Mais la raison essentielle en est que cette unité « contre-nature » s'est faite *« sans préparation véritable, dans la précipitation et l'enthousiasme irrationnel »*, souligne un diplomate yéménite.

Le report des élections législatives initialement prévues pour 1992, était l'une des expressions non violentes de la crise ; les attentats qui ont eu lieu ici ou là et dont les principales cibles étaient des membres et des biens du PSY – cent cinquante au total selon ce dernier – en étaient une autre.

Dès la fin février les accrochages armés, d'abord à fleurets mouchetés, sont devenus de véritables batailles rangées. Les champs de bataille se déplaçaient d'un point à l'autre du pays, favorisés par la proximité des casernes et postes de commandement des deux anciennes armées.

Car celles-ci, fortes d'environ trente mille à quarante mille hommes chacune, n'ont jamais fusionné. Symboliquement et en attendant des jours meilleurs, des unités de l'une et de l'autre ont été envoyées sur le « territoire » de l'ancien « frère-ennemi ». Cela s'est transformé en tragédie.

Mercredi encore, la Garde républicaine nordiste, avait pratiquement décimé la brigade sudiste Basahib, dans la région de Dhamar, au sud-est de Sanaa. Les raids aériens sudistes de jeudi contre des objectifs au nord seraient, selon des sources à Aden, une riposte à la défaite subie lors de cette bataille. Celle-ci n'est pas la première du genre.

Il y a quelques jours, pour « célébrer » le premier anniversaire des premières élections pluralistes libres, des combats de chars d'une extrême violence avaient opposé des unités des deux armées à une soixantaine de kilomètres au nod-est de Sanaa faisant près de deux cents morts selon un bilan non officiel.

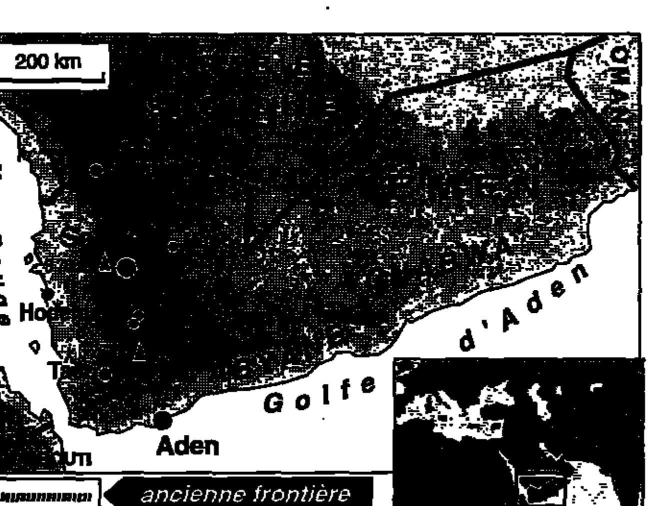
Tout s'est du reste passé comme si le PSY et le CPG saisissaient toutes les occasions-symboles de l'unité pour en démontrer la vanité. Les premières vraies « batailles » ont en effet commencé alors que l'encre de l'accord de décentralisation d'Amman, censé être aussi un pacte de réconciliation, avait à peine séché.

Cet accord favorisait les vues politiques des socialistes, qui se plaignaient depuis la proclamation de l'unité, de ne pas être associés à part égale au pouvoir et de faire pratiquement de la figuration.

Les deux parties se renvoient la responsabilité de la crise. Si la plupart des récits des combats accréditent la thèse selon laquelle ce seraient les nordistes qui auraient déclenché les hostilités, les sudistes ne sont pas au-dessus de tout soupçon, puisque leurs ministres, malgré leur « victoire » de l'accord d'Amman, refusent toujours de participer aux réunions du gouvernement à Sanaa.

Le hasard aura voulu que les combats des dernières quarante-huit heures coïncident avec la présence au Yémen d'un émissaire américain, Robert Pelletreau, chargé de tenter de régler le différend inter-yéménite. *« Trop de sang a déjà coulé*, nous disait jeudi un journaliste yéménite de passage à Paris. *On voit mal comment les choses pourraient s'arranger, sauf à terme peut-être, par une confédération ou une fédération »*.

MOUNA NAÏM



La République yéménite, formée du Yémen du Nord (République arabe du Yémen) et du Yémen du Sud (République démocratique et populaire du Yémen) a été proclamée solennellement le 22 mai 1990.

POPULATION : 14 000 000 d'habitants (fin 1992).

CAPITALE : Sanaa (500 000 habitants). Aden, capitale économique, compte quelque 250 000 habitants.

LANGUE OFFICIELLE : arabe.

RELIGION : musulmans à majorité zaïdite (secte chiite).

ÉCONOMIE-RESSOURCES : le Yémen, pays non membre de l'OPEP, produit actuellement quelque 320 000 barils/jour. Mais l'essentiel de l'économie est fondé sur l'agriculture.

PNB : près de 700 dollars par habitants (1992), ce qui fait du Yémen l'un des pays les plus pauvres du monde.

DETTE EXTÉRIEURE : 7 milliards de dollars (1992).

FORCES ARMÉES : 60 000 hommes environ (30 000 pour le Sud et autant pour le Nord, selon les estimations). 130 avions, principalement des Mig soviétiques. Un millier de chars. Les brigades blindées sudistes ont été redéployées dans le Nord et vice versa.

Dans une société à structure tribale, notamment dans la partie nord, les deux plus importantes tribus, les Bakil et les Hached, sont capables de lever une force combattante de 100 000 hommes et contrôlent de larges parties du territoire qui échappent à l'autorité centrale. – *(AFP.)*

La France évacue tous ses ressortissants d'Aden

La France a *« décidé de procéder à l'évacuation de tous ses ressortissants résidant à Aden »*, en raison de la *« dégradation des conditions de sécurité au Yémen, en particulier dans la région d'Aden »*, a annoncé jeudi 5 mai le ministère des affaires étrangères.

La France procédera aussi à l'évacuation des ressortissants des pays de l'Union européenne qui souhaiteraient quitter la ville. Une soixantaine de Français résident à Aden, sur quatre cent cinquante vivant au Yémen. Tous les moyens de transport militaires français stationnés à Djibouti ont été mis en alerte. Le Foreign Office a informé ceux des huit cents Britanniques résidant au Yémen qui sont candidats au départ qu'ils pouvaient être évacués par un navire français.

Quatre années d'unification manquée

1990

– **21 mai** : les parlements du Yémen du Sud et du Yémen du Nord ratifient l'acte d'unification des deux pays après de longues et difficiles négociations.

– **22 mai** : les deux assemblées élisent à la présidence du Conseil présidentiel Ali Abdallah Saleh, ancien président du Yémen du Nord.

– **3 juin/juillet** : des incidents meurtriers se multiplient dans le Nord.

– **2 août** : l'Irak envahit le Koweït. Le Yémen s'oppose aux sanctions internationales contre Bagdad. En réponse, des milliers de Yéménites seront expulsés des Etats du Golfe.

1991

– **17 janvier** : le Yémen dénonce l'offensive militaire contre l'Irak tout en reconnaissant les torts de Bagdad. Plusieurs attentats contre les intérêts alliés seront commis dans le pays tandis que l'Arabie saoudite inflige des sanctions économiques à Sanaa.

– **15/16 mai** : la nouvelle Constitution est approuvée par référendum populaire.

– **10 septembre** : l'attentat manqué contre un dirigeant de l'opposition menace l'unité du pays.

– **19 octobre** : des heurts sanglants opposent des manifestants aux forces de l'ordre dans le centre de Sanaa.

– **2 décembre** : deux cadres régionaux du Parti socialiste yéménite (PSY) sont assassinés. Les actions meurtrières commises contre des membres du PSY seront souvent attribuées au Djihad islamique.

1992

– **3 mars** : trois personnes sont tuées et une autre grièvement blessée lors d'une fusillade à Sanaa dans les locaux de la présidence.

– **Début avril** : un nouveau code du statut personnel est adopté. Fondé sur la charia (loi islamique), il se démarque des principes de laïcité longtemps défendus par Aden.

– **14 juin** : le frère du premier ministre et ancien président du Yémen du Sud, Abou Bakr el-Attas, est assassiné.

– **26 août** : dix-huit personnes sont tuées lors d'un accrochage entre membres de tribus et policiers.

– **17/18 septembre** : plusieurs attentats commis à Sanaa visent le Congrès populaire général (CPG) présidé par le chef de l'Etat.

– **5 novembre** : les premières élections législatives depuis l'unification sont reportées au 27 avril 1993.

– **10 novembre** : dans la nuit du 9 au 10, une charge explose à Sanaa, à proximité de l'ambassade des Etats-Unis .

– **9 décembre** : des émeutes « de la faim », commencées à Taez, s'étendent à plusieurs autres villes et vont toucher la capitale.

1993

– **27 avril** : les premières élections législatives depuis l'unification, en mai 1990, donnent une large victoire au président Ali Abdallah Saleh dont le parti, le Congrès populaire général (CPG), obtient 121 des 301 sièges à pourvoir.

– **30 mai** : le premier ministre désigné, Haïdar Abou Bakr el-Attas, forme un gouvernement de coalition dont la mission prioritaire consiste à relancer l'économie et à instaurer la sécurité.

– **4 août** : une bombe explose près de la résidence du premier ministre, à Aden.

– **19 août** : opposé au président sur plusieurs questions importantes dont la décentralisation du pays et le partage du pouvoir, le vice-président et homme fort du Sud, Ali Salem el-Baïd, se retranche à Aden d'où il refuse de partir.

– **11 octobre** : Cheikh Abdel Majid Zendani, membre de la direction d'Al Islah, parti islamiste pro-saoudien devenu la deuxième force politique du pays, est élu à la présidence collégiale. Le Parlement reconduit aussi dans leurs fonctions Ali Abdallah Saleh et Ali Salem el-Baïd.

– **12 novembre** : le gouvernement annonce une série de mesures pour tenter de désamorcer la crise entre les deux hommes.

– **23 décembre** : l'assassinat d'un cadre du Parti socialiste yéménite (PSY) porte à 151 le nombre d'attentats contre les membres et les biens de cette formation depuis l'unification.

1994

– **20 février** : Ali Abdallah Saleh (CPG), Ali Salem el-Baïd (PSY) et Cheikh Abdallah el-Ahmar (el-Islah), signent, à Amman, un accord de réconciliation sous les auspices du roi Hussein de Jordanie et en présence du président de la Ligue arabe et de Yasser Arafat.

– **24 février** : les affrontements armés reprennent entre nordistes et sudistes.

– **27 avril** : les combats s'intensifient et provoquent la mort de plus de cent personnes en quelques heures.

IRAK : limogeage du chef du renseignement, selon l'opposition. – Le président Saddam Hussein a limogé le chef du service de renseignement, Saber El Daouri, et l'a remplacé par un gouverneur de province, Maneh El Rachid, a affirmé, jeudi 5 mai, l'opposition. Dans un communiqué, le Conseil national irakien estime que ce changement est consécutif à l'arrestation à Beyrouth des *« assassins »* de l'opposant Taleb Souheil, et au meurtre, en avril, de la journaliste allemande Lissy Schmidt dans le Kurdistan irakien. – *(AFP.)*

DIPLOMATIE

La nouvelle doctrine Clinton

Suite de la première page

Enfin, si des soldats américains peuvent, *« exceptionnellement »*, être placés sous un commandement étranger, ils resteront, *in fine*, et même s'ils portent le casque bleu, sous l'autorité du président des Etats-Unis.

Un des secrétaires adjoints à la défense, Edward Warner, a résumé la philosophie de la directive en ces termes : *« Nous ne devons pas être et ne deviendrons pas le gendarme de la planète. »* Ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Madeleine Albright a renchéri : *« Les opérations de maintien de la paix ne peuvent pas et ne doivent pas être au cœur de la politique étrangère américaine. »* D'ici à 1996, les Etats-Unis veulent faire passer de 30 % (part actuelle) à 25 % leur participation financière aux opérations de maintien de la paix de l'ONU.

C'est un revirement. A son entrée en fonctions, la jeune administration démocrate, cédant à ses tropismes wilsoniens, se disait volontiers disposée à multiplier les interventions à l'étranger sous la bannière d'une ONU requinquée par la fin de la rivalité Est-Ouest. Entre-temps, il y a eu la Somalie, la prise de conscience de la complexité du conflit en Bosnie, les revers dans l'affaire haïtienne, etc. Au contact d'une dure réalité, l'équipe d'un président quadragénaire a privilégié les leçons héritées de la guerre du Vietnam : pas d'engagement à l'étranger sans soutien du Congrès et de l'opinion.

Le danger, c'est l'incompatibilité de cette position de repli avec l'exercice d'une autorité américaine. Car s'ils sont d'humeur frileuse (et volatile), l'opinion et le Congrès exigent – dans le même temps et de manière un peu contradictoire – que leur président « dirige ». Autant que son engagement malheureux à Mogadiscio, ses flottements en Bosnie et à Haïti font perdre des points à l'administration dans l'opinion. Publié mardi, le dernier sondage *Wall Street Journal*/NBC montre que le président, s'il bénéficie en moyenne d'un taux de popularité honorable (57 %), commence cependant à payer ses carences de *« leadership » en politique* étrangère.

ALAIN FRACHON

REPÈRES

ALGÉRIE

Refonte de la hiérarchie militaire

Le président Liamine Zéroual, ministre de la défense, a renforcé son autorité sur l'armée algérienne en annonçant, jeudi 5 mai, une refonte de sa hiérarchie, où de jeunes officiers « professionnels » remplacent des « politiques » issus de la guerre d'indépendance. Le général-major Salah Gaïd, un proche du président Zéroual qui dirigeait la région militaire d'Oran, remplace à la tête des forces terrestres – l'essentiel des effectifs de l'armée – le général-major Khalifa Rahim. Le général Mokhtar Boutéminé, depuis quatre ans à la tête des forces aériennes, est remplacé par un jeune général promu il y un an, Mohammed Benslimane. Cinq régions militaires sur six ont aussi de nouveaux titulaires : Saïd Bey (Blida-Algérois), Hocine Benhadid (Béchar-frontière marocaine), Mohammed Bekhouche (Oran), Rabah Boughaba (Constantine) et l'ex-adjoint du chef des renseignements de l'armée, Fodhil Saïdi (Ouargla-Sud-Est). Ce remaniement, attendu depuis des semaines, a été précédé de rumeurs sur l'opposition de dirigeants de l'armée aux projets de dialogue avec les islamistes du président Zéroual. – *(AFP, Reuter.)*

HONGRIE

Le dirigeant du Parti socialiste blessé dans un accident de voiture

Gyula Horn, président du Parti socialiste, en tête des sondages avant les élections législatives de dimanche, a été victime d'un accident de la route, jeudi soir 5 mai, et souffre d'une blessure à la deuxième vertèbre cervicale et d'une commotion cérébrale, a annoncé la police. M. Horn, soixante-deux ans, est actuellement soigné à l'hôpital de Miskolc (nord-est du pays), ville dans laquelle il venait de tenir une réunion électorale *(lire notre supplément « Espace européen » consacré aux élections hongroises)*. L'accident s'est produit sur le chemin du retour vers Budapest lorsque sa voiture a heurté un camion stationnant sans lumière sur l'autoroute. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

Après la signature de l'accord israélo-palestinien au Caire

Comment passer de Jéricho à Gaza ?

JÉRUSALEM

de notre correspondant

Comment un Palestinien qui aura la «chance» de résider dans l'enclave autonome de Jéricho pourra-t-il se rendre dans l'autre enclave partiellement «libérée» de Gaza, à 100 kilomètres de là, ou inversement, mais, dans les deux cas, sans passer par le territoire israélien ? Réponse : à moins d'appartenir à la «nomenklatura» de l'OLP, désignée par le terme «VIP» dans l'accord du Caire, et donc de pouvoir embarquer à bord d'un hélicoptère ou d'un avion de tourisme, il ne le pourra pas.

Israël a donc prévu quatre routes d'accès possible, avec en tête une seule préoccupation : qu'aucune d'entre elles ne traverse Jérusalem, *«capitale unifiée et éternelle»* de l'Etat juif, depuis la conquête de sa partie orientale en 1967. *«A part trois jours dans l'année,* a expliqué jeudi le colonel Ami Gluska aux journalistes, *l'une de ces quatre routes au moins sera ouverte à la circulation des Palestiniens «autonomes», chaque jour, de l'aube au crépuscule.»* On ne circule pas la nuit. Les jours de fermeture seront ceux du Yom Kippour, de l'anniversaire de l'indépendance d'Israël et la journée du Souvenir.

En principe, les neuf cent et quelques mille habitants des deux enclaves – dont quinze à vingt mille seulement à Jéricho – sont habilités à sortir. Tous devront montrer patte blanche aux barrages militaires qui ont été édifiés à l'entrée des deux zones. Pour éviter que certains ne se «perdent en route» – pour chercher un emploi illégal en Israël, visiter un parent à Jérusalem-Est ou à Naplouse, voire commettre quelque méfait –, les voyageurs seront pourvus à l'entrée et à la sortie de leur enclave de cartes horodatées, qui permettront aux soldats de vérifier qu'untel, s'il est sorti, a bien été repéré à son entrée dans l'autre enclave.

Les «autonomes» et les autres

Compliqué et un peu humiliant ? Il y aura sans nul doute des passe-droits, des gens qui pourront obtenir l'autorisation de rester trois jours à Ramallah, ou huit dans n'importe quelle autre localité de la Cisjordanie toujours occupée et non autonome. En outre, plusieurs milliers de Palestiniens de Gaza conserveront probablement quelque temps leurs emplois légaux dans les restaurants, le bâtiment et l'agriculture israéliens. Pour le reste, c'est vrai, comme le craignaient certains militants de l'OLP, l'arrangement risque de renforcer les divisions entre les Palestiniens.

Il y a déjà ceux (150 000) qui vivent à Jérusalem-Est et qui, à ce titre, disposent de certains privilèges liés à l'annexion israélienne, notamment des plaques minéralogiques jaunes à leurs véhicules, ce qui leur permet de circuler partout alors que les autres Palestiniens des territoires ont des plaques bleues ou blanches, qui les signalent immédiatement à la police et freinent leur liberté de déplacement. Il y aura maintenant les «autonomes» et les autres.

Bien sûr, conformément à la Déclaration de principes entre Israël et l'OLP, cette situation ne devrait pas durer très longtemps puisque l'autonomie devrait être étendue aux autres territoires occupés – hors Jérusalem-Est – d'ici quelques mois. La date du 13 juillet avait été retenue par les accords d'Oslo, mais tout ayant été retardé nul n'imagine la concrétisation de la prochaine étape avant la fin de cette annéc. Et encore, comme ne cessent de le répéter les Israéliens, *«si tout se passe bien dans cette première phase».*

«Oui, a réaffirmé Ouri Dromi, directeur des services de presse du gouvernement, *si tout se passe bien, il n'y aura pas de problème et nous pourrons même accélérer le processus tout entier, passer rapidement à la seconde phase.»* En revanche, s'il y a des problèmes de sécurité, alors...

P. C.

Une police sous surveillance

Les «arrangements de sécurité» traduisent le peu de confiance entre Israël et l'OLP

JÉRUSALEM

de notre correspondant

On savait, comme l'a répété jeudi 5 mai Ouri Dromi, directeur des services de presse du gouvernement israélien, que *«le degré de confiance»* entre les deux parties signataires de l'accord du Caire n'était *«pas très élevé».* On découvre, à la lecture de l'annexe 1 de l'accord, que le mot est faible. Consacré aux *«arrangements de sécurité»* paraphés mercredi, ce document de 40 pages serrées – cartes exclues – met littéralement la future police palestinienne sous corset.

L'article III dispose ainsi que les noms des neuf mille policiers qui seront déployés dans les deux enclaves autonomes – deux mille «locaux», le reste venant de l'extérieur des territoires occupés – devront tous être soumis et agréés par Israël. L'Etat juif se réserve notamment le droit de *«mettre un terme immédiat»* aux fonctions de ceux qui auraient été *«activement mêlés à des activités terroristes postérieures à leur engagement».*

Ces policiers, qui seront divisés en quatre sections – *«police civile, police de sécurité publique* (anti-émeute), *renseignements et services d'urgence et de sauvetage»* –, seront globalement équipés de la manière suivante : *«7 000 armes personnelles légères, 120 mitrailleuses de calibre O. 3 ou O. 5, 45 véhicules blindés sur roues d'un type à agréer entre les deux parties et dont 22 seront déployés autour des installations de l'autorité palestinienne, des systèmes de communication à agréer, des uniformes distinctifs, des badges d'identification»,* etc.

Bien entendu, *«toute introduction d'armes, de munitions ou de tout autre équipement pour la police palestinienne à Gaza et à Jéricho, quelles qu'en soient les provenances, devra être coordonnée»* avec Israël, via le Comité conjoint sur la sécurité (Joint Security Committee, JSC) qui a été établi. Tous les lieux et conditions dans lesquels la police palestinienne, hors les agglomérations arabes de Gaza proprement dites, pourra opérer sont définis et détaillés dans l'annexe. Des *«zones jaunes»* dans lesquelles *«la responsabilité globale de la sécurité restera sous autorité israélienne»,* mais où la coopération avec les soldats, patrouilles communes incluses, devra être effectuée, ont été délimitées.

Des mesures qui feront hurler les extrémistes

Cela va faire hurler les colons juifs : il est prévu que les véhicules israéliens qui traverseront les enclaves autonomes à Gaza et Jéricho *«pourront être arrêtées par la police palestinienne»,* mais *«seulement pour contrôler les papiers des passagers majeurs. (...) En aucune circonstance, un Israélien ne peut être interpellé, arrêté, ou détenu dans une prison par l'autorité palestinienne».*

Enfin, et cela va faire hurler à leur tour les mouvements d'opposition palestiniens qui entendent poursuivre la lutte armée contre les colons et les soldats, est prévu, sur les frontières nord et sud de la bande de Gaza, *«un périmètre de sécurité»* délimité sur les cartes qui n'ont pas été transmises à la presse, mais pour lequel c'est la police palestinienne *«qui sera responsable».* A ce titre, elle devra *«veiller à empêcher les infiltrations et toute introduction d'armes et de munitions dans ce périmètre».*

Pour ce qui concerne la frontière est, c'est Israël qui s'en occupe – une longue et haute barrière électronique de 45 km de long est presque terminée. L'Etat juif reste en charge de la surveillance côtière. Une police maritime palestinienne aura cependant la possibilité de patrouiller une petite zone, dite *«zone L»,* parmi les trois délimitées par Israël le long des 40 km de côtes du territoire.

Mais leurs bateaux – *«jusqu'à huit, d'un tonnage maximum de 30 tonnes et d'une vitesse limite de 20 nœuds»* – ne pourront pas s'éloigner de plus de *«six milles nautiques»* de la côte, *«voire douze dans des cas spéciaux et après accord»* des autorités israéliennes. Les bâtiments palestiniens pourront être équipés d'armes *«d'un calibre maximum de 7,62 mm».* Bien entendu, *«les bateaux appartenant à des citoyens israéliens ne sont sujet qu'au contrôle exclusif de la marine israélienne».*

Dans les airs idem. Là, les Palestiniens n'ont aucun droit, la sécurité globale, ici comme sur terre et sur mer, revenant en définitive, et conformément à la déclaration de principes du 13 septembre, à Israël. Mais une autorité palestinienne aérienne n'en est pas moins admise. Elle sera en charge des *«deux hélicoptères de transport pour les VIPs entre Gaza et Jéricho»* et des *«avions de transport (capacité maximum : 20 personnes)»* qui seront utilisés pour les mêmes missions. *«Toute activité aérienne, de quelque nature qu'elle soit, devra être préalablement agréée par Israël.»*

Comme disait le colonel Ami Gluska, chargé par l'armée de présenter le détail de ces «arrangements» à la presse, *«tout cela est un peu compliqué, mais nous avions besoin de mécanismes susceptibles de prévenir les incompréhensions...».*

PATRICE CLAUDE

Premiers contretemps

Les responsables de la police palestinienne dans la bande de Gaza ont effectué, jeudi 5 mai, une tournée du propriétaire, en compagnie d'officiers israéliens, en vue de la mise de bâtiments à leur disposition. *«Nous sommes tombés d'accord sur les modalités de remise des bâtiments, et un calendrier a été fixé»,* ont indiqué des sources palestiniennes, au terme de quatre heures d'entretiens avec le commandant militaire israélien de la bande de Gaza.

Un premier contretemps a toutefois eu lieu le jour même, puisque les Palestiniens, contrairement à ce qui était prévu, n'ont pas pris possession de l'un des bâtiments. Aucune raison n'a été fournie à ce faux départ de l'application de l'accord.

Quelques heures auparavant, lors d'une conférence de presse au Caire, nous signale notre correspondant en Egypte Alexandre Buccianti, le chef de la délégation palestinienne aux négociations de paix, Nabil Chaath, avait démenti les affirmations du premier ministre israélien de la veille, selon lesquelles l'OLP a demandé un délai de trois à quatre semaines pour le déploiement de la police *(le Monde* du 6 mai). *«Tout ce que M. Arafat a demandé est que le retrait israélien ne soit pas achevé en deux jours pour éviter de laisser un vide»* au niveau de la sécurité, a déclaré M. Chaath. La nouvelle police, qui a reçu des véhicules utilitaires des Américains et des uniformes des Norvégiens, manque surtout de *«liquidités»,* a-t-il précisé, pour donner l'une des raisons au moins du retard du déploiement de la police. M. Chaath venait d'assister à une réunion des pays donateurs.

De son côté, Terje Larsen, coordinateur norvégien de l'aide internationale à la police, a indiqué que 20,5 millions de dollars avaient été débloqués. Près de la moitié de ces fonds sont fournis par l'Union européenne (10 millions de dollars). Les Etats-Unis, le Japon et la Norvège donnent respectivement 3, 3,5 et 2 millions de dollars. Selon une estimation faite par la Banque mondiale, la police palestinienne aura besoin de 160 millions de dollars, dont 90 millions pour les frais de fonctionnement, au cours de la première année d'autonomie. Les Nations unies pour leur part, selon le secrétaire général adjoint de l'ONU Vladimir Petrovski, vont accorder cette année une aide de 138,25 millions de dollars destinée à financer des projets de développement à Gaza et à Jéricho.

Engagement écrit des libérés

Dans les territoires occupés, Israël a libéré jeudi un millier de prisonniers palestiniens qui s'ajoutent à des centaines d'autres remis en liberté la veille. Tout prisonnier libéré a dû s'engager par écrit à *«s'abstenir de tout acte de terrorisme et de violence»* et à *«soutenir le processus de paix entre Israéliens et Palestiniens».* L'accord conclu entre Israël et l'OLP mercredi au Caire prévoit la libération, dans un délai de cinq semaines, de 5 000 des quelque 10 000 détenus palestiniens.

Par ailleurs, le groupe de 160 observateurs norvégiens, danois et italiens dont le déploiement était prévu à Hébron conformément à la résolution 904 du Conseil de sécurité de l'ONU – consécutive à la tuerie du 25 février – est arrivé jeudi en Israël. Ils doivent se déployer à partir de dimanche dans la ville des Patriarches. – *(AFP.)*

هكذا من الأصل

AFRIQUE

Selon des résultats partiels l'ANC est en tête avec 65,4 % des voix

Le Congrès national africain (ANC) compte 65,4 % des suffrages selon de nouveaux résultats partiels publiés jeudi 5 mai dans la soirée,, après trente-deux heures d'interruption et portant sur 16,4 des 22,7 millions de votes estimés. Le Parti national (NP) du président sortant Frederik De Klerk totalise 20,3 % des bulletins.

L'ANC de Nelson Mandela, futur chef de l'Etat qui devrait être élu lundi par l'Assemblée nationale, frôle ainsi le seuil des 66,7 %, une majorité des deux-tiers qui lui permettrait de légiférer et de modifier la Constitution intérimaire entrée en vigueur le 27 avril pour cinq ans, sans opposition.

La commission électorale avait indiqué jeudi après-midi qu'il ne manquait plus que les résultats de 15 % de ses quelque 850 centres de dépouillement. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

L'ANC nomme dix-sept ministres

Le Congrès national africain (ANC) a nommé, vendredi 6 mai, dix-sept ministres du nouveau gouvernement sud-africain, sans toutefois attribuer le portefeuille des finances. Le futur président, Nelson Mandela, avait auparavant nommé premier vice-président le président de l'ANC, Thabo Mbeki. Joe Modise, ancien commandant de la branche armée de l'ANC, est chargé de la défense, Joe Slovo. secrétaire général du Parti communiste, des affaires sociales et du logement, Alfred Nzo, ancien secrétaire général de l'ANC des affaires étrangères, Sydney Mafumadi, membre du PC, de la police et Dullah Omar, un avocat spécialisé dans la défense des droits de l'homme, prend en charge la justice. Le dirigeant syndicaliste Jay Naidoo a été nommé ministre sans portefeuille.

Sans attendre la proclamation des résultats des élections, le président de la République et plusieurs responsables politiques français ont envoyé des messages de félicitations à celui qui apparaît comme le vainqueur, Nelson Mandela, et son parti l'ANC ainsi qu'au président de la République en exercice Frederik De Klerk, coresponsable du processus de réconciliation nationale.

François Mitterrand a adressé à Nelson Mandela ses *« plus vives et chaleureuses félicitations pour la belle victoire remportée par l'ANC ». « La France, qui a été à vos côtés dans votre combat contre l'injustice et les inégalités*, déclare-t-il, *ne ménagera pas, vous le savez, ses efforts pour que s'épanouisse en Afrique du Sud une démocratie vivante, ouverte et pleinement responsable, dans le respect du pluralisme et au service du développement. »*

Dans son message à M. De Klerk, M. Mitterrand formule des vœux pour que *« le gouvernement d'union nationale qui sera constitué dans les tout prochains jours, et dans lequel le Parti national jouera sans conteste un rôle important, puisse poursuivre l'œuvre de réconciliation nationale engagée par Nelson Mandela et vous-même ».*

Jacques Chirac a rendu hommage aux *« deux hommes politiques d'exception qui ont su s'entendre pour forger la nouvelle Afrique du Sud »*. L'ancien premier ministre a ajouté : *« A l'heure où trop souvent l'actualité est marquée par les violences ethniques et les ravages de nationalismes poussés à l'extrême, l'Afrique du Sud vient nous montrer l'exemple de ce qu'il est possible d'accomplir en rassemblant les hommes autour d'un même projet. »*

Michel Rocard a adressé un télégramme de félicitations à Nelson Mandela. Dans un communiqué, le bureau national du PS souhaite qu'*« à l'épreuve du pouvoir la coopération* [entre MM. Mandela et De Klerk] *puisse perdurer »*. Il estime que la communauté internationale doit apporter son soutien à l'Afrique du Sud. Robert Hue, secrétaire national du PCF, a annoncé, jeudi 5 mai, qu'il se rendra à la cérémonie d'investiture, le 9 mai, à l'invitation de l'ANC.

Impliqué dans des complots contre le Congrès national africain le « numéro deux » de la police démissionne

Après bien des tergiversations, le « numéro deux » de la police sud-africaine, le général Basie Smit, accusé d'avoir couvert les activités d'une « troisième force » attachée à discréditer le Congrès national africain (ANC), a annoncé qu'il quittait définitivement le service à la fin du mois. Cette démission intervient alors que trois autres anciens officiers de police, soupçonnés d'avoir trempé dans un trafic d'armes en vue d'équiper le parti Inkatha du chef zoulou Buthelezi, ont été arrêtés, mercredi 4 mai, à Pretoria.

JOHANNESBURG

de notre correspondant

En compagnie de deux autres officiers supérieurs, les généraux Johan Le Roux et Krappies Engelbrecht, le général Smit avait été récemment mis en cause dans un rapport du juge Richard Goldstone qui dirige une commission indépendante permanente d'enquête sur la violence. Selon les conclusions du magistrat, les trois officiers généraux auraient notamment aidé à armer l'Inkatha, en lutte contre l'ANC, en vue de faire échouer la transition démocratique. Ils auraient également couvert les activités de déstabilisation d'une « troisième force », composée d'anciens policiers impliqués dans l'assassinat de responsables de l'ANC ou le massacre, *« au hasard »*, de voyageurs dans les trains de banlieue.

Rendu public le 18 mars, le rapport du juge Goldstone avait conduit le président De Klerk à suspendre les trois généraux (*le Monde* daté 20-21 mars et du 22 mars). Une décision qui n'avait pas été respectée sans mal, les officiers sanctionnés refusant, avec l'appui du chef de la police, le général Johan van der Merwe, la sanction qui les frappait. Après quelques péripéties, ils avaient fini par accepter temporairement de s'éloigner, le temps, disaient-ils, que l'enquête judiciaire ouverte par le parquet prouve l'inanité des accusations portées contre eux.

Depuis, le général Engelbrecht, chef des renseignements généraux, a définitivement jeté le gant, *« pour raisons de santé »*. Mercredi, le général Smit, à son tour, a annoncé qu'il renonçait, *« pour convenances personnelles liées à l'absence de perspectives de promotion »*. Compte tenu des accusations dont il fait l'objet, il est en effet peu probable qu'il puisse devenir chef de la police, responsabilité que son poste actuel lui permettait d'espérer.

« Escadrons de la mort »

Il sera difficile de ne pas rapprocher ces soudains départs de l'enquête judiciaire menée par les services du procureur général du Transvaal, Jan d'Oliveira, après la publication du rapport Goldstone. *« Pour le moment, nous n'avons pas de preuves qui justifieraient des poursuites judiciaires contre les généraux, mais nous ne sommes pas non plus en position de pouvoir les innocenter »*, avait, en début de semaine, déclaré le parquet. Mais, mercredi soir, trois anciens officiers de police, dont le lieutenant-colonel Eugène De Kock, ont été arrêtés dans un bar de Pretoria essentiellement fréquenté par des policiers. Tous trois devraient être prochainement présentés à la justice. Le lieutenant-colonel De Kock est l'un des « poids lourds » de ce dossier. Ancien des troupes spéciales en Namibie, ex-commandant de la base de Vlakplaas, dans le Transvaal, où étaient « retournés » les transfuges des mouvements de libération, il avait été nommément mis en cause par le capitaine Dirk Coetzee, lui-même ancien commandant de Vlakplaas (*le Monde* du 29 avril). Les informations parvenues au juge Goldstone, vraisemblablement par d'anciens policiers réfugiés à l'étranger, l'accusent d'avoir organisé, après 1990, avec l'aide d'anciens de son service et de dirigeants de l'Inkatha, des « escadrons de la mort » chargés de liquider des responsables de l'ANC. Epinglé dans plusieurs enquêtes mais chaque fois couvert, le lieutenant-colonel De Kock avait quitté la police en avril 1993, non sans avoir reçu de confortables indemnités pour prix de son silence. Depuis, il semblait avoir continué ses activités sous une autre raison sociale. Sans nommer quiconque, le procureur d'Oliveira a déclaré mercredi que son enquête *« confirmait l'existence de fortes présomptions de meurtres, attentats à la bombe, possession et livraison illégales d'armes et de munitions et manipulations financières en vue de s'approprier des fonds d'Etat »*.

GEORGES MARION

RWANDA

Les combats se sont intensifiés à Kigali

Les combats se poursuivaient, vendredi 6 mai, à Kigali et à Ruhengeri (Nord-Ouest) entre les rebelles du Front patriotique rwandais (FPR) et les forces gouvernementales, alors que les efforts diplomatiques de la communauté internationale se précisent pour mettre fin au conflit et aux massacres qui auraient déjà coûté la vie à plus de 100 000 civils. Mardi, les combats à l'arme lourde ont été, selon des témoins à Kigali, les plus violents depuis la reprise de la guerre civile le 7 avril dernier.

NAIROBI

de notre correspondant

Toute la journée du mardi 3 mai, l'armée régulière a pilonné le quartier général du FPR, situé sur une colline de l'Est de la ville et qui résiste depuis un mois aux assauts des Forces armées rwandaises (FAR). En répliquant aux tirs, les rebelles ont touché à plusieurs reprises l'aéroport, encore contrôlé par la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR) et blessé quatre « casques bleus ». Devant l'intensité des combats dans la capitale et pour ne pas cautionner par sa présence les massacres qu'elle est impuissante à faire cesser, la MINUAR a retiré les quatre cinquièmes de son contingent de 2 500 hommes chargés de surveiller la mise en application des accords de paix d'Arusha. Il ne reste actuellement à Kigali que 499 « casques bleus », en majorité ghanéens, sénégalais et tunisiens.

La faiblesse de la MINUAR s'est encore illustrée mardi par l'échec de l'évacuation des 300 civils rwandais réfugiés à l'Hôtel des Mille-Collines, situé non loin du quartier général des FAR et donc particulièrement exposé. Des miliciens ont attaqué à la machette le convoi escorté par les « casques bleus » et l'ont forcé à faire demi-tour après avoir blessé sept passagers. Dans la même journée, le Comité international de la Croix-Rouge (CICR) a pu toutefois évacuer, *« avec la collaboration des autorités civiles et militaires »*, 350 orphelins de Gisenyi (nord-ouest du Rwanda) vers la ville-frontière zaïroise de Goma.

Alors que le FPR consolide son avancée sur la capitale – ses troupes, venues du nord, ont investi la semaine dernière tout le sud-est du pays – les initiatives diplomatiques se multiplient, notamment à Arusha (Tanzanie) où les dirigeants de Dar-es-Salaam tentent à nouveau d'amener les belligérants à négocier. Les contacts informels se poursuivent, mais sans succès jusqu'à présent.

Une volonté commune

La délégation gouvernementale rwandaise présente à Arusha a appelé les dirigeants du FPR à un cessez-le-feu. Mais ces derniers, pour qui la prise de Kigali n'est qu'une question de jours, répliquent que cela ne permettrait qu'aux forces régulières de poursuivre leurs massacres et *« protégerait les assassins »*. Le FPR rejette également la proposition du secrétaire général de l'ONU, M. Boutros-Ghali, d'envoyer une force de paix de l'ONU en estimant que *« la communauté internationale ne peut arrêter les massacres. Seuls les Rwandais peuvent le faire »*.

Sans une volonté commune aux deux camps d'arrêter les combats, toute initiative extérieure est vouée à l'échec. C'est l'avis du ministre français des affaires étrangères, pour qui un cessez-le-feu est *« la condition* sine qua non *d'une intervention efficace de la communauté internationale »*. Alain Juppé insiste également pour que la force multinationale que le Conseil de sécurité pourrait décider d'envoyer au Rwanda ne soit pas exclusivement africaine, car *« l'ONU ne peut s'exonérer de sa responsabilité »*.

JEAN HÉLÈNE

EN BREF

ALLEMAGNE : 160 milliards de DM seront investis dans l'ex-RDA en 1994. – Le chancelier Helmut Kohl a indiqué, jeudi 5 mai, que la reconstruction dans l'ex-RDA était plus lente que prévue mais a souligné que 160 milliards de DM (environ 550 milliards de francs) seraient investis en 1994 dans cette partie de l'Allemagne, soit 20 milliards de DM supplémentaires qu'en 1993. – *(AFP.)*

COLOMBIE : dépénalisation de la consommation personnelle de drogue. – La Cour constitutionnelle a décidé jeudi 5 mai de dépénaliser la consommation individuelle de stupéfiants. La dose personnelle désormais autorisée a été fixée à 20 grammes de cannabis, 5 grammes de haschisch, 2 grammes de LSD ou un gramme de cocaïne. – *(AFP.)*

GUATEMALA : négociations en Norvège entre le gouvernement et la guérilla. – Des négociations de paix se tiendront du 31 mai au 4 juin, en Norvège, entre le gouvernement guatémaltèque et les guérilleros pour mettre fin à trente-trois années de guerre civile, a annoncé jeudi 5 mai le ministère norvégien des affaires étrangères. Les deux parties essaieront de créer une « commission de la vérité » chargée d'enquêter sur les violences politiques dans lesquelles 100 000 personnes sont mortes et 40 000 autres ont disparu. – *(Reuter.)*

ITALIE : la justice demande à Bettino Craxi de rendre son passeport. – Le ministère public a ordonné, mardi 3 mai, à quinze députés soupçonnés de corruption, dont l'ancien président du conseil, Bettino Craxi, de rendre leur passeport pour les empêcher de quitter le territoire italien. Dans une interview à la presse, mardi, M. Craxi a menacé de faire des révélations sur de nombreuses affaires de corruption. – *(Reuter.)*



ESPAGNE

Felipe Gonzalez veut faire la lumière sur toutes les « affaires »

MADRID

de notre correspondant

Felipe Gonzalez n'a l'intention ni de démissionner ni de convoquer des élections anticipées, bien que se sentant *« honteux en raison d'une situation qui a détérioré son image personnelle et la crédibilité de son équipe »*, a-t-il déclaré, jeudi 5 mai, lors d'une brève conférence de presse à Madrid. *« Je crois que ma responsabilité est de continuer à la tête de l'exécutif, de faire la lumière sur les affaires en cours et sur toutes les autres qui pourront se présenter, ainsi que de continuer à combattre la crise économique que nous commençons à surmonter »*, a assuré le président du gouvernement espagnol.

Felipe Gonzalez a tenté de donner une image de sérénité, faisant le dos rond face à une situation de crise sans précédent. Il reste aux commandes avec son équipe légèrement remaniée en raison des deux récentes démissions. Le ministre de la justice, Juan Alberto Belloch, exercera désormais aussi les fonctions de ministre de l'intérieur pour tenter de faire un peu le ménage au sein de cette maison secouée par le scandale Luis Roldan.

Ce cumul des responsabilités a surpris la classe politique. Elle ne s'explique que par l'urgence du moment et par le souci de l'exécutif de donner davantage de pouvoir à d'anciens magistrats comme, notamment, Baltasar Garzon, chargé de la lutte antidrogue et virtuel numéro deux du ministère de l'intérieur. Par ailleurs, le secrétaire général à l'énergie, Luis Atienza, devient ministre de l'agriculture, en remplacement de Vicente Albero.

D'autres remaniements ne sont pas prévus pour l'instant. Felipe Gonzalez n'a cependant pas écarté complètement de poser la question de confiance s'il s'avérait qu'*« il n'y a pas de soutien parlementaire suffisant pour continuer à prendre les mesures qu'il faut prendre »*. La semaine prochaine, il répondra aux questions des parlementaires.

D'ores et déjà, le leader socialiste sait qu'il peut compter sur le soutien des nationalistes catalans et basques à la suite des conversations qu'il a eues, mercredi et jeudi, avec Xabier Arzalluz, président du Parti nationaliste basque (PNV), et Jordi Pujol, président de Convergence et Union (CIU). Pas question pour l'instant de faire le jeu de la droite en déstabilisant le régime socialiste, ont affirmé les deux dirigeants, d'autant que le Parti populaire (PP) est loin d'être assuré actuellement de gagner des élections générales anticipées avec une marge suffisante pour pouvoir gouverner. L'Espagne entrerait alors dans une période d'instabilité, et c'est la raison pour laquelle Felipe Gonzalez estime que son *« obligation est de continuer à diriger le pays »*.

Les deux principaux courants de l'opposition ont accueilli plutôt fraîchement les explications du président du gouvernement. Narcis Serra, le vice-président, n'aura pas, pour sa part, à témoigner devant la commission parlementaire chargée d'examiner l'affaire Roldan. Les représentants catalans ont permis au deuxième personnage de l'Etat d'échapper à cette comparution. Comme quoi, tout n'est peut-être pas encore perdu.

M. B.-R.

Crise de confiance

Suite de la première page

Responsable pendant sept ans de la gendarmerie espagnole, Roldan avait créé une cellule d'informateurs appelée *« Pata negra »* (patte noire), et il usait de manière discrétionnaire des sommes importantes allouées aux fonds secrets de la gendarmerie. Tout cela peut aider à se constituer des munitions.

L'Espagne, en tout cas, se demande chaque jour quel nouvel épisode dans cette série peu reluisante pour de hauts fonctionnaires va lui apporter la presse. Les journaux ont en effet joué un rôle déterminant dans la mise au jour des scandales qui ébranlent non seulement l'appareil policier mais aussi l'institution financière : fait incroyable, l'ancien gouverneur de la banque d'Espagne a passé, mercredi soir, sa première nuit dans une cellule de la prison de Carabanchel. Mariano Rubio, l'homme qui pendant huit ans a dirigé la politique monétaire du pays, est aujourd'hui sous les barreaux en compagnie de son ami Manuel de la Concha, ancien président du groupe financier Ibercorp dans lequel Mariano Rubio détenait un *compte secret*.

Officiellement, les deux hommes sont soupçonnés de délits fiscaux et de falsification de documents. Leurs biens ont été confisqués, et la justice va tenter d'établir s'il y a eu ou non délit d'initiés. C'est-à-dire si oui ou non le gouverneur de la Banque d'Espagne a utilisé sa position privilégiée pour faire quelques petits profits et en faire faire à ses proches. Une accusation qu'il a toujours rejetée avec véhémence, sans s'expliquer pour autant sur un certain nombre d'opérations pour le moins troublantes.

« Beautiful people »

Pour ajouter à ce climat de plus en plus délétère, le ministre de l'agriculture, Vicente Albero, a lui aussi été contraint de rendre son portefeuille après la description par la presse de ses *« négligences fiscales »*. Lui aussi détenait un compte en banque dans la société Ibercorp, de même que l'actuel gouverneur de la Banque d'Espagne, Luis Angel Rojo, successeur de Mariano Rubio en juillet 1992. Luis Angel Rojo a immédiatement remis au Parlement ses déclarations d'impôts, et le ministre de l'économie et des finances Pedro Solbes s'est déclaré *« absolument convaincu de son honnêteté et de la transparence absolue de son compte »*.

Il ne s'agit que d'un nouveau rebondissement du scandale Ibercorp qui, en février 1992, a éclaboussé la haute société espagnole, celle que l'on appelle ici d'une expression anglaise *« beautiful people »*. Les agissements douteux de ce groupe financier n'avaient entraîné que des amendes et des interdictions d'exercer le métier de banquier. Manuel de la Concha s'était reconverti en syndic de Bourse. La justice suivait tranquillement son cours, jusqu'à ce que le quotidien *El Mundo* révèle, au début du mois d'avril, que Mariano Rubio avait, en trois mois, gagné presque 5 millions de francs grâce à un coup de Bourse. Depuis, le scandale Rubio a pris les dimensions d'une affaire d'Etat, notamment parce que Felipe Gonzalez, au moment des premiers développements de l'affaire Ibercorp, s'était porté garant de l'honnêteté de ce haut fonctionnaire qui avait pu ainsi terminer son deuxième mandat.

S'estimant aujourd'hui trompé par ce financier dans lequel il avait placé sa confiance, le chef du gouvernement a décidé de faire un exemple. L'incarcération de l'ex-numéro un du pouvoir monétaire et financier a eu pour conséquence directe la démission, jeudi, de Carlos Solchaga de son poste de député et surtout de celui de président du groupe parlementaire socialiste. L'ancien ministre de l'économie et des finances, que le président Gonzalez avait eu toutes les peines du monde à placer à ce poste clé, a donc dû rendre son tablier de parlementaire, la mort dans l'âme, en jurant que ni lui ni sa famille n'avaient à rougir de sa conduite.

La seule question qui se pose désormais est de savoir comment enrayer le discrédit du pouvoir. Felipe Gonzalez a reconnu jeudi qu'il avait envisagé sa démission, mais il a décidé de faire front en assurant que *« la gouvernabilité du pays était assurée »* grâce aux soutien des nationalistes catalans. L'important, pour le moment, est de tenir, malgré la fréquence accrue des orages.

Jusqu'à quel point ? Le PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol) a mangé son pain blanc. Ce fut la période de douce euphorie, celle de la fin des années 80, caractérisée par *« la culture du pelotazo »*, expression désignant l'enrichissement facile et rapide qui a correspondu avec une forte croissance et l'entrée en 1986 dans la CEE. Ce fut l'époque du boom et de ses facilités. Les années où l'Espagne a cru que tout était possible, que tout était permis, sans prendre garde à certaines limites qui ont été allégrement franchies. La corruption s'est petit à petit immiscée dans les modes de fonctionnement jusqu'à atteindre les plus hautes sphères de l'Etat.

Fini le temps des rêves, de ces jeunes socialistes francs et directs portés au pouvoir, en octobre 1982, par une vague d'idéalisme, et porteurs d'un appétit de démocratie et de justice. L'exercice du pouvoir a englouti petit à petit les enthousiasmes et les bonnes volontés, au nom de l'efficacité et du pragmatisme. Ces années d'opulence ont tissé leur toile de compromissions tandis que le PSOE « surfait » sur la courbe d'une opinion publique satisfaite par un décollage économique spectaculaire.

Il y eut quelques alertes, quelques dérapages sans conséquences sérieuses, le pouvoir gardant parfaitement le contrôle. Puis ce fut, en 1991, le scandale Juan Guerra, frère du vice-président du gouvernement Alfonso Guerra, qui, à l'ombre du pouvoir socialiste, a pu se livrer à des pratiques douteuses d'enrichissement. Son frère fut contraint de démissionner alors que l'Espagne tout entière vibrait pour les nouveaux défis qu'elle s'était lancés à elle-même : réussir l'Exposition universelle de Séville et faire triompher les Jeux olympiques de Barcelone. Deux objectifs qui ont fait oublier le reste, Juan Guerra et les prémices d'une crise économique, parce que l'Espagne retrouvait sa place dans le concert des nations et vivait définitivement en symbiose avec l'Europe moderne.

Le réveil fut difficile. Dès la fin de 1992, la récession a frappé de plein fouet le pays et le chômage a explosé, pour toucher désormais pratiquement un quart de la population active. Les mini-scandales ont émaillé cette descente vers les lendemains qui déchantent. Le pouvoir a fait la sourde oreille, y compris dans l'affaire Filesa sur le financement occulte du PSOE qui traîne depuis trois ans sans qu'aucun résultat probant ne puisse être avancé.

En mars 1993, Felipe Gonzalez, chahuté par les étudiants de l'université de Madrid aux cris de *« Halte à la corruption ! »*, a commencé à comprendre que la situation était en train de lui échapper. Mais il était déjà pratiquement trop tard. Et puis l'ampleur du mal n'avait pas été vraiment mesurée et ses prolongements étaient encore bien dissimulés.

« Le message a été entendu »

Le scandale Filesa fut à l'origine des élections anticipées du 6 juin dernier. Felipe Gonzalez – qui est aussi secrétaire général du PSOE – est parvenu à assurer un dernier rétablissement, dont le mérite ne revient pratiquement qu'à lui. Les socialistes ont encore gagné, mais seulement avec une majorité relative. *« Le message a été entendu »*, a immédiatement assuré, au soir du 6 juin, Felipe Gonzalez, en promettant que le temps de l'arrogance était terminé et que celui du dialogue commençait. Un dialogue avorté, tant avec les syndicats qu'avec l'opposition. Les Catalans se sont fait un peu prier pour donner leur appui à la majorité réduite et finalement y ont consenti, non sans avoir négocié quelques avantages et tout en espérant beaucoup plus dans l'avenir.

Pour le moment, les Catalans continuent à soutenir le gouvernement. Mais ils sont de plus en plus dubitatifs sur la capacité des socialistes à réagir et à nettoyer les écuries du pouvoir en dépit de la volonté clairement affichée de Felipe Gonzalez. Le chef du gouvernement saura-t-il, et pourra-t-il, rebondir, dans une situation qui ressemble étrangement à une fin de règne ? La réponse ne devrait pas tarder.

MICHEL BOLE-RICHARD

Luis Roldan, l'« ingénieur » en cavale

MADRID

correspondance

« Luis Roldan Ibanez, né à Saragosse en 1943, ingénieur et licencié en sciences de l'entreprise » : voilà ce qu'on pouvait lire, en 1982, sur la biographie, distribuée par le pouvoir socialiste, de l'homme qui venait d'être nommé représentant du gouvernement en Navarre. Plus tard, Luis Roldan, ajouta sur sa carte de visite un « master » d'économie. Dans sa terre d'Aragon, ses compagnons en rient encore, et le porte-parole du Parti aragonais, Francisco Merono, racontait, il y a quelques jours, au quotidien catalan *La Vanguadia*, que l'une des boutades favorites de la région était de dire : *« Je suis ingénieur de la même université que Roldan. »* Mais le gouvernement de Felipe Gonzalez n'a jamais contrôlé les diplômes de celui qui allait occuper les hautes fonctions de responsable de la Guardia civil.



Luis Roldan, que deux cents policiers recherchent aujourd'hui en Espagne et qui fait l'objet d'un mandat d'arrêt international, semble doué pour la comédie autant que pour la grande criminalité. Depuis douze ans, cet homme chauve, au teint rougeaud et à l'œil terne, s'est joué de tous : de ses camarades du PSOE (Parti socialiste ouvrier espagnol), des ministres, de ses collègues de la haute administration et surtout des 65 000 employés de la toute-puissante et respectée Garde civile, qui célèbre cette année son 150e anniversaire.

Alors que la rumeur le situe aujourd'hui en Amérique du Sud, en Suisse, en France ou en Afrique du Sud, quand ce n'est pas en Galice ou tout simplement dans la banlieue de Madrid, il menace directement le gouvernement.

Luis Roldan fut, pendant sept ans, le *« Dr Jekyll et Mr. Hyde »* de la Sécurité espagnole. C'est le 23 novembre dernier que le quotidien *Diario 16* annonce, dans un énorme titre à la « une » : *« Roldan a accumulé en patrimoine 400 millions de pesetas depuis son arrivée, en 1986, à la direction de la Guardia civil »*. La presse espagnole va ensuite dresser la liste des propriétés, appartements, terrains que Luis Roldan a acquis alors que son traitement mensuel ne dépasse pas l'équivalent de 30 000 francs français et qu'il n'aurait aucune fortune familiale.

« Fonds réservés »

L'information fait l'effet d'une bombe, surtout chez les policiers de base, qui vivent avec des salaires modestes dans leurs casernes et pensaient que ce premier « civil » qui les dirigeait (Luis Roldan fut le premier directeur non militaire de la garde civile) était des leurs. Le 25 novembre, lorsqu'Antoni Asuncion prend ses fonctions de ministre de l'intérieur, succédant à José Luis Corcuera, Luis Roldan fait savoir qu'il souhaite partir pour *« des raisons personnelles »*. Il n'a plus la mine des grands jours. Les événements vont se précipiter : ouverture d'une enquête judiciaire et constitution d'une commission d'enquête parlementaire.

L'ancien directeur de la Garde civile, dont on avait avancé le nom pour le ministère de l'intérieur, est soupçonné d'avoir fraudé le fisc et d'avoir perçu des commissions sur la construction de bâtiments destinés à la Garde civile. La presse espagnole parle de gains pouvant atteindre 200 millions de francs. La commission d'enquête parlementaire soupçonne également Luis Roldan d'avoir puisé dans les « fonds réservés » de l'Etat destinés principalement à la lutte contre le terrorisme. Selon un témoignage enregistré par cette commission, il aurait utilisé, durant les six premiers mois de sa fonction, quelque 5 millions de francs sans qu'on en connaisse les destinataires. Une partie de ces fonds secrets aurait donc disparu.

Les nombreux voyages en Suisse effectués ces dernières années par l'ancien directeur de la Garde civile intriguent aussi les enquêteurs. Les documents à charge accumulés ces dernières semaines par la commission d'enquête ont sans doute provoqué sa fuite. Il aurait emporté de quoi faire chanter ceux qui ont rappelé que *« l'impunité n'existait pas et que tous étaient égaux devant la loi »*.

Le 28 avril, il ne se présente pas chez le juge Ana Ferrer, qui s'inquiète et, craignant qu'il ne prenne la fuite, demande le retrait de son passeport. Les autorités préviennent également la police des frontières. Le lendemain, c'est son épouse, Ana Rodriguez, médecin, qui apparaît. Son mari, explique-t-elle, souffre d'une grave dépression. N'obtenant ni le passeport requis ni un certificat médical, le juge décide de lancer un mandat d'arrêt.

Introuvable, l'ancien directeur de la Garde civile passe à l'attaque. Dans un entretien accordé au quotidien *El Mundo* et publié intégralement mardi dernier, il menace : *« Si je vais en prison, je n'irai pas seul. Je raconterai tout. »* Il dit être une *« victime expiatoire »* des socialistes et indique qu'il écrit ses Mémoires et qu'il placera le manuscrit en lieu sûr. Luis Roldan a, semble-t-il, *« des munitions dans sa valise »*. De quoi, en tout état de cause, affoler bon nombre de personnalités.

D'autres témoignages, parvenus cette semaine à la commission d'enquête parlementaire, font état d'un groupe d'informateurs dévoués qui, pendant des années, auraient recueilli des renseignements internes destinés uniquement à Luis Roldan. Ce groupe l'aurait aidé à se constituer des dossiers pour son départ. Le quotidien *El Pais* révélait, mercredi, une affaire de tractation entre la mafia française et la police espagnole, sur le blanchiment, en 1991, de fonds de l'ETA, une affaire évoquée par Luis Roldan dans un entretien à *El Mundo*. Quant à l'hebdomadaire *Cambio 16*, il offre 48 000 francs de récompense à celui qui apportera des informations sur la « planque » de l'ancien directeur de la Guardia civil avec, sous les photos de face et de profil, le signalement suivant : *« Luis Roldan, alias l'Ingénieur – 51 ans - 1, 80 m – yeux sombres – barbe-propension à l'obésité – chauve. Recherché. »*

MIREILLE BOYER

Après les mises en garde contre la résurgence du fascisme

L'Italie récuse les leçons de démocratie du Parlement européen

STRASBOURG
(Union européenne)

de notre correspondant

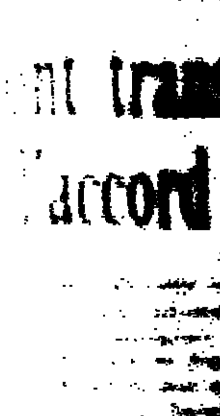
« Le Parlement exige que les membres de l'Union européenne fassent connaître très clairement au président de la République italienne que son gouvernement devra être fidèle aux valeurs fondamentales qui ont présidé à la fondation de la Communauté. » Cette phrase, adoptée au détour d'une résolution votée à une voix de majorité, mercredi 4 mai, par le Parlement européen, sur le prochain sommet des Douze (24 et 25 juin à Corfou), a déclenché une vague de protestations dans la péninsule.

A Rome, le chef de l'Etat, Oscar Luigi Scalfaro, a fait publier, jeudi, un communiqué proclamant la *« fidélité de l'Italie* aux *valeurs et aux principes de la constitution de l'Europe »*. Le président de la République a estimé en outre que son pays *« n'avait pas besoin de rappel à l'ordre ni de maîtres à penser »*. Dans les couloirs du Quirinal, ajoute notre correspondante, Marie-Claude Decamps, le ton était moins diplomatique et l'on parlait d'*« ingérence inadmissible »*. Les dirigeants des deux Chambres ont également publié des communiqués allant dans le même sens ; certains hommes politiques ont fait valoir que l'Italie est unedémocratie *« responsable »* et adulte qui n'a pas à *« être chapitrée »* par ses partenaires européens.

A la suite de l'incident de Strasbourg, certains éditorialistes en ont profité pour demander à Gianfranco Fini, de s'expliquer, dans l'intérêt général, sur la nature exacte de son « Alliance nationale », faite essentiellement autour du MSI, parti officiellement « post-fasciste » mais qui n'a jamais clairement abjuré ses origines. Celle-ci a dépêché un émissaire, Gustavo Selva, jeudi à Strasbourg pour expliquer qu'*« il n'y avait pas de risque de renaissance fasciste en Italie »*.

A la décharge de la colère italienne, on a découvert seulement jeudi après-midi que le texte de la résolution de Strasbourg avait été modifié dans sa version italienne et « enrichi » d'un morceau de phrase faisant allusion *« aux horreurs du fascisme et du nazisme »* qui accentuait nettement le côté mise en garde et leçon politique. Cet ajout a suscité bien des polémiques, car l'actuelle majorité, toujours à la recherche d'une solution pour former le gouvernement, y a vu une manœuvre de la gauche visant à gêner les déjà difficiles discussions en cours. Achille Occhetto, secrétaire général du PDS et député européen, qui s'est rendu pendant trois jours à Strasbourg, où il a rencontré Jean-Pierre Cot, a été directement mis en cause. D'autant que M. Cot (PS), président des socialistes européens, annonçait que sa formation proposera à l'assemblée des Douze de *« refuser l'investiture de la future commission européenne si celle-ci devait comprendre des commissaires néo-fascistes »*.

MARCEL SCOTTO



GRANDE-BRETAGNE

Les conservateurs enregistrent une sévère défaite aux élections locales

Les résultats des élections locales du jeudi 5 mai font apparaître une grave défaite pour le Parti conservateur de John Major et des gains spectaculaires pour le Parti libéral-démocrate de Paddy Ashdown. A quelques semaines du scrutin européen, ce revers augure mal de l'avenir politique du premier ministre, de plus en plus contesté dans son propre camp.

LONDRES

de notre correspondant

« Si les élections locales se soldent par un grave échec pour le Parti conservateur, ce résultat aura un effet boule de neige et entraînera un désastre électoral pour les tories lors du scrutin européen du 9 juin : dès lors, John Major ne pourra plus éviter une remise en cause de sa légitimité comme chef du parti et premier ministre. » Cette analyse des experts politiques du Labour et du Parti libéral-démocrate, faite dans les semaines précédant l'échéance des élections locales, était partagée par bon nombre de leurs homologues conservateurs. Nous y sommes, à cela près que les résultats dépassent les prévisions les plus pessimistes : le parti de M. Major enregistre son plus grave échec à l'occasion d'un scrutin local depuis cinquante ans.

Tous les politologues, y compris ceux qui sont peu suspects de sympathie envers les travaillistes, avaient estimé que l'expression *« désastre électoral »* serait appropriée si les pertes du Parti conservateur atteignaient trois cents sièges. Or, selon les résultats – encore provisoires –, connus vendredi matin 6 mai, les tories perdent plus de quatre cents sièges et environ dix-huit conseils municipaux de villes importantes, comme Stradford-upon-Avon et Basildon. A Londres, qui était l'un des principaux enjeux de cet affrontement électoral, les conservateurs doivent notamment abandonner Enfield, Harrow et Croydon, une municipalité qu'ils contrôlaient depuis près d'un siècle. Ils échouent, d'autre part, à s'imposer à Wolverhampton et Birmimgham, deux villes *dirigées* par le Labour et dont les chefs du parti tory avaient fait leur principal objectif.

Anniversaire morose

Au sein de l'opposition, c'est le Parti libéral-démocrate de Paddy Ashdown qui apparaît comme le grand vainqueur de ce scrutin, réussissant à gagner près de trois cent soixante-dix sièges et dix conseils municipaux, comme Bath, Kingston-upon-Thames, Colchester, Winchester et Saint-Albans. Ses principaux gains se situent dans le sud de l'Angleterre, jadis une « terre de mission » du parti de John Major. Par comparaison, la performance du Labour semble plus mitigée : le parti de John Smith gagne environ quatre-vingt-dix sièges et quatre municipalités, obtenant notamment une victoire significative sur les libéraux-démocrates à Tower-Hamlets, cette municipalité de la zone des Docklands, à l'est de Londres, où le parti de M. Ashdown avait adopté une attitude ambiguë dans le débat sur l'immigration et les questions raciales. Derek Beackon, le seul représentant du BNP (Parti national britannique, extrême droite), au sein du conseil de Tower-Hamlets, est battu.

Sur le plan national, ces résultats confirment, peu ou prou, les indications des sondages, les tories recueillant 26 % des voix, contre 40 % pour le Labour et 27 % pour les libéraux-démocrates, ces derniers gagnant au moins quatre points par rapport aux intentions de vote. Alors que les tories fêtent cette semaine le quinzième anniversaire de leur retour au pouvoir en 1979, cette célébration s'effectue donc dans la *morosité. Jamais*, en effet, Margaret Thatcher n'avait enregistré un score inférieur à 29 % des voix. Alors qu'en 1990, aux dernières élections municipales, le Labour et les libéraux-démocrates avaient fait campagne sur le thème unique de la *poll tax*, cet impôt local si impopulaire qui devait précipiter la chute de Lady Thatcher, cette fois-ci, l'opposition a surtout insisté sur des thèmes nationaux, comme l'augmentation de la fiscalité et celle de la criminalité.

« Votez Labour si vous voulez obliger John Major à quitter le 10, Downing Street », avait même souligné Jack Straw, le « ministre de l'environnement » du « cabinet fantôme » travailliste.

Les responsables du parti tory se sont efforcés de résister à la campagne insistante menée par John Smith, consistant à faire de ce scrutin un « référendum » sur la popularité du premier ministre et de son parti, mais leur contre-attaque (*« si la réussite économique de la Grande-Bretagne est si exemplaire, c'est grâce à la politique du gouvernement conservateur. »*) n'a guère été convaincante. De même, les justifications avancées par la direction du parti tory pour justifier cet échec (*« un vote de protestation bien compréhensible à mi-parcours »),* font peu de cas du climat politique dans lequel se sont déroulées ces élections.

Le syndrome de Brutus

S'il est vrai que le gouvernement paie les conséquences de l'onde de choc de la récession économique et d'une succession d'« affaires » qui ont gravement entamé sa crédibilité, les amis de John Major n'ont rien fait pour mobiliser l'opinion en leur faveur : outre que plusieurs responsables du parti tory avaient, par avance, concédé leur défaite, les tories ont, jusqu'au dernier moment, fait l'étalage de leurs divisions. Ces dernières *semaines, John Major* avait réussi à mettre une sourdine aux échos de l'âpre, et désormais publique, lutte d'influence que se livrent les « prétendants » à sa succession. Mais celle-ci va repartir de plus belle après de tels revers électoraux. John Smith avait eu beau jeu de railler un tel climat et de souligner que *« les couteaux étaient tirés »* de leurs fourreaux pour le premier ministre, lequel s'est vu demander, à la Chambre des Communes, s'il connaissait son *« Brutus »*...

Comme s'il s'agissait d'aviver encore ces querelles internes, Michael Portillo, le ministre du Trésor en qui la « droite thatchérienne » fonde ses espoirs, a achevé de brouiller les cartes de ce scrutin local en relançant la polémique européenne : accepter la monnaie unique, avait-il souligné, *« reviendrait à renoncer au gouvernement du Royaume-Uni ».* Alors qu'un fragile consensus avait été atteint au sein du parti tory pour renvoyer ce débat à beaucoup plus tard (en le soumettant, en tout état de cause, à un vote du Parlement), le propos a eu pour effet de réveiller l'opposition entre « eurosceptiques » et « europhiles » et de donner le coup d'envoi – dans les pires *conditions* – de la *campagne* électorale pour le scrutin du 9 juin. C'est en quelque sorte le premier *tour de ce test politique décisif* qui s'est déroulé jeudi.

Or les experts politiques, toutes *tendances confondues, s'accordaient* à dire que les résultats du 5 mai devraient être plus favorables, *pour les tories, que ceux du* 9 juin... Parce qu'il sera très difficile au premier ministre de se *maintenir au 10, Downing Street* après un double camouflet électoral, c'est donc bien l'avenir politique de *John Major* qui est maintenant en jeu. Il lui reste moins de cinq semaines pour reconquérir les faveurs de l'opinion. C'est court.

LAURENT ZECCHINI

PAYS-BAS

Les travaillistes joueront un rôle déterminant dans la formation du futur gouvernement

***Deux partis devraient jouer un** rôle déterminant dans la formation du prochain gouvernement néerlandais, après les élections législatives du 3 mai (le Monde du 5 mai) : le PvdA (travailliste), qui est devenu la principale force politique du pays, et le parti réformateur D66, qui a doublé son nombre de députés.**

LA HAYE

de notre correspondant

Le résultat des élections législatives du mardi 3 mai aux Pays-Bas ouvre une panoplie de combinaisons gouvernementales possibles, et la formation de la nouvelle coalition sera l'une des plus subtiles des dernières décennies. La reine Beatrix, a entamé jeudi des consultations avec les présidents des Chambres et des chefs des groupes parlementaires. Elle devrait nommer un, voire deux informateurs chargés d'explorer la viabilité des diverses variantes.

Seule certitude : aucun « duo » ne détenant de majorité parlementaire, la prochaine coalition sera tripartite. C'est là la conséquence de la déroute du Parti chrétien-démocrate (CDA), assez fort depuis 1982 pour gouverner avec un seul partenaire – d'abord avec les libéraux du VVD jusqu'en 1989, puis avec les travaillistes du PvdA – mais aujourd'hui dégradé, au mieux, au rang de force d'appoint. Il semble acquis que le centre de gravité du futur gouvernement néerlandais sera « à gauche » : les deux partis devant jouer un rôle déterminant dans sa formation sont le PydA (travailliste), qui tout en perdant aussi du terrain est devenu la principale force politique du pays (*le Monde* du 5 mai) et le parti réformateur D66, qui a doublé son nombre de députés.

Le triomphe électoral du D66 et la progression du VVD font du courant libéral le véritable *vainqueur du scrutin, au détriment* des courants confessionnel et travailliste. C'est la première *fois depuis l'instauration* du suffrage universel, en 1917, qu'un tel bouleversement des *rapports de forces politiques* se produit, explique en substance le quotidien *NRC Handelsblad*, qui, comme l'ensemble de la presse, qualifie les élections du 3 mai d'historiques. Mais les règles du jeu politique pratiqué à La Haye sont telles que la traduction de ce mouvement de fond dans la composition du prochain cabinet n'est pas garantie.

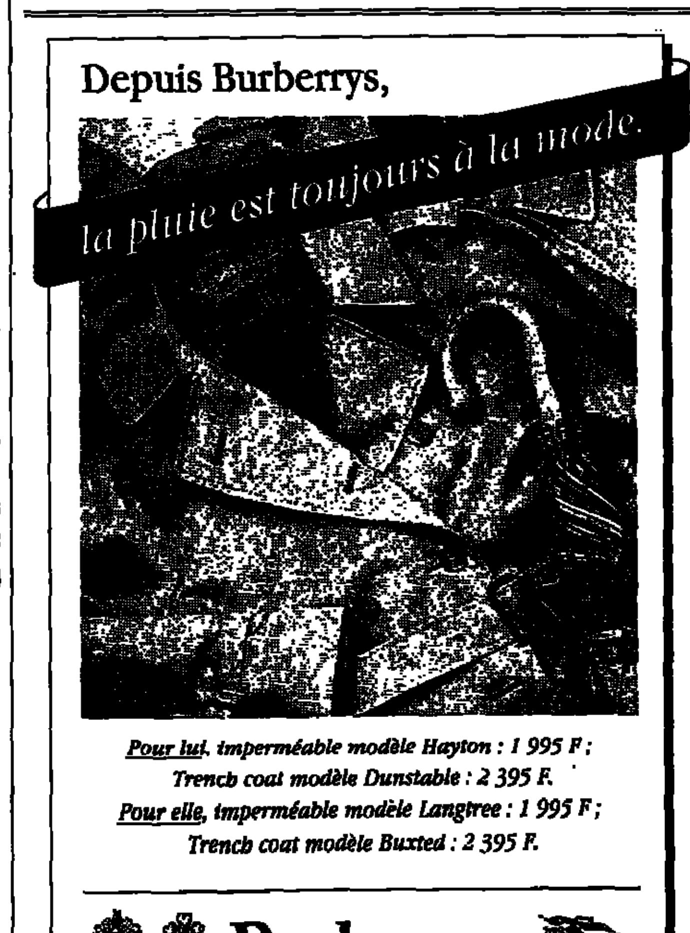
Le « papy boom »

Le besoin de renouveau qu'ont exprimé les électeurs est amplifié par l'entrée à la Chambre de trois formations nouvelles sur le plan national. Il s'agit du Parti socialiste qui, sur le slogan *« Votez contre »*, a recueilli assez de voix pour décrocher deux sièges, et surtout de l'alliance formée par deux partis défendant les intérêts des retraités (« Espace européen » du 23 avril) qui a obtenu sept mandats. Cette alliance constitue à présent la cinquième force politique du pays, à égalité avec les partis protestants orthodoxes. Un « papy-boom » qui illustre un certain corporatisme social et une défiance d'une partie de l'électorat à l'égard du jeu politique traditionnel.

Ce phénomène, qui s'est également exprimé par un taux d'abstention record (21,7 %), est frappant chez les jeunes Néerlandais de 18 à 24 ans qui ont davantage boudé les urnes que la moyenne de l'électorat, ou porté leurs voix sur les partis extrémistes de gauche (formation Vert-Gauche) comme de droite (démocrates du centre).

Avec trois sièges (+ 2), l'extrême droite n'a pas obtenu *le succès prévu dans les* sondages. Une offensive des autorités judiciaires, qui ont prononcé, ces dernières semaines, une série de condamnations contre des militants de cette mouvance, largement relayée par les médias, a eu pour effet de faire fuir une bonne partie des électeurs qui lui avaient accordé leurs suffrages lors des municipales du 2 mars. La progression de l'extrême droite renforce néanmoins le poids des votes de protestation dans ce scrutin.

CHRISTIAN CHARTIER



En violation des termes de l'ultimatum de l'OTAN

Des chars serbes ont transité dans la région de Sarajevo avec l'accord de la FORPRONU

Le passage de chars serbes dans la zone d'exclusion autour de Sarajevo, autorisé aux termes d'un accord conclu directement entre les Serbes et Yasushi Akashi, a déclenché les foudres des autorités bosniaques et l'embarras de la FORPRONU. Les dirigeants bosniaques ont demandé, jeudi 5 mai, la démission du diplomate japonais, émissaire spécial du secrétaire général des Nations unies pour l'ex-Yougoslavie.

SARAJEVO

de notre envoyée spéciale

On concédait depuis quelque temps dans les milieux militaires à Sarajevo que la zone d'exclusion des armes lourdes autour de la capitale bosniaque était devenue une véritable « passoire », où circulaient *librement toutes sortes* de pièces d'artillerie. Les bombardements contre la population civile de Sarajevo ayant cessé depuis février, on ne s'inquiétait pas outre mesure de cette violation des termes de l'ultimatum de l'OTAN qui enjoignait aux Serbes, sous menace de frappes aériennes, le retrait de leur armement des hauteurs de Sarajevo. Mais le passage à travers cette zone de chars destinés à renforcer les positions serbes au pied du mont Igman (au sud de Sarajevo) – avec l'accord des plus hauts responsables de la FORPRONU – allait être la goutte d'eau qui fait déborder le vase.

Lors de sa visite, le 3 mai à Pale, fief des Serbes de Bosnie, l'émissaire spécial du secrétaire général de l'ONU, Yasushi Akashi, alors accompagné par le général Bertrand de Lapresle, *patron des « casques bleus » pour* l'ex-Yougoslavie, s'était entendu avec les dirigeants serbes pour *que sept de leurs chars, engagés* dans l'offensive d'avril contre l'enclave musulmane de Gorazde et retirés du théâtre des opérations après l'ultimatum de l'OTAN, transitent par la zone d'exclusion de Sarajevo et rejoignent Trnovo, le point d'où les Serbes contrôlent le mont Igman. L'existence de cet accord, passé sans consultation du gouvernement bosniaque et sans entretien préalable avec les officiers de la FORPRONU à Sarajevo, a été dévoilée mercredi lorsque deux chars ont pris la route qui surplombe la capitale bosniaque et d'où l'artillerie serbe a bombardé sans relâche pendant près de deux ans les 350 000 habitants de Sarajevo.

Interceptés par les « casques bleus » qui surveillent le respect de la zone d'exclusion, les chars serbes ont poursuivi leur route sous escorte des « casques bleus », informés à la dernière minute que ce transit avait été autorisé.

Deux autres chars serbes ont encore traversé cette zone théoriquement interdite. Irritée d'avoir été mise devant le fait accompli, la FORPRONU a tenté jeudi soir d'empêcher le passage d'un cinquième char. Mais le général Michael Rose, commandant des « casques bleus » en Bosnie, a finalement donné l'ordre d'accompagner le char serbe en dehors de la zone d'exclusion.

« Le général Rose a voulu éviter un accrochage sérieux pour de simples histoires de procédure », a commenté un officier de la FORPRONU, qui ne cachait pas son amertume de voir *« les Serbes remporter une nouvelle victoire pour une interprétation de plus en plus souple »* des termes de l'ultimatum. *« Non seulement les Serbes imposent leur volonté à l'ONU mais, qui plus est, ils humilient la FORPRONU en violant en toute impunité les accords qu'ils ont eux-mêmes dictés »* a-t-il ajouté, sous couvert d'anonymat.

La réaction des autorités bosniaques a été jeudi aussi rapide que violente. Le premier ministre Haris Silajdzic a dénoncé la partialité de l'ONU. *« La FORPRONU participe désormais activement à l'agression contre la Bosnie »*, a-t-il déclaré. Et d'ajouter : *« En escortant des chars de Gorazde vers un autre front, les « casques bleus » aident* [les Serbes] *à tuer d'autres civils. »* A l'issue d'une réunion extraordinaire, le gouvernement bosniaque et la présidence collégiale ont demandé la démission de celui que Sarajevo tient pour principal responsable de l'échec de l'ONU, Yasushi Akashi. *« Nous ne pouvons plus collaborer avec M. Akashi »* dans le cadre du processus de paix, a précisé la direction bosniaque dans un communiqué officiel qui accuse l'émissaire spécial du secrétaire général de l'ONU de *« lire les résolutions du Conseil de sécurité comme si l'agresseur devait être protégé »*.

Cette affaire a donné lieu à une rencontre, jeudi à Zagreb, entre M. Akashi et des responsables de l'OTAN, qui se sont déclarés *« très préoccupés »*. La discussion, destinée à harmoniser les missions respectives de l'Alliance atlantique et de la FORPRONU, a été *« franche »*, selon l'expression du général George Joulwan, commandant en chef des forces alliées en Europe.

FLORENCE HARTMANN

Fin de la « République des professeurs » en Hongrie

Quatre ans après le changement de régime, les socialistes sortent de leur quarantaine à l'occasion des élections législatives du 8 mai. L'instabilité politique inquiète davantage que le retour du « péril rouge »

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

QUATRE ans après avoir habilement négocié la sortie du *« communisme goulasch »*, la Hongrie s'apprête à, sereinement, tourner une autre page capitale de son histoire tumultueuse : pour la première fois depuis leur installation dans le bassin des Carpathes, il y a plus de mille ans, les Magyars vont voir un gouvernement démocratique succéder à un autre après les élections législatives des 8 et 29 mai. Et l'on serait presque tenté de dire que le principal enjeu de ce scrutin, en dehors des résultats, est donc bien là : dans cette discrète consolidation de la démocratie.

Discrète et originale, la transition hongroise l'a été dès le début avec sa *« révolution des élites »* menée à l'ombre de bouleversements plus spectaculaires, incarnés ailleurs par un Walesa ou un Havel. Contrairement à ce qui s'est passé chez d'autres voisins de l'ancien bloc soviétique, l'opposition démocratique hongroise a réussi à forcer la main aux réformateurs du PC qui ont accompagné, plutôt que freiné, les changements. Et dès les premières élections libres du printemps 1990, la Hongrie avait jeté les bases d'un véritable système pluraliste, la consultation ne se limitant pas uniquement à un plébiscite contre l'ancien régime mais, déjà, à une compétition entre les nouvelles formations démocratiques.

Et si l'heure de l'alternance n'arrive qu'en 1994 à Budapest, c'est aussi à cause d'une autre singularité hongroise : de tous les gouvernements post-communistes en Europe, seule la coalition conservatrice au pouvoir en Hongrie a pu maintenir une stabilité, certes fragile, pour aller jusqu'au bout de son mandat. Et cet atout n'est sûrement pas étranger au fait que la petite Hongrie de dix millions d'habitants a réussi l'exploit d'attirer près de la moitié des investissements étrangers à l'Est. *« L'un des résultats les plus importants de ces quatre dernières années*, insiste György Szabad, le président de la Chambre des députés, *est le rétablissement de la démocratie parlementaire et la création d'un nouvel Etat de droit. »* Un résultat, là encore, loin d'être négligeable dans un pays où toutes les précédentes tentatives au cours de ce siècle se sont soldées par un échec, un bain de sang ou le déshonneur.

DUDAS/SIPA

Le choc des générations : à gauche, Tamas Deutsch, député et l'un des dirigeants des Jeunes Démocrates, FIDESz. A droite, l'affiche du Forum démocratique (MDF) du premier ministre, Péter Boross. A la pointe du combat contre l'ancien régime il y a quatre ans, ces deux formations sont devancées par les socialistes dans les sondages.

Toutefois, malgré la discrétion et les spécificités méritoires de sa transition, la Hongrie n'échappe pas au phénomène général de la réhabilitation de la gauche, qui revient en force dans toute l'Europe centrale, à l'exception notoire de la République tchèque où le très libéral Vaclav Klaus continue de régner en maître incontesté. Le bouillonnant premier ministre magyar, Péter Boross, a beau agiter l'épouvantail d'un retour aux commandes des « rouges » en affirmant que *« le passé est trop proche »* et que *« les Hongrois se souviennent très bien qu'après 1945 et 1956 la gauche a fait de belles promesses qui se sont toujours très mal terminées »*, rien n'y fait.

Le dernier sondage publié du 29 avril confirme l'avance sensible du Parti socialiste (31 %), qui recueille près de deux fois plus d'intentions de vote que toutes les autres formations. Signe d'un paysage politique encore très fluctuant, les enfants – jadis terribles – de la FIDESz, qui représente sans doute l'un des mouvements politiques les plus atypiques avec son groupe parlementaire le plus jeune du monde, ont perdu plus de la moitié de leur popularité et trois de leurs dirigeants en six mois, et plafonnent aujourd'hui à 13 %.

Vers « un compromis historique »

Ils sont tout juste devancés par le principal parti d'opposition, l'Alliance des démocrates libres (16 %), qui regroupe la plupart des dissidents de la première heure. Mais le grand perdant, selon ce sondage *Gallup*, est le principal parti au pouvoir, le Forum démocratique, qui n'obtient que 12 %, alors que ses turbulents alliés de la coalition – les Petits propriétaires (9 %) et les chrétiens-démocrates (7 %) – maintiennent plus ou moins leur score de 1990.

Que les socialistes arrivent à se donner une nouvelle légitimité en sortant de leur quarantaine pour arriver en tête au premier tour paraît tout à fait probable. Mais eux-mêmes se gardent bien de crier victoire trop tôt. Trois raisons, au moins, incitent à la prudence. Il y a tout d'abord l'obstacle de la complexité du système électoral hongrois – un panachage de scrutin proportionnel et majoritaire – qui permet à tous les partis ayant recueilli plus de 15 % des voix de se représenter au second tour du 29 mai, lequel sera décisif. Or les socialistes, contrairement aux autres grandes formations, n'ont pas d'alliés importants pour affronter cette échéance. Autre réserve : les sondages indiquent avec insistance que près d'un tiers de l'électorat est encore indécis à quelques jours du scrutin. Enfin, aucune étude n'a permis de savoir comment voteront les campagnes, là où se trouve le gros des électeurs.

Aucune majorité viable ne semble donc devoir se dégager, et c'est ce spectre d'instabilité politique, que la Hongrie a sagement su éviter jusqu'à présent, qui est ressenti comme une menace, plus que le retour d'un quelconque *« péril rouge »*. Quand bien même les socialistes briseraient leur isolement et s'imposeraient comme une force incontournable du futur gouvernement, il serait abusif ici de parler d'un *« retour au pouvoir des anciens communistes »*.

Les socialistes hongrois n'ont pas tout à fait le même pedigree que la plupart des autres anciens communistes à l'Est. Ils ne se sont pas contentés d'un simple ravalement de façade du vieil appareil. Ils ont représenté le courant réformateur qui a courageusement lutté contre l'arrière-garde kadarienne et qui a sabordé le vétuste PC en octobre 1989 pour donner naissance au Parti socialiste (MSzP). Leur mutation, perçue comme sincère par une grande partie de l'opinion, a été couronnée par leur intégration au sein de l'Internationale socialiste, où ils sont les seuls parmi les anciens partis communistes métamorphosés de l'Est à avoir obtenu le statut de membre observateur.

Et puis il est pratiquement exclu que les socialistes gouvernent seuls. Leur pouvoir sera forcément limité et ils seront obligés de composer avec des formations post-communistes. Et c'est là que s'opérera un autre tournant politique majeur. A droite, une telle alliance est exclue, y compris par Viktor Orban, le président de la FIDESz, qui estime que ce serait un *« suicide moral »*. Il ne reste alors qu'une seule option sérieuse : le « compromis historique » entre les frères ennemis, les socialistes et les anciens dissidents de l'Alliance des démocrates libres (SzDSz).

« Changer une Trabant en Mercedes »

« Nous pourrons difficilement nous éviter après les élections », concède Balint Magyar, l'un des dirigeants du SzDSz. *« Ce n'est pas tant le passé des socialistes qui nous gêne*, dit-il, *mais ce qu'ils représentent aujourd'hui. »* Et il énumère les trois conditions minimales posées par son parti à toute éventuelle coalition ; pas question de faire de la figuration, *« nous voulons être des partenaires équilibrés, et pour cela nous devons obtenir au moins 20 % des voix »* ; ensuite *« l'harmonisation des programmes »* des deux formations ; et, enfin, le choix de Gabor Kuncze, le candidat du SzDSz, comme chef du gouvernement.

Hormis les considérations purement tactiques, le simple fait d'envisager un tel mariage de raison illustre à quel point les cartes se sont redistribuées au cours de ces quatre dernières années. En 1990, les flamboyants dirigeants du SzDSz, forts de leur autorité morale, se présentaient comme des anticommunistes radicaux. Leur dirigeant de l'époque, le philosophe Janos Kis, a même refusé de serrer la main d'un candidat socialiste à l'issue d'un débat télévisé. Aujourd'hui, la carte de l'anticommunisme militant est jouée par le Forum démocratique (MDF) au pouvoir, pourtant jadis favorable à un *« compromis à la polonaise »* avec le PC, et dont l'écrasante victoire de 1990 s'explique en partie par le report des voix socialistes en sa faveur.

Autre évolution : l'émergence sur le devant de la scène de dirigeants de la « deuxième ligne » qui ne faisaient pas partie des pères fondateurs des principaux mouvements d'opposition et qui représentent une image moins « intello » et plus pragmatique, davantage en phase avec la Hongrie profonde. C'est en quelque sorte la fin de cette « République des professeurs », dominée par des historiens et des sociologues, qui va désormais céder la place à des technocrates et des gestionnaires.

Signe des temps et des préoccupations ambiantes, ce sont deux économistes, certes très différents mais qui ont en commun un certain franc parler, qui conduisent les listes du MDF : le premier ministre, Péter Boross, et Gabor Kuncze pour le SzDSz. Les socialistes ne s'y sont d'ailleurs pas trompés, en axant toute leur campagne sur le thème de l'*« expertise »*.

Là encore, le retournement de situation prête à sourire car ces mêmes socialistes, qui se font aujourd'hui passer pour des gestionnaires efficaces, ne sont pas étrangers à la frustration sociale dont ils recueillent les bénéfices électoraux. Ils ont abandonné le navire avant qu'il ne coule. Mais c'est bien d'un bateau à la dérive qu'a hérité le premier gouvernement démocratique : le taux d'endettement le plus élevé par tête d'habitant à l'Est et des réserves de l'Etat équivalentes à un mois d'importations. *« La complexité de la tâche qui nous attend est aussi grande que celle qui consiste à transformer une Trabant en Mercedes alors qu'elle est lancée à pleine vitesse sur une autoroute »*, ironisait amèrement en 1989 le sociologue Elemér Hankiss.

Quatre ans plus tard, la Hongrie est définitivement sur la voie d'une économie de marché ; le secteur privé fournit près de la moitié des emplois et du revenu national tandis que les deux tiers des échanges du pays se font avec les pays de l'OCDE. Il y a bien sûr de graves zones d'ombre comme l'aggravation inquiétante de l'endettement intérieur et extérieur, et le gonflement spectaculaire du déficit budgétaire. Toutefois, les premiers signes, certes timides, de la sortie du tunnel apparaissent : le chômage se stabilise autour de 12 % et, pour la première fois, la production industrielle a augmenté de 4 % en 1993.

Mainmise sur les médias

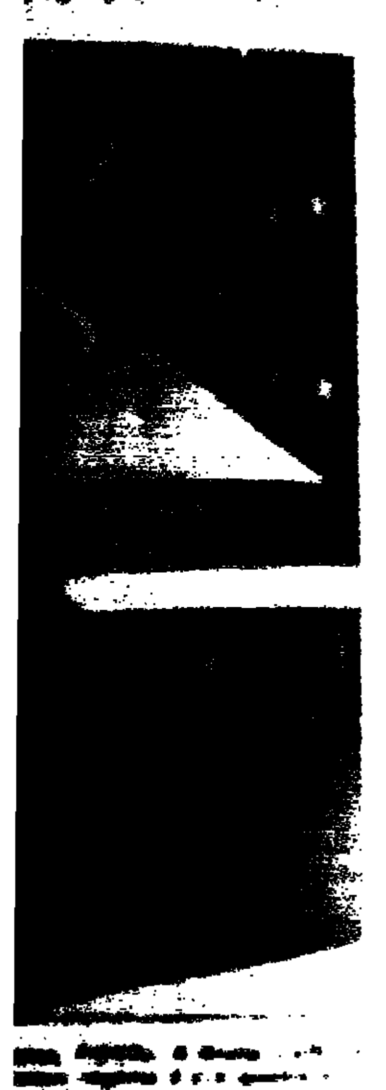
Mais pour la vaste majorité de la population, habituée au paternalisme cynique mais relativement confortable de l'ère Kadar, le choc de cette transition fut brutale, même si le fameux *« communisme goulasch »* avait déjà permis à la Hongrie d'introduire, avant les autres, des réformes à doses homéopathiques depuis la fin des années 60. Et la déception légitime de voir que la démocratie ne rime pas forcément avec une augmentation du niveau de vie, alimente et amplifie sans doute aussi les inquiétudes.

Pourtant, *« les inégalités de revenus ne sont pas tragiques, elles sont moins marquées qu'aux Etats-Unis et similaires à celles qui existent en France et dans d'autres pays européens »*, estime Rudolf Andorka, recteur de l'université d'économie de Budapest. Mais un tel discours est aujourd'hui irrecevable dans un pays désorienté par le tourbillon de quatre années de réformes menées tambour battant. D'où le constat empreint de regrets du très populaire président de la République, Arpad Gõncz, qui soulignait avant l'ouverture de la campagne électorale que *« la nouvelle démocratie, qui a su mettre en œuvre des changements spectaculaires et historiques, n'a toutefois pas réussi à gagner les cœurs de la nation »*.

Indépendamment des rancœurs d'ordre économique, les électeurs risquent aussi de sanctionner une certaine façon de gouverner, incarnée par l'arrogance de plus en plus manifeste du Forum démocratique, au fur et à mesure que le scrutin approche. Une tendance déjà perceptible mais contenue du temps où l'ancien premier ministre, Jozsef Antall, décédé en décembre, était aux commandes. Depuis sa disparition, les courants minoritaires d'extrême droite au sein du parti au pouvoir se sont déchaînés pour faire main basse sur les médias du service public qui ne font même plus semblant de respecter les apparences élémentaires de l'impartialité.

Cette entorse aux pratiques démocratiques vient ternir un bilan plus qu'honorable de ces quatre premières années de liberté, forcément chaotiques et parfois maladroites. Mais garde aux spéculations hâtives ! Le romancier Zsigmond Moricz écrivait au début du siècle : *« Les Hongrois lisent les journaux d'opposition mais votent pour le gouvernement. »*

YVES-MICHEL RIOLS



هكذا من الأصل

magyares des 8 et 29 mai

Le triple visage des socialistes

Créé par les réformateurs communistes, le parti de Gyula Horn risque de payer cher son alliance avec l'ancien syndicat unique

BUDAPEST

de notre envoyé spécial

LA salle est pleine à craquer et le public plutôt âgé. A la maison de la culture du quartier ouvrier de Soroksar, l'un des plus démunis de Budapest, le spectacle bat son plein : plusieurs centaines de retraités tapent dans les mains *et reprennent* à *tue-tête* un étonnant refrain, *Sexy Lady*, entraînés par une chanteuse qui se trémousse dans un body noir trop serré. Et ils en redemandent ! Plus sobre, l'animatrice enchaîne sur *I'm just a gigolo* avant de donner le ton de la soirée avec un vieux tube des années 60 pour, dit-elle, *« préparer l'aube d'un avenir meilleur »*. Mais la vraie vedette du moment, c'est Gyula Horn, le dirigeant du Parti socialiste hongrois (MSzP), venu soutenir ses candidats dans cette circonscription du sud de la capitale.

Les temps ont beau avoir changé, les rituels demeurent immuables ; engoncé dans un costume « gris apparatchik », l'ancien ministre des affaires étrangères du *dernier gouvernement* communiste. est acclamé durant de longues minutes par une salle debout et ensuite encensé par l'un des fidèles qui clame sa volonté d'être *« à la hauteur d'un aussi bon parti »*. De sa voix profonde et lente, Gyula Horn sait qu'il joue sur du velours et ne se prive pas de caresser le public dans le sens du poil.

« Appelez-moi Monsieur ou Camarade, ça m'est égal, dit-il en déclenchant un tonnerre d'applaudissements. *Vous savez, on m'a même appelé Excellence ! »* Bille en tête, il dénonce le *« gouvernement de voleurs »* qui *« veut détruire tout ce que les ouvriers de ce pays ont bâti de leurs propres mains »*. Et de poursuivre avec l'un des thèmes de prédilection de cette campagne électorale, les dérapages de la transition : *« Si nous arrivons au pouvoir, nous réviserons le processus de privatisation et il faudra revenir sur certaines décisions. »*

Autant à l'aise dans ce genre de meeting que dans les conférences internationales, Gyula Horn, issu d'une famille ouvrière et communiste de longue date et dont l'un des frères a été tué au Vietnam, est un vieux renard de la politique, l'un des rares dirigeants de parti hongrois à avoir la stature d'un homme d'Etat. Après avoir mené toute sa carrière dans l'appareil du PC, il s'est retourné contre son mentor, Janos Kadar, pour saborder ce même parti avec le *groupe de réformateurs qui* a fondé le Parti socialiste, aujourd'hui largement en tête des sondages.

Mais sa véritable entrée sur la scène politique remonte à septembre 1989, lorsqu'il prit la décision historique d'ouvrir la frontière austro-hongroise aux réfugiés de l'ex-RDA, sonnant ainsi le glas du mur de Berlin. Depuis, il n'a jamais quitté le peloton de tête des hommes les plus populaires du pays. Et c'est bien ce qui inquiète le gouvernement conservateur, qui tente, par tous les moyens, de le détrôner.

A quelques jours du scrutin, la télévision d'État, entièrement soumise au pouvoir, vient ainsi de diffuser le témoignage d'un vieil émigré hongrois en Suède qui affirme, plus de trente ans après les faits, enfin se souvenir que c'est bien Gyula Horn qui l'a malmené dans un commissariat de Budapest en 1957. *« Mensonges et calomnies »*, répond l'intéressé qui n'a jamais nié avoir appartenu aux milices commu*nistes qui matèrent l'insurrection* de 1956 aux côtés des troupes soviétiques. Mais Gyula Horn dément formellement avoir participé à des exactions et dit se présenter *« la conscience tranquille devant les électeurs »*.

Cultiver la nostalgie

Le succès de Horn et de son parti tient, entre autres, au fait qu'ils sont associés aux yeux du public, non pas aux pages noires du stalinisme, mais à l'âge d'or du début des changements, quand l'ivresse de la liberté retrouvée ne s'était pas encore diluée dans les affres de la transition économique. Une nostalgie que les socialistes cultivent à bon escient, en se faisant passer pour des technocrates responsables à sensibilité sociale.

Traités comme des pestiférés après les premières élections libres, en 1990, les socialistes ont profité de cette période de disgrâce pour resserrer les rangs et mettre de l'ordre dans l'appareil. Malgré la perte de certains de leurs dirigeants les plus prestigieux comme Imre Pozsgay, le « Gorbatchev hongrois », tombé dans les oubliettes, et Miklos Németh, aujourd'hui l'un des dirigeants de la BERD à Londres, ils ont réussi, contrairement aux autres formations, à donner l'image d'un parti uni et cohérent.

Mais cette image est trompeuse car, comme tous les autres mouvements politiques, les socialistes ont plusieurs visages. L'aile de Horn, celle des apparatchiks reconvertis en démocrates sincères et rusés, n'en est qu'un.

La vraie base sociale du parti est représentée par l'alliance conclue avec Sandor Nagy, le patron du MSOSz, l'ancien syndicat unique, qui demeure la seule institution à avoir survécu au changement de régime, en se contentant d'un simple ravalement de façade, et qui dispose toujours d'un million de membres. *Il y a ensuite* le *groupe libéral*, emmené par le très austère ancien ministre des finances, Laszlo Békési. Horn, Nagy et Békési forment la troïka de tête de la liste socialiste aux élections. Et leur position sur celle-ci est sans doute un indicateur de leur rapport de forces au sein du parti.

Les socialistes vont engranger des voix grâce aux syndicats, mais ils pourraient également payer *cher ce soutien. Il n'y a certes que* six candidats du MSOSz sur la liste du parti. Parmi eux, toutefois, figurent notamment les puissants présidents des mineurs et des métallurgistes qui risquent de peser de tout leur poids pour freiner les réformes.

« L'alliance des socialistes et du MSOSz peut conduire à une inquiétante concentration de pouvoir », estime Csaba Ory, l'ancien dirigeant de la Ligue démocratique, le deuxième syndicat libre créé à l'Est après Solidarité. *« Ils seront représentés au gouvernement et au Parlement alors qu'ils contrôlent déjà l'un des plus gros budgets de l'État, celui de la Sécurité sociale, géré par leurs élus syndicaux »*. Sans compter le relais d'opinion représenté par le premier quotidien du pays, *Népszabadsag*, qui milite de plus en plus ouvertement pour les socialistes.

Y.-M. R.

TRIBUNE

La revue « 2000 », fleuron du renouveau intellectuel

par Paul Gradvohl

RETOUR aux vieux *démons ou passage au* pluralisme et à la tolérance, la vie culturelle hongroise a du mal à se libérer d'une certaine tutelle. Le débat entre le gouvernement conservateur, accusé de favoriser exclusivement ses fidèles les plus obtus, et une opposition exigeant l'abolition de toute intervention idéologique de l'Etat fait régulièrement la « une » des journaux mais reste stérile.

Et surtout, il masque les aspects inédits de la première période de démocratie dépassant deux années consécutives sur les rives du Danube.

Pourtant, la revue la plus prestigieuse de Budapest, le *Mensuel littéraire et social 2000* (1), créée il y a cinq ans, donne bien la mesure du renouveau intellectuel en cours. Par son ton, son fonctionnement, *sa présentation tout autant que* par ses articles, *2000* porte un message différent, parfois dérangeant.

Or la *revue touche non seulement* le public habituel des feuilles littéraires mais aussi, par le biais de l'hebdomadaire de référence *HVG (Economie mondiale)*, tout un lectorat composé d'hommes d'affaires, de responsables administratifs ou techniques.

Il y a donc un renouveau intellectuel qui déborde le cénacle des lettres. Mais il est porté à bout de plume et de *ciseaux par une rédaction* dominée par des historiens de la littérature, qui y a toute sa place. Les six membres du comité, qui votent à la majorité sur tous les articles, ont toutefois su faire fi des usages.

Les cahiers, d'une soixantaine de pages, proposent seulement une douzaine de contributions associant prose et poésie, auteurs hongrois et étrangers, littérature et essais sur des thèmes historiques ou d'actualité.

Le secret de cette alchimie à succès est la téméraire indépendance d'esprit du comité de rédaction. La tenue littéraire ou scientifique est donc incontestable et, efforts de lisibilité aidant, on comprend donc pourquoi c'est une des rares *revues à avoir survécu au repli* général qui a fait suite à l'enthousiasme des années 1988-1990.

Alors que les revues hongroises étaient à la pointe de la contestation légale des années 80, qu'elles ont servi d'organes privilégiés aux courants les plus divers qui ont mené à bien la transition jusqu'à 1990, la stabilisation politique, le retour à des préoccupations *quotidiennes* et terre à terre, et la volonté du gouvernement d'orienter la vie intellectuelle ont eu raison de l'intérêt des lecteurs. Toutes les revues ont subi les effets du désenchantement.

Pourtant, avec plus de six mille exemplaires vendus chaque mois, *2000* tient bon, grâce à des aides diverses dont celle de la fondation Soros, qui une fois de plus permet à *la* culture hongroise de ne pas être entièrement sous la coupe des mécènes officiels. La bonne *santé* de *2000* repose aussi, à y *regarder* de plus près, sur quelques ingrédients qui disparaissent derrière l'incorruptibilité des six rédacteurs.

Ouvrir les esprits

Tout d'abord, se garder le droit de dire non, dans un pays où tout intellectuel a – ou aura – un service à demander à cha*cun de ses pairs, c'est rompre* avec la logique omniprésente du clientélisme. Et faire systématiquement une large place aux écrivains et essayistes étrangers, c'est refuser de se limiter au nombrilisme national dominant.

En donnant un rôle de premier plan aux auteurs slaves et baltes, *2000* montre que l'Histoire a su être dure avec d'autres peuples qui, eux aussi, ont produit de grandes cultures.

Ainsi, en France, si l'on connaît *l'Ombre du serpent*, le roman du Lituanien Saulius T. Kondrotas, c'est grâce à la superbe traduction en hongrois d'une des six, Endre Bojtar, qui avait été repérée par la spécialiste des Editions Albin Michel.

Ouvrir les esprits, c'est aussi le credo du politologue attitré de la revue, Laszlo Lengyel, qui excelle dans la présentation de séries de scénarios alternatifs toujours plus éclairants. *Côté* littérature, la critique polyphonique d'un livre récent, qui implique tous les membres du *comité, permet à chacun de* manifester ses engouements en soulignant la richesse plurielle du mensuel.

Prompte à sentir les menaces du conformisme idéologique, la revue fait écrire, pour les élections, une série d'articles présentant les malheurs à prévoir en cas de victoire de ses amis de l'opposition actuelle. Mais *2000* reste réfractaire à tout fatalisme, encourage ses lecteurs à trouver dans toutes les formes de littérature et de culture les moyens de se forger une esthétique morale individuelle.

Lors des soirées mensuelles qu'elle organise, une personnalité doit, non pas rendre *compte de sa carrière, mais* présenter le fil directeur de son existence.

En pleine crise des médias, *l'ancien président de la télévision*, Elemér Hankiss, pourtant au centre de la polémique, n'a pas été interrogé sur ces événements brûlants, mais a dû expliquer pourquoi il n'avait jamais mené à son terme aucune des carrières qu'il avait entamées.

Dépassant les luttes de factions, ouvrant la Hongrie à des sensibilités intellectuelles complémentaires; *2000* contribue activement au nouveau souffle culturel qui fait frémir Budapest, comme en 1989, alors que le changement politique suffisait à stimuler la vie culturelle.

(1) Adresse de *Mensuel littéraire et social 2000* : Karinthy Frigyes ut, 11. – 1117 Budapest.

► Paul Gradvohl est historien et travaille au Centre interuniversitaire d'études hongroises Paris-III.

POLITIQUE

Alors que le PS commence une campagne européenne élaborée avec l'aide du publicitaire Jacques Séguéla, sur le thème : « L'Europe, oui, mais solidaire », les députés du groupe des socialistes européens – dont quatre seulement, sur vingt et un, ont trouvé une place sur la liste conduite par Michel Rocard – ont réagi avec amertume devant leur mise à lécart au cours d'un point de presse jeudi 5 mai à Strasbourg. *« Je comprends le passage de certains socialistes sur la liste conduite par Bernard Tapie »*, a déclaré Claude Cheysson, député sortant et ancien ministre.

■ LE PCF AU PALAIS DES SPORTS. Le Parti communiste a lancé sa campagne, jeudi 5 mai, par un meeting au Palais des sports de Paris, une salle de cinq mille places comme il n'en avait pas rempli, dans la capitale, au moins depuis la campagne présidentielle de 1988. Robert Hue, secrétaire national, et Francis Wurtz, qui conduit la liste pour le scrutin européen, ont insisté sur la dimension « anti-Balladur » qu'ils entendent donner au vote communiste le 12 juin.

Le PCF place sa campagne sous le signe de l'opposition au gouvernement

Pour le coup d'envoi de la campagne des européennes, les dirigeants du Parti communiste avaient voulu renouer avec l'ambiance des grands meetings. Tout avait été préparé pour *« une soirée vive, sans chichi, ni ronron ». « Une soirée de politique intelligente »*, a annoncé Claude Cabanes, rédacteur en chef de *l'Humanité*. En réalité, la fête s'est révélée sérieuse, avec quelque chose de professoral dans les propos de Francis Wurtz, chef de file de la liste du PCF aux élections européennes.

Sylvie Vassalo, la virulente secrétaire générale du Mouvement de la jeunesse communiste (MJCF), a martelé son refus de *« l'Europe de Maastricht »*, c'est-à-dire *« celle du chômage, de la guerre, de la misère »* et celle des *« milliardaires »* en même temps. Plus nuancé, Philippe Herzog, en troisième position sur la liste, a invité les communistes à ne *« pas toujours se battre « contre »*. Il souhaite, au contraire, que *« la solidarité européenne prenne corps »*.

La présence de trois personnalités qui ont rejoint la liste communiste sans avoir pour autant adhéré au PCF a suscité la curiosité. La prestation d'Aline Pailler, animatrice d'une émission sur France 3-Midi-Pyrénées, qui s'en est prise aux différentes formes de l'exclusion sociale, a même déclenché un franc enthousiasme.

Robert Hue, secrétaire national, a profité, lui, de l'actualité pour renchérir sur les déclarations du président de la République et repris le mot d'ordre de l'abandon complet des essais nucléaires, y compris en laboratoire. Cette mesure permettrait, selon lui, d'économiser 10 milliards de francs, qu'il souhaiterait voir reverser, entre autres, à l'éducation. Quant au « pacte unitaire pour le progrès » proposé par le PCF, il a encore besoin d'être expliqué : le « PUP » n'est pas une redite du programme commun des années 70, a affirmé M. Hue ; il en représente même l'inverse, puisque les citoyens eux-mêmes décideront de son contenu, et de son sort. Rappelant que *« toute élection constitue un scrutin national »*, M. Hue s'est réjoui de voir la droite inquiète face à l'échéance du 12 juin. La preuve : pas un membre du gouvernement ne se présente sur la liste UDF-RPR. Puisque *« voter pour l'équipe de Francis Wurtz, c'est, d'abord, s'opposer au gouvernement Balladur »*, les communistes, eux, *auraient tort de ne pas être confiants.*

MARTINE VALO

La préparation des élections du 12 juin

Le « oui, mais » des socialistes à l'Europe

Le « clip » défile à toute allure, au rythme d'une musique de rock qui ne swingue pas, mais martèle. Virginia Woolf et Edith Piaf, Victor Hugo et Sigmund Freud, Nietzsche et Anne Frank, Van Gogh et Adenauer, *Jacques Delors* et *Fassbinder*... Deux amoureux s'embrassent sur les vestiges du mur de Berlin. La statue de Lénine est déboulonnée. Une suffragette harangue la foule. Des manifestants défient les chars. Le Front populaire dégrafe les cols des travailleurs au bord de l'eau. Anita Ekberg offre ses rondeurs à la fontaine de Trevi.

Ce pourrait être un jeu télévisé où l'on gagnerait le gros lot en reconnaissant chacune de ces images syncopées : c'est le film de campagne des socialistes européens, réalisé par Claude Maggiori, sous la houlette de Jacques Séguéla ; c'est l'un des outils de la campagne des socialistes européens. Le patrimoine commun n'excluant pas la personnalisation, il se termine par un plan plus long de chacun des leaders socialistes. Ici, Michel Rocard et son nouveau slogan : « L'Europe, oui, mais solidaire. » Tant pis si le « oui, mais » ressemble fort à un emprunt au patrimoine giscardien, qui s'en souvient ?

Cette campagne européenne, *les socialistes la préparent* depuis longtemps. Dès le début de l'année 1993, les seize partis frères européens se sont réunis. Ils ont redessiné une rose entourée de douze étoiles, ont écouté les conseils de l'équipe de communication de Bill Clinton : *« Ayez un fax et des téléphones portables ! »* Impressionnés, des socialistes français ont assisté en observateurs à la convention démocrate. Ils y ont compris qu'il fallait élargir leur public, et leurs cibles. Si les Clinton s'adressent aux ménagères américaines en laissant conter les aventures du chat de la maison, Socks, Michel Rocard ne négligera pas de dévoiler ses talents de pilote d'avion dans les colonnes de l'hebdomadaire *Gala*, qui n'est pas précisément une revue politique. Dès le mois de décembre dernier, la rue de Solférino et l'agence EuroRSCG – où le dossier est confié à Stéphane Fouks, qui fut conseiller technique de Michel Rocard au ministère de l'agriculture – commencent à travailler ensemble, Michel Rocard ne semblant pas garder rancune à Jacques Séguéla des déclarations intempestives du publicitaire qui avaient légèrement accéléré son départ de Matignon.

Corsetée par la loi de 1990 sur le plafonnement des dépenses électorales, privée trois mois avant le scrutin des affiches de quatre mètres sur trois qui faisaient traditionnellement les beaux jours et les recettes des publicitaires, la campagne devrait se décliner autrement. D'où la nécessité de définir un slogan que l'on pourrait répéter à l'envi – le fameux *« oui, mais »* déniché par Guy Carcassonne dans un discours de Michel Rocard – et le développement d'une stratégie en direction des médias. *« Ce ne sera pas une campagne de publicité politique comme naguère, mais une campagne médiatique »*, explique ainsi un publicitaire.

Le logo a été dépoussiéré : le poing et la rose ne figurent plus sur les affiches, remplacés par cette rose moins stylisée, plus réaliste, commune désormais à tous les socialistes européens. On a complété la panoplie de symboles avec un soleil jaune, déjà utilisé lors des Etats généraux des socialistes au mois de juillet dernier. *« L'Europe, oui, mais solidaire ! »* recommande l'affiche, qui servira uniformément de fond de scène au cours du millier de meetings que le PS rêve d'organiser d'ici au 12 juin. Pourquoi le soleil ? *« Parce que c'est chaud, et que cela donne le moral »*, sourit Manuel Valls, responsable de la communication de la campagne. *« Parce qu'il faut présenter Rocard comme un phénix qui renaît toujours de ses cendres, quelles que soient les avanies qu'il subit »*, interprète un publicitaire.

Malgré un plafonnement des dépenses de campagne fixé à 87 millions de francs, le PS n'entend pas dépenser plus de 12 millions à 15 millions de francs. *« Parce que nous n'avons pas plus d'argent à y consacrer »*, explique le trésorier du parti, Pierre Moscovici. La part consacrée à la publicité, papier compris, ne devrait pas dépasser 2 millions. Il faudra faire avec. Restent le sens de la campagne et ses enjeux.

Dès le congrès du Bourget, à l'automne, Michel Rocard annonce qu'il prendra lui-même la tête de liste de l'élection européenne, et marque ainsi qu'il veut en faire un premier *tour de valse personnalisé* avant la course à la présidentielle. Cet engagement, certains de ses camarades le lui reprochent, car ils craignent (ou se réjouissent) en cas de mauvais score qu'il ne constitue un handicap dans la perspective de 1995. Il n'a pas droit à l'erreur alors que les élections européennes ne sont pas par nature des élections très populaires : 51,11 % des électeurs s'étaient abstenus en 1989, lorsque Laurent Fabius, conduisant une liste ouverte à la société civile, qui incluait les amis de Jean-Pierre Chevènement et réunissait les radicaux de gauche, avait rallié 23,61 % des électeurs. Cette fois, la gauche est éclatée, le PS est seul, convalescent après l'échec de mars 1993, et la direction rocardienne encore fragile.

L'« amour déçu » de M. Kouchner

La liste est la priorité. Partis très tôt par rapport aux autres formations politiques (à cinq semaines du scrutin, on ne connaît toujours pas officiellement la composition de la liste de la majorité), les socialistes s'embourbent dans les difficultés induites par le principe un homme-une femme (on en espère un bonus de 2 %), et dans les exigences des courants toujours vivaces. Les députés sortants sont sacrifiés sans ménagement au profit de locomotives comme Bernard Kouchner et Jack Lang, les « stars » les plus réclamées par les fédérations pour leurs meetings, et de nouvelles têtes, *« qui ne sont pas usées »*, apparaissent, dont on espère qu'elles montreront que le PS est sorti du temps des « éléphants ». L'antienne est de n'avoir qu'un adversaire, la droite, alors que l'ajustement par rapport à Bernard Tapie, *« concurrent et non adversaire »* selon le plaisant dogme officiel, nourrit une chronique quotidienne.

Le fond reste la question la plus délicate : le PS est convaincu qu'aujourd'hui le référendum de Maastricht serait perdu. Or il l'a porté à bout de bras, quels qu'aient pu être les états d'âme de certains. Dans un texte d'une quarantaine de pages, qui devrait être prochainement en vente dans les kiosques et distribué aux militants au cours de la campagne, Bernard Kouchner le dit à sa manière. *« L'Europe a accouché de Maastricht comme d'une corvée, dernier spasme technocratique de ces générations qui ont conçu l'Europe à l'abri des peuples*, explique l'ancien ministre de la santé et de l'action humanitaire. *Comment nos concitoyens voient-ils cette union ? Comme on la leur montre : des portes de voiture qui claquent, un ronron de bureaucrates intelligents, des contraintes que l'on découvre trop tard (...). L'idée d'Europe ne séduit plus, pire, elle fait peur. Elle est devenue le bouc émissaire d'un monde qui craque (...). J'ai participé honnêtement* [à la campagne de Maastricht], *à la limite de mes convictions. Je ne veux plus recommencer dans la demi-mesure. Moi, je suis un amoureux déçu. Cela n'empêche pas l'amour. »*

Regagner une crédibilité érodée

Il faut alors inventer et – plus difficile encore – convaincre que cette Europe lointaine et froide, marchande plus qu'humaniste, peut avoir une âme, et de préférence une âme de gauche. Un discours qu'il n'est pas commode d'imposer quand, comme le souligne Henri Emmanuelli, *« cela fait quatorze ans que les socialistes managent le dossier. »* Il faut, dit-il, *« sortir des généralités, se fâcher, hausser le ton, et ne pas s'étonner que démagogie et populisme s'engouffrent dans le vide qu'on contribue à créer. »* Elisabeth Guigou n'est pas en reste, qui, commentant la plate-forme des socialistes, pense qu'*« on aurait mieux fait d'avoir quelque chose avec plus d'arêtes. »* Si les socialistes font une bonne campagne, ils en espèrent quelques petits points supplémentaires. Donner du muscle et de la voix, en regagnant auprès des électeurs une crédibilité érodée, c'est le pari.

AGATHE LOGEART

STRASBOURG : M. Chevènement se moque de la liste *« chabada-bidon »*. – Jean-Pierre Chevènement, venu présenter, jeudi 5 mai, à Strasbourg, sa liste pour les élections européennes, baptisée L'autre politique, a ironisé sur la liste socialiste, alternant hommes et femmes, la qualifiant de *« liste chabada-bidon »*. Il a souligné, au cours d'une conférence de presse, que Gisèle Halimi, présidente de Choisir, figure en deuxième position sur sa liste.

Hausse de la cote de confiance de M. Balladur. – *La cote de* confiance du premier ministre atteint 57 % dans le baromètre de la Sofres, publié par *le Figaro Magazine* du samedi 7 mai. Cette enquête, réalisée du 26 au 28 avril auprès de 1 000 personnes, traduit donc une hausse de quatre points par rapport à celle du mois d'avril. Dans le même temps, la cote de François Mitterrand, à 40 %, augmente de 1 point. Les têtes des deux principales listes aux élections européennes enregistrent les plus forts gains et se retrouvent à égalité avec 45 % des personnes interrogées souhaitant qu'ils jouent *« un rôle important au cours des mois et des années à venir »* : Dominique Baudis gagne 12 points et Michel Rocard 7.

Face aux oppositions à son projet sur l'aménagement du territoire

Le ministre de l'intérieur brandit la menace de sa démission

Les ultimes arbitrages ministériels sur le projet de loi d'aménagement du territoire, préparé par Charles Pasqua, ne se passent pas dans la sérénité. Le ministre de l'intérieur qui doit faire face aux réticences du ministre du budget et d'autres membres du gouvernement brandit la menace de sa démission. A Matignon on veut éviter de provoquer une révolte des élus locaux.

La première crise interne sérieuse du gouvernement d'Edouard Balladur apparaît sur un sujet que l'on n'attendait pas vraiment. Charles Pasqua menace, depuis plusieurs jours, de *« tirer les conséquences »* de la discussion interministérielle en cours sur l'aménagement du territoire, si la conclusion ne lui en est pas favorable. Autrement dit, le ministre de l'intérieur et de l'aménagement du territoire laisse entendre qu'il pourait quitter le gouvernement.

Cette menace peut laisser incrédule. Elle n'est pas moins perceptible dans son comportement actuel, et ce ne sont pas ses collaborateurs qui le démentiront, eux qui sentent monter la colère de leur patron et qui voient M. Pasqua se « fermer » dans un mutisme inhabituel.

A l'origine de cette mauvaise humeur, il y a le projet de loi d'orientation sur l'aménagement du territoire. Il y a, surtout, la réforme à laquelle M. Pasqua souhaite attacher son nom. Cette réforme, selon ses vœux, aurait pour objet de *« réduire les inégalités de développement, afin d'empêcher l'émergence d'une société de communautés antagonistes »*. Elle répondrait à une *« ambition collective »* afin de bâtir, autour d'un pacte républicain, une cohésion nationale.

Derrière les mots, il y a, aussi, l'ambition d'un homme qui estime que des blocages et des pesanteurs freinent le développement économique du pays. Il y a aussi la volonté d'un éternel activiste qui sent que la division du territoire entre zones rurales et urbaines, entre banlieues pauvres et cités opulentes, ne peut continuer sans que l'Etat intervienne. Il y a enfin la crainte d'un modeste décentralisateur qui s'inquiète d'une dilution du pouvoir de l'Etat face au développement de baronnies trop souvent antagonistes.

Dès les premières semaines du gouvernement Balladur, Charles Pasqua a tenté de convaincre le premier ministre de l'importance de cet enjeu. Le Comité interministériel réuni à Mende (Lozère) le 12 juillet 1993 a donné le coup d'envoi de ce chantier. Pendant l'automne et l'hiver, des débats dans les régions ont permis de sensibiliser les élus et les acteurs de la vie locale. Souvent accompagné d'Edouar Balladur, M. Pasqua a visité le pays pour inciter les habitants à formuler des propositions pour leur avenir. *« Ce dont il s'agit*, disait-il, *c'est de faire en sorte que l'ensemble des Français aille de nouveau dans la même direction, que les mêmes chances leurs soient accordées au départ et que nul ne soit laissé de côté, parce qu'il est moins richement doté, ou moins bien placé par la géographie. »*

Au terme de ces rencontres, un « document d'étape » préparé par *la Délégation à l'aménagement* du territoire et à l'action régionale (DATAR) a été présenté (*le Monde* du 14 avril). Ensuite, les services du ministre et les responsables de la DATAR ont préparé un projet de loi. Il s'agit d'une *« loi-cadre forte »*, pour reprendre l'expression de l'un de ses conseillers, qui, en vingt-six articles, fixe des orientations et des *« dispositions précises »*. Trop précises, sans doute, puisque les réunions d'arbitrage entre les différents ministères concernés ne se passent dans une parfaite harmonie.

« A l'arme blanche »

La création d'un fonds national de péréquation *« permettant de réduire les écarts de ressources entre collectivités »*, qui figurerait dans le projet de loi de finances pour 1995, ne semble pas avoir les faveurs du ministère du budget. La révision de la taxe professionnelle inquiète aussi Bercy, ce qui fait dire à un conseiller de M. Pasqua : *« On en est au combat à l'arme blanche contre l'administration. »*

D'autres points soulèvent, aussi, la contestation de groupes d'élus organisés ou de fonctionnaires qui tentent d'influencer la rédaction du texte. L'idée de favoriser la coopération intercommunale en accordant la possibilité aux villes d'adopter le statut actuellement réservé à Paris, Lyon et Marseille et, donc, en créant des maires d'arrondissement, ne satisfait pas tout le monde. Quand au « bassin de pays », un nouveau cadre géographique qui ne tiendrait pas compte des limites administratives actuelles, il est loin de faire l'unanimité de fonctionnaires ou d'élus attachés aux structures héritées de la révolution.

Ces critiques sont, discrètement, encouragées par René Monory. Dès le 20 avril dernier, le président du Sénat s'était employé à remettre en question cette *« belle idée mort-née »*. Furieux que le Sénat ne se voie pas confier en premier la discussion de ce projet de loi, il insiste maintenant sur *« la déception des élus après la mobilisation qu'a connu le pays »* et se demande s'il fallait vraiment faire une loi aussi rapidement.

« C'est le clan des conservateurs contre celui des réformateurs », assure Jean-Paul Delevoye (RPR), président de l'Association des maires de France (AMF). Le sénateur du Pas-de-Calais ne suit pas son président et se dit séduit par la logique de M. Pasqua. Il pense qu'un besoin de simplification des structures communales s'impose et n'est pas opposé à une certaine rationalisation. *« Les résultats comptent plus que les discours*, dit-il, *et actuellement les élus locaux, qui gèrent des situations difficiles, ont besoin d'efficacité. »*

Ce message peut apporter un léger réconfort au ministre de l'intérieur et lui faire oublier les reproches des présidents de conseils généraux, qui souhaitent davantage de compétences nouvelles dans le domaine de la prise en charge des handicapées, ou ceux des présidents de région, qui rêvent d'un impôt spécifique, qui pourrait-être, comme le suggère Jacques Blanc (UDF-PR) une taxe sur l'énergie. Cependant, pour M. Pasqua, la « bataille politicienne » ou les escarmouches avec les fonctionnaires sont-elles terminées ?

Un nouveau texte du projet de loi est en circulation dans les ministères et on assure, place Beauvau, que, maintenant, les ultimes concessions sont faites. Une rencontre doit réunir, samedi 7 mai, dans le bureau du premier ministre, Charles Pasqua et Nicolas Sarkozy avec Edouard Balladur, afin de procéder aux derniers arbitrages, avant que le texte ne soit soumis à une réunion de ministres le 9 mai. L'heure des décisions est donc venue pour le ministre de l'intérieur. Ou il s'entend avec M. Balladur, ou il met à exécution sa menace de démission...

SERGE BOLLOCH

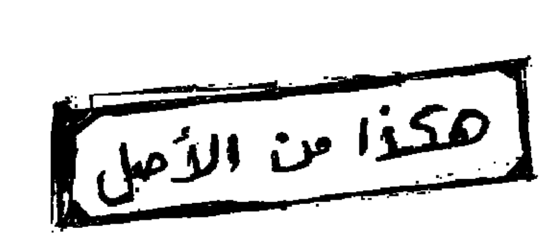
CLÉS/ *Divergences*

■ **Taxe professionnelle.** Les premières esquisses du projet de loi prévoyaient une *réforme* des ressources des collectivités locales pour mettre fin aux raisons fiscales du déséquilibre du territoire. En ce qui concerne la taxe professionnelle, plusieurs options avaient été envisagées : la fixation, par le Parlement, d'un taux unique national ; détermination de l'assiette en fonction de la valeur ajoutée ; mécanisme de *répartition de son produit* entre les collectivités. Finalement, le texte ne comporterait pas d'engagements précis devant les réticences du ministère du budget.

■ **Coopération intercommunale.** Pour favoriser le développement de l'intercommunalité, les premières ébauches du projet offraient la possibilité aux organes de coopération, et particulièrement aux communautés urbaines, d'adopter le statut actuellement *réservé* à Paris, Lyon et Marseille. Chaque commune auraient continué à disposer d'un conseil municipal et d'un maire, mais celui-ci n'aurait guère eu plus de pouvoir que les maires d'arrondissement parisiens. Lors de chaque élection municipal, auraient aussi été élus, au suffage universel direct, des conseils de communauté disposant de l'essentiel des pouvoirs.

■ **Fiscalité.** Pour permettre le développement des espaces actuellement en déclin, il avait été envisagé une possibilité d'exonération d'impôts, directs ou indirects, pour les ménages et les entreprises qui s'y installeraient. Une telle perte de ressources fiscales n'a pas été acceptée par le ministère du budget.

هكذا من الأصل


هكذا من الأصل

POLITIQUE

Edulcorant le texte voté en première lecture à l'Assemblée nationale

La majorité allège les contraintes sur le pantouflage des hauts fonctionnaires

L'Assemblée nationale a adopté, jeudi 5 mai, en deuxième lecture, le projet de loi sur la haute fonction publique. Ce texte vise à encadrer de façon plus nette les procédures de nominations au tour extérieur et de départ des fonctionnaires vers le privé, c'est-à-dire le «pantouflage» (*le Monde* du 6 mai). Toutefois les députés, à la satisfaction du gouvernement, ont gommé la plupart des dispositions les plus contraignantes qu'ils avaient introduites en première lecture.

Au-delà des mots et des effets de manche, le gouvernement souhaite-t-il vraiment «moraliser» la haute fonction publique et, selon le mot qu'affectionne le premier ministre, restaurer «l'impartialité» de l'Etat? A-t-il véritablement l'ambition et les moyens de bousculer des habitudes qui ont, depuis longtemps, favorisé certains abus, qu'il s'agisse de nominations au tour extérieur peu convaincantes ou de la confusion des genres entre grands serviteurs de l'Etat et grands patrons du secteur privé? Après l'examen à l'Assemblée nationale, en deuxième lecture, du projet de loi sur les nominations dans la haute fonction publique, il est permis de s'interroger.

Lors de la première lecture, en décembre dernier, une poignée de députés avaient placé le ministre de la fonction publique, André Rossinot, dans une situation très inconfortable : prenant le gouvernement au mot, ils avaient fait adopter plusieurs dispositions qui poussaient nettement plus loin que prévu le principe de transparence et de publicité sur les nominations au tour extérieur et les exigences déontologiques en matière de pantouflage. Le ministre s'était fait déborder, et il pouvait craindre, en deuxième lecture, une nouvelle offensive de ces quelques députés, notamment Dominique Bussereau (UDF-PR, Charente-Maritime) et Charles de Courson (UDF-PR, Marne), pour remuscler un texte que les sénateurs s'étaient employés à édulcorer, lorsqu'ils l'avaient examiné, la semaine dernière.

C'est le contraire qui s'est produit, jeudi, à l'Assemblée. Avec une habile rondeur, bénéficiant à l'évidence de la connivence du président de la commission des lois, Pierre Mazeaud (RPR), et de vieux routiers du Parlement comme André Fanton (RPR), jouant enfin de l'inexpérience du rapporteur de la commission des lois sur ce texte, Jean Rosselot (RPR), M. Rossinot a réussi, en deux temps et trois mouvements, à faire sauter la plupart des verrous posés l'automne dernier, au nom *«de l'équilibre et du réalisme»*, selon sa formule. Au point que, sur la plupart des dispositions délicates, l'Assemblée s'est, peu ou prou, alignée sur le Sénat.

C'est particulièrement vrai pour les procédures de nomination au tour extérieur. Le point de controverse le plus aigu portait sur la transparence du système et sur la nature de l'avis que devrait rendre la commission chargée d'examiner les demandes de nominations. En première lecture, les députés avaient décidé que le *«texte intégral»* de cet avis serait publié au *Journal officiel*. Très en retrait, les sénateurs avaient préféré n'exiger que la publication du *«sens de l'avis»*, c'est-à-dire le strict minimum. Et, pour la deuxième lecture, le rapporteur du texte à l'Assemblée, M. Rosselot, s'était efforcé de trouver une formule intermédiaire en proposant la publication de l'avis *«brièvement motivé»*; une espèce de résumé, en quelque sorte.

Rumeurs meurtrières

Or, en dépit des exhortations de M. Bussereau, soulignant qu'il est *«important qu'on sache pourquoi on dit «oui» ou «non»*, les députés se sont accordés, derrière M. Mazeaud, pour n'autoriser la publication – en même temps que la nomination – que du *«sens de l'avis»* établi par la commission sur telle ou telle nomination. Comme devait le déclarer Grégoire Carneiro (RPR, Haute-Garonne) : *«Dans la pratique administrative, il existe un phénomène terrible pour un fonctionnaire : la rumeur. Publier les raisons pour lesquelles une candidature aura été rejetée suscitera un flot de rumeurs de nature meurtrière pour l'intéressé.»* Pierre Mazeaud ajoutait qu'on risquait de prêter le flanc, en cas de publication de l'avis motivé, *«à une multitude de recours éventuels»*.

Quant au pantouflage, là encore, le malheureux rapporteur de la commission des lois s'est retrouvé bien seul pour plaider en faveur de la publication des avis – de façon *«sommaire mais motivée»* – des commissions de déontologie qui ont été instituées par le décret du 17 janvier 1991. Il s'est même, sur ce point, heurté à un véritable tir de barrage. Le ministre, tout d'abord, a souligné que le projet de loi institue la saisine obligatoire de ces commissions de déontologie, jusqu'ici facultatives et très peu sollicitées.

Il a ajouté, cependant, dans la foulée : *«Le problème, en ce qui concerne les départs dans le privé, n'est pas la publicité éventuelle mais la conformité au statut général des fonctionnaires et au code pénal. Publier l'avis des commissions de déontologie* (...) *pourrait même être nuisible»*, en jetant le discrédit sur des personnes. Jean-Jacques Hyest (UDF, Seine-et-Marne) a conclu sèchement que la publication de l'avis motivé de la commission était *«inopportune»*, *«tout comme je crois inopportun*, a-t-il ajouté, *s'agissant du financement des partis et des campagnes, de rendre publique la liste complète des donateurs»*.

La seule consolation, pour tous ceux qui croyaient tenir, avec ce texte, un instrument sérieux de contrôle du pantouflage, est venue *in fine*, puisque les députés ont rétabli une disposition, supprimée par les sénateurs; elle est, en effet, destinée à renforcer la vigilance à l'égard des militaires ayant *«notoirement»* participé à la négociation de contrats d'armements. A ce stade, socialistes et communistes (qui avaient expliqué qu'ils s'abstiendraient sur ce texte trop limité et timoré) avaient depuis longtemps quitté l'hémicycle. Il est vrai que l'ambition du gouvernement et de la majorité de «moraliser» la haute fonction publique y avait pris des allures bien velléitaires.

GÉRARD COURTOIS

Cadeau du président turkmène

Le cheval offert à François Mitterrand a été présenté à la presse

Offert par le président turkmène, en mai 1993, à François Mitterrand et officiellement arrivé en France en février, un cheval de race akhal tekke a été présenté à la presse, jeudi 5 mai. Le mystère entourant le lieu où était hébergé ce rare pur-sang, sans équivalent dans les haras français, avait suscité un début de polémique entre les milieux hippiques et la présidence de la Republique. En fait, le cheval a été accueilli au château de Souzy-la-Briche (Essonne) qui est l'une des résidences de week-end du président de la République et de sa famille.

Sauf «maquillage» diabolique, c'est ainsi qu'on qualifie la transformation artificielle de la robe d'un équidé, hypothèse en l'occurrence exclue, c'était lui et bien lui : un joli petit cheval entier, de race akhal tekke (3 000 spécimens seulement dans le monde) offert il y a un an au président de la République. Comme annoncé *(le Monde* du 4 mai) Gengi, a été présenté à la presse, jeudi 5 mai, à la caserne des Célestins, le manège de la Garde républicaine à Paris. Il était accompagné puis monté par l'écuyer qui en a pris la charge : Alexandre Gros, détaché au ministère des sports pour s'en occuper.

De modèle élégant, il est apparu «sous l'œil», selon l'expression technique, c'est-à-dire méfiant, prêt à la ruade, ombrageux. Pourtant, il a repris de la santé et de l'allure depuis son arrivée en France, en février dernier, lorsqu'il avait été présenté à son nouveau propriétaire. Ensuite il avait été placé en résidence très surveillée, à Souzy-la-Briche (Essonne), dans une propriété domaniale offerte à la République sous le septennat de Valéry Giscard d'Estaing. C'est là que François de Grossouvre, grand amateur de chevaux, avait eu l'occasion de l'admirer, épinglant même une photo de lui dans son bureau.

Après cette médiatisation, Gengi va être relogé maintenant dans le privé, près de Rambouillet, mais toujours confié à M. Gros. En effet, selon la définition de ses éleveurs en Asie, il doit être toute sa vie durant, *«le cheval d'un seul homme»*. Apte à faire un étalon, il ne pourra cependant pas avoir de progéniture en France. Les haras nationaux (ministère de l'agriculture) qui sont restés très circonspects et sur la réserve dans toute cette affaire y sont opposés. Ils expliquent : *«C'est impossible car, malgré toute sa noblesse il n'est pas inscrit sur nos livres généalogiques.»*

GUY DE LA BROSSE

Un havre de tranquillité

Dominant la vallée de la Renarde, à l'ouest de l'Essonne, le domaine de Souzy-la-Briche, où a été soigné le cheval offert à François Mitterrand, constitue un havre de tranquillité à moins d'une heure de la capitale. Les origines du domaine sont très anciennes et la propriété a connu plusieurs seigneurs depuis le XV[e] siècle. C'est en 1978 que Jean Simon, le dernier propriétaire privé, en a fait don à l'Etat dans l'espoir, selon une historienne locale, *«de le préserver du démembrement et du déboisement»*. Depuis, la propriété a été remise en état et sa demeure rénovée et réaménagée afin d'être utilisée comme résidence secondaire par les hôtes de l'Elysée. Le site a été inscrit à l'inventaire des Monuments historiques en 1977.

Dans le parc de 14 hectares se niche un canal de 250 mètres de long, s'évasant devant un petit manoir, fin XIX[e], aux proportions élégantes ainsi qu'une église du XII[e]-XIII[e] siècles où se trouvent enterrés l'ancien propriétaire en compagnie de son épouse et de son chien. Le tout est protégé des regards indiscrets par de hauts murs et gardé en permanence. L'ensemble du domaine est plus vaste et s'étend sur plusieurs dizaines d'hectares.

Les 361 habitants de Souzy-la-Briche ne prêtent guère attention à la possible présence d'hôtes de marque au château. *«Les allées et venues sont très discrètes. On ne voit rien»*, témoigne une habitante. Tout juste la présence de quelques voitures dans le petit chemin jouxtant la propriété ou le survol d'un hélicoptère font-il présumer la visite du locataire de l'Elysée ou de ses invités. Pour autant, on est sûr que François Mitterrand fréquente le domaine : *«On sait qu'il vient mais il est impossible de dire si c'est souvent et quand»*, rapporte un Souzéen. Par ailleurs, personne n'a jamais vu le président de la République dans le village. On l'aurait cependant aperçu se promenant sur les routes avoisinantes, surtout au cours de son premier septennat.

PATRICK DESAVIE

COMMUNICATION

Dans l'attente d'une reparution après sept jours d'arrêt

Un médiateur a été nommé pour régler les points litigieux à «Sud-Ouest»

Un accord portant notamment sur l'engagement du Livre CGT de ne plus faire grève sans préavis est intervenu, dans la nuit du 5 au 6 mai, entre la section syndicale du quotidien *Sud-Ouest* et la direction. Un médiateur a été nommé pour régler «les points litigieux» qui demeurent. Chaque partie semble toutefois vouloir que le journal reparaisse samedi 7 mai. Pierre Jeantet, directeur général, devait tenir une conférence de presse vendredi.

BORDEAUX

de notre correspondant

L'ordonnance de référé, rendue jeudi 5 mai par le tribunal de grande instance de Bordeaux, obligeant la direction du journal *Sud-Ouest* à suspendre la mesure de lock-out partiel décidée le 2 mai et à assurer la reprise immédiate du travail par les salariés concernés (*le Monde* du 6 mai) n'a, semble-t-il, pas entamé la détermination des responsables du quotidien régional à n'envisager une parution qu'après la conclusion d'un accord avec la section syndicale du Livre CGT.

Interrompues en fin de matinée et l'après-midi, les négociations avaient repris dans la soirée du 5 mai et ont abouti à un accord sur la base des propositions faites par la CGT mardi 2 mai (*le Monde* du 3 mai). L'accord prévoit qu'en cas de non-conciliation la grève ne pourra intervenir qu'après un préavis signifié le jour précédent à 22 heures au plus tard. Une mission de médiation a été confiée à Bernard Fièvre, directeur départemental du travail, dans le but de faire aboutir trois dossiers en suspens : accords d'orientation pour les techniciens-transport, pour la mise en page et pour l'expédition. L'accord prévoit, en outre, le versement des salaires pour les contrats à durée déterminée ou indéterminée interrompus par la crise, ainsi que l'indemnisation des sous-traitants. Les plaintes déposées par *Sud-Ouest* contre le Syndicat du livre pour grèves illicites sont retirées.

L'ordonnance prononcée jeudi 5 mai par Marie-Françoise Petit, présidente du tribunal de grande instance de Bordeaux, a en tout cas fait sensation dans la capitale de l'Aquitaine. Elle a bouleversé les données d'un conflit dans lequel chacun était sûr de son bon droit. En ordonnant la réouverture de l'entreprise et la remise au travail, l'ordonnance a requinqué un syndicat CGT qui avait trouvé porte close le 1[er] mai et ne se sentait guère soutenu ni dans l'entreprise, ni à l'extérieur, si ce n'est par les autres sections de la Fédération des industries du livre, du papier et de la communication (FILPAC-CGT). En revanche, la décision a pris à contre-pied la direction de la SAPESO (société éditrice de *Sud-Ouest)* qui se voyait assurée d'emmener très vite l'adversaire sur le terrain de la négociation. La CGT n'avait-elle pas fait dès la veille de l'audience, mercredi matin, des propositions écrites qui comportaient des avancées notoires?

Le jugement a constaté que la fermeture partielle décidée par *Sud-Ouest* était intervenue le 2 mai, alors que le personnel n'était plus en grève. Il a, en conséquence, rejeté l'exception d'inexécution que la jurisprudence admet pour justifier un lock-out : *«En l'absence de toute grève, lors de la décision prise le 2 mai, la SAPESO a sanctionné en réalité les arrêts de travail survenus le 29 avril au soir, dont l'irrégularité n'est pas, au surplus, démontrée en l'état»*, précise l'ordonnance.

Celle-ci a, en outre, réfuté l'argument selon lequel l'entreprise se trouvait dans une situation contraignante : *«Il n'est pas contestable que les arrêts de travail ponctuels, et survenant principalement dans le service pré-presse à l'instigation de la CGT, perturbent la parution du journal (...). Toutefois, il n'est pas établi que cette désorganisation mette inévitablement et irrésistiblement en péril l'entreprise de presse confrontée comme d'autres à des difficultés économiques (elle a connu pour la première fois depuis 1945 un exercice déficitaire en 1993), dont les causes sont d'ordre externe (récession économique) et interne (non-mise en place générale du plan de modernisation, en raison de l'échec des négociations sur les conventions d'entreprise). En effet, il n'est pas démontré que l'échec de ces négociations incombe exclusivement à l'organisation syndicale demanderesse et qu'il n'existe plus aucune possibilité d'engager des avancées constructives dans ces négociations. Enfin, bien qu'incomplet, le «produit» n'apparaît pas du fait des arrêts de travail invendable»*.

Conclusion de l'ordonnance : la SAPESO, ayant commis un *«trouble manifestement illicite»*, se voyait contrainte de suspendre immédiatement la mesure de lock-out et d'assurer la reprise immédiate du travail par les salariés concernés, et de verser une somme de 3 000 francs au FILPAC-CGT en application de l'article 700 du nouveau code de procédure civile. Cette décision n'était cependant assortie d'aucune astreinte.

Réunie en début d'après-midi, la section CGT de *Sud-Ouest* a entendu la lecture du jugement et a appelé à *«se préparer calmement et froidement pour la suite»*, annonçant son intention de ne reprendre les négociations que lorsqu'il aurait eu une réponse écrite à ses propositions et d'attendre *«que l'entreprise réouvre pour négocier dans la sérénité, en travaillant»*.

Pour un véritable accord

De son côté, Pierre Jeantet, directeur général, a indiqué jeudi que la direction prenait acte de la décision du juge et mettrait en place les dispositions nécessaires à la réouverture des services. Il entendait également *«poursuivre les discussions engagées jeudi matin avec la section syndicale FILPAC-CGT pour parvenir aux accords indispensables à la sortie normale et régulière du journal. En l'attente de leurs conclusions,* Sud-Ouest *ne peut reparaître»*.

Le directeur de *Sud-Ouest* annonçait enfin que, pour des raisons pratiques d'organisation, l'entreprise serait ouverte, vendredi 6 mai à six heures, pour la reprise normale des services. Une mesure jugée insuffisante par la CGT, qui a envoyé une délégation demander au préfet l'application immédiate du jugement.

Il n'était pas encore acquis jeudi soir que la direction de *Sud-Ouest*, si elle maintenait fermement sa décision de ne pas faire paraître le journal tant qu'elle n'aurait pas obtenu un véritable accord, c'est-à-dire *«un traité de paix et non un armistice»*, selon l'expression de M. Jeantet, ferait appel de l'ordonnance de référé. En tout cas, elle a reçu en début d'après-midi un soutien très net de la société des cadres du journal et de la Société civile des journalistes.

La Société civile des journalistes, dans un communiqué où elle réaffirmait quelques points non négociables selon elle –, maîtrise de la présentation de l'information, extension du système informatique aux agences locales et pleine utilisation de l'outil informatique –, constatait que le tribunal s'était prononcé sur la forme du conflit et non sur le fond : *«Les causes demeurent. La rédaction ne souhaite pas seulement la fin rapide de ce conflit, mais veut le voir déboucher sur un accord garantissant aussi bien la fiabilité de la parution du journal que le respect de son travail et de celui de toutes les catégories de l'entreprise.»*

Jeudi 5 mai, tard en soirée, on apprenait enfin qu'un médiateur, Bernard Fièvre, directeur départemental du travail, avait commencé à travailler. Les négociations ont donc repris et se sont poursuivies jusqu'à une heure fort avancée, alors que le personnel se préparait à entrer normalement dans l'entreprise, après une interdiction de six jours, mais sans pouvoir travailler.

PIERRE CHERRUAU

DANS LA PRESSE

Le tunnel sous la Manche

La Presse de la Manche (Jean Levallois) : «En construisant le tunnel avec nous, l'Angleterre a sans doute plus sûrement construit l'Europe que tous les traités de Maastricht ou de Schengen réunis. (...) Les Anglais découvriront que l'on passe du royaume à la République à pied sec, que c'est simple, et qu'il n'est pas nécessaire de tenir compte de la météo. Le passage se banalise, en même temps que progressivement s'affirmera la solidarité de deux peuples dont le travail en commun est une richesse et un facteur d'équilibre pour l'ensemble de l'Union européenne.»

Supplément commun *The Guardian-Libération* (Peter Preston) : «La mer est notre barrière contre les Français. Au fil des ans, naturellement, ce lien terrestre changera tout ça. Nous voyagerons les uns et les autres comme si nos deux pays ne formaient qu'un seul territoire – comme les jeunes Anglais, à la différence de nos vieux politiciens, le font déjà.»
(François Camé) : «Il n'est pas sûr que l'Angleterre cesse d'être une île. Car l'insularité, d'abord, est un état d'esprit. Il n'est pas sûr que les touristes anglais débarquant par le Chunnel (le mot anglais est la contraction de Channel Tunnel, tunnel sous la Manche) répandent comme une épidémie l'esprit du libéralisme, comme antidote à l'étatisme continental. Il n'est pas sûr, d'ailleurs, que l'une ou l'autre chose soient souhaitables ou souhaitées pour et par les peuples coriverains. Mais l'inauguration, ce jour, de trois tunnels forés dans la craie bleue aura le mérite de concrétiser cent quatre vingt-douze ans de rêves fous.»

Le Figaro (Michel Schifres) : «Paradoxalement, le tunnel sous la Manche est le pendant, à l'Ouest, de la chute du mur de Berlin. Il y a cinq ans, une liberté naissait par l'écroulement d'une fortification. Aujourd'hui, la même se développe par la réalisation d'un ouvrage d'art. Chaque fois, des peuples se rapprochent.»

France-Soir (Jean-François Crozier) : «Le Ch'timi, le Normand, l'homme du Kent ou du Sussex sont en passe de devenir des frontaliers à part entière, comme peuvent l'être Lorrains ou Savoyards. C'est-à-dire de ces biculturels qui font progresser dans leur pays respectif et sans même y faire attention une grande cause : celle de la fraternité.»

Le Quotidien (Dominique Jamet) : «Les Anglais et nous étions ennemis héréditaires bien longtemps avant que l'Allemagne fût née. (...) Cette modification de la géographie est une révolution de l'Histoire. Nous allons pouvoir gagner l'Angleterre à pied sec, à coup sûr, d'un cœur léger. Les Britanniques vont pouvoir envahir le continent. Ils y sont les bienvenus. L'Europe n'est plus une île. Pour une fois, on voit enfin, littéralement, le bout du tunnel.»

Financial Times : «Avec l'ouverture du tunnel sous la Manche, on ne pourra plus jamais prétendre que le Royaume-Uni ne fait pas partie de l'Europe. (...) Des projets aussi monumentaux, aussi novateurs et d'une telle durée de vie défient le risque et modifient les comportements habituels des investisseurs privés. (...) Il est encore impossible de dire si une telle foi trouvera sa récompense commerciale.»

The Times : «La Grande-Bretagne est la plus profondément affectée des deux nations. Le tunnel rapproche sensiblement le continent; il met fin à un isolement qui a sauvé la Grande-Bretagne pendant la guerre et a façonné un état d'esprit national.»

هكذا من الأصل

Manifestation de mauvaise humeur contre les choix du gouvernement

Le conseil régional demande la révision rapide du schéma directeur

Etre le représentant de l'Etat dans les régions sous un gouvernement guère décentralisateur n'est pas toujours facile. Jean-Claude Aurousseau, le préfet de l'Ile-de-France, a pu s'en apercevoir, jeudi 12, lorsqu'il est venu présenter au conseil régional le nouveau schéma directeur, alors que le gouvernement vient de l'imposer par décret sans tenir compte de tous les souhaits des élus régionaux (*le Monde* du 6 mai). Un concert de quolibets et de claquements de pupitres, témoignant du mécontentement des conseillers régionaux, a donc accueilli M. Aurousseau à son entrée dans la salle de séance. Puis, lorsqu'il a pris la parole, les membres des groupes communistes, socialistes et GE ont quitté celle-ci, et ceux du Front national lui ont ostensiblement tourné le dos pendant tout son discours. Par mesure de rétorsion, les élus du RPR et de l'UDF ont, à leur tour, quitté leurs places pendant les interventions des orateurs communistes et socialistes, lors du débat qui a suivi.

Au-delà de ces effets de séances, l'opinion de la grande majorité du conseil régional a été clairement exprimée par le vote des élus RPR, UDF, Verts, et GE d'une *« recommandation »* demandant une révision rapide d'un schéma directeur qui vient tout juste d'entrer en vigueur. Celle-ci déclare : *« Le schéma directeur de la région d'Ile-de-France [...] devra être élaboré par l'Etat et le conseil régional dans le respect du schéma national d'aménagement. La prochaine révision, qui interviendra dès la modification du code de l'urbanisme résultant de la nouvelle loi d'aménagement, devra être conduite selon cette procédure. »*

En effet, pour obtenir satisfaction, le conseil régional doit, d'abord, arracher une modification de la loi. Tout cela met Michel Giraud, président de la région mais aussi ministre du travail, en position délicate. Il ne peut faire oublier qu'il a toujours exigé que la région soit pleinement responsable de l'élaboration du schéma directeur, alors que c'est le gouvernement dont il est membre qui vient de l'imposer à celle-ci. Il ne peut, non plus, être sûr que Charles Pasqua acceptera de lui donner satisfaction dans le projet de loi en cours d'élaboration sur l'aménagement du territoire.

Curieusement d'ailleurs, M. Giraud a aussi fait approuver une motion très critique sur le « document d'étape » préparé par la DATAR dans le cadre du débat sur l'aménagement du territoire, parce qu'il prévoit de réduire de façon importante les prérogatives des régions. Un document qui engage, pourtant, tout le gouvernement.

C. de C.

Demandée par une association juive orthodoxe

L'aide à la construction d'un lycée privé est rejetée

Le conseil régional d'Ile-de-France a rejeté, jeudi 5 mai, un rapport présenté par son président Michel Giraud, prévoyant l'aide à la construction d'un lycée privé technique sous contrat d'association avec l'Etat et l'accord d'une garantie d'emprunt à l'association Jeunesse Loubavitch, maître d'ouvrage de ce projet.

Le lycée Beth-Haya-Mouchka, propriété de la SCI Haya Mouchka, devait être construit à Paris sur les terrains de la ZAC Manin-Jaurès, dans le dix-neuvième arrondissement, pour accueillir, dans un complexe scolaire plus vaste, cent quatre-vingts élèves, de la seconde à la terminale. Le coût de l'opération concernant le lycée s'élève à 20,725 millions de francs, et la participation du conseil régional avait été sollicitée à hauteur de 12,6 millions de francs.

Elle devait s'accompagner d'une garantie d'emprunt de 35 millions de francs sur quinze ans. Le rapport, rejeté par 92 voix pour, 95 voix contre et 4 abstensions, était assorti d'une convention dans laquelle l'association gestionnaire rappelait son engagement au respect de la loi Debré du 31 décembre 1959. Celle-ci stipule que les établissements privés sous contrat avec l'État dispensent leur enseignement *« dans le respect total de la liberté de conscience, en permettant aux enfants d'accéder à ces formations sans distinction d'origine, d'opinion et de croyance »*. C'est sur cette référence à la liberté de conscience qu'a achoppé le projet présenté par l'exécutif régional.

Alors que Michel Bulté, maire (RPR) du dix-neuvième arrondissement, faisait valoir l'intérêt d'un établissement technique supplémentaire dans l'est de la capitale, et soulignait la vitalité de l'association Jeunesse Loubavitch dans son arrondissement, le groupe UDF notait que la demande de l'association Jeunesse Loubavitch était conforme à la loi, et qu'elle avait reçu le soutien du grand rabbin de France, Joseph Sitruk.

Le Front national, en revanche, par la voix d'Olivier Pichon (Hauts-de-Seine), a objecté que *« par sa nature confessionnelle, cette école se situe hors contrat d'association avec l'Etat »*. Le Parti socialiste a marqué son opposition au projet et Génération Ecologie a rappelé que lors de son examen préalable, le rapport avait été rejeté par la commission des finances et par celle des lycées, et que la convention ne permettait pas un contrôle *a posteriori* de l'enseignement dispensé. Enfin, Guy Konopnicki (ex-GE, Hauts-de-Seine), pour justifier son vote négatif, a souligné son attachement à *« l'école de la République, seule école de l'intégration »*.

HERVÉ MORIN

Attaché à son dernier cinéma de quartier

Belleville se mobilise pour défendre le Berry-Zèbre

Depuis le 30 avril dernier, le rideau est tombé sur le Berry-Zèbre. Cette salle de cinéma et de spectacle atypique du quartier de Belleville a été murée, et les occupants ont été expulsés par le propriétaire. Un mois plus tard, la mobilisation des associations de quartier s'étend. L'histoire de ce dernier cinéma du quartier est devenue, au fil des représentations « sauvages », celle du quartier lui-même.

Les ennuis de Christiane Leproux, gérante du Berry-Zèbre, ont commencé en 1987, quand le propriétaire avait refusé de reconduire le bail afin de récupérer les lieux. Créée en 1951 par la société Nox dans d'anciens hangars, la salle était louée, jusqu'alors, avec un bail commercial, mais, depuis dix ans, la rénovation lancée par la Ville aidant, le mètre carré a pris de la valeur. Mme Leproux, refusant qu'on ferme « son » cinéma, avait intenté un procès et décidé de continuer sa programmation. Cinq ans de procédure avaient abouti à une ordonnance d'expulsion en juillet 1992. La gérante refusant toujours de quitter les lieux, le tribunal avait fixé une indemnité d'occupation à verser au propriétaire en attendant l'expulsion effective.

Le 30 avril dernier, alors que Mme Leproux se rendait au tribunal pour une réévaluation de cette indemnité (le procès est d'ailleurs reporté), la salle a été mise sous scellés, et son matériel, réquisitionné. Quelques jours plus tard, le propriétaire a fait arracher le plancher, démonter les fauteuils et murer le cinéma. *« Des déménageurs, envoyés par les propriétaires, sont venus en pleine nuit, ont crevé l'écran et arraché la cabine de projection. C'est du vandalisme ! »*, s'indigne-t-elle. Pour empêcher toute nouvelle dégradation, les membres de l'association du cinéma-théâtre de Bercy-Zèbre ont décidé de réoccuper les lieux. La réaction des associations du quartier a suivi.

9 millions de francs

Echaudées par une rénovation mouvementée du quartier, les associations se sont toutes mobilisées pour sauver le dernier cinéma de Belleville, très vite soutenues par les commerçants, les associations de parents d'élèves, les instituteurs des écoles avoisinantes et les animateurs des centres aérés. Le milieu du cinéma et de la musique s'est solidarisé, avec des signatures prestigieuses comme celles d'Eddy Mitchell, Bertrand Tavernier, Romain Bouteille, Josiane Balasko, Jean-Jacques Debout, Agnès Varda, Jacques Higelin... Les groupes se succèdent pour des concerts de soutien quotidiens, et la salle ne désemplit pas. Les élus sont aussi de la partie : toutes tendances confondues (Parti socialiste, Parti communiste, Mouvement des citoyens, et Verts), l'opposition municipale s'est saisie du dossier, illustration parfaite, selon elle, de la politique de réhabilitation de la Mairie de Paris, qui *« vide le quartier de son âme »*. Elle demande le rachat de la salle par la Mairie.

Conscient de l'enjeu politique et symbolique de l'affaire à un an des municipales, Alain Devaquet, député (RPR) et maire de l'arrondissement, suit le dossier de près. *« Belleville a une charge symbolique très forte : la fermeture du cinéma a pris une ampleur qui va au-delà de la réalité*, admet Claude-Annick Tisseau, adjointe à la culture à la mairie de l'arrondissement. *Ce quartier est en pleine transformation, et le Berry cristallise son ancrage populaire. »* La Ville de Paris, sommée par son opposition, a fait réaliser une étude de prospective financière en cas de rachat : 9 millions de francs sont nécessaires (3,3 millions pour l'acquisition et 5,5 millions pour la rénovation), mais, selon les interlocuteurs, les réponses de la majorité du conseil municipal divergent sur les solutions à apporter au dossier.

Aux demandes de préemption lancées par les élus d'opposition et les associations, la Mairie de Paris a répondu qu'aucune déclaration d'aliénation (nécessaire à la préemption) n'avait été faite. *« Le propriétaire n'est pas vendeur. De toute façon, nous n'avons pas cette somme aujourd'hui. Les salles de spectacles parisiennes, qui connaissent toutes une situation financière tendue, se tournent vers l'Etat et la ville »*, plaide Jean-Jacques Aillagon, directeur des affaires culturelles à la Mairie de Paris, qui ne cache pas sa préférence pour une solution privée. M. Devaquet, de son côté, ne semble pas fermé à l'idée d'un rachat et d'une rénovation, qui permettraient *« la mise en œuvre d'un espace culturel innovant, ouvert aux jeunes artistes et au quartier populaire auquel il appartient »*.

SYLVIA ZAPPI

Accusé d'escroquerie, d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux

Le maire de Roissy-en-Brie (PS) est incarcéré

En répondant à une nouvelle convocation de Pierre-Claude Scholem, juge d'instruction au tribunal de Melun, mercredi 4 mai, Louis Reboul, maire (PS) de Roissy-en-Brie (Seine-et-Marne), ne se doutait pas qu'il sortirait du cabinet du juge, quelques heures plus tard, menottes au poignet, pour rejoindre directement la maison d'arrêt (*le Monde* du 6 mai). Il rejette en bloc les charges d'escroquerie, d'abus de confiance et d'abus de biens sociaux qui pèsent sur lui.

Lorsqu'il crée le CEFRAS (Centre d'étude, de formation et de recherche pour l'animation sociale), une association régie par la loi de 1901 en charge de la gestion de divers établissements sociaux, au début des années 80, Louis Reboul, rocardien âgé aujourd'hui de quarante-huit ans, cadre administratif d'hôpital, est maire de Roissy, une commune de vingt mille habitants, depuis 1977. Il est salarié de l'association dont il assure la direction générale et place au poste d'administrateur des collègues élus ou des employés. C'est ainsi qu'au moment du redressement judiciaire, on retrouve au sein du conseil d'administration son premier adjoint chargé des finances, Bernard Dizier, son adjoint chargé de l'urbanisme, Maurice Grandgérard ou encore le directeur des services techniques de la commune, Claude Fontaine.

Au fil des années, le CEFRAS ne cesse de grandir pour gérer, finalement, une quinzaine de maisons de retraite parmi lesquelles, celles de Bois-le-Roi et de Provins (Seine-et-Marne), Cergy-Pontoise et Franconville (Val-d'Oise), Chaville (Hauts-de-Seine), Perpignan (Pyrénées-Orientales), Nœux-les-Mines et Wimereux (Pas-de-Calais), Villeurbanne (Rhône) ainsi que trois établissements installés à Roissy-en-Brie : une école hôtelière, une école d'aides-soignantes et un foyer de jeunes travailleurs.

Entre-temps, M. Reboul a élargi son assise politique. Confortablement réélu maire en 1983 et 1989, il est élu conseiller général en 1985, mandat qu'il abandonnera en 1992 au profit de son adjoint, M. Dizier. Son activité professionnelle s'est, elle aussi, accrue : en 1985, il a fondé deux sociétés anonymes, l'OFREAM (Omnium financier de rénovation et d'aménagement) et la SOEA (Société d'études et d'aménagement) et onze SCI (société civile et immobilière), qui ont construit plusieurs des maisons de retraite gérées par le CEFRAS et au sein desquelles il apparaît au côté de son épouse.

Le 24 décembre 1992, la justice étend le redressement judiciaire du CEFRAS à l'ensemble des sociétés dirigées par M. Reboul, tandis qu'une enquête est confiée à la section économique et financière de la DRPJ (direction régionale de la police judiciaire) de Versailles. Cependant, en raison de la qualité d'officier de police judiciaire du maire de Roissy, les magistrats de Melun doivent solliciter l'avis de la chambre criminelle de la Cour de cassation, et l'instruction est ralentie.

Les socialistes se montrent prudents

Il faudra attendre la réforme du code de procédure pénale pour que M. Reboul soit mis en examen et pour que les charges qui pèsent sur l'activité des sociétés anonymes incitent le juge Scholem à placer l'ex-commissaire aux comptes du CEFRAS, Louis Sideri, sous contrôle judiciaire avec cautionnement de 1 million de francs, le 26 avril 1993, et le maire de Roissy sous mandat de dépôt, une semaine plus tard. Ce dernier serait soupçonné d'avoir surfacturé des services aux maisons de retraite par le biais de ses sociétés pour une somme d'environ 20 millions de francs. La nouvelle de son incarcération a plongé ses collègues et amis politiques dans la stupeur. *« Je suis très surpris et un peu meurtri »*, nous a déclaré Jean-Pierre Fourré, ancien député (PS) de Marne-la-Vallée et de Roissy, aujourd'hui rédacteur en chef de l'hebdomadaire *Témoignage Chrétien*. M. Reboul avait été son suppléant de 1988 à 1993, et il était reparti avec lui à la bataille en mars 1993. *« Il a été mon suppléant et mon ami, il reste mon ami*, ajoute l'ancien député, proche de Jean-Pierre Chevènement. *Il m'avait affirmé que rien ne pouvait lui être reproché et il ne faisait l'objet que d'une enquête. Je ne vois pas de quel droit j'aurais pu remplacer un juge ou un procureur, ce que je ne saurais faire non plus aujourd'hui. »*

A la mairie de Roissy, M. Dizier assure l'intérim. *« La décision du juge d'instruction me semble brutale et disproportionnée*, dit-il. *Nous attendons son retour et nous assurons le service public. Louis Reboul est un homme honnête. Il est mon ami et mon collègue depuis 1977 et je n'ai jamais rien constaté, dans sa gestion des affaires publiques, qui puisse corroborer de telles accusations. »* Le premier secrétaire de la fédération départementale du PS, Yannick Bodin, président du groupe socialiste du conseil régional, se montre réservé, lui aussi. *« Je souhaite que la justice fasse son travail, mais je constate que cette affaire n'a pas de rapport avec le comportement politique de Louis Reboul »*, souligne M. Bodin. Il ajoute : *« Je ne veux pas condamner quelqu'un avant les juges, mais il est évident que si des sanctions pénales devaient êtres prises, le Parti socialiste assumerait ses responsabilités. »*

ROLAND PUIG

REPÈRES

CONJONCTURE

Amélioration de l'économie régionale

Reprise de l'activité commerciale, croissance de la production industrielle et de la création d'entreprises, orientation positive du marché de l'emploi : la situation de l'économie régionale s'améliore. C'est ce qu'indique Jean-Claude Aurousseau, préfet de région, dans un communiqué publié le 3 mai. Ainsi, la progression du nombre de création d'entreprises est de 14 % par rapport au premier trimestre de 1993. Les mises en préretraite ont diminué de 4 % et les licenciements économiques de 50 % dans les entreprises de plus de 20 personnes. Les demandes d'emploi ont baissé de 6 % et les sorties de chômage ont progressé dans la même proportion. *Il est vrai que les offres d'emplois ont augmenté de 36 % au premier trimestre.*

TOURISME

Paris en Balabus

Prendre un bus pour flâner ! Depuis le début du mois d'avril et jusqu'au 25 septembre, la RATP a mis en ciculation dans la capitale le Balabus. Un bus qui, les dimanches et jours fériés, de 12 h 30 à 20 heures, traverse *Paris d'est en ouest* et passe devant un grand nombre de monuments ou quartiers historiques. Il dessert une soixantaine de stations. Pour y avoir accès il est possible d'utiliser la carte orange, des tickets (1 à 3 selon la distance) ou la carte Paris-Visite.

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX A PARIS

CHAMPAGNE AMER. Film franco-tunisien de Ridha Behi : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

CHASSÉ-CROISÉ. Film américain de Warren Leight, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Danton, 6e (36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (36-65-70-81 ; 36-65-70-81) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47).

EXTRÊME LIMITE. Film américain de James B. Harris, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Français, 9e (36-68-75-55) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

LE MOULIN DE DAUDET. Film français de Samy Pavel : Rex, 2e (36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Gaumont Gobelins, 13e (36-68-75-55) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79 ; 36-68-69-24).

PTIC JUSTICE. Film américain de John Singleton, v.o. : Gaumont Les Halles, 1er (36-68-75-55) ; UGC Odéon, 6e (36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08 ; 36-68-75-75) ; Le Balzac, 8e (45-61-10-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (36-68-75-55) ; v.f. : Gaumont Opéra Impérial, 2e (36-68-75-55) ; Rex, 2e (36-65-70-23) ; Gaumont Gobelins bis, 13e (36-68-75-55) ; Gaumont Alésia, 14e (36-68-75-55) ; Montparnasse, 14e (36-68-75-55) ; Gaumont Convention, 15e (36-68-75-55) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

SISSI. Film franco-allemand de Christoph Böll : Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).

SURF NINJAS. Film américain de Neal Israel, v.o. : Forum Orient Express, 1er (36-65-70-67) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (36-65-70-14) ; George V, 8e (36-65-70-74) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31 ; 36-68-81-09) ; UGC Lyon Bastille, 12e (36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (36-65-70-47) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96 ; 36-65-71-44).

Condamnant les «dérives» doctrinales de la dissuasion

M. Mitterrand se dit persuadé que son successeur respectera le moratoire sur les essais nucléaires

François Mitterrand a réaffirmé, jeudi 5 mai à l'Elysée, la prédominance du chef de l'Etat en matière de doctrine nucléaire, se refusant à adhérer à ce qu'il considère comme des «dérives» de la part de ceux qui prônent, sans le dire, une certaine «banalisation» de la dissuasion avec l'emploi d'armements miniaturisés.

■ PAS D'ESSAIS NUCLÉAIRES. Insistant sur la nécessité pour la France de donner l'exemple afin d'inciter d'autres pays à se rallier à une politique de non-prolifération nucléaire, le président de la République a répété qu'il n'y aura plus d'expériences françaises avant mai 1995 ni même après.

Un absent de marque : M. Chevènement

Dans la salle des fêtes de l'Elysée, M. Mitterrand a parlé pendant plus d'une heure et demie devant quelque deux cents invités. Outre les chefs militaires, étaient présents des personnalités politiques, des industriels de l'armement, des scientifiques et des dirigeants du Commissariat à l'énergie atomique, avec lesquels le chef de l'Etat s'est ensuite entretenu à bâtons rompus devant un buffet.

Les présidents des commissions parlementaires de la défense étaient là : Jacques Boyon (RPR) pour l'Assemblée et Xavier de Villepin (centriste) pour le Sénat. Jean-Michel Boucheron, le prédécesseur PS de M. Boyon, était venu. Parmi les industriels, on reconnaissait Louis Gallois, le PDG du groupe Aérospatiale ; Serge Dassault, le PDG du groupe qui porte son nom, et Emile Blanc, ancien délégué général pour l'armement et PDG de la Société nationale des poudres et explosifs.

M. Mitterrand, qui avait en face de lui François Léotard en l'absence de M. Balladur, avait invité les anciens ministres de la défense depuis le début de son mandat présidentiel. Paul Quilès et Pierre Joxe s'étaient déplacés, ainsi que le ministre de la défense de la première cohabitation, André Giraud, qui admettait en privé être en accord avec le chef de l'Etat à 80 %, sauf pour ce qui est du moratoire sur les essais nucléaires. En revanche, Jean-Pierre Chevènement, le ministre démissionnaire pendant la guerre du Golfe, était absent.

Les réactions

● **Alain Juppé (ministre des affaires étrangères)**: *«La question de savoir si la France peut se passer* ad vitam eternam *des essais nucléaires»* constitue *«un point de désaccord majeur»* avec le président François Mitterrand. *«La plupart des experts considèrent qu'il faudra encore des essais nucléaires avant que la simulation informatique»* permette de s'en passer pour continuer à moderniser l'arsenal français. En outre personne ne conteste au chef de l'Etat *«sa qualité de chef des armées jusqu'à la fin de son mandat»*, mais *«il ne peut pas anticiper sur ce que fera son successeur»*.

● **Michel Rocard (PS)** : *«Je trouve que la position du président de la République est la bonne et je ne doute pas qu'elle sera celle de son successeur aussi.»*

● **Ben Cramer (Greenpeace)** : La *«détermination de la présidence à ne pas déclencher de guerre atomique (...) devrait permettre à la France de jouer un rôle novateur dans la lutte contre la prolifération»*.

Voici les principaux extraits de l'allocution du président de la République :

● **La responsabilité présidentielle.** – *«Le chef de l'Etat a son mot à dire, il est le premier citoyen à pouvoir le dire. Ce qu'il décide doit devenir la loi (...). Au plan de l'exécutif, j'entends assumer ma responsabilité en ma qualité de chef de l'Etat (...). La stratégie de la France n'est ni offensive ni défensive. Elle est de dissuasion. Elle a pour but essentiel d'empêcher le déclenchement de la guerre. Il ne s'agit pas de gagner la guerre. Il s'agit de ne pas avoir à la faire (...). Il s'agit d'une responsabilité morale fondamentale. Pour quels objectifs? Assurer l'intégrité du territoire national et la défense de nos intérêts vitaux. L'arme nucléaire n'est pas à la disposition de tout le monde. Elle dépend de la seule décision française par les temps qui viennent. C'est la seule définition que je connaisse (...). Cette indispensable autonomie de décision du chef de l'Etat exclut que cette décision soit remise à des instances internationales, et même à une alliance, et même au plus fidèle et au plus proche de nos alliés. Je maintiens cette décision et rien ne m'en fera changer.»*

● **L'état de l'arsenal nucléaire.** – *«Les sous-marins nucléaires lance-engins sont le cœur de notre force stratégique (...). En 1982, j'ai donné l'ordre de construire des sous-marins de nouvelle génération (...) qui annoncent une ère nouvelle (...). La Force océanique stratégique représente au total 384 charges nucléaires de 150 kilotonnes chacune (...). Le plateau d'Albion, ce sont 18 missiles S3 modernisés d'une mégatonne chacun et portant à 3 500 kilomètres. Il ne faut pas traiter cela avec dédain. C'est l'arme la plus puissante dont nous disposions.»*

«C'est une hérésie majeure»

● **Les dérives doctrinales.** – *«Je me suis opposé à la confusion au sujet des armes préstratégiques ou tactiques. Si on allait à une succession d'avertissements nucléaires, on en reviendrait à la conception de la riposte graduée. Or, c'est un avertissement terminal, il n'y a pas d'échelon supplémentaire. Après, c'est la guerre (...). Je m'opposerai aux nouveaux risques de dérive, quand j'entends dire, par exemple, qu'il faudrait employer la force atomique contre le faible ou le fou pour régler un problème en dehors du territoire national ou de nos intérêts vitaux. Faut-il se rallier à l'expression de la frappe chirurgicale, on dit aussi décapitante, qui pourrait aller jusqu'au fusil nucléaire? C'est une hérésie majeure. Si le Parlement amendait le projet de loi de programmation militaire en ce sens, ce serait l'objet d'un conflit majeur à propos duquel il appartiendrait au peuple de trancher.»*

● **Les essais nucléaires.** – *«Il est urgent de donner un coup d'arrêt à la prolifération nucléaire (...). Nous disposons de 500 têtes nucléaires aujourd'hui, ce qui reste dans la limite de suffisance et de crédibilité de notre arsenal. Les puissances nucléaires n'auront ni l'autorité politique ni l'autorité morale suffisante pour faire s'engager les autres pays dans le monde sur la voie de la non-prolifération (...). Il n'y aura pas d'autres essais avant mai 1995. C'est ma décision. Tant que j'occuperai mes fonctions, il en sera ainsi (...). Après moi, on n'en fera pas davantage – sauf si les autres puissances devaient reprendre leurs essais – parce que la France ne voudra pas offenser le monde entier en relançant le surarmement nucléaire, la guerre nucléaire et en bafouant l'ensemble des pays pauvres.*

ET LA SITUATION CATASTROPHIQUE DE L'EMPLOI À MURUROA, IL S'EN FOUT?

PESSIN

«Le rôle du plateau d'Albion sera maintenu»

» Voilà ma prévision (...). Je fais confiance à mes successeurs, ils ne pourront pas faire autrement (...). La recherche d'une limitation des essais nucléaires en vue de leur simulation ne suffit pas. Il s'agit d'obtenir une simulation complète, sans de nouveaux essais nucléaires, pour mettre au point les armes dont nous aurons besoin en 2010. C'est l'ordre que je donne. C'est difficile, mais il faut le faire. La France est capable de gagner ce pari en quinze ans, en laboratoire et sans essais nouveaux.»

● **Le missile M. 5 et le plateau d'Albion.** – *«Le gouvernement m'a demandé de reporter de 2005 à 2010 la mise en œuvre du missile M. 5 du sous-marin et j'ai accepté. J'ai bien compris ses difficultés budgétaires (...). Le rôle du plateau d'Albion sera maintenu et prolongé jusqu'en 2010, puis au-delà avec une version modernisée du M. 4 ou du M. 45 en attendant une version terrestre du M. 5 (...). Pour la composante aéroportée, il n'y a pas urgence à remplacer le missile ASMP. Mais les études déjà entamées seront poursuivies pour faire un meilleur choix.»*

● **L'Europe.** – *«La France maintient au sein de l'Alliance atlantique son autonomie ultime de décision et nous encourageons dans le monde la réduction des armements stratégiques (...). Est-ce que le nucléaire français peut garantir l'intégrité des pays de l'Union européenne? Cette question n'est pas d'actualité, mais elle est dans les esprits (...). Que l'Europe se dote d'une notion claire de ses intérêts et qu'elle aille assez loin dans sa conscience politique, et la France acceptera le débat. Ce jour-là n'est pas venu. Peut-être viendra-t-il. Je m'en réjouirai. Il faut réussir cette œuvre sur un ou deux siècles, une Europe unie et capable de défendre, d'un seul mouvement, des intérêts communs.»*

COMMENTAIRE

Trois mises en garde

DEPUIS le début de cette année, M. Mitterrand s'était tu sur les problèmes de défense, mais il avait secrètement prévu, il y a trois mois, de prendre la parole pour s'expliquer avant que le Parlement soit amené à débattre, dès la fin du mois à l'Assemblée et à la mi-juin au Sénat, du projet de programmation militaire. *«Je ne vois pas pourquoi j'aurais été le seul à ne pas évoquer publiquement ce qui est de ma responsabilité suprême»*, devait-il confier à son entourage. Voilà qui est fait, en comité restreint et trié sur le volet, à un an de la fin de son second mandat à l'Elysée.

Pour lui, mais aussi pour son successeur éventuel, il a donc marqué le territoire que la Constitution reconnaît au chef des armées. Il a, plus spécialement, souligné le rôle central du président de la République en matière de dissuasion, comme si ses autres responsabilités dans le domaine de l'emploi des forces classiques – qu'il n'a pas évoqué – étaient secondaires ou jugées moins essentielles.

Mais, surtout, dans le plaidoyer *pro domo* auquel il s'est livré à travers de longs rappels historiques, M. Mitterrand a donné l'impression de vouloir lancer un triple avertissement. D'abord, une mise en garde au Parlement, qui a consisté à dire aux élus de la nation qu'ils le trouveraient en travers de leur chemin s'il leur advenait de vouloir changer les règles du jeu de la dissuasion tant qu'il serait à l'Elysée. Il n'est pas question d'imaginer que la France se lance dans la mise au point d'armes nucléaires qui relèvent de l'emploi sur le champ de bataille et qu'elle s'évade donc de la thèse gaulliste *stricto sensu* de la non-guerre par la dissuasion.

Les risques d'un pari

Ensuite, une mise en garde au gouvernement, auquel il est rappelé son engagement, dans le projet de programmation militaire, d'étudier une modernisation des missiles du plateau d'Albion. L'idée même d'un abandon de ce système irrite le président, qui paraît sensible à cette notion de la *«chèvre attachée à son piquet»* – on défend pied à pied le sanctuaire national – incarnée par des missiles enfouis en silos fixes.

Il y a enfin un autre rappel, aussi net que les deux précédents. Depuis le 6 avril 1992, la France a arrêté ses expériences nucléaires en Polynésie, et nul ne doit entretenir d'illusions : son président ne changera pas d'avis, sauf si d'autres grandes puissances *reprenaient leurs explosions*. M. Mitterrand est allé, cette fois-ci, plus loin encore. Il a, admet-il en privé, *«pronostiqué»* que son successeur n'oserait pas renouer avec les essais, car il ne pourrait pas se mettre à dos le reste de la planète. Qu'en sait-il ? Il accepte cependant les risques de son pari. Il est vrai que plus le temps passe et plus il sera impossible de faire de nouveaux tirs si d'autres que la France s'en abstiennent.

M. Mitterrand, qui s'est rallié sur le tard à la dissuasion, veut-il laisser l'image, dans les manuels d'histoire, du premier président français à avoir pris l'initiative d'arrêter la spirale nucléaire ? Le général de Gaulle, en lançant son *«Hourra pour la France !»* lors du premier essai nucléaire au Sahara en février 1960, restera le premier président français à avoir bravé l'opinion : il n'avait pas hésité un seul instant à contrarier les Américains et les Soviétiques, qui observaient alors un moratoire de deux ans.

JACQUES ISNARD

Après les déclarations du médecin de François de Grossouvre

Le secret d'un suicide public

En précisant, dans une lettre adressée au *Monde (nos éditions du 23 avril)*, que *«François de Grossouvre jouissait, jusqu'au jour de sa disparition tragique, de toute sa lucidité et de l'intégrité de ses facultés intellectuelles»*, son médecin personnel, le docteur Claude Loisy, a-t-il violé le secret médical (1) ?

Dans un entretien accordé au quotidien médical *Panorama du médecin* du 26 avril, le docteur Louis René, ancien président du Conseil national de l'ordre des médecins, semblait de cet avis. Expliquant que *«le secret médical a été institué par la loi pour que la révélation des constats faits par le professionnel dans l'exercice de sa fonction ne puisse pas porter atteinte aux droits de la personne»*, le docteur René estimait que, dans cette affaire, *«il est incontestable qu'il y a une transgression du texte de loi du code pénal»*.

Interrogé sur le fait de savoir s'il y a violation du secret lorsqu'il s'agit, pour un médecin, de faire état de l'absence de pathologie préalable à un suicide, le docteur René est tout aussi catégorique : *«Le médecin, parce qu'il est médecin, a un devoir de secret. L'accord de la famille du défunt ne peut soustraire le médecin à cette obligation de secret, sauf dans une hypothèse : quand la révélation de l'état de santé est le seul moyen de faire prévaloir un droit. Cela vaut pour les rentes viagères souscrites moins de six mois avant la mort, alors que la maladie était déjà connue. Dans ce cas précis, la jurisprudence prévoit que l'on puisse faire état de l'existence de la maladie pour éviter que la famille soit lésée.»*

Saisi de cette question, l'actuel bureau du Conseil de l'ordre a décidé, pour sa part, de ne pas engager de poursuites à l'encontre du docteur Loisy. *«Le bureau,* indique-t-on de bonne source, *a estimé qu'il s'agissait là de défendre la mémoire et la dignité d'un patient. Un ayant-droit du défunt ayant, de plus, donné son accord, il a été décidé qu'il n'y avait pas eu, aux yeux du conseil national, véritablement violation du secret médical.»*

«Je maintiens, pour ma part, ce que j'ai déclaré en accord avec la famille de François de Grossouvre, a précisé au *Monde* le docteur Loisy. *J'ai vu ce dernier peu de temps avant sa mort. Il avait toute sa lucidité et son état de santé ne s'était en aucune façon dégradé, comme certains ont cru pouvoir le dire. Mon témoignage est d'ailleurs confirmé par d'autres personnes.»*

JEAN-YVES NAU

(1) Le secret médical est défini par l'article 11 du code de déontologie médicale : *«Le secret couvre tout ce qui est venu à la connaissance du médecin dans l'exercice de sa profession, c'est-à-dire non seulement ce qui lui a été confié, mais aussi ce qu'il a vu, entendu ou compris.»*

EN BREF

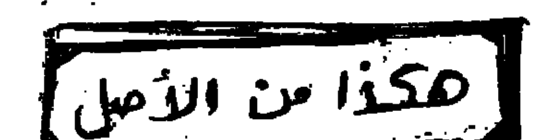
ANTARCTIQUE : installation du comité de l'environnement polaire. – Le ministre de l'environnement, Michel Barnier, a officiellement installé, jeudi 5 mai, le comité de l'environnement polaire, créé par arrêté du 8 février 1994. Ce comité, présidé par Claude Fréjacques, et composé de dix membres (Georges Duquin, Paul Trehen, Jean Jouzel, Pierre Jouventin, Michel Pascal, Francis Roux, Jean-Louis Etienne, André Giret, Véronique Sarano, Antoine Reille), donnera son avis sur les activités de la France dans la zone antarctique.

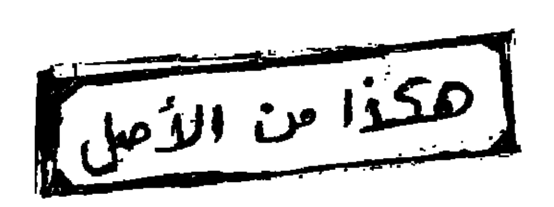
CHASSE : nouvel examen du permis. – L'examen pour l'obtention du permis de chasser, tel qu'il existe depuis 1976, va être modernisé au cours du mois de mai. Les vingt et une questions, naguère posées à l'aide de diapositives, seront désormais projetées en vidéo avec micro-ordinateur interactif pour les réponses. Les centres d'examen offriront plusieurs sessions par an, afin de faciliter l'accès au permis et donc, espèrent les fédérations, afin d'augmenter le nombre de candidats chasseurs – environ cinquante mille par an.

ESCROQUERIE : Un second dirigeant d'Alcatel-Alsthom mis en examen dans l'affaire de surfacturation aux dépens de France-Telecom. – Au lendemain de la mise en examen pour escroquerie de Pierre Guichet, PDG d'Alcatel-CIT (*le Monde* du 6 mai), l'actuel directeur général adjoint chargé de la stratégie et du développement du groupe Alcatel-Alsthom, Jacques Imbert, a été à son tour mis en examen jeudi 5 mai au tribunal de grande instance d'Evry (Essonne), toujours pour escroquerie. M. Imbert a été entendu au sujet du rôle qu'il a joué de 1984 à 1989 comme directeur général de la branche transmission d'Alcatel, dans l'éventuel système de surfacturation mis en place aux dépens de France-Telecom. Il a été remis en liberté sous contrôle judiciaire à l'issue de sa garde à vue.

INONDATIONS : création d'une commission d'enquête parlementaire. – L'Assemblée nationale a décidé, jeudi 5 mai, de créer une commission d'enquête parlementaire sur les causes des inondations et les moyens d'y remédier. Cette commission de trente membres se penchera notamment sur les effets du remembrement, des nouvelles pratiques agricoles, de l'urbanisation, de l'entretien des cours d'eau et de la construction d'ouvrages de protection.

PROFANATION DE CIMETIÈRES : six mois de prison pour deux jeunes du Haut-Rhin. – Jamie Mathieu et Gilles Ancelin, deux apprentis de dix-huit et dix-neuf ans, domiciliés à Mittelwihr et Colmar (Haut-Rhin), qui s'étaient rendus coupables de profanation dans les cimetières chrétiens de deux villages du Haut-Rhin ont été condamnés, jeudi 5 mai, à une peine de six mois d'emprisonnement par le tribunal correctionnel de Colmar.





SOCIÉTÉ

JUSTICE

La perquisition litigieuse au domicile du sympathisant islamiste

Les documents saisis chez Moussa Kraouche étaient d'origine policière

Présentée comme l'un des points forts de l'opération dirigée le 9 novembre 1993 contre les milieux islamistes en France, la moisson des « pièces à conviction » saisies au domicile de Moussa Kraouche s'est peu à peu réduite à une bien piteuse récolte policière. Un rapport d'expertise tend en effet à démontrer que les trois plus importants documents retrouvés lors de la perquisition chez le porte-parole de la Fraternité algérienne en France (FAF, liée au FIS algérien), provenaient en réalité de la même photocopieuse policière.

Selon les termes du rapport d'expertise, dont l'existence a été révélée par *le Figaro* du 5 mai, et qui a été remis au juge chargé du dossier, Roger Le Loire, il est *« des plus probables »* que les photocopies saisies au cours de la perquisition chez Moussa Kraouche le 9 novembre 1993, aient *« la même origine de reproduction »*. Mais les experts commis par le juge Le Loire n'ont pas réussi à identifier l'appareil en question, pour des raisons techniques liées, semble-t-il, à la durée écoulée entre le moment où les documents ont été photocopiés et celui de l'expertise.

Tout semble en tout cas indiquer désormais que les photocopies litigieuses – un communiqué du Groupe islamique armé, une mise au point du Conseil supérieur des forces armées islamiques, un manuscrit rédigé en arabe et en français – avaient transité par les mains des policiers avant d'être « découverts » au domicile de Moussa Kraouche et placés sous le scellé numéro 40. Une enquête de l'Inspection générale de la police nationale (IGPN) avait en effet déjà révélé que l'une des trois photocopies figurant dans le dossier de travail des policiers présents à la perquisition – *« le communiqué en français du GIA du 25 octobre 1993 »* – présentait *« des analogies avec une copie d'un des trois documents placés sous scellé numéro 40 »* (*le Monde* du 26 janvier).

Vers un non-lieu

La « police des polices » avait établi *qu'il s'agissait d'« une traduction effectuée par la DST, en français, du communiqué en arabe du GIA »*, qui avait été transmise par télécopie, le 26 octobre 1993, par la Direction de la surveillance du territoire (DST) à l'Unité de coordination de la lutte anti-terroriste (UCLAT, qui dépend du ministre de l'intérieur). Deux éléments l'attestaient : non seulement un mauvais fonctionnement de *l'appareil récepteur* avait imprimé une trace verticale sur la télécopie, mais encore celle-ci comportait le numéro d'identification de l'appareil *émetteur* de la DST.

Le bilan judiciaire de l'opération « Chrysanthème », conduite le 9 novembre 1993 contre les islamistes, était déjà *contesté* (*le Monde* du 2 décembre 1993). Les derniers développements du dossier Kraouche en *ont encore diminué* la portée, au fur et à mesure que les éléments retenus contre Moussa Kraouche se réduisaient comme peau de chagrin. Aussi l'opposant devrait-il bientôt bénéficier d'un non-lieu, sauf élément nouveau intervenant dans le dossier, souligne-t-on de source judiciaire.

Lui aussi interpellé en région parisienne lors de l'opération « Chrysanthème », un autre sympathisant algérien du FIS avait été depuis lors assigné à résidence près de Lons-le-Saunier (Jura). Mais le commissaire du gouvernement a demandé, jeudi 5 mai, devant le tribunal administratif de Besançon, l'annulation de cette mesure préfectorale en expliquant que *« les faits de militantisme reprochés »* à l'Algérien *« ne touchent en aucune manière à ce qu'il est convenu d'appeler le terrorisme »* et *« ne révèlent par eux-mêmes aucune menace pour l'ordre public en France »*.

ERICH INCIYAN

Pour « délit de favoritisme »

Trois vice-présidents du conseil général des Hautes-Alpes ont été mis en examen

Trois vice-présidents du conseil général des Hautes-Alpes ont été mis en examen pour *« délit de favoritisme dans l'attribution de marchés publics »*, mercredi 4 mai à Gap, mais remis en liberté après une garde à vue. Roger Para (div.d.), entrepreneur, Gilbert Domeny (RPR), artisan, et Albert Moullet (div.d.), arboriculteur, qui représentent respectivement les cantons de Gap-campagne, Guillestre et Ribiers, ont été mis en cause à la suite d'une plainte déposée en janvier 1993 par un entrepreneur gapençais, Laurent Peller.

La proposition de ce dernier pour un marché de réfection de voirie de 1,5 million de francs n'avait pas été retenue, alors qu'il affirmait être le moins-disant. – *(Corresp.)*

L'« entrave à l'IVG » condamnée par le tribunal de Tours. – Le tribunal correctionnel de Tours a condamné, jeudi 5 mai, à des peines de trois à six mois de prison avec sursis les neuf membres d'un « commando anti-IVG » qui étaient poursuivis pour entrave à l'interruption volontaire de grossesse (*le Monde* du 29 mars). Le tribunal est allé au-delà des réquisitions de l'avocat général qui, lors de l'audience du 24 mars, avait demandé des peines de un à trois mois de prison avec sursis. C'est la première fois que la loi Neiertz du 27 janvier 1993, renforçant les sanctions pour délit d'entrave à l'interruption volontaire de grossesse, sert de référence dans un jugement.

REPÈRES

FAITS DIVERS

La police britannique découvre un onzième cadavre dans l'affaire Frederick West

Les policiers britanniques ont *découvert, jeudi 5 mai, le cadavre* d'une fillette sous le sol bétonné de la cuisine d'un ancien domicile de Frederick West, 25 Midland Road, à Gloucester. Récemment, neuf cadavres avaient déjà été mis au jour dans le sous-sol et le jardin de la « maison de l'horreur » habitée dans la même ville par ce père *de dix enfants, 25 Cromwell* Street, puis un autre dans un champ, situé à Kempley, où West avait l'habitude de se rendre. Le commissaire John Bennett et ses adjoints pensent que le onzième corps pourrait être celui de Charmaine, la fille d'un premier mariage de Frederick West avec Catherine, *née Costello, dont le corps a été* exhumé Cromwell Street. Charmaine devait avoir sept ou huit ans lorsqu'elle disparut, entre le 1er janvier et le 27 février 1979. – *(Corresp.)*

NUCLÉAIRE

L'arrêt de la centrale de Tchernobyl sera discuté au sommet du G7

Alors que le gouvernement ukrainien renâcle à fermer définitivement les réacteurs de la centrale de Tchernobyl, la France a proposé, mercredi 4 mai, que ce *« grand sujet »* soit inscrit à l'ordre du jour du sommet du G7, qui se tiendra à Naples en juillet. Les experts du G7 chargés de la sûreté nucléaire ont conclu, sans surprise, à la nécessité de fermer la centrale ukrainienne, qui produit encore 7 % de l'énergie du pays. Mais arrêter du jour au lendemain Tchernobyl *ne serait pas sans conséquences* pour l'Ukraine, dont la situation économique se dégrade chaque jour un peu plus.

POLICE

Pierre Cavin nommé sous-directeur de la PJ parisienne

Chef de la brigade criminelle du 36, quai des Orfèvres depuis 1992, le contrôleur général Pierre Cavin a été nommé, mercredi *4 mai, sous-directeur de la police* judiciaire (PJ) parisienne. M. Cavin prend en charge les six divisions et les commissariats de PJ couvrant la capitale, ainsi que les services de PJ situés dans les trois départements de la petite couronne. Il remplace à ce poste Raymond Mertz, nommé conseiller technique à l'Inspection générale des services (IGS), la « police des polices » parisienne.

Le piratage des phonogrammes (CD ou cassettes enregistrées) est une industrie européenne. Depuis la chute du mur de Berlin, elle a pris un nouvel essor grâce à l'ouverture des marchés de l'Est. Consommateurs et producteurs, ces pays ont rejoint le clan des pirates traditionnels qui approvisionnaient déjà les marchés occidentaux en *bootlegs* (enregistrements clandestins) ou en contrefaçons.

■ PIRATES MULTICARTES. – Dans l'ex-bloc de l'Est, les pirates se font aussi trafiquants de stupéfiants ou contrebandiers. La Hongrie est à l'avant-garde d'un début de remise en ordre.

■ L'EUROPE DES DROITS D'AUTEUR. – Après des décennies de cacophonie juridique, l'Union européenne s'apprête à harmoniser la défense des droits des auteurs, des producteurs et des interprètes, en s'alignant sur le modèle français.

[redacted]

L'Europe des pirates du disque

Le saxophoniste Stan Getz fêtait ce jour-là l'anniversaire du pianiste Bill Evans. *« Happy Birthday, Bill »*, dit-il simplement, en posant son saxo sur le piano. Moment fugitif. Sauf pour l'amateur éclairé qui sut trouver, dans les bacs d'un disquaire de Milan, l'enregistrement de cette soirée, conservé sur CD. Un mystérieux label estampillait ce compact fabriqué en *« Allemagne de l'Ouest »*. Rentré à Paris, le voyageur voulut acheter un second exemplaire. *« Illégal »*, lui dit-on à la FNAC : ce disque avait été produit sans l'accord des détenteurs des droits de l'enregistrement (interprètes et producteurs). Ceux-ci n'avaient donc pas été rémunérés. Ce Stan Getz-Bill Evans était un *bootleg*, un enregistrement pirate – souvent clandestin – d'une performance (en public ou en studio) qui n'était pas destinée à être publiée.

Les *bootlegs* ne sont qu'une des formes du piratage des phonogrammes. On assiste depuis deux ans à l'explosion de la contrefaçon de CD. Copie conforme du produit original – son parfait et livret reproduit à la nuance près. Quant au prix, il est environ 20 % moins élevé que la moyenne.

En octobre 1992, à Lille, la police perquisitionnait dans les locaux du Furet du Nord. La « plus grande librairie du monde » vend également des disques et ses visiteurs d'un jour saisirent une quinzaine de *bootlegs* à la demande du juge qui instruisait les plaintes au civil déposées par les représentants de Phil Collins, de Simply Red, des Gipsy Kings et du SNEP (Syndicat national de l'édition phonographique), ce dernier représentant les producteurs de disques.

Les enquêteurs s'emparèrent aussi de documents comptables à la Disma, société de distribution du Furet-Musique. Dans les procès-verbaux dressés alors, se dessinent d'étranges circuits d'approvisionnement à travers plusieurs pays d'Europe. Le directeur général de la Disma plaide la bonne foi. Ces compacts litigieux, contrefaçons ou *bootlegs*, qu'il a achetés en Italie, portaient l'estampille de la SIAE, équivalent italien de la SDRM (Société d'administration des droits de reproduction mécanique, qui perçoit les droits d'auteur sur les phonogrammes pour le compte de la SACEM), garantissant qu'il payait bien les droits d'auteur. En ce qui concerne les droits des producteurs, la Disma déclarait en substance que sa responsabilité n'était pas engagée, d'autant que la libre circulation des produits est garantie sur le marché unique. Pourquoi se priver de cette source italienne à meilleur prix ?

L'argument devrait être examiné au tribunal de commerce de Lille le 10 mai prochain. Il révèle un vrai malaise. D'un côté, les organisations professionnelles et pouvoirs publics intensifient leur chasse. De l'autre, des distributeurs rendus soucieux par la crise veulent vendre à moindre frais les enregistrements des grands noms de la musique. Or la France détient en Europe le record du CD le plus cher ! D'un prix de revient à la fabrication se situant aux alentours de 10 F (sans tenir compte des frais artistiques), le compact est vendu entre 120 F et 150 F (*le Monde* du 16 avril 1994).

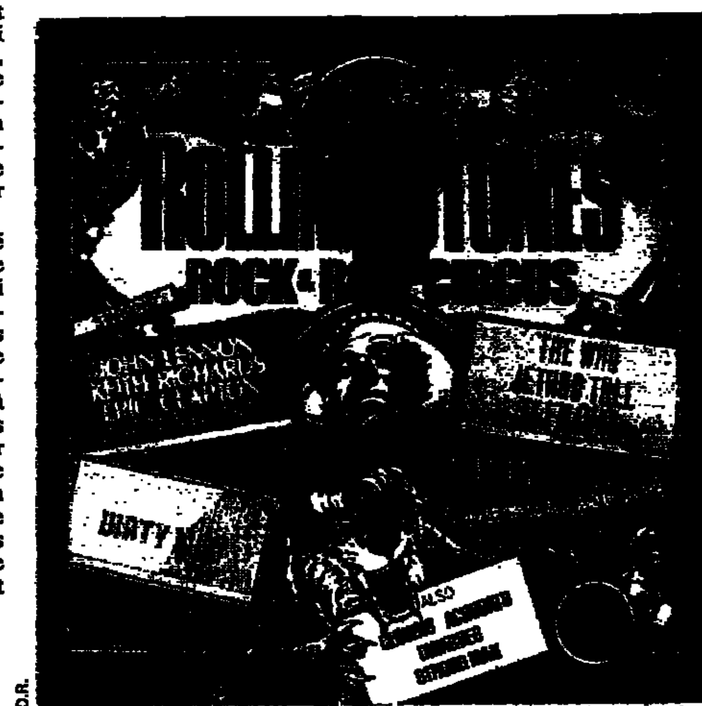
Contrefaçons en hausse

Sur le marché unique de l'Europe communautaire toutes les formes de fraude se bousculent. Support traditionnel de la « piraterie classique », la cassette se vend de moins en moins au profit du CD pillé. L'un des derniers disques de Bruce Springsteen est sorti en Italie sous un label inconnu, Freshest Music, mais – encore une fois – avec le sceau de la SIAE. Mais au centre du disque, manque le sigle que gravent les fabricants officiels. Il n'a fallu aux contrefacteurs que quatre jours après la sortie officielle du disque pour opérer.

Cette piraterie aime aussi piller les fonds de catalogue des majors, en réunissant des titres enregistrés chez l'un ou l'autre pour une compilation faite maison. Hypermarchés, stations-service ou instituts d'esthétique bradent pour 10 F ou 50 F ces « best of » de vedettes produites dans les années 60. Qui irait vérifier ces fonds de tiroir de plusieurs producteurs différents, afin de régler les droits en vigueur ? La compilation légale est un exercice redoutable.

On peut aussi ne déclarer aux ayant droit que mille des cent mille CD mis sur le marché. Dans ce cas, où est le fraudeur ? Ce peut être le producteur qui fait presser en Bulgarie ou en Israël, voire en Chine. Voire le presseur qui arrondit ses fins de mois. En Italie, une usine qui fournissait très officiellement la Warner travaillait le jour pour la major et la nuit pour son propre compte.

De toutes les formes de piraterie, c'est le *bootleg* qui connaît la plus forte croissance, même si son chiffre d'affaires reste moindre que celui des contrefaçons. Les majors publiant de moins en moins d'enregistrements en public, sauf dans le domaine de la musique classique, où ce type de production croît singulièrement car il revient moins cher que le studio et bénéficie d'une aura musicale dont ont su profiter les pirates depuis longtemps, les pilleurs prennent le relais. Ils savent se munir d'équipements sophistiqués, tel ce mini-enregistreur qu'ils branchent subrepticement sur la console de mixage – parfois avec la complicité des techniciens. Le concert fini, ils disposent d'un document digital qui pourra servir à la fabrication de la matrice d'un CD. Ils n'ont plus qu'à se mettre en cheville avec un presseur et un distributeur, travaillant à la commande comme n'importe quel industriel.



D.R.

« Rock'n'roll circus », disque pirate des Rolling Stones.

Neuf dixièmes des *bootlegs* circulant en Europe proviennent de la région de Milan, le reste du Danemark, *via* l'Allemagne. L'IFPI (International Federation of Phonographic Industries), qui défend sur le plan international l'industrie phonographique, crie au loup : *« La plupart des produits « pirates » le deviennent après avoir franchi la frontière entre un pays qui ne protège pas les enregistrements sonores et un pays qui les protège. »*

Les fraudeurs savent jouer de ces complexités juridiques. Des avocats spécialisés ont pignon sur rue à Milan, maniant l'art de détourner les règles. A Budapest, le plus gros pirate, Koros, a pour conseiller un ancien colonel des services secrets. Partout – sauf en Roumanie et en Turquie – des textes régissent l'industrie phonographique. Mais ils ne vont pas tous dans le même sens. Dans certains pays, l'auteur est protégé, mais pas le producteur. Comme en Belgique. Quand les droits voisins sont garantis, ils le sont pour une durée qui peut varier de un à dix ans. Avec ou sans rétroactivité. L'application de ces textes varie également. La France bat les records de sévérité en Europe, à l'inverse des Pays-Bas ou de l'Allemagne. Mais en juillet 1994, on publiera la directive européenne (inspirée par la France), harmonisant les règles à partir du 1er janvier suivant. L'annonce de cette directive a eu un effet choc. Les pirates de tout poil redoublent d'ardeur sur le marché unique, et se préparent à « délocaliser » leurs activités vers d'autres cieux plus cléments.

Les circuits pirates s'internationalisent très vite, se compliquant fortement. C'est évidemment à l'occasion de saisies qu'on remonte quelques filières. En février dernier à Cannes, le MIDEM fait fermer un stand, celui de Dureco, dirigé par un Belge, Xavier Pelgrims de Bigeard, mis en examen pour contrefaçon de marque et artistique. Son groupe a des antennes en France, en Belgique, aux Pays-Bas et en Chine. Dureco France aurait fabriqué des CD d'Elvis Presley pour SAAR, société italienne qui les réimporterait ensuite sur le sol français. En fait, les compacts n'auraient voyagé que par jeu d'écritures et auraient été directement livrés par Dureco France aux commerçants français. Prova Records serait, qui plus est, le donneur d'ordre. Le procès est en cours d'instruction au tribunal de grande instance de Paris, sur plainte de la SCPP (société civile pour l'exercice des droits des producteurs phonographiques), de BMG, Sony et EMI.

En Belgique, en février dernier, trente mille CD provenant de Chine ont été saisis. Des compacts de Bing Crosby et Frank Sinatra ont suivi un périple exotique. Produits par Phonocomp à Milan, ils étaient pressés par Recording Arts à Macao, qui les expédiait à One Way Records en Albanie, lui-même les réexpédiant à Import Export Shopping au Paraguay ! Au jeu du gendarme et du voleur, le circuit pirate se complique furieusement : nouvelles sources, nouveaux débouchés. Des producteurs et presseurs d'excellent niveau envahissent la planète. Le marché unique – le plus grand du monde – attire les appétits les plus lointains. Certains producteurs européens jouant aux pirates créent des filiales locales pour mieux exporter au loin, ou réimporter à bas prix. L'Asie centrale retrouve la Route de la soie. La Chine a ouvert en deux ans vingt-six usines de compacts, dont la plupart dans la province frontalière de Hongkong. Une production de soixante-dix millions de CD, pour une consommation intérieure quinze fois plus basse. Exporter s'impose, tout comme pour DZU, unique fabricant bulgare.

Trafic organisé

Dans le *Top* de la piraterie européenne, la porte d'entrée devenue privilégiée est l'Allemagne et ses Länder de l'ex-RDA qui attirent les voisins d'Ukraine, de Russie, de Roumanie... Danger maximal en Grèce également. Alors que va-t-il se passer quand l'union douanière avec la Turquie et l'ex-Europe de l'Est sera réalité ? Déjà, à la frontière germano-polonaise, des milliers d'Allemands viennent acheter leurs CD dans les supermarchés agglutinés les uns aux autres, côté Pologne.

La nature même de la piraterie et de la contrefaçon musicales impose l'utilisation du paiement en liquide pour les tractations. L'occasion est belle de blanchir des fonds de provenance douteuse, ou, à l'inverse, de dégager la trésorerie nécessaire à de tout autres trafics.

Dans les supermarchés de la frontière germano-polonaise, la cassette se vend de 4 à 8 deutschemarks, alors qu'elle n'en a coûté qu'un. Un bon rapport, moins dangereux qu'en matière de stupéfiants. Déjà en Hongrie *(lire ci-dessous)*, comme en Allemagne, les gangs vietnamiens mêlent la contrebande de cassettes et compacts à celle des cigarettes et des stupéfiants. Ils étendent leurs propres réseaux et ne fréquentent pas les faussaires plus « classiques ».

En France, on ignore ce phénomène mafieux. Mais le risque grandit. Alain Blanchot, premier substitut chargé de la délinquance économico-financière au tribunal de grande instance de Paris, souligne le haut niveau d'organisation, *« le même que dans d'autres trafics »*. Pis encore. *« Quand on tête du circuit criminel, avec gardes du corps pour transporter son* cash, *le pire est à craindre. »* Le crime organisé « ferait-il affaire » dans la piraterie musicale ? *A priori*, il préfère des « créneaux plus juteux ». Mais encore... Les nouvelles technologies arrivent, rendant la copie accessible au plus grand nombre.

DANIELLE ROUARD

CLÉS/*Législation*

■ DROIT EUROPÉEN. La directive communautaire du 1er juillet 1994, applicable à partir du 1er janvier suivant, introduit une importante harmonisation des droits « voisins ». Désormais, les interprètes auront le pouvoir d'autoriser ou d'interdire l'enregistrement de leurs concerts : les *bootlegs* sont illégaux, donc. La durée de protection de ces enregistrements est de cinquante ans. Enfin, cette législation est rétroactive : des œuvres tombées dans le domaine public seront « récupérées » par leurs propriétaires. Pour les auteurs, la durée de protection est de soixante-dix ans, à partir de la date du décès. Rétroactivité là aussi.

■ DROIT INTERNATIONAL. Des conventions internationales assurent la protection des droits : Berne (1886, pour les œuvres littéraires et artistiques) ; Genève (1952, convention universelle des copyrights) ; Rome (1961, pour les interprètes et producteurs de phonogrammes et radio) ; Genève (1971, pour les producteurs).

■ DROIT FRANÇAIS. La loi n° 94-102 du 5 février 1994 relative à la répression de la contrefaçon a renforcé certaines dispositions du code de la propriété intellectuelle. Deux ans d'emprisonnement et 1 million de francs d'amende. En cas de récidive, doublement des peines. Fermeture partielle ou totale au plus pour cinq ans de l'entreprise condamnée.

■ CHIFFRES. Il est impossible de chiffrer la piraterie et la contrefaçon musicales. Pour 1992, l'IFPI estime la part des pirates sur les marché des phonogrammes à 14 %, soit un chiffre d'affaires de 556 millions de dollars. Sur les marchés « établis » (Allemagne, Pays-Bas, France, etc.), le taux est inférieur à 10 %. Sur les marchés « jeunes » (Grèce, Hongrie, Pologne, etc.), il dépasse 20 %, voire 75 %. En France, il est de 3 %, soit 40 millions de dollars. Le classement suivant ce taux peut s'établir ainsi : Pologne, Hongrie, Grèce en tête, Autriche, Danemark et Finlande en queue.

Remise en ordre en Hongrie

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

Tôt le matin, sur le marché de Josephtown, en périphérie de la ville... George Lokos enfonce sa casquette sur son crâne chauve. Expert musical, imprimeur après avoir enseigné les arts décoratifs, il mène une chasse impitoyable à la piraterie aux côtés de la police. *« C'est la mort de la musique. Les artistes en crèvent de faim. Les producteurs mettent la clef sous la porte. »* A l'entrée du marché s'arrête une camionnette. Deux jeunes Vietnamiennes en descendent, s'assurant d'un regard rapide que la voie est libre. Coup d'œil vers le « guetteur » vietnamien adossé à un arbre. Des porteurs surgis d'on ne sait où déchargent du coffre des cartons et s'engouffrent dans les ruelles du marché. Deux minutes se sont écoulées. Le véhicule s'éloigne. Un autre le remplace, son chauffeur vietnamien accoudé au volant. George Lokos disparaît à son tour sous les toiles des étals.

La foule des clients est dense, ralentissant le pas. A Josephtown, chaque jour, se vendent vêtements et ustensiles au prix le plus bas de la ville. Ce marché devient la coqueluche du public, supplantant ses cinq rivaux, où la force publique vient de faire fuir les faussaires et vendeurs au noir. Dans un stand s'étalent des cassettes à 5 F : boîtes vides, pour les derniers succès des meilleures vedettes internationales. Accolées, des cartouches de cigarettes étrangères à 20 F sont tout aussi vides. Les vendeurs sont vietnamiens. A peine la silhouette connue de George Lokos est-elle passée dans leur champ de vision qu'ils se dépêchent de faire disparaître cassettes et paquets de tabac trônant en haut de leur étal. Ainsi disparaissent les preuves, ces produits pirates que la surveillance traque. D'ailleurs, les boîtiers sont vides : pas d'indices matériels.

Ces jeunes sont armés. L'expert en piraterie l'est aussi, car le jeu est périlleux, se renouvelant plusieurs fois par semaine. En un an, sous les coups de George Lokos et de ses amis de l'IFPI qui font appliquer la nouvelle loi et ses sanctions de cinq ans de prison, la fraude a chuté des trois quarts, contenue à 20 % environ du marché légal. Des dizaines de personnes ont été emprisonnées. La nuit précédente, dans une pension minable, quatre Roumains en BMW ont été pris la main dans le sac. Voiture volée en Autriche. Des milliers de cassettes contrefaites à Bucarest s'apprêtaient à rejoindre Berlin. La fine équipe tenait une précise comptabilité. Pour la première fois se dessine l'intégralité d'un réseau, de la source aux détaillants en passant par les intermédiaires, de Roumanie à l'Allemagne en passant par la Hongrie et la Pologne.

A Budapest, le jeu n'en vaut plus vraiment la chandelle, estiment la plupart des pirates magyars. La répression devenue stricte, la plupart des pirates hongrois choisissent de rentrer dans le rang comme le propose l'administration. Elle leur laisse le temps de « se retourner », celui de modifier leur catalogue, d'augmenter progressivement leurs prix, jusqu'au niveau pratiqué légalement. Ils ont compris l'avantage. D'ailleurs, beaucoup d'entre eux s'étaient lancés dans le *business* capitaliste, après avoir été, sous l'ancien régime, les hérauts de la musique interdite, jazz, funk, pop, qui circulait sous le manteau. Ils sont les dirigeants actuels des labels indépendants ou des filiales des majors arrivées en 1993.

Cette expérience gagne Varsovie, où coexistent deux syndicats de producteurs, l'un légal, l'autre regroupant les pirates contre *« l'invasion occidentale »*. Ce dernier commence lui aussi à rentrer dans le rang.

D. R.

Vive la fraude !

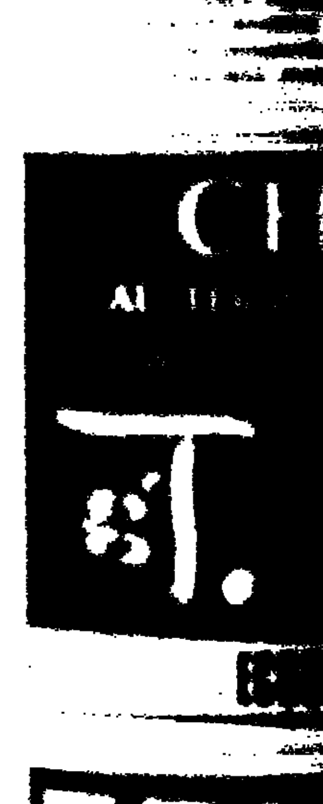
Aucun mélomane ne doute de l'intérêt, voire de l'utilité du disque pirate quand il lui permet d'accéder à certains opéras ignorés par les éditeurs de disques officiels où à certaines interprétations exceptionnelles captées lors de concerts publics. On se réjouit, par exemple, qu'un pirate ait publié le *Vingt-Deuxième Concerto pour piano* de Mozart interprété par la pianiste Wanda Landowska et Arthur Rodzinski, un grand chef oublié par l'industrie officielle du disque. Capté on ne sait trop où aux Etats-Unis, c'est l'une des plus sublimes interprétations mozartiennes conservées par le disque. Et cette œuvre n'a jamais été enregistrée officiellement par Landowska.

Le plus souvent, les interprètes laissent faire sans intenter d'action en justice. On ne pirate pas les seconds couteaux ! Est-ce un hasard s'il existe au moins cent CD pirates du pianiste Sviatoslav Richter ? Dans certains cas, le disque pirate est l'unique moyen de pouvoir entendre un interprète disparu ou retiré de la scène. La soprano turque Leyla Gencer a réinventé l'art du chant romantique italien en même temps que Maria Callas, mais les éditeurs de disques ne lui ont jamais accordé le moindre intérêt. Grâce aux pirates, il est possible d'écouter George Szell et Bruno Walter diriger des opéras de Mozart que les règles syndicales américaines leur ont interdit d'enregistrer en studio.

Certains éditeurs officiels profitent parfois du piratage. EMI a ainsi racheté les droits d'une *Traviata* de Verdi captée en catimini à Lisbonne en 1958 et, plus récemment, celle de la Scala dirigée par Giulini en 1955. La meilleure interprétation de *Lucia di Lammermoor* par Callas est le *live* d'une soirée berlinoise dirigée par Herbert von Karajan à la tête de l'Orchestre de la Scala, piratée elle aussi. EMI l'a d'ailleurs récemment inscrite à son catalogue... officiel, bien après les flibustiers du disque.

Il semblerait qu'une ou deux bandes de récitals donnés par Serge Rachmaninov, mort en 1943, circulent sous le manteau. Le compositeur refusait d'être enregistré en public. Mais que ne donnerait-on pas pour l'entendre sur le vif ! Les pirates du classique existent, car ils répondent à une attente à laquelle les officiels du disque commencent juste à répondre.

ALAIN LOMPECH



هكذا من الأصل

THÉÂTRE

Mort de Bernard Dort

Un spectateur singulier

Critique, essayiste, professeur et traducteur, Bernard Dort, ancien collaborateur du *Monde* et directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture (1988-1989) est mort du sida le jeudi 5 mai à Paris. Il était âgé de soixante-cinq ans.

Chevelure et barbe blanches, regard doux de myope, longue écharpe et cigare Toscani vissé au coin des lèvres, Bernard Dort aura promené durant plus de quarante ans sa silhouette élégante dans tous les théâtres de France et d'Europe. Né en 1929 à Metz, dans une famille modeste d'instituteurs lorrains, orphelin très jeune, il arrive à seize ans à Paris, s'inscrit au lycée Charlemagne, la seule année où Jean Pouillon enseigne la philosophie.

Celui-ci remarque ce brillant élève, le présente à Sartre qui le fera entrer aux *Temps modernes*. En 1950, il publie dans cette revue son premier article sur le *Tartuffe* de Jouvet. Cette année-là, aussi, il passe le concours de l'ENA. Pendant plus de dix ans, Bernard Dort vivra ce qu'il appelait avec humour *« une existence schizophrénique »*, passant ses journées d'administrateur civil au ministère de la santé publique et de la population, ses soirées dans tous les lieux artistiques, et ses nuits à écrire.

Au début des années 50, ses goûts le portent plutôt vers le cinéma et les romans. Aux *Temps modernes*, aux *Cahiers du Sud* où il tient une rubrique littéraire, Bernard Dort tente de découvrir les œuvres *« qui parlent du monde autrement, qui ne soient pas qu'un jeu psychologique »*. Il fera connaître Robbe-Grillet mais s'en détachera assez vite, puis se tournera vers Faulkner, James, Melville. James restera d'ailleurs sa grande passion littéraire. Mais le véritable bouleversement viendra du théâtre et de sa rencontre avec Brecht.

Fustigé par l'intelligentsia

La représentation à Paris de *Mère Courage* en 1954 par le Berliner Ensemble inspire à Roland Barthes et à Bernard Dort – qui ont fondé en 1953 la revue *Théâtre populaire* – des propos enflammés. Fustigés par une grande partie de l'*intelligentsia* (Ionesco fera de Barthes et Dort les personnages bouffons de *l'Impromptu de l'Alma*), ils tenteront au fil des numéros de *Théâtre populaire* d'expliquer l'importance de l'apport brechtien.

Dort délaissera en 1962 la carrière administrative pour se tourner vers l'enseignement et soutiendra sa thèse sur Bertolt Brecht – qu'un compte-rendu du *Monde* qualifie d' *« œuvre remarquable »*. Cette admiration pour Brecht, qu'il a constamment justifié et qu'il ne reniera jamais, a définitivement transformé Bernard Dort en essayiste de théâtre – il préférait le mot essayiste à celui de critique qui sentait trop l'humeur et l'état d'âme. Dort va désormais être ce « spectateur singulier », celui qui tentera d'analyser, de comprendre, de faire partager ce plaisir éphémère que donne le théâtre, tour à tour *« juge qu'est tout critique »*, dans ses débuts tumultueux à *Théâtre populaire*, théâtrologue *« qui se donne pour tâche d'inscrire le spectacle dans une perspective historique, sociologique ou esthétique »*, dans les années de professorat à la Sorbonne ou à Censier, ou *« spectateur intéressé qui est à la fois en dedans et en dehors de la fabrique de théâtre »*, dans la dernière période.

Car Dort ne craindra pas de s'engager à plusieurs reprises dans la production théâtrale. Conseiller littéraire pendant quatre ans au Théâtre national de Strasbourg, dirigé par Jacques Lassalle, professeur pendant près de dix ans au Conservatoire national supérieur d'art dramatique, acteur pour quelques soirs dans *les Apprentis-sorciers*, lecture-spectacle montée par Antoine Vitez à Avignon, ou dans *Comme il vous plaira*, mis en scène par Marc François, Bernard Dort est confronté à la pratique théâtrale : le choix d'un répertoire et l'écriture pour la scène – il a traduit plusieurs pièces pour le TNS–, la formation de jeunes comédiens. Il acceptera même, en 1988, par souci d'honnêteté, de se *« salir les mains »*, en acceptant le poste de directeur du théâtre et des spectacles au ministère de la culture, à l'invitation de Jack Lang. Expérience courte – un an – et douloureuse. Bernard Dort n'a pas le goût du pouvoir.

Un professeur exceptionnel

Il a, en revanche, celui de l'enseignement, et ceux qui ont eu la chance de suivre ses cours gardent le souvenir d'un professeur exceptionnel. Il y avait chez lui un authentique plaisir à enseigner, à faire partager son savoir. Et bien souvent ses cours se prolongeaient le soir dans les foyers des théâtres. Pour ses anciens étudiants, pour tous ceux qui l'ont connu, l'odeur du Toscani flottera encore longtemps pendant les entractes.

CHANTAL MEYER-PLANTUREUX

▶ Chantal Meyer-Plantureux prépare une biographie de Bernard Dort et participe à l'ouvrage *Pouvoirs du théâtre, pour Bernard Dort : essais et témoignages*, ouvrage dirigé par Jean-Pierre Sarrazac (à paraître).

▶ Bernard Dort est l'auteur de *Lecture de Brecht*, essai, (coll.« Points », 1972), *Théâtre public*, 1953-1966, essai (1967), *Théâtre réel*, 1967-1970, essai (1971), *Lecture de « Galilée »*, in « les Voies de la création théâtrale » (CNRS, 1972) , *Théâtre en jeu*, 1970-1978, essai (1979) *Théâtre* (coll. « Points », 1986), *la Représentation émancipée*, essai (Actes-Sud, 1988).

Un exégète précieux

On ne sait pas ce qui comptera le plus chez Bernard Dort, de ses livres et de ses essais, de ses traductions, de ses articles, de son enseignement ou de cette patience qu'il avait à dire à ceux qui voulaient l'entendre – et ils étaient nombreux – sa passion du théâtre, son obstination à accompagner la marche en avant d'un art qu'il connaissait mieux que personne.

Dès son arrivée à Paris, dans l'immédiat après-guerre, Bernard Dort est toujours là où le théâtre vit, se renouvelle, bouscule les traditions et les idées reçues, surtout à partir de 1954, après le choc de sa rencontre avec Bertolt Brecht, dont il sera le plus précieux des exégètes en France. Avec son ami Roland Barthes, il inventera, à l'appui de sa ferveur, une revue que l'on continue de lire aujourd'hui, *Théâtre populaire*, puis, après avoir soutenu une thèse brillante consacrée au dramaturge allemand, investira l'Université pour donner à trois générations d'étudiants le goût d'un art situé à la pointe des combats d'une société en pleine transformation.

Disponible comme tous ceux qui sont très occupés, il répondait toujours par l'affirmative à toutes les questions. Collaborateur du *Monde Dimanche*, de 1980 à 1984, il continuait de travailler avec nous, régulièrement, jusqu'à ce jour de février dernier où, déjà malade, il reprenait la plume pour dire, avec son sens intact de la synthèse, l'intrusion de la politique sur les scènes françaises (« Le théâtre en guerre contre la guerre », *le Monde* du 24 février). *« J'espère,* confiait-il dans un souffle, *que je ne serai pas trop ennuyeux... »* Mais comment aurait-il pu l'être jamais, lui qui disait, en peu de mots, la conscience civique de Vilar, la réflexion politique de Brecht et l'utopie indestructible du jeu ?

OLIVIER SCHMITT

MUSIQUE

SUPRÊME NTM au Palais des sports

Les gardiens du rap

Le rap français vole d'honneurs en succès. MC Solaar est félicité par Jacques Toubon devant les députés, toute la France *« danse le Mia »* à l'invitation des Marseillais d'IAM. Seul, Suprême NTM a gardé son odeur de soufre. Ce groupe de Saint-Denis, précurseur du *hip hop* francophone, a toujours choisi la provocation : par le nom (Nique ta mère), par les textes violents et noirs, par la musique *hardcore*, brutale.

Résultat, on ne les entend pas à la radio. Le clip de *J'appuie sur la gâchette* (chronique du suicide d'un chômeur) n'est quasiment pas passé à la télévision et le contenu de *Police*, l'un des textes de leur second album, a valu au groupe d'être convoqué au commissariat et menacé d'inculpation.

Pourtant NTM, qui enregistre pour une multinationale du disque (Epic, filiale de Sony Music), vend des disques : 70 000 exemplaires de chacun de ses albums, *Authentik* et *1993*. Il y a deux ans, ils a rempli la salle parisienne du Zénith. Samedi 7 mai, il devait faire de même au Palais des sports de la porte de Versailles. A la veille de ce retour sur une scène de la capitale, les deux rappers, Joey Starr et Kool Shen, le *disc jockey* Clyde et leurs danseurs ont essayé de roder leur spectacle en province. Prévoyant une tournée de dix dates, ils ont dû se contenter de trois concerts, victimes de la rumeur qui veut que leurs exhibitions tournent à la catastrophe.

Bruno, *alias* Kool Shen, le complice à barbichette de Joey Starr, rapper d'origine antillaise, remet les choses au point : *« La seule fois où ça a mal tourné, c'était à Saint-Denis en 1990, lors d'un concert de Banlieues bleues. Nous jouions avec IAM et KRS One. Quatre mille personnes étaient entassées sous un chapiteau dans des conditions lamentables : certains ont pété les plombs. Nous avons parfois des problèmes avec les techniciens qui ne savent sonoriser que le rock, mais avec le public tout se passe bien. Au Zénith, on aurait dit un goûter d'anniversaire.*

»Depuis un mois, on s'est astreint à un travail quotidien pour préparer le concert du Palais des sports. On a bossé la technique et la densité du show. Nous ne jouons pas d'instruments mais nos danseurs et nous avons beaucoup travaillé. Nous avons aussi beaucoup investi dans les lumières et le son. Nous ne gagnerons pas d'argent pour ce concert, parce que les places ne dépassent pas 90 francs. »

Les concerts de Suprême NTM, portés par une prise de risques, impressionnent souvent par leur intensité et leur spontanéité : *« Dans les concerts de rap, la musique est pré-enregistrée sur magnétophone DAT à 90 %. Au Zénith, elle l'était à 60 %. Au Palais des sports, 95 % de la musique sera mixée en direct par le DJ sur ses platines. Cela demande une dextérité énorme pour rester dans le temps et enchaîner les disques sans heurt. S'il le faut, nous rattrapons ça à l'impro et au feeling. »*

Principe primitif de l'écriture

Ils ont peaufiné leur pratique, motivés par un vrai amour de la culture *hip hop*. L'histoire de cette passion correspond au trajet emprunté par le rap en France. C'était en été, il y a onze ans. *«Avec Didier* (Joey) *, on a vu des Américains danser le smurf au Trocadéro sur une musique qui nous rappelait Sugarhill Gang. On est revenu tous les jours, décidés à apprendre leurs trucs. Le film* Flashdance *est sorti au même moment, il y avait dedans une scène de smurf qui a fait flasher des millions de jeunes. On s'est mis à danser, on s'est aperçu qu'on était bon. En 1984, Sidney a lancé « Hip Hop », son émission télé consacrée au breakdance. Le mouvement a éclaté en France. Nous avons monté un groupe, Actuel Force, et remporté tous les concours de breakdance en France. On a tourné en Europe. J'étais encore à l'école. Ensuite, nous nous sommes mis aux graffitis. Nous partagions notre temps entre le métro, la rue et les galas de danse. »* Arrivent alors les premiers rappers français, accueillis avec scepticisme. *« On trouvait ça aberrant. Pour nous, le rap ne pouvait être qu'américain. Nos potes d'Assassin s'y mettaient et jouaient parfois nos premières parties. Ça nous faisait rigoler. Et puis, en trouvant des phrases pour nos grafs, on s'est aperçu que quelques-unes sonnaient bien. On s'est pris au jeu. C'était comme une petite compétition. On a écrit nos premiers textes en 1989, lancés comme des défis. Quand tu viens d'un endroit pas très glamour, tu en rajoutes. Genre « je suis le meilleur au micro, on me reconnaît dans la rue, j'ai de belles nanas ». C'est une des fonctions du rap. »*

Ce principe primitif de l'écriture rap, porté par le défi et la surenchère, préside-t-il encore à la composition de morceaux plus politiques, au risque d'entraîner ceux-ci jusqu'à la démagogie et à la provocation gratuite ? Sa sincérité mise en doute, Bruno redevient Kool Shen et s'échauffe : *« Je ne comprends pas qu'on nous parle de provocation. En France, ces trois dernières années, ça n'a fait qu'empirer. Dans mes textes, il n'est jamais question de Bronx, de gangsters à Los Angeles. La réalité, c'est le désespoir. Les ministres sont tellement loin des réalités. Certains trouvent qu'on exagère, j'ai envie de dire qu'on minimise. La caillera* [racaille]*, ce sont des jeunes qui n'en ont plus rien à foutre. »*

STÉPHANE DAVET

▶ Le 7 mai à 20 h 30 au Palais des sports, 1, place de la Porte-de-Versailles, Paris 15e. Tél. : 48-28-40-48 . Entrée : 90 F.

RECTIFICATIF : les Musiciens du monde à l'UNESCO. - Contrairement à ce qui a été écrit dans le supplément « Arts et Spectacles » du 5 mai, la Fête des musiciens du monde n'a pas lieu le 6 mai à Fontenay-sous-Bois mais le lundi 9 mai, à 18 h 30, au Palais de l'UNESCO, 7, place de Fontenoy, Paris-7e. Tél. : 42-52-71-31. 40 F.

Le désengagement de l'Etat du secteur des assurances

La privatisation de l'UAP n'a attiré que 1,9 million d'actionnaires

La privatisation de l'Union des *assurances de Paris* (UAP) a attiré 1,9 million d'actionnaires. Les particuliers recevront « un minimum de 20 actions » et les demandes supérieures à ce montant ne seront pas servies intégralement mais en fonction d'un barème proportionnel. Comme prévu en cas de sursouscription *du public, la tranche réservée* aux investisseurs institutionnels a été réduite de 15 % (le montant maximal prévu) pour équilibrer l'offre et la demande, et ces investisseurs devront payer un prix de 155 francs par action, supérieur au prix offert aux particuliers (152 francs).

■ AGF. Après l'UAP, ce sera au tour d'une autre compagnie d'assurances publique, les AGF, d'être privatisée. L'opération ne devrait pas intervenir avant l'automne.

Jacques Friedmann, président de l'UAP, espérait convaincre *« entre 2 et 3 millions d'actionnaires »*. Il en aura finalement 1,9 million. Paradoxe apparent, la quatrième privatisation d'envergure en sept mois, la plus controversée et sans doute la plus avantageuse pour l'épargnant, est la moins réussie. On est loin de retrouver les 2,8 millions d'actionnaires de la BNP, les 2,9 millions de Rhône-Poulenc et plus encore les 3,1 millions d'Elf Aquitaine.

Ce résultat souligne parfaitement la difficulté qu'il y a à privatiser dans un marché boursier déprimé sans s'exposer à la critique de brader le patrimoine national et tout en se conciliant les bonnes grâces des acheteurs. Edmond Alphandéry, le ministre de l'économie, n'aura pas échappé aux critiques et aura eu du mal à convaincre les épargnants. *« La privatisation est un art difficile, il faut concilier les intérêts du contribuable et de l'épargnant »*, explique M. Alphandéry. *« Nous avons pris des risques, mais nous avons prouvé qu'on peut privatiser dans un contexte boursier défavorable »*, ajoute-t-il. Soit, mais dans quel but ?

S'il ne s'agit certainement pas d'un échec – les privatisations Balladur de 1986 et 1987 avaient attiré, en moyenne, 1,4 million d'actionnaires – l'opération UAP démontre tout de même les limites d'un programme mené tambour battant depuis octobre 1993. Il aura rapporté en tout à l'Etat 95 milliards de francs (dont 19 milliards pour l'UAP), mais a épuisé l'appétit et la bonne volonté des investisseurs. L'heure est à la pause.

Le peuple des épargnants, fidèle à Édouard Balladur et qui, un peu à la surprise générale, avait répondu en masse aux premières privatisations, manifeste aujourd'hui sa lassitude, tout comme les investisseurs institutionnels français et étrangers.

Peu importe : la privatisation de l'UAP, coûte que coûte, répond à une logique plus politique que purement financière ou budgétaire. Il fallait effacer les lacunes et les échecs des privatisations de 1986-1987. Les compagnies d'assurances occupent une position centrale dans le paysage du capitalisme français par l'importance de leurs participations dans les grandes entreprises et de l'épargne qu'elles gèrent. Edouard Balladur, alors ministre de l'économie et des finances, avait beaucoup regretté de ne pouvoir privatiser l'UAP à la fin de 1987 après le krach boursier d'octobre. Il s'agissait cette fois de ne pas rater l'occasion.

Le gouvernement aurait sans doute pu reporter la mise sur le marché, en attendant un retour en grâce des compagnies d'assurances « massacrées » en Bourse depuis le début de l'année, à la suite de la remontée des taux d'intérêt obligataires. Mais ce faisant, il prenait le risque de semer le doute sur la poursuite de son programme et d'affaiblir encore plus durablement les cours des « privatisables ». Il rendait également très aléatoire le passage au privé du deuxième assureur public, les AGF.

En offrant un prix plancher aux actionnaires, Bercy limite également le risque de se retrouver, comme il y a quelques semaines, avec des cours de la BNP, d'Elf et de Rhône-Poulenc inférieurs au prix des offres publiques. Les investisseurs institutionnels, notamment américains, qui font la pluie et le beau temps à la Bourse de Paris, n'ont pas manqué de se plaindre, lors des dernières semaines, d'avoir acheté des titres plus chers que les particuliers et de se retrouver quelques semaines plus tard avec des moins-values. Ils ont, cette fois, toutes les chances, comme les petits actionnaires, de se retrouver dans quelques mois avec de confortables plus-values.

ÉRIC LESER

Les choix des souscripteurs individuels

SOCIÉTÉ	DATE DE PRIVATISATION	NOMBRE D'ACTIONNAIRES EN MILLIONS
PREMIÈRE COHABITATION		
Elf-Aquitaine	Octobre 1986	0,300
Saint-Gobain	Décembre 1986	1,547
Paribas	Janvier 1987	3,804
Sogenal	Janvier 1987	0,850
Banque BTP	Avril 1987	1,030
BIMP	Avril 1987	0,523
CCF	Avril 1987	1,650
Alcatel-Alsthom (ex-CGE)	Mai 1987	2,237
Havas	Mai 1987	0,730
Société générale	Juin 1987	2,298
TF 1	Juin 1987	0,415
Suez	Octobre 1987	1,600
Matra	Janvier 1988	0,285
DEUXIÈME COHABITATION		
Crédit local de France	Juin 1993	0,159
BNP	Octobre 1993	2,807
Rhône-Poulenc	Novembre 1993	2,900
Elf-Aquitaine	Janvier 1994	3,096
UAP	Mai 1994	1,900

Un recul de 29,6 % depuis le début de l'année

L'action UAP perdait 1 % à la Bourse de Paris, en milieu de matinée vendredi 6 mai, à 155,60 francs. Depuis le début de l'année, l'action UAP a perdu 29,6 % et la Bourse de Paris a cédé près de 9 %. Le prix fixé par le gouvernement pour l'offre publique de vente (OPV) aux particuliers des titres UAP était de 152 francs. Les demandes d'actions de l'UAP de la part des investisseurs institutionnels ont été servies au prix de 155 francs. 44 % des titres ont été achetés par des investisseurs institutionnels francais, 45,6 % par des investisseurs du reste de l'Europe, 2,7 % par des investisseurs américains et 7,3 % par des investisseurs du reste du monde.

Les récentes secousses sur les marchés financiers et obligataires et les répercussions qu'elles ont entraîné sur le marché boursier ne facilitent pas la mise sur le marché de nouvelles entreprises à privatiser. Pourtant, le pessimisme n'est pas général. Selon Michèle Debonneuil, directeur des études économiques de la banque Indosuez, les Bourses et les taux réels, c'est à dire les taux d'intérêt diminués de l'inflation, sont à de bons niveaux, inconnus depuis vingt ans.

La mise sur le marché des AGF est attendue pour l'automne

Maintenant, c'est au tour des AGF : une privatisation qui, à la lumière des résultats de celle de l'UAP, ne s'annonce pas particulièrement facile. Envisagée avant l'été, il y a encore quelques semaines par le ministère de l'économie, la mise sur le marché des AGF ne devrait pas intervenir avant l'automne, et sans doute la fin de l'année. Après avoir cédé au privé et en l'espace de sept mois quatre grandes entreprises (BNP, Rhône-Poulenc, Elf-Aquitaine et UAP), une pause s'avère nécessaire. Elle devrait être de l'ordre *de six mois*.

De toute façon, rien ne presse ; la privatisation des AGF sera sans doute la dernière de la série avant l'élection présidentielle. En retardant l'opération, les pouvoirs publics espèrent que, d'ici là, la Bourse sera un peu plus favorable aux valeurs financières en général et aux compagnies d'assurances en particulier. Privatiser dans un marché en baisse est une opération presque impossible. Elle condamne à s'exposer à la critique de brader le patrimoine national pour se concilier, difficilement, les bonnes grâces des acheteurs. A l'image de l'UAP et des autres compagnies, le cours des titres AGF a perdu 27 % depuis le début de l'année. Et les investisseurs individuels et institutionnels ne sont pas en état d'absorber rapidement et à nouveau une opération de l'ordre de 20 milliards de francs.

Eu égard aux standards internationaux, la valorisation par l'Etat de sa participation majoritaire dans les AGF risque donc d'être faible. Et, cette fois encore, les considérations politiques vont primer. Le gouvernement a décidé de mettre sur le marché coûte que coûte l'UAP pour trois raisons essentielles : ne pas interrompre son programme accéléré de privatisations au risque de ne pouvoir le reprendre, ne pas se priver de recettes budgétaires et combler les lacunes des opérations de 1986-1987. Car les compagnies d'assurances occupent une position centrale dans le paysage du capitalisme français par l'importance de leurs participations dans les grandes entreprises et de l'épargne qu'elles gèrent.

Les AGF, le deuxième assureur public français (avant la privatisation de l'UAP), faisaient déjà partie en 1986 et 1987 des plus sérieux prétendants au passage au privé. Sur la liste des privatisations, annoncée publiquement en septembre 1986, par le ministre de l'économie et des finances de l'époque, Edouard Balladur, les AGF figuraient en bonne place, en troisième position juste derrière Saint-Gobain et la Société générale. Le processus était, dans un premier temps, retardé par une querelle technique sur l'attribution des plus-values des compagnies d'assurances aux actionnaires et aux assurés. Puis l'UAP, considéré de tout temps comme un groupe bien plus « stratégique » que les AGF, réussissait à passer en tête de liste avant que le krach boursier d'octobre 1987 ne vienne mettre tout le monde d'accord.

Rapprochement avec la Société générale

Les six mois de répit, au moins, dont disposent aujourd'hui les AGF *ne sont pas* forcément défavorables. Ils devraient permettre au groupe public de présenter un parfait visage de privatisable. Pour cela, il faut d'abord se constituer un noyau stable d'actionnaires. Pour l'UAP, il existe déjà, compte tenu de ses liens avec la BNP. Pour les AGF, il reste à constituer. Selon la logique en vigueur, une compagnie d'assurances s'associe commercialement et capitalistiquement avec une grande banque à réseau. Les AGF n'ont pas officiellement encore fait leur choix, mais devraient, selon toute vraisemblance, préférer la Société générale au Crédit lyonnais. La première est privatisée, la seconde ne l'est pas. La première est en pleine santé, la seconde entame une longue convalescence. Marc Vienot, le président de la Société générale, a maintes fois affirmé son intérêt pour des liens plus étroits avec les AGF. Enfin, le réseau même de l'assureur est plus favorable à un rapprochement avec la Société générale.

Tout cela devrait se traduire par des participations croisées. Pas de 15 % comme dans le tandem UAP-BNP, ce qui est trop lourd, mais plutôt de l'ordre de 5 %. Autour d'un tel socle, les AGF pourront constituer un noyau stable dans lequel ne figureront peut-être pas les allemands d'AMB (Aachener und Munchener Beteiligungs). Les relations entre le deuxième groupe d'assurances allemand et les AGF, qui sont, avec 33,5 % de son capital, son principal actionnaire, ne cessent de se rafraîchir.

Le président du directoire d'AMB, Wolfgang Kaske, qui annonçait, jeudi 5 mai, une hausse de 16,4 % de son bénéfice net à 85 millions de DM en 1993, en a profité pour prononcer un réquisitoire contre son actionnaire français. Il a indiqué notamment qu'AMB allait *« faire tout son possible pour rester indépendante et éviter d'être contrôlée par un seul actionnaire »*. M. Kaske a ajouté qu'il avait été *« choqué »* de découvrir l'année dernière que son principal actionnaire avait acquis 8,5 % de titres supplémentaires, portant à 33,5 % sa participation dans son groupe. *« Nous avons basé tous nos projets et nos prévisions sur le fait que les AGF resteront le principal actionnaire mais pas sur le fait qu'ils deviennent un actionnaire contrôlant le groupe »*, a conclu M. Kaske.

Président des AGF depuis janvier, Antoine Jeancourt-Galignani se montre préoccupé par les relations difficiles avec AMB. Il est clair que les AGF sont en quelque sorte coincées avec leurs 33,5 %. La compagnie française a forcé la porte mais ne s'est pas emparée de la maison. Sur le plan strictement financier, l'investissement de 4,8 milliards de francs permettrait de dégager aujourd'hui une plus-value supérieure à 1,5 milliard. Mais ce n'était pas le but de l'opération.

La situation pourrait rester en l'état un moment, à moins que les deux groupes n'entament des négociations. Celles-ci pourraient déboucher, par exemple, sur l'échange par les AGF de leur participation dans AMB contre la prise de contrôle d'une de ses filiales. Il existe dans le groupe AMB quatre compagnies d'assurance-dommages et trois d'assurance-vie. Un tel accord serait un coup de pouce bienvenu juste avant la privatisation.

E. L.

EN BREF

LA REDOUTE : la justice déboute les actionnaires minoritaires. – Le tribunal de commerce de Roubaix a débouté, vendredi 6 mai, les actionnaires minoritaires de La Redoute sur le litige qui les oppose au groupe Pinault-Printemps au sujet de la fusion-absorption de La Redoute par ce dernier. Cette décision n'est pas surprenante : lors de l'audience du mardi 3 mai (*le Monde* du 5 mai) au cours de laquelle ont été examinées les plaintes déposées par l'ADAM (association de défense des actionnaires minoritaires), ainsi que d'autres actionnaires, le parquet et la Commission des opérations de Bourse avaient déjà estimé que les arguments avancés par les minoritaires n'étaient pas conformes à la loi.

BANQUE ASIATIQUE DE DÉVELOPPEMENT : l'augmentation de capital est acquise. – L'assemblée annuelle de la Banque asiatique de développement (BAD) s'est achevée, jeudi 5 mai à Nice, sur un accord pour doubler le capital de la banque qui sera porté à 48 milliards de dollars (300 milliards de francs) pour accompagner le développement des pays de la région.

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

ÉTRANGER

La devise américaine au service de la guerre commerciale avec le Japon

La tempête monétaire aux États-Unis est la conséquence de la politique du «dollar faible»

La crise du dollar a connu, jeudi 5 mai, une accalmie. Les marchés se remettaient des interventions massives et unanimes, la veille, de la Réserve fédérale des Etats-Unis et des banques centrales de seize autres pays. Entre 3 et 5 milliards de dollars auraient été achetés à cette occasion. Les opérateurs se préparaient à réagir aux premières indications sur l'activité américaine aux Etats-Unis en avril, avec les chiffres du chômage attendus pour vendredi 6 mai. Crise de confiance, la tempête qui affecte le billet vert depuis une semaine est aussi une *crise de la politique de change* de l'administration Clinton, une conséquence en fait de la politique du «dollar faible» menée depuis plus d'un an.

NEW-YORK

de notre correspondant

Vouloir manier un taux de change à des fins politiques est *souvent une tentation*. C'est aussi un grand risque. Beaucoup s'y sont brûlé les doigts. Le maniement de la parité d'une monnaie est en fait toujours une arme à double tranchant pour les gouvernements qui y ont recours. Après d'autres, les Etats-Unis en font aujourd'hui l'expérience. La crise que connaît depuis une semaine le billet vert est en fait la conséquence d'une politique du *«dollar faible»* menée, subtilement – sans avoir l'air d'y toucher – depuis plusieurs mois par l'administration Clinton. *Cette politique devait aider* à la réduction du déficit américain vis-à-vis du Japon. Elle risque de freiner brusquement la croissance aux Etats-Unis et d'y accélérer la reprise de l'inflation.

La politique du taux de change n'a *certes pas*, aux Etats-Unis, l'importance qu'elle peut avoir dans des pays comme l'Allemagne ou la France. Bien que de plus en plus ouverte aux vents extérieurs, l'économie américaine est beaucoup moins sensible à la valeur externe de sa monnaie – le dollar – que les économies européennes par exemple. La parité du dollar n'est pratiquement jamais citée dans les préoccupations des industriels américains, encore moins dans celles des citoyens américains, sauf lorsqu'ils s'échappent de leur continent pour aller faire du tourisme dans des pays *«non dollarisés»*.

Partisans par principe du marché, les Américains sont ensuite peu tentés de vouloir fixer artificiellement une valeur à leur monnaie. Enfin, et surtout, le dollar étant la monnaie mondiale – celle dans laquelle les Etats constituent une partie de leurs réserves, celle utilisée dans la majorité des paiements internationaux... –, Washington sait que, même s'il le souhaitait, le gouvernement américain aurait bien du mal à imposer une parité donnée à sa devise. Sa capacité d'intervention sur un marché des changes, gigantesque, est enfin très limitée.

Un dollar sous-évalué

L'administration Clinton a pourtant, depuis plus d'un an, adopté une politique de change plus volontariste, une politique que l'on peut qualifier du *«dollar faible»*. Le président et son équipe économique s'en défendent. Certaines déclarations, quelques signaux suffisent en cette matière. Depuis début 1993 pourtant, le dollar est sous-évalué tant vis-à-vis du yen que des monnaies européennes.

De nombreux indices en témoignent. Les touristes européens qui visitent les Etats-Unis constatent qu'avec un dollar à *1,70* deutschemark ou à 5,80 francs français, la vie y est relativement bon marché. Les parités calculées régulièrement par l'hebdomadaire britannique *The Economist* à partir du prix du MacBurger dans tous les pays du monde font également ressortir une sous-évaluation du dollar de l'ordre de 10 % à 15 %. Les industriels européens et japonais constatent *enfin que* la *valeur du* dollar des derniers mois donne aux exportateurs américains une position avantageuse.

La faiblesse du dollar n'est pas, loin s'en faut, le reflet des «fondamentaux». Ceux-ci auraient au contraire dû pousser à la hausse le billet vert. Selon les manuels d'économie, la force d'une monnaie est celle de son économie. L'économie *américaine* est bien aujourd'hui, de toutes les nations industrielles, celle qui est en meilleure santé. Les manuels enseignent aussi que lorsque les taux d'intérêt montent dans un pays et qu'ils baissent dans un autre, la monnaie du premier s'apprécie par rapport à celle du second. C'est normal : les investisseurs internationaux quittent les placements du second pays pour aller chercher de meilleurs rendements dans le premier. C'est en s'appuyant sur ce raisonnement que presque tous les experts *avaient annoncé, à l'au*tomne dernier et pour 1994, une hausse du dollar. Les taux ont bien monté aux Etats-Unis. Ils ont baissé en Europe. Et le dollar ne s'est pas envolé, au contraire.

L'explication est politique et a pour nom le Japon. Les Etats-Unis veulent impérativement obtenir une réduction du déficit commercial qu'ils enregistrent avec l'archipel (60 milliards de dollars en 1993). Ne parvenant pas à obtenir une ouverture des marchés et une relance de la demande, l'administration Clinton joue, depuis plus d'un an, sur l'arme du change, sur le yen fort – ou son corollaire : le dollar faible. Lloyd Bentsen, secrétaire américain au Trésor, l'avait *clairement expliqué en février* 1993. Depuis, ses dénégations n'y font rien. Les marchés sont convaincus que Clinton est favorable à un dollar *faible*. *Et cela* y suffit.

Le «dollar faible» est cependant *une arme dangereuse pour les* Etats-Unis. L'administration commence en fait à s'en inquiéter. Si la sous-évaluation du dollar contribue à *doper* les exportations américaines, elle risque aussi de remettre en question la croissance tout en relançant l'inflation. Epargnant toujours insuffisamment, les Etats-Unis sont obligés de faire appel à des capitaux étrangers pour assurer le financement de leur développement.

Une arme à double tranchant

Si la valeur de leur monnaie *baisse, les investisseurs prêts* à acheter des actifs américains risquent de se faire plus rares. Ils seront en tout cas plus exigeants en matière de rendement. La baisse du dollar pousse donc les taux d'intérêt à la hausse. Les adjudications de titres du Trésor américain de la semaine prochaine seront un test à cet égard. La baisse du dollar est aussi une source venant alimenter l'inflation.

«Le gouvernement [de M. Clinton] *ne voit aucun avantage à une monnaie sous-évaluée»*, expliquait mercredi Lloyd Bentsen pour tenter de calmer les marchés. En fait, depuis plus d'un an, le dollar est sous-évalué. C'est l'arme utilisée par l'administration dans sa guerre commerciale avec le Japon. Mais l'arme est donc à double tranchant. Si le billet vert continue à baisser, ce sera la croissance et la stabilité des prix aux Etats-Unis qui seront affectées. On comprend, face à une telle perspective, que les banques centrales de seize pays aient accepté de venir en aide à la Réserve fédérale. Il reste que, tant que l'administration américaine n'aura pas clairement abandonné sa politique du *«dollar faible»*, un doute persistera sur les marchés. Et avec lui, le risque d'une rechute du dollar.

ERIK IZRAELEWICZ

Sur fond de hausse des taux d'intérêt

L'économie mexicaine pâtit de l'instabilité intérieure

La hausse spectaculaire des taux d'intérêt, décidée par les autorités monétaires pour freiner la fuite des capitaux et défendre la monnaie nationale, devrait *entraîner une révision à la baisse* des objectifs économiques du président Carlos Salinas pour 1994, dernière année de son mandat. Selon plusieurs experts, le produit national brut (PNB) pourrait enregistrer une croissance nulle, comme en 1993, et l'inflation se maintiendrait autour de 8 % (l'objectif avait été fixé à 5 %).

MEXICO

de notre correspondant

Les évènements violents qui secouent le Mexique depuis le 1er janvier – guérilla dans l'Etat du Chiapas, enlèvement du plus important banquier du pays, Alfredo Harp, assassinat du candidat officiel à l'élection présidentielle, Luis Donaldo Colosio...



– ont eu raison de l'optimisme officiel. La chute de la Bourse (33 % depuis le début de l'année), les sorties de capitaux *(entre 6 et 8 milliards de dollars*, selon les sources) et la dépréciation de près de 7 % du peso par rapport au dollar ont convaincu le gouvernement d'agir sur les taux d'intérêt pour tenter de ramener la confiance des investisseurs étrangers.

Refusant les demi-mesures et comptant sur l'effet de surprise, les autorités ont annoncé récemment que les intérêts versés sur les certificats du Trésor – les *Cetes* – atteindraient dorénavant 18 %, soit le double du taux en vigueur deux mois auparavant. Les *Cetes* déterminent le taux d'escompte, qui a *aussitôt* bondi à 22,1 %, provoquant une hausse spectaculaire du coût du crédit : 26 % pour les prêts hypothécaires, 35 % pour l'achat d'une voiture et... 42 % pour les cartes de crédit.

Pour les Mexicains, c'est le retour, décevant, à un passé récent – les *Cetes* étaient au *même niveau en 1992 – qu'ils* espéraient avoir enfin surmonté. La différence énorme avec les taux d'intérêt en vigueur aux Etats-Unis – principal partenaire commercial dans le cadre de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) en vigueur depuis le 1er janvier – constitue un sérieux handicap pour l'industrie mexicaine face au flot des produits importés.

Contrastant avec les titres parfois apocalyptiques de la presse locale, les milieux d'affaires réagissent avec sérénité. Le président Salinas, qui a reçu il y a peu leurs représentants, a assuré que la hausse des taux d'intérêt était *«temporaire»* et que les grandes lignes de la politique économique en vigueur depuis le début de son mandat ne seraient pas remises en question alors que le Mexique se prépare à rejoindre officiellement – à l'automne – l'OCDE *(Organisation de coopération et* de développement économiques), le club des pays industrialisés.

Quelques jours plus tôt, le ministre des finances, Pedro Aspe, avait rappelé les grands objectifs du gouvernement : pas de déficit fiscal, privatisations, ouverture commerciale et réduction de l'inflation. *«Bien que le coût social du programme d'ajustement soit élevé*, avait-il reconnu, *la situation antérieure était bien plus grave du fait de l'inflation qui créait un climat d'incertitude généralisée et une chute permanente du pouvoir d'achat.»*

BERTRAND DE LA GRANGE

REPÈRES

BANQUE DE FRANCE

Baisse de 0,10 % du taux d'appel d'offres

La Banque de France a réduit, jeudi 5 mai, son principal taux *directeur*, le *taux d'appel d'offres*, de 0,10 % à 5,60 %, assouplissant ainsi sa politique monétaire pour la troisième semaine consécutive. Le Conseil de la politique monétaire de la Banque, en revanche, n'a pas touché au deuxième taux directeur, le taux de prises en pension à cinq-dix jours (taux plafond), qui est demeuré inchangé jeudi. Ce taux avait été abaissé d'un quart de point le 21 avril à 6,75 %.

CHÔMAGE

Diminution en Allemagne en avril

Selon les chiffres publiés jeudi 5 mai, et pour le deuxième mois consécutif, le chômage a poursuivi sa décrue en avril à l'ouest et à l'est de l'Allemagne, descendant à 3,806 *millions de* chômeurs après être repassé en mars au-dessous de la barre des 4 millions pour la première fois depuis septembre 1993. Dans la partie ouest de l'Allemagne, le chômage touchait 8,4 % de la *population active* en avril, et 16,2 % dans la partie est.

ASSURANCE-MALADIE

Stabilité des dépenses en mars

Les remboursements de soins sont restés stables en mars après avoir augmenté de 0,5 % en février, a annoncé jeudi 5 mai la Caisse nationale d'assurance-maladie. Les dépenses liées aux hôpitaux publics ont progressé de 0,5 % et celles des cliniques de 1 %. Les honoraires privés reculent de 0,6 %, comme les prescriptions et la pharmacie en raison, notamment, de la fin de l'épidémie de grippe de l'hiver et de l'impact des mesures de déremboursement.

FINANCES

Les enquêtes sur les délits d'initiés

François Dalle et George Soros ont été mis en examen dans l'affaire Société générale

Cinq ans après la *tentative de raid* sur la Société générale lancée par Georges Pébereau, *président de Marceau Investissement*, sur cette banque privatisée, l'enquête sur d'éventuels délits d'initiés a débouché l'an dernier sur de nouvelles mises en examen. Selon nos informations, François Dalle, l'ancien président de L'Oréal, a été mis en examen en octobre 1993. *L'Evénement du jeudi* du jeudi 5 mai a révélé que George Soros, le spéculateur américain d'origine hongroise, avait été lui aussi mis en examen en *juin* 1993.

En juin 1988, George Pébereau, président de Marceau Investissement, Robert Lion, directeur général de la Caisse des dépôts, et Alain Boublil, alors directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, ministre des finances, décidaient de s'attaquer à la Société générale pour en modifier l'actionnariat. Par le biais d'une attaque boursière menée à l'automne, ils partaient à l'assaut de cette banque privatisée par le gouvernement Chirac, *après avoir réuni autour* d'eux plusieurs industriels comme Gustave Leven, alors président de Perrier, François Dalle, président d'honneur de L'Oréal, et Jean-Louis Descours, président des chaussures André. A ces *«golden papies»*, s'ajoutaient également le promoteur immobilier Christian Pellerin, le financier libanais Samir Traboulsi, et le magnat de la presse Robert Maxwell. Le spéculateur américain d'origine hongroise George Soros était approché, mais ce dernier refusait de participer à ce raid. Cette tentative de *«dénoyautage»* de la quatrième banque française échouait, mais la COB (Commission des opérations de Bourse) découvrait des délits d'initiés et transmettait le dossier au parquet.

Les inculpations alors se succédaient. A la fin de 1992, on en dénombrait sept : Jean-Charles Naouri, ancien directeur de cabinet de Pierre Bérégovoy, Geneviève Dalle, épouse de François Dalle, Jean et Jean-Claude Foureau, financiers, Jean-Pierre Peyraud, banquier, Samir *Traboulsi et Christian Pellerin*. L'enquête a abouti l'an dernier à la mise en examen de François Dalle car *«il disposait à l'occasion de l'exercice de sa profession ou de ses fonctions d'informations privilégiées»* lui ayant permis d'en faire profiter son épouse qui aurait vendu, en une ou plusieurs fois, 17 500 titres.

Le financier George Soros, gestionnaire de Quantum Fund, un fond d'investissement, a également été mis en examen pour *«l'achat ou la vente en plusieurs fois d'au moins 65 000 titres Société générale»*. Devant le juge d'instruction, le 30 juin 1993, ce spéculateur, célèbre pour avoir joué contre le franc pendant la crise monétaire de *1993, a reconnu avoir été* contacté pour l'attaque de la Société générale : *«Le 12 septembre 1988 à New-York, j'ai assisté à une réunion de Haussmann Holding, qui est un fonds d'investissement qui est investisseur chez Quantum Fund, à laquelle assistait M. Pierre Mirabaud, ce dernier m'a demandé si je serais intéressé à participer avec d'autres pour l'achat des titres Société générale.»* Après avoir appris par un conseil en investissement, M. Tacchi, *«que cette opération avait l'appui du gouvernement»* et que *«devaient y participer des «participants distingués», notamment des sociétés nationalisées»*, il décidait toutefois de ne pas y aller.

Le financier américain prenait néanmoins la décision d'acheter, quelques jours plus tard, des actions Société générale par l'intermédiaire de son fonds d'investissement. *«C'est moi qui ai pris la décision»*, affirme-t-il, voulant se constituer *«un bouquet d'actions»* de sociétés privatisées. Avait-il conscience de réaliser une infraction ? *«Je connaissais bien le droit américain en matière de délit d'initiés, mais je n'avais aucune raison de croire que les conditions posées par le droit français étaient plus sévères»*, ajoute-t-il pour sa défense.

VIE DES ENTREPRISES

L'avenir du constructeur informatique français

Bull améliore ses comptes mais n'a pas renoncé à de nouvelles réductions d'effectifs

« Think positive ! » Le credo de Jean-Marie Descarpentries séduit l'Etat actionnaire mais laisse perplexe *les salariés. Les résultats du* premier trimestre 1994 ont beau montrer un chiffre d'affaires en vive progression (+ 20 %), tirée en grande partie par une très forte poussée des ventes de la filiale micro-informatique Zenith Data Systems, les pertes ont beau avoir été réduites de 45,4 % à 942 millions de francs, sous l'effet d'une chasse aux frais généraux drastique, complétée par une baisse de la masse salariale, les inquiétudes sont loin d'être levées. *« Le groupe fonctionne désormais à deux vitesses. Il y a l'équipe autour de Descarpentries – les onze membres du Bull Executive Board –, qui est une structure qui tourne bien et s'est soudée. Et il y a les salariés, qui restent profondément inquiets et se sentent ballottés »*, analyse un proche de la direction.

Le parti pris a été celui de la rupture avec *« la logique du déclin »* qui consistait, comme l'expliquait récemment M. Descarpentries, à constater une baisse du chiffre d'affaires et à appliquer en conséquence un plan de restructuration pour réduire les coûts. La priorité des priorités a été donnée au développement des ventes. Parallèlement, le versement de la première tranche de recapitalisation – 4,5 milliards de francs en décembre 1993 – a permis de réduire les frais financiers. L'endettement net a été quasiment diminué de moitié.

Pour les salariés de Bull, l'échéance de juin se rapproche. Après avoir mis sous tension le groupe, la direction doit à cette date dresser un bilan et décider si de nouvelles coupes dans les effectifs sont nécessaires. *« Il n'y aura plus de plans globaux »*, affirme le PDG du groupe. *« Plus de plans globaux, car le but est de négocier entité par entité, ou site par site »*, affirme un représentant du personnel. *« Les négociations qui se déroulaient au niveau Bull SA vont être éclatées. Sur le site de Louveciennes, par exemple, il est prévu de créer deux établissements distincts, l'un rassemblant les fonctions du siège social, l'autre constitué par Bull France. »*

Le plan Pache – du nom du prédécesseur de M. Descarpentries – qui prévoyait, au total, six mille cinq cents suppressions d'emplois dans le groupe et qui reposait, en grande partie, en France, sur des départs volontaires, serait loin d'avoir atteint les objectifs fixés. Et Bull a eu recours ces derniers temps à la pratique nouvelle de l'arrêt d'activité. Plus de sept cents personnes seraient concernées. *« On a signifié à un certain nombre de salariés qu'ils devaient cesser leur activité. Sans plus de détail. Dans nos métiers, l'arrêt d'activité est fréquent. On est sur un projet qui arrive à son terme. On est en « stand-by » avant de passer au projet suivant. Or il y a très peu de projets réellement arrêtés. Les salariés concernés sont en attente, mais n'ont pas de précision sur leur avenir. Certains sont reclassés en interne. D'autres se voient proposer des formations. D'autres encore sont poussés vers le départ. C'est une situation de flou complet. Les gens sont complètement désorientés. Cela a un effet déplorable »*, explique un salarié.

Jouer le choc, la mobilisation générale... *« C'était indispensable mais il va falloir passer à autre chose. Depuis six mois, le mode de management est très brutal. Il va falloir passer à autre chose, stabiliser un peu le groupe »*, indique un ancien cadre. Parmi les cent membres du BOC – la structure qui réunit les responsables qui font le chiffre d'affaires de Bull mise en place en janvier –, dix ont été sortis à grand renfort de publicité dès le début avril pour résultats insuffisants.

Stabiliser le groupe. Ce sera nécessaire. Le schéma de privatisation de M. Descarpentries envisage de céder une première tranche du capital de Bull à ses salariés. Parallèlement, Bull est en négociations avec *« cinq partenaires »* dont certains pourraient devenir actionnaires au moment de la privatisation, ont indiqué ses dirigeants.

CAROLINE MONNOT

Utilisant de nouveau son pouvoir de sanction

La COB inflige une amende à Bernard Tapie et à Zodiac

Comme elle l'avait déjà fait à plusieurs reprises, notamment dans les affaires Saint Laurent, Ciments français, Métrologie international et Schneider pour ne citer que les dernières, la Commission des opérations de Bourse (COB) s'est à nouveau servie, jeudi 5 mai, de son pouvoir de sanction. Cette fois, c'est au tour de Zodiac et de Bernard Tapie de mettre la main à leur porte-monnaie, respectivement pour un montant de 1,14 million de francs et 1 million de francs. La COB reproche à Zodiac, entreprise spécialisée dans les équipements aéronautiques et les bateaux gonflables, d'avoir profité d'« avantages injustifiés » lors du rachat du fabricant de sièges pour avion Sicma Aero Seat au mois de mars 1993. La COB avait ouvert une enquête dès le 17 mai à la suite du lancement de l'offre publique d'achat simplifiée qu'avait lancée Zodiac sur le fabricant de sièges. Cette enquête a fait apparaître que des achats de titres avaient été effectués au mois de février et au mois de mars à un moment où *« la société Zodiac avait arrêté le principe de l'acquisition du bloc majoritaire de la société Sicma »*.

Ces achats de titres ont été considérés par le gendarme des marchés comme *« susceptibles de constituer des infractions au règlement 90-08 relatif à l'utilisation d'une information privilégiée »*. Ce *« ramassage »* avant l'opération, considéré comme normal chez Zodiac, aurait permis au fabricant de bateaux de bénéficier d'un avantage pécuniaire de 1,14 million de francs. En effet, le prix fixé pour l'offre publique d'achat et de retrait était de 750 francs alors que tous les titres acquis antérieurement à l'opération l'ont été dans une fourchette comprise entre 500 et 522 francs. La sanction pécuniaire prononcée par la COB correspond en fait à l'évaluation de l'avantage qui aurait été réalisé. Pour sa part, Zodiac reste *« convaincu »* qu'il a agi *« en parfait accord avec les textes et usages de l'époque »* et a annoncé avoir formé un recours devant la cour d'appel de Paris.

Bernard Tapie est également dans le collimateur de la COB. Il lui est reproché d'avoir lancé un appel public à l'épargne alors qu'il ne pouvait ignorer en qualité de président de Testut, lors du lancement d'un emprunt de 100 millions de francs au mois de décembre 1990, que les informations financières données ne *« paraissaient ni exactes, ni précises, ni sincères »*. Les informations financières reprochées à Testut portaient d'une part sur l'utilisation de l'emprunt, annoncé comme devant financer l'achat des sociétés Lutrana et Trayvou, filiale de la SNC Financière et Immobilière Bernard Tapie (FIBT), et d'autre part sur les perspectives et l'évaluation de Trayvou. Son prix devait se situer, selon le document incriminé, entre 45 et 120 millions de francs en fonction de ses futurs résultats. *« Or, il est apparu que l'acquisition de la société Trayvou a été réalisée le 1er janvier 1991, soit un peu plus d'un mois après le visa de la note d'information, pour 1 franc symbolique »*, rapporte la COB. Bernard Tapie a décidé de faire appel de cette décision qu'il juge *« complètement injuste et qui ne correspond à aucune réalité »*.

F. Bn.

SDBO (Crédit lyonnais) : perquisition concernant la gestion du bateau de Bernard Tapie. – Les policiers de la brigade financière ont effectué, lundi 2 mai, une perquisition au siège parisien de la SDBO, filiale du groupe Crédit lyonnais et financier traditionnel de Bernard Tapie, dans le cadre d'une enquête sur la gestion du *Phocea*, le yacht de l'homme d'affaires et député des Bouches-du-Rhône. Une information judiciaire a été ouverte récemment du chef d'abus de biens sociaux et confiée à Mme Eva Joly, juge d'instruction au tribunal de Paris.

CHIFFRES ET MOUVEMENTS

CRISE

DIGITAL EQUIPMENT FRANCE : plan social retardé. – Le comité d'entreprise, prévu le 3 mai pour se prononcer sur la validité du cinquième plan social en trois ans de Digital Equipment France, filiale du groupe informatique américain Digital Equipment Corp. (DEC), a été suspendu pour manque d'information, et reporté au 18 mai. Le plan, conséquence directe de l'annonce faite en février par DEC de la supression de 5 000 à 6 000 emplois sur 30 000 en Europe dans les dix-huit mois, se traduirait par le licenciement de 367 salariés. Il suscite un fort mouvement social de contestation de la part des 3 100 salariés (dont les trois quarts sont des cadres) de Digital en France.

ACQUISITION

PHILIPS LIGHTING va reprendre la filiale éclairage d'AEG. – Philips Lighting, numéro un mondial de l'éclairage, va reprendre les activités du groupe allemand AEG dans ce domaine, a annoncé, jeudi 5 mai, le groupe néerlandais. Un accord de principe a été conclu entre Philips Lighting et AEG. La transaction sera définitivement scellée lorsqu'elle aura reçu l'accord du directoire d'AEG ainsi que celui de l'Office fédéral allemand des cartels. Les activités d'éclairage d'AEG comprennent AEG Lichttechnik, basé à Springe (près de Hanovre), et sa filiale à 100 % Idman Oy, avec une unité de production à Mantsala (Finlande). Ensemble, les deux entreprises emploient 1 200 personnes et ont réalisé un chiffre d'affaires de 300 millions de deutschemarks en 1993.

CESSION

Ares Serono vend sa division Diagnostic au canadien Biochem Pharma. – Le groupe pharmaceutique suisse Ares-Serono a annoncé, jeudi 5 mai, la cession de l'essentiel de sa division Diagnostic, suite à un accord de vente pour 65 millions de dollars (364 millions de francs) avec le groupe canadien Biochem Pharma, spécialisé dans les produits diagnostiques. La division Diagnostic d'Ares Serono, qui occupe 600 personnes sur les 4 000 du groupe, a réalisé un chiffre d'affaires en recul de 12 % à 89,3 millions de dollars l'an dernier, soit 12 % des ventes du groupe. Par cette vente, Ares Serono entend se concentrer sur l'autre pilier du groupe, le secteur pharmaceutique, qui intensifie actuellement ses activités dans le domaine des médicaments génétiquement recombinés.

RÉSULTATS

EURO DISNEY : un milliard de pertes semestrielles affichées. – Les pertes semestrielles (octobre 1993-mars 1994) d'Euro Disney ont été ramenées de 4,228 milliards l'an passé à 1,055 milliard. Cette différence, selon un communiqué, est due pour 3,213 milliards à un changement de méthode comptable. Le chiffre d'affaires a diminué de 12 %, à 1,572 milliard contre 1,794 milliard. Par ailleurs, 92 % des banques créancières, représentant plus de 90 % de sa dette, ont signé le protocole d'accord sur la restructuration de la société. En outre, un *« nombre suffisant »* de banques ont accepté de garantir plus de 3 milliards de francs de l'augmentation de capital (6 milliards prévus). Enfin, les petits *actionnaires du groupe devraient* disposer sous peu d'une association, sous l'impulsion d'un cabinet conseil franco-belge, Deminor.

TARIFS

AIR INTER baisse certains prix sur Nice. – Air Inter a décidé d'appliquer une baisse de 5 % de son tarif sur les vols bleus entre Orly et Nice, la ligne intérieure française la plus fréquentée. Désormais, les enfants, les jeunes de moins de 25 ans ou de moins de 27 ans s'ils sont étudiants, les familles, les couples, les seniors, et les clients détenteurs de cartes Évasion bénéficieront d'un tarif de 470 francs pour un aller simple sur ces vols. Cette décision intervient après que la Commission européenne eut obligé les autorités françaises à ouvrir à la concurrence les lignes Orly-Toulouse et Orly-Marseille dans les six mois.

MARCHÉS FINANCIERS

PARIS, 6 mai ↑ Irrégulière

La tendance était très irrégulière vendredi à la Bourse de Paris, dans l'attente de la publication dans la journée de statistiques américaines concernant l'évolution de l'emploi en avril. En hausse de 0,18 % à l'ouverture, l'indice CAC 40 affichait une heure et demie plus tard une perte de 0,04 %. Entre-temps, cet indice avait abandonné plus de 0,40 %. Aux alentours de 12 h 30, les valeurs françaises avaient refait le chemin perdu et gagnaient en moyenne 0,09 %. Le marché était calme en dépit des ventes réalisées sur l'UAP, le montant des échanges atteignant sur le compartiment à règlement mensuel un peu plus de 1 milliard de francs.

Les milieux financiers restaient l'arme au pied. Des taux à long terme en France au-dessus des 7 % ne militent pas en faveur des actions.

Aux Etats-Unis, le taux des bons du Trésor à 30 ans est resté stable à 7,33 % vendredi, dans l'attente de la publication de statistiques américaines concernant l'emploi. Sur le *MATIF*, une petite amélioration se manifestait, le contrat notionnel échéance juin augmentant de 0,18 %. Le Bund allemand était en légère baisse de 0,10 %.

Du côté des valeurs, le titre UAP, compagnie d'assurances à laquelle 1,9 million d'actionnaires ont souscrit lors de l'offre publique de vente (OPV), était actif vendredi. L'action est en baisse de 1,1 % à 155,50 francs, soit 50 centimes au-dessus du prix proposé aux investisseurs institutionnels. Le titre a été privatisé pour les particuliers à 152 francs. Euro Disney abandonnait 4,9 % à 30,80 francs, après l'annonce d'une perte de 1,055 milliard de francs au premier semestre de l'exercice courant (octobre 1993-mars 1994), contre une perte de 4,2 milliards de francs pour le semestre correspondant de l'exercice précédent.

NEW-YORK, 5 mai ↓ Morosité

Wall Street a connu une séance morne jeudi 5 mai, les investisseurs ayant joué la prudence avant la publication vendredi des chiffres de l'emploi en avril aux Etats-Unis. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes a *terminé* à 3 695,97 points, en baisse de 1,78 point. Quelque 256 millions de titres ont été échangés dans une atmosphère peu active. Le nombre de valeurs en hausse et en baisse a été plus ou moins équivalent : 1 016 contre 1 090, alors que 671 actions sont restées inchangées.

Les détenteurs de capitaux attendent les chiffres de l'emploi pour avril, qui devraient faire état de 190 000 créations d'emplois et d'un taux de chômage inchangé à 6,5 % par rapport au mois dernier, selon les experts.

Le marché obligataire est également resté calme, et le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans a terminé inchangé à 7,33 %.

Les pétrolières ont progressé grâce à une nette hausse du prix du brut et dans le sillage de BP, déjà en hausse à Londres. BP a fait un bond de trois dollars à 71 7/8, Atlantic Richfield de 2 1/8 à 99 3/8 et Chevron de 3/4 à 86 7/8. Les valeurs des grands magasins, qui ont enregistré une légère augmentation des ventes en avril, ont terminé irrégulièrement. Sears a gagné 1 1/4 à 48 5/8 et Wal Mart 1/4 à 25 1/4, tandis que JC Penney et K Mart ont cédé 1/4 chacun à respectivement 53 7/8 et 15 5/8.

VALEURS	Cours du 4 mai	Cours du 5 mai
Alcoa	69 1/8	68 3/4
Allied Signal Inc.	35 1/8	34 5/8
American Express	28 1/4	28 3/8
ATT	52 7/8	52 3/4
Bethlehem Steel	19 3/8	19 1/8
Boeing	44 1/2	45
Caterpillar Inc.	112 1/8	112 1/2
Chevron	87 1/8	86 7/8
Coca-Cola	41 1/2	41 1/8
Disney Corp.	42 3/8	42 3/8
Du Pont de Nemours	57 7/8	58 3/4
Eastman Kodak	46 5/8	45 1/2
Exxon	60 5/8	60 3/4
General Electric	97 7/8	97 3/4
General Motors	58 3/4	55 1/2
Goodyear Tyre	39 1/2	39 3/8
IBM	57 3/4	57 1/8
International Paper	64 3/4	64 5/8
McDonnell Douglas	116	116
Merck and Co	30 1/4	30
Minnesota Mining	49 5/8	49 7/8
Morgan (J.P.)	61 5/8	62 3/8
Philip Morris	52 3/4	52
Procter Gamble	55 3/8	55
Sears Roeb. and Co.	47 3/8	48 5/8
Texaco	63 1/8	63 3/4
Union Carbide	26 1/2	26 1/4
United Tech.	64 1/4	64 7/8
Westinghouse El.	12 1/4	13
Woolworth	17 1/4	16 3/4

LONDRES, 5 mai ↑ Franche progression

Après quatre séances de baisse, les valeurs se sont nettement reprises jeudi 5 mai à la Bourse de Londres, profitant notamment de la forte hausse des titres pétroliers après la publication des résultats trimestriels de BP. L'indice Footsie des *cent grandes* valeurs a gagné 35,5 points à 3 106 points, soit une avance de 1,2 %. La séance a été un peu plus animée que les précédentes, avec 690,9 millions d'actions échangées contre 567,8 millions la veille.

BP a surpris agréablement le marché en annonçant des résultats trimestriels supérieurs aux prévisions. Son titre a progressé de 16,5 pence à 399,5 et les autres pétrolières ont suivi le mouvement : Shell Transport and Trading a augmenté de 15 pence à 721, Burmah Castrol de 10 pence à 860 et Enterprise Oil de 9 pence à 421.

Les banques se sont également redressées après leurs récentes pertes. Barclays a ajouté 13 pence à 512, son président ayant indiqué lors de l'assemblée générale que la reprise des activités s'était renforcée depuis le début de l'année. Lloyds a gagné 20 pence à 579, Standard Chartered 29 pence à 965 et HSBC 29 pence à 696.

VALEURS	Cours du 4 mai	Cours du 5 mai
Allied Lyons	5,75	5,75
BP	3,82	3,99
BTR	3,88	3,88
Cadbury	4,74	4,78
Glaxo	5,72	5,69
GUS	5,95	5,96
ICI	8,16	8,27
Reuters	4,89	4,95
RTZ	8,44	8,41
Shell	7,04	7,20
Unilever	10,53	10,62

TOKYO, 6 mai ↑ En hausse

Après trois journées chômées, la Bourse de Tokyo a clôturé en nette hausse de 1,49 % vendredi 6 mai, en raison de l'absence de vendeurs en cette période de congés au Japon. L'indice Nikkei a gagné 292,26 points à 19 862,47 points, tout près du plus haut de la séance, dans un volume estimé à 170 millions de titres contre 130 millions à la précédente séance de lundi.

Les craintes de nouvelle hausse du yen se sont momentanément dissipées après l'intervention des banques centrales de mercredi, mais *« nombre d'opérateurs demeurent sceptiques sur le ton haussier d'aujourd'hui »*, selon Isao Takahashi de James Capel Pacific.

VALEURS	Cours du 2 mai	Cours du 6 mai
Bridgestone	1 530	1 530
Canon	1 630	1 690
Fuji Bank	2 240	2 300
Honda Motors	1 670	1 710
Matsushita Electric	1 650	1 680
Mitsubishi Heavy	674	694
Sony Corp.	5 700	5 700
Toyota Motors	1 980	1 980

CHANGES

Dollar : 5,7192 F ↑

Le deutschemark est en légère baisse à 3,4255 francs, vendredi matin 6 mai, au cours des premiers *échanges entre banques, contre* 3,4285 francs jeudi en fin de journée (il s'inscrivait à 3,4287 francs selon le cours indicatif de la Banque de France). Le dollar est en légère hausse à 5,7192 francs contre 5,7170 francs la veille.

FRANCFORT	5 mai	6 mai
Dollar (en DM)	1,6685	1,6698
TOKYO	5 mai	6 mai
Dollar (en yens)	Clos	103,10

MARCHÉ MONÉTAIRE
(effets privés)

Paris (6 mai)	5 13/16 % - 5 15/16 %
New-York (5 mai)	3 3/4 %

BOURSES

PARIS

	4 mai	5 mai
(SBF, base 1000 : 31-12-87)		
Indice CAC 40	2 141,57	2 162,62
(SBF, base 1000 : 31-12-90)		
Indice SBF 120	1 477,57	1 495,01
Indice SBF 250	1 431,93	1 438,25

NEW-YORK *(indice Dow Jones)*

	4 mai	5 mai
Industrielles	3 697,75	3 695,97

LONDRES *(indice « Financial Times »)*

	4 mai	5 mai
100 valeurs	3 070,50	3 106
30 valeurs	2 463,10	2 481,20

FRANCFORT

	4 mai	5 mai
Dax	2 249,92	2 235,84

TOKYO

	5 mai	6 mai
Nikkei Dow Jones	Clos	19 862,47
Indice général	Clos	1 615,69

MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVISES

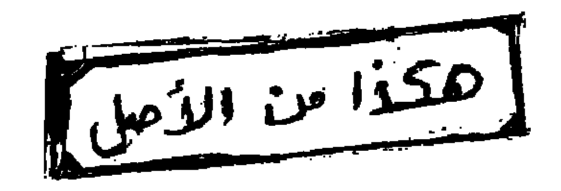
	COURS COMPTANT		COURS TERME TROIS MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	5,7245	5,7265	5,7403	5,7438
Yen (100)	5,5545	5,5592	5,6008	5,6076
Ecu	6,5929	6,5981	6,5918	6,6000
Deutschemark	3,4221	3,4254	3,4265	3,4311
Franc suisse	4,0219	4,0263	4,0383	4,0445
Lire italienne (1000)	3,5594	3,5630	3,5380	3,5433
Livre sterling	8,5478	8,5537	8,5553	8,5647
Peseta (100)	4,1641	4,1672	4,1379	4,1431

TAUX D'INTÉRÊT DES EUROMONNAIES

	UN MOIS		TROIS MOIS		SIX MOIS	
	Demandé	Offert	Demandé	Offert	Demandé	Offert
$ E-U	4	4 1/8	4 7/16	4 9/16	4 13/16	4 15/16
Yen (100)	2 1/8	2 1/4	2 1/8	2 1/4	2 5/16	2 7/16
Ecu	5 11/16	5 13/16	5 9/16	5 11/16	5 1/2	5 5/8
Deutschemark	5 1/8	5 1/4	5	5 1/8	4 15/16	5 1/16
Franc suisse	3 15/16	4 1/16	3 15/16	4 1/16	3 7/8	4
Lire italienne (1000)	7 13/16	8 1/16	7 13/16	8 1/16	7 13/16	8 1/16
Livre sterling	5 1/16	5 3/16	5 3/16	5 5/16	5 3/8	5 1/2
Peseta (100)	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/8	7 7/8	8 1/8
Franc français	5 3/4	5 7/8	5 5/8	5 3/4	5 1/2	5 5/8

Ces cours indicatifs, pratiqués sur le marché interbancaire des devises, nous sont communiqués en fin de matinée par la Salle des marchés de la BNP.





MARCHÉS FINANCIERS

BOURSE DE PARIS DU 6 MAI

Liquidation : 24 mai
Taux de report : 6,25

Cours relevés à 13 h 30
CAC 40 : −0,14 % (2159,70)

Règlement mensuel

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
5	EDF-GDF 3%	6280	6280	—
10	B.N.P. (T.P)	1055	1051	−0,38
10	Cr.Lyonnais(T.P.)	1041	1035	−0,58
10	Renault (T.P.)	2370	2350	−0,84
10	Rhone Poulenc(T.P)	2370	2370	—
10	Saint Gobain(T.P.)	1280	1273	−0,55
10	Thomson S.A (T.P)	1164	1145	−1,63
25	Accor 1	728	725	−0,41
10	Air Liquide 1	807	805	−0,25
10	Alcatel Alsthom 1	687	683	−0,58
10	Alcatel Cable 1	621	607	−2,25
50	Alspi 1	390	392	+0,51
10	AGF-Ass.Gen.France	522	517	−0,96
5	Axa 1	1388	1386	−0,14
25	Bail Invest. 1	985	988	+0,31
25	Bancaire (Cie) 1	571	575	+0,70
25	Bque Colbert C2#	159	156,10	−1,82
50	Bazar Hot. Ville 2	760	750	−1,32
10	Berger (M) 2	1328	—	—
25	Bertrand Faure 2	552	560	+1,45
25	BIC 1	1287	1274	−1,01
25	BIS 1	324	323	−0,31
10	B.N.P. 1	257	257,50	+0,19
25	Bollore Techno.1	380	381,50	+0,39
10	Bongrain 1	3361	3341	−0,60
25	Bon Marche (Au) 1	816	819	+0,37
25	Bouygues 1	684	688	+0,58
10	BSN 1	842	850	+0,95
5	Canal + 1	970	969	−0,10
10	Cap Gemini Sogeti1	171,40	170,50	−0,53
50	Carnaudmetalbox 1	178,30	180	+0,95
5	Carrefour 1	2085	2080	−0,24
50	Casino Guichard 1	167	167,50	+0,30
50	Casino Guich.ADP 1	130,10	132	+1,46
10	Castorama Dl (Li)1	807	810	+0,37
10	Caumartin Part(M)2	410	—	—
10	C.C.F. 1	242,10	237	−2,11
100	CCMC-Manago(Ly) 2	76	75	−1,32
10	Cegid (Ly) 1	552	553	+0,18
50	Centrest (Ny) 2	30	29,90	−0,33
50	CEP Communication1	532	527	−0,94
5	Cerus Europ.Reun 1	114	113,90	−0,09
10	Cetelem 1	1130	1139	+0,80
25	CGIP 1	1179	1189	+0,85
25	Chargeurs 1	1454	1450	−0,28
25	Christian Dior 1	440	439,10	−0,20
25	Ciments Fr.Priv.B2	355	350	−1,41
10	Clarins 1	556	551	−0,90
50	Club Mediterranee1	448,90	445	+0,93
25	Colas 1	1058	1060	+0,19
25	CGP (Papiers)(Ly)2	745	—	—
100	Comptoir Entrep. 1	219	—	—
5	Comptoir Moder. 1	1530	1536	+0,39
25	CPR Paris.Reesc. 1	429	427,20	−0,42
10	Cred.Fon.France 1	1174	1152	−1,87
10	Credit Local Fce 1	417,90	412	−1,41
25	Credit Lyonn.CIP 1	518	525	+1,35
10	Credit National 1	583	583	—
25	CSEE 1	643	658	+2,33
10	Damart 1	5920	5920	—

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Dassault-Aviation1	528	538	+1,89
25	Dassault Electro 1	454	453	−0,22
10	De Dietrich 1	2797	2800	+0,11
10	Degremont 1	560	559	−0,18
50	Dev.R.N-P Da Cal 2	79,25	82	+3,47
25	Dev.R.Sud-Est.Ly2	115	113	−1,74
50	DMC (Dollfus Mi)1	382	404	+5,76
25	Docks France 1	710	712	+0,28
25	Dynaction 1	125	126,90	+1,52
10	Eaux (Gle Des) 1	2600	2601	+0,04
25	E.B.F 1	891	894	+0,34
25	Ecco 1	759	756	−0,40
10	Eiffage 1	1300	1290	−0,77
10	Elf Aquitaine 1	414,50	419,60	+1,23
25	Elf Sanofi 1	974	960	−1,44
50	Eridania Beghin 1	923	921	−0,22
25	Essilor Intl 1	750	744	−0,80
25	Essilor Intl ADP 1	557	550	−1,26
50	Esso 1	1020	1039	+1,86
5	Eurafrance 1	2050	2060	+0,49
100	Euro Disney 1	32,40	30,85	−4,78
10	Euro RSCG W.W 1	673	680	+1,04
25	Europe 1- 1	1870	1857	−0,70
100	Eurotunnel 1	39,75	39,90	+0,38
10	Filipacchi Medias1	922	930	+0,87
100	Finextel 1	146	149	+2,05
50	Fives-Lille 1	590	592	+0,34
5	Fromageries Bel 1	5270	5250	−0,38
10	Galeries Lafayet.1	2595	—	—
10	GAN 1	416	418,70	+0,65
50	Gascogne (B) 1	530	530	—
10	Gaz Eaux(Fin.Ind)1	2110	2096	−0,66
50	Geophysique 1	565	579	+2,48
10	G.F.C. 1	488	485	−0,61
10	Groupe Andre S.A 1	658	650	−1,22
10	Groupe De La Cite1	835	840	+0,60
50	GTM-Entrepose 1	452	450	−0,44
6	Guilbert 1	568	565	−0,53
25	Guyenne Gascogne 1	1600	1591	−0,56
25	Havas 1	451	452,50	+0,33
50	IDIA 1	228,90	229,90	+0,44
25	Imetal 1	586	600	+2,39
10	Immeubl.France 2	558	558	—
100	Immob.Phenix 1	96	96	—
25	Ingenico 1	130	129,50	−0,38
5	Ins.Marineux Int. 1	2220	2220	—
25	Interbail 1	510	506	−0,78
10	Intertechnique 1	680	690	+1,47
25	Jean Lefebvre 1	1151	1155	+0,35
25	Klepierre 1	590	595	+0,85
25	Labinal 1	839	840	+0,12
10	Lafarge Coppee 1	460	457	−0,65
25	Lagardere (MMB) 1	145,50	146,70	+0,82
25	Lapeyre C1	329,10	330	+0,27
25	Lebon 2	352,10	358	+1,68
5	Legrand 1	6510	6420	−1,38
5	Legrand ADP 1	4490	—	—

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
50	Legris indust. 1	279,50	279	−0,18
25	Locindus 1	1025	1002	−2,24
10	LVMH Moet Vuitton1	941	919	−2,34
5	Lyon.Eaux-Dumez 1	603	611	+1,33
50	Marine Wendel 1	409	410	+0,24
50	Matra-Hachette 1	139,90	134,50	−3,86
100	Metaleurop 1	86,90	85,30	−1,84
25	Metrologie Intl 1	13,05	13,10	+0,38
50	Michelin 1	251	251	—
100	Moulinex 1	136,50	135,50	−0,73
25	Navigation Mixte 1	1120	1126	+0,54
100	Nord-Est 1	152,10	152,10	—
25	Nordon (Ny) 1	595	594	−0,17
100	Olipar 1	25,50	25,70	+0,78
10	Oreal 1	1273	1271	−0,16
25	Paribas 1	428,40	429,30	+0,08
50	Pechiney CIP 1	408,50	413	+1
100	Pechiney Intl 1	181	181,90	+0,50
25	Pernod-Ricard 1	382,80	385,40	+0,68
25	Peugeot 1	910	906	−0,44
5	Pinault-Printemps1	1047	1077	+2,87
25	Plastic-Omn.(Ly) 1	741	736	−0,67
25	Poliet	415	414,50	−0,12
25	Primagaz 1	986	976	−1,01
10	Promodes 1	1041	1053	+1,15
10	Publicis 1	522	521	−0,19
25	Radiotechnique 1	549	552	+0,55
5	Redoute(S.A.La)1	928	953	+2,69
25	Remy Cointreau 1	225	226,90	+0,84
25	Rexel 1	668	671	+0,45
10	Rhone Poulenc A 1	151,80	152,10	+0,20
100	Rochette (La) 1	50	49,70	−0,60
25	Roussel Uclaf 1	645	644	−0,16
5	Rue Imperiale(Ly)1	4255	4275	+0,47
50	Sade (Ny) 1	183	183	—
5	Sagem 1	2925	2930	+0,17
10	Saint-Gobain 1	785	787	+0,25
25	Saint-Louis 1	1728	1726	−0,12
10	Salomon (Ly) 1	2040	2065	+1,23
25	Salvepar (Ny) 2	475	475,50	+0,11
10	Sat 2	2930	—	—
25	Saupiquet (Ns) 1	1205	1201	−0,33
25	Schneider 1	438,50	435	−0,80
25	SCOA act.regroup	148	148,10	+0,07
10	SCOR S.A 1	508	509	+0,20
10	S.E.B.1	590	580	−1,69
25	Sefimeg 1	475	476	+0,21
100	Selectibanque 1	172	172	—
10	SFIM 2	1152	1150	−0,17
100	SGE 1	248,10	245	−1,25
25	Simco 1	539	528	−2,04
10	S.I.T.A 1	809	807	−0,25
10	Skis Rossignol 1	1985	2025	+2,02
25	Sligos 1	531	529	−0,38
10	Societe Gale A 1	630	630	—
50	Sodecco (B) 2	63	61,50	−2,38
50	Sodero (Ns) 2	53	53	—

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
10	Sodexho 1	1005	985	−1,99
25	Sogenal (Ny) 2	140	141	+0,71
10	Sommer-Allibert 1	2390	2360	−1,26
25	Sophia 1	479,90	478	−0,40
10	Sovac 1	1624	1620	−0,25
25	Spie Batignolles 1	426	426	—
10	Strafor Facom 1	695	698	+0,43
25	Suez 1	319,80	320	+0,06
25	Synthelabo 1	199	200	+0,50
100	Thomson-CSF 1	168	166,40	−0,95
25	Total 1	347	346,60	−0,12
25	UAP 1	157,20	156	−0,76
10	UFB Locabail 1	420	420	—
25	UGC DA M1	280	279	−0,36
10	UIC 1	430	427	−0,70
25	UIF 1	606	606	—
25	UIS 2	1010	—	—
25	Unibail 1	490	489	−0,20
10	Valeo 1	1402	1411	+0,64
100	Vallourec 1	317,90	317	−0,28
25	Via Banque 1	410	411,80	+0,44
10	Worms & Cie 1	291	285	−2,06
10	Zodiac 1	2244	2240	−0,18
25	Elf Gabon 1	1210	1230	+1,65
100	American Barrick 1	130	130,40	+0,31
50	American Express 1	167	168	+0,60
100	A.T.T. 1	304	302,60	−0,46
50	Anglo American 1	280,30	286,50	+2,38
50	Amgold 1	455	462,10	+1,56
50	Banco Santander 1	245	253	+3,27
25	B.A.S.F. 1	1091	1092	+0,09
25	Bayer 1	1307	1312	+0,38
100	Blenheim Group 1	39,40	39,60	+0,66
100	Buffelsfontein 1	52,50	53,50	+1,90
50	Chase Manhattan 1	195,40	194,30	−0,56
10	Daimler Benz 1	3055	—	—
100	De Beers 1	127	130	+2,36
10	Deutsche Bank 1	2701	2674	−1
10	Dresdner Bank 1	1377	1362	−1,09
100	Driefontein 1	60,60	63	+3,96
50	Du Pont Nemours 1	329,90	336,10	+1,88
50	Eastman Kodak 1	281	280,10	−0,34
500	East Rand 1	8,55	8,30	−3,82
100	Echo Bay Mines 1	63,95	62,25	−2,66
100	Electrolux 1	310,10	311,60	+0,48
100	Ericsson 1	261,10	265,20	+1,57
100	Exxon Corp. 1	348	349,10	+0,31
100	Ford Motor 1	342,70	338,40	−1,25
100	Freegold 1	67	69,80	+4,18
500	Gencor Limited 1	10,60	11	+3,77
50	General Electric 1	552	550	−0,36
50	General Motors 1	328	328	—
50	Generale Belgique1	445,10	—	—
100	Grd Metropolitan 1	39,70	39,50	−0,50
100	Guinness Plc 1	41,55	41,85	+0,72
500	Hanson Plc 1	23,20	23,50	+1,29
100	Harmony Gold 1	28,10	28,65	+1,96

Quotité (1)	VALEURS	Cours précéd.	Dernier cours	% + −
50	Hewlett-Packard 1	457	—	—
500	Hitachi 1	52,55	53,10	+1,05
25	Hoechst 1	1209	—	—
25	I.B.M 1	329	327,40	−0,49
100	I.C.I 1	71	—	—
50	I.T.T. 1	504	507	+0,60
100	Ito Yokado 1	295	304,10	+3,08
500	Matsushita 1	90,90	92,10	+1,32
100	Mc Donald's 1	340	339	−0,29
25	Merck and Co 1	175	172,90	−1,20
50	Minnesota Mining 1	561	573	+2,14
100	Mitsubishi Corp. 1	84	—	—
100	Mobil Corporat. 1	443	—	—
25	Morgan J.P. 1	348,10	—	—
5	Nestle SA Nom.1	4064	4059	−0,11
100	Nippon MeatPacker1	83,50	—	—
100	Norsk Hydro 1	192,80	193	+0,10
25	Petrofina 1	1785	1781	−0,22
50	Philip Morris 1	299	297,40	−0,54
100	Philips N.V 1	162,20	165	+1,73
100	Placer Dome Inc 1	118	117,50	−0,42
25	Procter Gamble 1	320	318,20	−0,56
50	Quilmes 1	295,10	305	+3,35
100	Randfontein 1	49,90	51,30	+2,81
50	Rhone Poul.Rorer 1	198	196	−1,01
25	Royal Dutch 1	613	628	+2,45
100	R T Z 1	72,40	74,50	+2,90
100	Saatchi & Saatchi1	11,35	11,40	+0,44
10	Sega Enterprises 1	425	421	−0,94
100	Saint-Helena 1	46,50	47	+1,08
100	Schlumberger 1	315	316,80	+0,57
500	Shell Transport 1	81,50	84	+4,07
10	Siemens 1	2531	2538	+0,28
100	Sony Corporation 1	316,30	318,50	+0,70
100	Sumitomo Bank 1	117	124	+5,98
100	T.D.K 1	250,90	248,80	−0,84
100	Telefonica 1	71,80	75,80	+5,57
500	Toshiba 1	41,90	42,60	+1,67
50	Unilever 1	816	825	+1,46
50	Unit.Technologie 1	364,30	371	+1,84
50	Vaal Reefs 1	454	456	+0,44
10	Volkswagen A.G 1	1798	1815	+0,95
50	Volvo (act.B) 1	526	529	+0,57
100	Western Deep 1	198,90	198	−0,45
50	Xerox Corp. 1	570	—	—
100	Yamanouchi 1	107,50	106,10	−1,30
500	Zambia Copper 1	4,77	4,76	−0,21
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—
—		—	—	—

Comptant (sélection)

Obligations

VALEURS	% du nom.	% du coupon
BFCE 9% 91-02	110,95	4,512
CEPME 8,5% 88 CB	108,35	7,196
CEPME 9% 89 CA#	110,19	6,411
CEPME 9% 92-06 TSR	110,30	7,816
CFD (CCCE)8,7%88CB	114,15	2,302
CFD exCCCE8,6%92CB	118,08	2,083
CFF 10% 88-98 CA#	112,80	5,370
CFF 9% 88-97 CA#	107,70	5,301
CFF 10,25% 90 CA#	117,39	1,400
CLF 8,9% 88 CA#	109,80	8,364
CLF 9%88-93/98 CA#	107,79	2,318
CNA 9% 4/92 CB	112,35	8,040
CRH 8,6% 92-93 CB	108,90	7,328
CRH 8,5% 87-88 CA#	107,49	1,444
EDF 8,6% 88-89 CA#	108,13	1,885
EDF 8,6% 92 CA#	109,76	0,636
Emp.Etat 10,8%79	101,40	7,220
Em.Etat10,26%86 CA	107,20	1,546
Emp.Etat 8%7/93-97	99,62	4,833
Finansder 9%91CB#	111	3,970
Finansd.8,6%92 #CB	108,80	2,333
Florat9,75% 90 CA#	113,04	7,840
OAT 9,90%12/97 CA#	111,62	3,986
OAT TMB 81/99 CA	99,37	1,705
OAT 10% 5/00 CA#	118,20	9,425
OAT 81 TME CA	101,10	1,552
OAT 8,5%11/02 CA#	109,71	3,773
OAT 8,50% 19 CA#	109,43	4,495
OAT 8,50%92-23 CA#	109,44	0,256
PTT 11,2% 85 CB#	107,40	4,474
SNCF 8,8% 87-94CA	107,85	2,242
Lyon.Eaux 6,5%90CV	808	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Actions

VALEURS	Cours Préc.	Dernier cours
Arbel 2	485	482
Baies C.Monaco 2	800	801
Bque Hypoth.Europ.	84	—
B.N.P.Intercont.2	338	335,10
Bidermann Intl	145	—
B T P (la cie) 2	29,45	29,30
Cambodge	990	—
Carbone Lorraine 2	698	698
Caso Poclain 2	2,65	—
CBC 1	394	390
Centenaire.Blanzy	394	—
Ceragan Holding	19,10	18,65
Champex (Ny)	10,50	10,65
CIC Un.Euro.CIP 1	371	365
C.I.T.R.A.M. (B)	3500	—
Cpt Lyon Alem.2	390	—
Concorde-Ass Risq2	1020	1020
Constr.Met.Prov.	18	—
Credit Gen.Ind.	90,05	90,10
Darblay	602	618
Didot Bottin	705	705

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
Eaux Bassin Vichy	2600	—
Ecia 1	795	805
Ent.Mag. Paris	4913	—
Eridania Beghin C1	775	771
Fidei(ex-dometica)2	312	330
Finalens	400	375,10
F.I.P.P.	229,90	—
FNAC 2	3600	3650
Fonciere (Cie)	780	750
F.Euris (ex Loca.)	395	[illegible]
Foncina	520	—
France I.A.R.D	460	450
France S.A 1	2370	2360
From. Paul-Renard	2050	—
Gaumont 2	787	805
Genefim	380	375
Gevelot	610	—
G.T.I (Transport)	495	499,50
Immobail 2	485	488
Immobanque 2	479	480
Im.Marseillaise 2	7450	7400
Invest.(Ste Cie.)	1680	1680
Lille Bonnieres	1500	1500
Localinanciere	482	490
Louvre 1	235	235
Lucia	130	—
Machines Bull 2	25,90	—
Mag.Uniprix	177	—
Metal Deploye	401	400
Mors 2	32	32
Navigation (Nle)	147	—
Optorg 2	330	330
Oreal (CI)	1049	—
Origny-Desvroise	1092	1091
Monoprix	1525	1540
Paluel-Marmont	425	—
Parfinance	220	220,10
Paris Orleans	275	271
Piper Heidsieck	750	750
Porcher	363,90	358
Promodes (CI)	800	—
Rochefortaise Com.	181	180
Rocaris 2	278	—
Rougier	740	745
S.A.F.I.C Alcan	231	231
Saga	650	640
Salins du Midi 2	463,90	464
Savoisienne M.	181,50	—
Sific 2	865	860
S.I.P.H.	123,10	—
Sofal	430	—
Sofio	249	—
Sofitam	78	—
Sofragi	3763	—
Soudure Autogene	885	—
Sovabail	485	500
Taittinger 1	2800	2825
Tour Eiffel	380	—
Ufiner Cofrath	1730	1730
Vicat 2	525	—
Virax	141	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Étrangères

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.E.G. AG	580	—	Noranda Mines	99,10	98,10
Akzo Nobel Nv	742	671	Olivetti Priv.	10,90	—
Alcan Aluminium	121	121	Pfizer Inc.	340,20	—
Arbed	600	—	Ricoh Cy	47	—
Asturienne Mines	130	135	Robeco	355,60	362,30
Banco Pop. Espanol	618	—	Rodamco N.V.	181,60	182
Banque Regl.Inter.	40800	40800	Rolinco	357,50	363,30
Chrysler Corp.	315	309	Saipem SPA	8,05	—
C.I.R SPA	8,90	—	Sears Group Plc	33,40	—
Commerzbank AG	1240	1210	SKF Aktiebolaget	120,10	123,20
Dow Chemical Co.1	363	366	Tenneco Inc.	310	—
Fiat Ord.	24,15	24,90	Toray Ind.	35,25	36,20
G.B.L.(Brux.Lamb.)	720	720	West Rand Cons.	6	6,85
Gevaert	1600	—		—	—
Glaxo Holdings Plc	51,20	51		—	—
Goodyear T.& R.Cy	232,80	240		—	—
Honeywell Inc.	281	—		—	—
Johannesburg Cons.	182,60	—		—	—
Kubota Corp.	34,35	—		—	—

Hors-cote (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
American Brands	181	—	Table France*	325	—
Bque Hydro Energie	345	—	Koninkl. Pakhoed	235,20	—
Benedictine*	5200	—	Lecteurs Monde+*	208	—
Blanzy-Ouest*	2220	—	Molex	144,10	—
Brasseries Maroc	460	—	Off.Com.Phaa.*	810	—
Calciphos*	90,10	—	Partic.Percier*	208	—
Canadien Pacifique	99	—	Romato	279,60	—
CGH Cogenber ech.*	7	—	Salse	215	—
Cie Industrielle*	6750	—	St-Dominique(Fin)*	154	—
Coparex Inter.*	590	—	St Gobain Emball.*	1052	—
Cr.Universel (Cie)	420	—	Schlumberger Ind.*	592	—
Cyrmes echang.	24,85	—	SEPR*	1001	—
CEAC*	79	—	SPR "B" nom.	285,60	—
Fiat Fce nom.	142	—	Testut-Aequitas*	180,10	—
Grace and Co ■	222,30	—	Waterman*	580	—
Groupe Victoire*	1492	—		—	—
Guintoli	725	—		—	—

Second marché (sélection)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
B.A.C.	23,70	—	Idianova	89	89,95
Bairon (Ly) 2 #	697	695	Immob.Hotel. 2 #	280	283,50
Boisset (Ly)#	283,50	278	Int. Computer	154,60	162
C.A. Paris IDF 1 ●	985	990	IPBM	81,50	82
Calberson	440,10	430	N.S.C Schlum.Ny	1100	1082
Cardif SA 1	1085	1085	Rallye(Cathiard)Ly	214	218
CEGEP #	148	148	Sarbo CB	515	510
CFPI	247,90	245	Sopra	314	320
C.N.I.M 1	1449	1435	TF1-1	472	475,50
Codetour	253	254	Thermador Hold(Ly)	594	594
Creeks	285	281,10	Unilog	325	335
Dauphin OTA	302,10	300	Viel et Cie #	280	280
Devanlay 2	1450	1350	Vilmorin et Cie#2	399	398
Labor.Dolisos	178,90	179		—	—
Editions Belfond	117	—		—	—
Europ.Propulsion 2	385	378		—	—
Finabail	184,50	184,30		—	—
Finacor	218,90	216,50		—	—
G.L.M. S.A	1079	1065		—	—
Gravograph	280	289,50		—	—
I.C.C. 2	221,60	232		—	—

Sicav (sélection) 5 mai

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Actimonetaire C	33275,28	33275,28
Actimonetaire D	31722,99	31722,99
Amérigan	8498,12	8163,58
Amplia	104981,58	104981,58 ◇
Amplitude	809,10	785,53
Antigone Trésorerie	784076	784076
Arbitr. Court Terme	8407,32	8407,32 ◆
Associa Première	34235,21	34235,21
Associc.	1133,17	1133,17
Atout Amérique	110,02	107,92
Atout Asie	114,13	111,35
Atout Futur C	598,62	584,02
Atout Futur D	589,56	575,18
Aurecic	1663,84	1615,38
Avenir Alizes	1987,29	1928,71
Axa Capital	289,74	283,63
Axa Court Terme	9371,41	9371,41
Axa Cro.Ex.Dr.Inve	1161,58	1128,14
Axa.Ep.Fr.Ex.Agepargn	965,84	937,51
Axa Europe	141,59	137,47
Axa Investissements	134,91	130,98
Axa NPI	151,69	147,27
Axa Ob.Fr.Extrans	155,94	151,40
Axa.Ob.In.Ex.Mo.U.Se	147,23	142,94
Axa Prem.Ex.Agepre	119,73	116,24
Axa Sél.Ex.Dr.Sele	188,86	182
Axa Valeurs PER	164,33	159,54
Cadence 1	1083,11	1072,39
Cadence 2	1083,78	1073,05
Cadence 3	1079,79	1069,10
Capimonetaire	7278,39	7272,12
Capiobilig	7556,59	7481,77
Captacic	1586,68	1542,94
Cicamonde	1249,51	1213,12
Cosmis	1563,84	1533,90
Comptavalor	4187,72	4101,57
Credit Mutuel Capital	1473,19	1444,30
Cred.Mut.Ep.Cour.T	788,28	788,28
Cred.Mut.Ep.Ind. Cap	110,81	107,84
Cred.Mut.Ep.Ind. Dis	108,09	105,28
Cred.Mut.Ep.J	20281,36	20281,36
Cred.Mut.Ep.long.T	227,71	221,62
Cred.Mut.Ep.Monde	1307,09	1286,27
Cred.Mut.Ep.Quatre	1118,95	1090
Dieze	1684,18	1652,78
Drouot France	1687,98	1656,29
Drouot Sécurité	235,49	228,63
Ecocic	1293,45	1265,78
Ecupar	136,19	132,22
Ecur. Actions futur	208,54	202,47
Ecur. Capicourt	202,34	201,84
Ecur. Capitalisation	3017,59	2987,71
Ecur. Expansion	587069,97	586007,54
Ecur. Géovaleurs	2882,36	2798,41
Ecur. Investissement	171,20	166,21
Ecur. Monepremière	78813,15	78813,15
Ecur. Monétaire	22963,61	22963,61
Ecur. Trésorerie	2828,63	2828,63
Ecur. Trimestriel	2058,72	2038,34
Elanciel	135,92	131,96
Elicash	822192,46	822192,46 ◇
Emergence Poste	110,37	107,18
Energia	371,42	354,58
Eparcic	4236,81	4236,81
Eparcourt-Sicav	4057,18	4047,06
Epargne-Unie	1565,60	1527,41
Erfi Cash capi.	9246,98	9246,98 ◆
Eurco Solidarité	1198,55	1184,78
Eurocic Leaders	1362,85	1323,18
Euredyn	1529,66	1492,35

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Euro Gan	8580,49	8258,47 ◆
Fonsicav	17006,33	16972,39
France-gan	14553,64	13993,88
France Garantie	283,67	283,14
France Obligations	480,90	458,24
Francic	580,82	552,96
Francic Pierre	134,06	130,95
Francic-Régions	1505,84	1461,98
Fructi-Associations	40,77	40,77
Fructi-Capi	50,71	49,96
Fructidor	254,24	250,46
Fructifrance action C	238,63	232,81
Fructifrance action D	224,49	219,01
GAN Rendement	5050,72	4976,08
Gestilion	17580,38	17580,38
Horizon	1613,71	1566,71
H.M Monétaire	16361	16361
Indicia	1248,70	1216,02 ◆
Indust.Fse.Court.T	1732,68	1732,68
Intensys	105,57	105,31
Interepar	111330,92	108008,27
Interoblig	17525,80	17352,37
Intersélection Fce	589,28	577,73
Japacic	202,35	196,46
Jeunepargne	333,92	328,99
Latitude	2618,73	2614,81
Lion Association	11301,40	11301,40
Lion Institution	35872,43	35782,97
Lionplus	1187,99	1184,89
Lion Trésor	2215,36	2193,43
Livret Bourse Inv.	662,49	643,19
Livret Portefeuil.	837,19	812,81
Méditerranée	224,26	217,73
Mensuel CIC	10276,05	10174,31
Monedan	80057,11	80057,11
Mone.J.	10514,01	10514,01 ◇
Monévalor	49954,96	49954,96
Mutualité dépôts	16046,56	16014,53
Natio Court Terme	37007	36895
Natio Court Terme2	334585	334585
Natio Epargne	21089,35	20801,34
Natio Ep. Capital	13107,53	12977,75
Natio Ep. Croissance	2120,14	2063,49
Natio Ep. Obligations	211,47	205,81
Natio Epargne Retraite	147,13	143,19
Natio Epargne Trésor	9239,84	9221,40
Natio Epargne Valeur	518,38	502,48
Natio France Index	1165,95	1134,74
Natio Immobilier	1427,28	1389,08
Natio Inter	1758,57	1711,50
Natio Monétaire	9734,31	9734,31
Natio Opportunités	158,94	152,74
Natio Patrimoine	1557,87	1518,18
Natio Perspectives	1331,35	1295,72
Natio Placements	89019,75	89019,75
Natio Revenus	1082,80	1071,88
Natio Sécurité	11857,33	11857,33
Natio Valeurs	1010,50	983,92
Nippon-Gan	7765,84	7466,58
Nord Sud Dévelop.	1929,24	1925,39
Oblicic-Mondial	3138,47	3092,09
Oblicic-Régions	1159,36	1142,23
Oblifutur	3388,83	3384,65
Oblig. tres cat.	218,19	207,08
Oblition	1698,19	1673,46
Obliséurité Sicav	15168,82	15168,82
Oblifys	520,72	513,02
Orection	1595,39	1558,46
Patrimoine Retraite	262,75	257,80
Parvalor	665,78	652,73

VALEURS	Emission Frais incl.	Rachat net
Planinter	1551,96	1514,11
Plénitude	165,83	161
Poste Croissance	3180,36	3177,18
Poste Gestion	77284,58	77284,58
Première Oblig. C	11473,68	11473,68
Première Oblig. D	10879,56	10574,22
Prévoy. Ecureuil	100,80	99,89
Priv'Associations	34300,66	34300,66
Proficias	1028,88	1009,50
Rentacic	170,36	167,84
Revenus Trimestr.	5495,85	5441,44
Revenu-Vert	1177,54	1155,58
St Honoré Vie & Santé	1191	1136,99
St Honoré Biens du Tr.	13067,86	13002,65
St Honoré Invest.	1018,18	972,01
St Honoré Pacifique	912,72	871,33
St Honoré Real	17501,20	17431,55
Sécuricic	2016,20	2016,20
Sécuri-Gan	12838,10	12588,37
Sécuritaux	1618,83	1618,83
Sensivalor	31091,27	31091,27
SEVEA	108,94	104,33 ◆
SFI-CNP Assur	779,30	758,80
S.G. France opport. C	1617,80	1586,08
S.G. France opport. D	1603,07	1571,64
Sicav Associations	2142,47	2142,47
Sicav 5.000	522,77	508,78
S.I. Est	1522,95	1478,59
Slivafrance	847,80	824,91
Slivam	464,84	451,62
Slivarente	233,88	229,22
Slivinter	558,37	543,43
Sogenfrance C	1444,56	1418,24
Sogenfrance D	1373,53	1348,68
Sogéparne	329,48	328,22
Sogister	1678,40	1637,65
Soleil Investissements	720,77	693,05
Solstice	2308,12	2302,38
State Street Act. Eur	12962,29	12523,95 ◆
State Street Act. Frce	13342,01	12953,41
St. Str. Act.Japon	16004,05	15462,89 ◆
State Street Emer. Mkt	17281,86	16451 ◆
St.Street OAT Plus	12655,44	12407,29
Stratégie Actions	1053,21	1012,70
Stratégie Rendement	1868,25	1815,74
Synthesis	13292,95	13032,30
Techno-Gan	6868	6603,85
Thesora	788,69	781,87
Trésor Plus	1531,80	1516,44
Trésor Trimestriel	1038,53	1028,25
Trésoricic	153127,36	153127,36
Trilion	5330,39	5261,98
Uni-Associations	121,78	121,78 ◇
Uni-Foncier	1470,71	1434,84
Unifrance	887,76	870,99
Uni-Garantie C	1430,75	1404,07
Uni-Garantie D	78021,08	78021,08
Uni Régions	1694,07	1652,75
Univer	271,58	271,58 ◇
Univers Actions	1658,55	1618,15
Univers Obligations	2007,79	1970,35
Valorg	2380,51	2358,15
Valreal	52241,54	52218,43
Winterthur St-Honoré	280,39	248,58
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—
	—	—

Marché des Changes

Cours indicatifs	Cours préc.	Cours 05/05	Cours des billets achat	Cours des billets vente
Etats Unis (1 usd)	5,6525	5,7300	5,40	5,90
Ecu	6,6010	6,6020	—	—
Allemagne (100 dm)	342,5800	342,8700	330	353
Belgique (100 F)	16,6445	16,6520	16,10	17,10
Pays-Bas (100 fl)	305,1000	305,2800	294	315
Italie (1000 lires)	3,5525	3,5415	3,35	3,80
Danemark (100 krd)	87,5800	87,5400	83	91
Irlande (1 iep)	8,2985	8,3035	8,05	8,80
Gde-Bretagne (1 L)	8,5245	8,5865	8,15	8,95
Grèce (100 drachmes)	2,3285	2,3295	2,10	2,65
Suisse (100 f)	402,2300	403,3800	389	411
Suède (100 krs)	74,0900	73,9800	68	78
Norvège (100 k)	78,9400	78,9400	75	84
Autriche (100 sch)	48,6890	48,7450	47,10	50,10
Espagne (100 pes)	4,1635	4,1550	3,95	4,50
Portugal (100 esc)	3,3250	3,3450	3,05	3,80
Canada (1 $ can)	4,0783	4,1342	3,90	4,35
Japon (100 yens)	5,5827	5,5712	5,35	5,70

Marché libre de l'or

Monnaies et devises	Cours préc.	Cours 05/05
Or fin (kilo en barre)	68300	68600
Or fin (en lingot)	68250	68700
Napoléon (20f)	394	401
Pièce Fr (10 f)	326	325
Pièce Suisse (20 f)	392	396
Pièce Latine (20 f)	396	398
Souverain	497	499
Pièce 20 dollars	2525	2460
Pièce 10 dollars	1330	1280
Pièce 5 dollars	880	850
Pièce 50 pesos	2580	2620
Pièce 10 florins	410	412

Matif (Marché à terme international de France)

5 mai 1994

NOTIONNEL 10 %
Nombre de contrats estimés : 294 708

Cours	Juin 94	Sept. 94	Déc. 94
Dernier	119,24	118,18	117,66
Précédent	119,64	118,70	117,80

CAC 40 A TERME
Volume : 27 470

Cours	Mai 94	Juin 94	Juillet 94
Dernier	2161	2135,50	2110,50
Précédent	2139	2121,50	2118,50

RÈGLEMENT MENSUEL (1)

Lundi daté mardi : % de variation 31/12 - Mardi daté mercredi : montant du coupon - Mercredi daté jeudi : paiement dernier coupon - Jeudi daté vendredi : compensation - Vendredi daté samedi : quotités de négociation

ABRÉVIATIONS

B = Bordeaux Li = Lille
Ly = Lyon M = Marseille
Ny = Nancy Ns = Nantes

SYMBOLES

1 ou 2 = catégorie de cotation - sans indication catégorie 3 - * valeur éligible au PEA
■ coupon détaché - ● droit détaché - ◇ cours du jour - ◆ cours précédent
o = offert - d = demandé - ↓ offre réduite - ↑ demande réduite - # contrat d'animation

SPORTS

Les obsèques du triple champion du monde de formule 1

L'hommage du Brésil à Ayrton Senna

Ayrton Senna, mort dimanche 1er mai au Grand Prix de Saint-Marin, a été inhumé, jeudi 5 mai à Sao-Paulo, sa ville natale. Des milliers de Brésiliens l'ont accompagné sur le parcours de dix-huit kilomètres, entre la chapelle ardente et le cimetière Morumbi. A Bologne, les médecins légistes de l'institut médico-légal ont indiqué que l'autopsie pratiquée, mardi, sur la dépouille du pilote brésilien devrait révéler l'heure exacte de son décès. Cette précision fait suite aux informations selon lesquelles le triple champion du monde aurait été tué sur le coup et l'annonce de sa mort retardée afin de permettre la poursuite de la course. Les médecins se sont donnés soixante jours pour rendre leurs conclusions écrites.

SAO-PAULO

de notre envoyé spécial

La tristesse explose au premier coup de canon célébrant le départ du corps d'Ayrton Senna vers son ultime demeure. En quelques minutes, la place qui jouxte le palais législatif sombre dans les pleurs. Aux cris de *« Senna avec nous »*, la foule massée le long du trajet rend un dernier hommage au champion. La garde républicaine à cheval, suivie par des motards de la police, précède le camion de pompiers où repose le cercueil. La famille, la police, quelques journalistes et photographes agglutinés sur un deuxième camion de pompiers, forment un convoi d'une quinzaine de véhicules, bientôt rejoint et envahi par des milliers de cyclistes et des centaines de coureurs qui parcourent les dix-huit kilomètres séparant le bâtiment de l'Assemblée législative du cimetière de Morumbi.

« L'auto-estime nationale »

Tout au long du trajet, une file ininterrompue de « fidèles » saluent le passage de la dépouille mortelle. Les banderoles se déclinent dans toutes les gammes. Poétique : *« Que les murs de protection du ciel soient faits de nuages »* ; sportive : *« Tu as couru pour nous, nous le faisons pour toi aujourd'hui »* ; provocatrice, sur un gigantesque panneau lumineux : *« Au-delà des limites, accélère Ayrton »* ; mystique : *« Senna tu n'es pas mort, tu as simplement rejoint ton ultime podium aux côtés de Dieu »* ; etc. A l'arrivée au cimetière, selon les vœux de la famille, plusieurs cordons de policiers empêchent l'entrée de la foule.

Une ultime banderole affirme que *« Dieu ayant construit le plus grand circuit du monde, il lui fallait le meilleur pilote »*. Le cercle restreint des amis et personnalités se retrouve dans l'enceinte. Le gouverneur de Sao Paulo, Luis Antonio Fleury, des pilotes, Alain Prost, Emerson Fittipaldi, Gerhard Berger, Jacques Stewart, Thierry Boutsen – qui accompagnent le cercueil jusqu'à la tombe – se recueillent aux côtés de la famille. Auparavant, Alain Prost a affirmé : *« En hommage à Ayrton Senna, je ne monterai plus jamais dans une formule 1. »*

Seul absent notable, le pilote brésilien Nelson Piquet, qui a eu des relations conflictuelles avec son successeur. Bernie Ecclestone, vice-président de la Fédération internationale de l'automobile, qui avait été déclaré « persona non grata » par la famille Senna, mais qui s'est néanmoins rendu à Sao Paulo, a affirmé : *« Il fallait un coupable et j'étais tout désigné. »*

Dans le ciel, un cœur surmonté d'un « S » est tracé par une escadrille de la patrouille d'élite de l'armée de l'air. La presse a multiplié les éditions spéciales. *« La perte est immense pour l'auto-estime nationale »*, précise l'éditorialiste de l'*Estado de Soa-Paulo*, pour expliquer ces funérailles dignes d'un chef d'Etat. Un sociologue note : *« C'est un peu le Brésil qui gagne qui est en deuil aujourd'hui. Celui qui tient tête au monde entier, dans une spécialité normalement réservée aux pays développés. »*

DENIS HAUTIN-GUIRAUT

Les compagnies d'assurances devront débourser près de 100 millions de francs selon le *Financial Times*. – Les compagnies d'assurances devront débourser au moins 11 millions de livres sterling (près de 100 millions de francs) à la suite de la mort d'Ayrton Senna, selon le *Financial Times* du 6 mai. Le triple champion du monde était couvert contre les accidents mortels ou les blessures par une police individuelle souscrite auprès de compagnies d'assurances et de la coopérative des Lloyd's. Il pourrait s'agir du remboursement le plus important consenti pour un individu.

FOOTBALL : Bernard Tapie annoncera dans une dizaine de jours le nom des futurs partenaires de l'OM. – Bernard Tapie annoncera dans une dizaine de jours le nom des futurs partenaires de l'Olympique de Marseille. *« Nous allons former une association. Si ce n'est pas possible, nous ferons un partenariat avec des annonceurs »*, a expliqué, jeudi 5 mai, le député (RL) des Bouches-du-Rhône, qui est interdit de toute fonction officielle dans le football français à la suite de l'affaire de corruption présumée VA-OM. *« Je serai alors en quelque sorte un président d'honneur. »* Jean-Claude Tapie, président du club de handball de l'OM-Vitrolles, serait bien placé pour succéder à son frère.

BRÉSIL : enlèvement du père du footballeur Romario. – Le père du footballeur brésilien Romario a été enlevé dans la nuit de lundi à mardi et ses ravisseurs ont demandé une rançon de 7 millions de dollars pour le libérer, ont indiqué jeudi 5 mai des amis de la famille de l'attaquant du FC Barcelone. L'enlèvement d'Edevair de Souza Farias, un commerçant de soixante-quatre ans, père du footballeur, n'a pas été signalé à la police par sa famille de peur de représailles. Mais le commissaire Helio Vigio, directeur de la division chargée de la lutte contre les enlèvements, a déjà ouvert une enquête. – *(AFP.)*

MÉDECINE

En raison de risques de convulsions

La commercialisation du Rectophédrol enfants et nourrissons est suspendue

Dans un communiqué, publié lundi 2 mai, l'Agence du médicament a indiqué qu'elle avait décidé de supendre, *« à titre conservatoire »*, la mise en vente du Rectophédrol enfants et du Rectophédrol nourrissons, deux spécialités utilisées en automédication dans le traitement des affections broncho-pulmonaires banales. Ces produits, administrés sous la forme de suppositoires, *« ont fait l'objet de plusieurs notifications de convulsions dont la majorité est intervenue dans les conditions habituelles d'utilisation »*, note le communiqué, qui ajoute que *« la responsabilité du Rectophédrol dans la survenue de ces effets indésirables a été évoquée, en raison du potentiel neurotoxique de certains de ses composants, notamment le camphre, l'éphédrine et le chlorydrate de procaïne. »*

La Commission nationale de pharmacovigilance, ayant jugé que le rapport bénéfice-risque de ces spécialités n'est pas favorable, s'est prononcée en faveur de leur suspension. Six cent dix mille boîtes de Rectophédrol enfants et nourrissons ont été vendues en 1993.

CARNET

Naissances

Louise, Isabelle et Vincent MAZAURIC

ont la joie d'annoncer que

Anne-Laure, Gabrielle, Aurélie-Sakura,

est née à Osaka (Japon), le 1er avril 1994.

Samira et Hédi HELAOUI

font part de la naissance de

Hédi Junior,

le 26 avril 1994, à Paris.

Tél. : 43-56-07-69.

Juliette et Paul TIRAND

sont très heureux d'annoncer la naissance de leur petit-fils,

Pierre,

le 27 avril 1994, chez *Claudine et Pascal ROLLAND.*

2 *bis*, allée du Cassieu,
11400 Castelnaudary.
La Cure,
01390 Mionnay.

Nathalie DIEBOLD
et
Bernard VALERO

ont la joie d'annoncer la naissance de

Samuel, Raphaël, Jacques,

le 3 mai 1994, à Paris-4e.

11, rue du Perche,
75003 Paris.

Mariages

Marie-Frédérique BACQUÉ
et
Philippe GUILLOU

ont le bonheur d'annoncer leur mariage célébré à Paris, le samedi 7 mai 1994.

139, boulevard de Charonne,
75011 Paris.
60-62, rue Brancion,
75015 Paris.

Décès

– *M. Yves Espieu*,
président du conseil d'administration de l'Association des régimes de retraites complémentaires (ARRCO),
Les membres du conseil d'administration,
M. Paul Hecquet,
directeur général honoraire,
M. Jean Picot,
directeur général,
ont la tristesse de faire part du décès, le 2 mai 1994, de

M. Théo BRAUN,
ancien ministre,
commandeur dans l'ordre national de la Légion d'honneur,
commandeur dans l'ordre national du Mérite,
président fondateur de l'ARRCO,
président d'honneur de l'ARRCO.

(Le Monde du 4 mai.)

– André et Claire HADJI-THOMAS,
Cyril Hadji-Thomas,
Jean Hadji-Thomas
et famille,
Mme veuve Denise Bonjour
et famille,
ont l'immense douleur de faire part du décès accidentel, dans sa vingtième année, de

Elissa.

Les obsèques auront lieu le 6 mai 1994, à 14 heures, en l'église Saint-Constantin, *Paris-9e*.

26, rue Miollis,
75015 Paris.

Claude MACREZ,
médecin (1909-1994),

est mort.

11, avenue de Villiers,
75017 Paris.

– Le Mouvement des radicaux de gauche des Alpes-Maritimes
a la profonde tristesse de faire part du décès de son président

Marcel PANIZZOLI.

Le MRG-Alpes-Maritimes salue en lui l'homme de courage et de conviction qui, sa vie entière, a défendu l'idéal humaniste.

– Mme Françoise Picard,
M. Michel Picard,
ses enfants,
Emmanuel et Jean-Serge Picard,
ses petits-enfants,
Carole et Frédéric Frugier,
Mme Geneviève Fiaschi,
Ainsi que toute la famille,
ont la douleur de faire part du décès de

Mme Simone PICARD,
née Hirsch-Weil,

survenu le 3 mai 1994, à Angoulême.

Les obsèques auront lieu le mardi 10 mai, à 15 heures, au cimetière parisien de Pantin (réunion à la porte principale du cimetière à 14 h 45).

La famille remercie par avance toutes les personnes qui s'associeront à son deuil.

Ni fleurs ni couronnes.

48, avenue de New-York,
75116 Paris.
La Garenne-de-Ferrière,
16430 Champniers.

– *La Maison de l'Amérique latine,*
L'ensemble de ses amis artistes à Paris,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

Roberto PONTUAL,
critique d'art brésilien,

survenu le 2 mai 1994, à Paris.

– Paris-13e. Agon-Coutainville.
Saint-Pair-sur-Mer.

M. et Mme Bernard Riandière La Roche,
M. et Mme Jean Riandière La Roche,
ses enfants,
Ses petits-enfants,
Et ses arrière-petits-enfants,
Les familles Frebet,
Ses neveux et nièces,
Parents,
Et amis,
font part du décès de

Mme Jeanne RIANDIÈRE LA ROCHE,
née Cauchard,

survenu le 3 mai 1994, dans sa quatre-vingt-neuvième année.

La cérémonie religieuse sera célébrée le samedi 7 mai, à 10 heures, en l'église de Passais-La-Conception (Orne).

Cet avis tient lieu de faire-part.

50, rue du Général-Guérin-d'Agon,
50230 Agon-Coutainville.

Services religieux

– M. et Mme David Amar,
M. Rafy Edery,
M. et Mme José Boniche
et leurs enfants,
M. John David Cohen,
M. et Mme Daniel Amar,
M. et Mme Paul Fribourg,
informent leurs parents et amis que la cérémonie des prières de l'année religieuse à la mémoire de leur chère et regrettée

Annie-Claude EDERY-AMAR,

aura lieu le dimanche 8 mai 1994, à 19 heures, à la synagogue Chasseloup-Laubat, Paris-15e, et le lendemain lundi, à 10 heures, au cimetière de Versailles.

Anniversaires

– Il y a quatre ans, le 7 mai 1990,

Gabriel ARIÉ,

quittait les siens.

Une pensée est demandée à ceux qui l'ont connu et aimé.

– *« Gémir, pleurer, prier, est également lâche, après, comme moi, souffre et meurs sans parler. »*

Le 7 mai 1985,

Etienne BOLO,

choisit de mourir.

Ne l'oublions jamais.

– Fin avril 1992, à Paris,

Rodolphe MORCEAU-ORBAN,

nous a quittés.

Il venait de fêter ses trente et un ans.

Que toutes celles et que tous ceux qui l'ont connu et apprécié gardent pour lui une petite place dans leur mémoire.

De la part
De sa sœur, Leslie,
Et de sa mère, *Mme G. Orban.*

« Les morts sont des invisibles, ils ne sont pas des absents. »
Saint Augustin.

62, rue G.-Boussinesq,
51000 Reims.

Manifestations du souvenir

– Le 19 mai 1944, le groupe rural des Eclaireurs israélites de France de Saint-Germain, à Villemotier (Ain), fut investi.

Raphaël HOROWITZ,
Roger MEYER,
Jean SCHWAB,
Charles SZWANG,
et le rabbin
Aron WOLF,

furent fusillés sur place.

Paul STRAUSS

fut emprisonné au fort Montluc à Lyon, puis transféré le 20 juin à Drancy. Déporté le 30 juin (veille de la naissance de sa fille), il est mort le 1er février 1945, à Auschwitz III-Monowitz, quelques jours après la libération du camp par l'armée soviétique.

Le 18 mai 1994, à 11 heures, à l'initiative de Claude Gallant, survivant du groupe, une cérémonie célébrera le cinquantième anniversaire de cette tragédie à la ferme de *Saint-Germain.*

De la part des proches de Paul Strauss,
Sa compagne, Berthe Bloch,
12, avenue de Porchefontaine, 78000 Versailles.
Sa fille, Danielle Lévy,
3 *bis*, avenue de Porchefontaine, 78000 Versailles.
Son frère, Léon Strauss,
6, rue Daniel-Hirtz, 67000 Strasbourg.
Ainsi que de leurs conjoints
Et de leurs enfants.

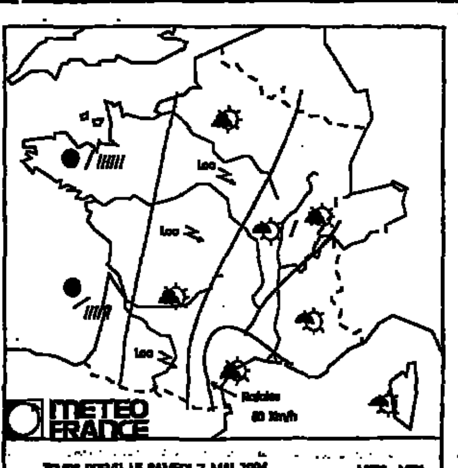
JOURNAL OFFICIEL

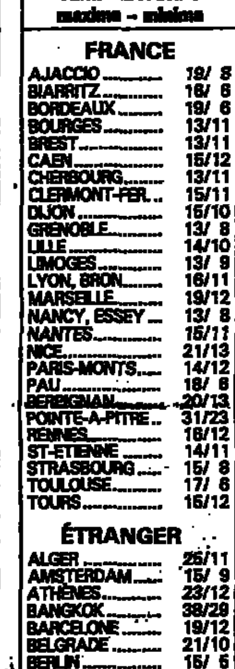
Est publié au *Journal officiel* du 5 mai 1994 :

UN DÉCRET

– N° 94-348 du 28 avril 1994 relatif au versement d'une indemnité de fonction au président du conseil d'administration de l'Agence nationale pour l'emploi.

MÉTÉOROLOGIE





TEMPÉRATURES maxima – minima	
FRANCE	
AJACCIO	19/ 8
BIARRITZ	16/ 6
BORDEAUX	19/ 6
BOURGES	13/11
BREST	13/11
CAEN	15/12
CHERBOURG	13/11
CLERMONT-FER.	15/11
DIJON	15/10
GRENOBLE	13/ 8
LILLE	14/10
LIMOGES	13/ 9
LYON, BRON	16/11
MARSEILLE	19/12
NANCY, ESSEY	13/ 8
NANTES	15/11
NICE	21/13
PARIS-MONTS	14/12
PAU	18/ 6
PERPIGNAN	20/13
POINTE-A-PITRE	31/23
RENNES	16/12
ST-ETIENNE	14/11
STRASBOURG	15/ 8
TOULOUSE	17/ 6
TOURS	15/12
ÉTRANGER	
ALGER	25/11
AMSTERDAM	15/ 9
ATHÈNES	23/12
BANGKOK	38/29
BARCELONE	19/12
BELGRADE	21/10
BERLIN	15/ 5
BRUXELLES	15/ 9
COPENHAGUE	11/ 2
DAKAR	25/19
GENÈVE	15/10
ISTANBUL	17/ 9
JÉRUSALEM	18/10
LE CAIRE	27/16
LISBONNE	26/13
LONDRES	13/11
LOS ANGELES	17/14
LUXEMBOURG	12/ 7
MADRID	27/ 9
MARRAKECH	27/13
MEXICO	23/14
MILAN	23/ 2
MONTRÉAL	20/ 8
MOSCOU	9/ 0
NAIROBI	24/16
NEW-DELHI	40/25
NEW-YORK	19/11
PALMA-DE-MAJ.	22/ 9
PÉKIN	25/15
RIO-DE-JANEIRO	29/24
ROME	20/10
HONGKONG	28/22
SÉVILLE	34/17
SINGAPOUR	32/25
STOCKHOLM	14/ 1
SYDNEY	20/14
TOKYO	24/14
TUNIS	27/15
VARSOVIE	16/ 8
VENISE	17/10
VIENNE	17/ 9

Valeurs extrêmes relevées entre le 5-05-1994 à 6 heures TUC et le 6-05-1994 à 6 heures TUC

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

Samedi : pluies orageuses à l'Ouest, plus de soleil à l'Est. – Le matin, le ciel sera couvert sur la Bretagne avec de la pluie. De la Normandie au Sud-Ouest, les nuages deviendront nombreux avec quelques ondées. Des régions Nord au Nord-Est, les nuages et les éclaircies alterneront. De la Franche-Comté jusqu'au Massif central, aux régions du Sud-Est et à la Corse, le temps sera assez bien ensoleillé. Sur le golfe du Lion, des nuages bas persisteront.

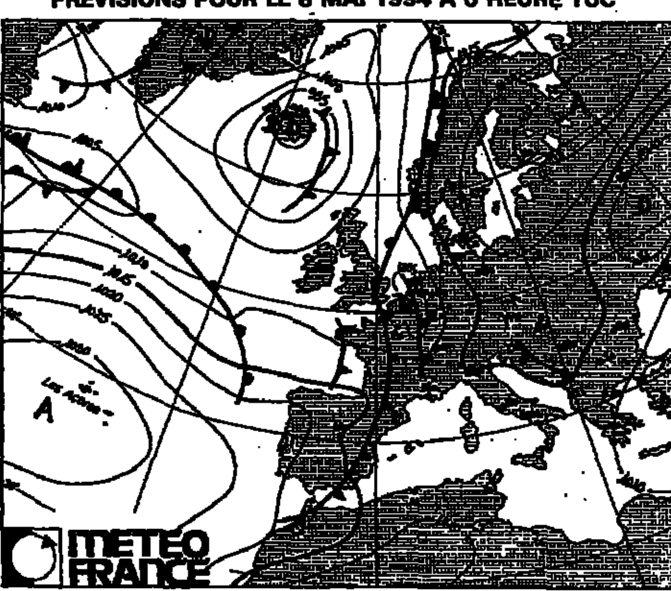
L'après-midi, à l'ouest d'une ligne Rouen-Pau, il pleuvra modérément. Des régions Nord jusqu'à l'Ile-de-France et au Massif central, le temps deviendra orageux et des orages éclateront en fin d'après-midi. Du Nord-Est aux Alpes jusqu'à la Corse, il fera assez beau mais les nuages deviendront plus nombreux en soirée. Sur le Languedoc-Roussillon, le ciel restera couvert.

Les températures matinales iront de 9 à 10 degrés du nord au sud du pays ; localement 5 à 7 degrés sur l'extrême Est.

L'après-midi, les températures s'étageront entre 20 et 22 degrés au nord et 22 à 25 degrés au sud.

(Document établi avec le support technique spécial de Météo-France.)

PRÉVISIONS POUR LE 8 MAI 1994 A 0 HEURE TUC



هكذا من الأصل

RADIO-TÉLÉVISION

VENDREDI 6 MAI

TF 1

14.45 Série : Côte Ouest.
16.30 Jeu : Une famille en or.
17.05 Club Dorothée vacances.
17.45 Série : Le Miel et les Abeilles.
18.20 Série : Les Filles d'à côté.
18.50 Magazine : Coucou, c'est nous ! (et à 23.35). Invitée : Laure Marsac.
19.50 Divertissement : Le Bébête Show (et à 0.30).
20.00 Journal, La Minute hippique, Météo et Trafic infos.
20.45 Série : Columbo. Grandes manœuvres et petits soldats, de Sam Wanamaker.
22.30 Magazine : Ushuaïa. États-Unis : Nicolas Hulot suit le cours du fleuve Colorado. Le requin des légendes ; Naviguer en papyrus ; Lumière magique ; Spiderwomen.
0.35 Journal et Météo.
0.40 Jeu : Millionnaire.
1.10 Concert : Trio Jacques Loussier. *Œuvres de Bach.*
2.10 TF1 nuit.

FRANCE 2

14.45 Inauguration du tunnel sous la Manche. Retransmission en direct de la traversée de la navette inaugurale avec les chefs d'Etat.
15.10 Série : L'Enquêteur.
16.05 Variétés : La Chance aux chansons.
17.00 Jeu : Des chiffres et des lettres.
17.35 *Série : Les Années collège.*
18.05 Jeu : Un pour tous.
18.40 Divertissement : Rien à cirer.
19.15 Jeu : Que le meilleur gagne.
19.59 Journal, Journal des courses, Météo et Point route.
20.50 Divertissement : Spécial Patrick Sabatier.
22.40 Magazine : Bouillon de culture. A propos de *la Reine Margot*, film de Patrice Chéreau. Invités : Isabelle Adjani, Patrice Chéreau, Danièle Thompson, Daniel Auteuil, Jean-Hugues Anglade, Vincent Pérez, Jeannine Garrisson *(Marguerite de Valois)*.
0.00 Journal et Météo.
0.15 Magazine : Musiques au cœur.

FRANCE 3

14.25 Série : La croisière s'amuse.
16.10 Magazine : La Fièvre de l'après-midi.
17.45 Magazine : Une pêche d'enfer.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Dessin animé : Batman.
20.35 Tout le sport.
20.50 *Magazine* : Thalassa. Rock'n'roll et sirtaki, de Béatrice Bergé, Laurent Desvaux et Yves Gladu.
21.50 Magazine : Faut pas rêver. Invitée : Bernadette Lafont. France : la confrérie des charitables, de Frédéric Chignac et *Denis Bassompierre* ; France : créateurs de rêves, de Corine Glowecki et Philippe Bigot ; Angleterre : la revanche de Gutenberg, de Patricia Micallef et Laurent Desvaux.
22.50 Journal et Météo.
23.20 Magazine : Strip-tease. *Et dites-moi des choses tendres*, d'Emmanuelle Machetou ; Accès au succès, de Didier Lannoy ; Ma terre dolorosa, d'André François ; Brigitte à l'école, de Renaud Verbois.
0.15 Moyen métrage : Libre court. Mes fiançailles avec Hilda, d'Eric Bitoun.
0.35 Continentales. L'Eurojournal : l'info en v.o.

CANAL PLUS

13.40 Cinéma : Les Nerfs à vif. ■■ *Film américain de Martin Scorsese (1991).*
15.45 Le Journal du cinéma du mercredi (rediff.).
16.10 Surprises (et à 17.50).
16.25 Cinéma : Dragon Lord. □ Film chinois (Hongkong) de Jackie Chan (1982).
18.00 Canaille peluche.

— *En clair jusqu'à 20.35* —

18.30 Ça cartoon.
18.45 Magazine : Nulle part ailleurs. Invité : Dick Rivers.
20.30 Le Journal du cinéma.
20.35 ▶ Téléfilm : Un château en Bohême. D'Andrzej Kostenko.
22.00 ▶ Documentaire : Les Années transistor. De Pierre Bouteiller, Claude Fusée et Gilles Nadeau.
22.55 Flash d'informations.
23.00 Cinéma : Tango. ■ Film français de Patrice Leconte (1992).
0.24 Pin-up.
0.25 Cinéma : Cœur de métisse. □ Film australo-canadien de Vincent Ward (1992, v.o.).
2.10 Cinéma : Coup de jeune. ■ Film français de Xavier Gélin (1991).
3.40 Sport : Boxe. Championnat du monde des poids lourds WBC : Lennox Lewis (G.-B.)-Phil Jackson (E.-U.) ; Championnat du monde des poids plume WBC : Kevin Kelley (E.-U.)-Jesse Benavides (E.-U.), en direct d'Atlantic-City.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Documentaire : Histoire parallèle. Actualités espagnoles, croates et soviétiques de la semaine du 30 avril 1944, commentées par Marc Ferro et Bartolomé Bennassar (rediff.).
17.50 Variétés : Les Cigales et la Fourmi. Mado ; Native ; Boy George ; l'Affaire Louis Trio ; Tonton David ; The Choice ; Misty *Oldland* (rediff.).
19.00 Série : Rendez-vous avec Loriot. De Vico von Bülow.
19.30 Documentaire : Paradisiers et dragons. 1. Sous le charme des chasseurs préhistoriques de Nouvelle-Guinée, de Jürgen Schneider.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Téléfilm : Jeux d'enfants. De Wolfgang Becker, avec Jonas Kipp, Oliver Bröcker.
22.25 Documentaire : Les Petites Indes. De Georges Renuka.
23.15 Cinéma : Wanda's Cafe. ■■ Film américain d'Alan Rudolph (1985). Avec Kris Kristofferson, Keith Carradine, Lori Singer (v.o., 107 min).

M 6

14.30 Variétés : Musikado. Emission présentée par Valérie Pascale.
17.00 Variétés : Multitop. Emission présentée par Yves Noël et Laura Marine.
17.30 Série : Les deux font la loi.
18.00 Série : Sonny Spoon.
19.00 Série : Mission impossible.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 *Série : Madame est servie.*
20.35 Magazine : Capital.
20.45 Téléfilm : Racket sur la ville. De Jerry Jameson, avec Ricky Schroeder, George Dzundza.
22.30 Série : Mission impossible. Les Fleurs du mal.
23.25 *Magazine : Les Enquêtes* de Capital (et à 5.50). La guerre cachée des couches-culottes.
0.00 Magazine : Sexy Zap.
0.30 Six minutes première heure.
0.40 Magazine : Culture rock. La saga de 1965.
2.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Radio archives. Gaston Bachelard : la rêverie.
21.32 Musique : Black and Blue. Le jazz en France.
22.40 Les Nuits magnétiques. Les petites ondes.
0.05 Du jour au lendemain. Dans la bibliothèque de... Marc-Alain Ouaknin (Bibliothérapie).
0.50 Musique : Coda. *Phil Minton (5).*

FRANCE-MUSIQUE

20.05 Concert (en direct de Francfort) : Im Sommerwind, « Idyll » pour grand orchestre, de Webern ; Symphonie de *chambre n° 1 en mi majeur op.* 9, de Schoenberg ; Symphonie n° 2 en ut majeur op. 61, de Schumann, par l'Orchestre radiosymphonique de Francfort, dir. Eliahu Inbal.
23.07 Jazz club. Par Claude Carrière et Jean Delmas. En direct de La Villa à Paris : le trio du pianiste Jacky Terrasson, avec Leon Parker, batterie ; Ugonna Okegwo, contrebasse.

Les interventions à la radio

RMC, 19 h 15 : *Francis Wurtz* (« Forum RMC-*l'Express* »).
France-Inter, 19 h 20 : « La droite et l'Europe : vision ou division ? », avec Philippe de Villiers interrogé par Gilbert Denoyan et Hervé François (« Objections »).

IMAGES

DANIEL SCHNEIDERMANN

Au bout du tunnel

L'IRRÉMÉDIABLE étant à *présent accompli, il* était grand temps de s'aviser de ses conséquences néfastes : au bout du tunnel, nous attend une peuplade étrange, sympathiquement hostile et perfidement cordiale. De quelles intentions est-elle animée à notre égard ? Pour percer ce mystère, les chaînes françaises avaient rassemblé quelques indices. Ainsi, ces tribus consomment-elles avec frénésie des journaux tabloïds dont l'un, le *Sun*, rappela PPDA, avait jadis titré : « Ça sent l'ail » le jour de la jonction entre ouvriers français et britanniques.

Ce ne sont pas les Français qui nous font peur, le rassura notre confrère John Ardagh, en duplex de là-bas. C'est plutôt Bruxelles, Maastricht, Jacques Delors, et toute cette sorte de monstruosités. PPDA encaissa le coup. Et l'instant d'après, mine de rien : à propos, s'in*terrogea-t-il ingénument*, pourquoi trois heures ? Pourquoi le tronçon ferroviaire anglais n'est-il pas encore à grande vitesse ? Des explications technico-politiques de la correspondante à Londres de TF 1, Valérie Nataf, on comprit surtout qu'il était urgent de ne pas se presser. Le TGV n'arriverait pas avant le prochain millénaire.

Ce peu de goût pour la chose ferroviaire n'avait pas échappé à « Envoyé spécial » : *« On ne peut rouler à 300 kilomètres à l'heure en Grande-Bretagne que sur simulateur »*, remarqua avec réprobation l'auteur d'un reportage héroïco-héroïque sur le chantier du siècle. Dans un TGV expérimental, « Envoyé spécial » nous exhiba pour confirmation quelques Anglais égarés. *« Ils semblent faire de la figuration »*, nota le commentaire. L'un d'eux regardait par la fenêtre : *« Celui-ci semble inquiet. Qu'il se rassure, il reverra sa chère île. »*

ARTE avait choisi de balancer entre l'humour et la haute réflexion. Pour rigoler, on pasticha donc l'interview par Thierry Ardisson d'un tueur à gages *empruntant* le tunnel afin d'aller assassiner Salman Rushdie, sans totalement convaincre du caractère exportable de ces plaisanteries. Côté réflexion, la chaîne culturelle, décidément très en forme, nous apprit que le tunnel génère très normalement chez celui qui l'emprunte l'angoisse d'y être enterré. Il ne faut pourtant pas désespérer, nuança l'urbaniste Paul Virilio : tout tunnel qui se respecte est doté d'une sortie, laquelle se caractérise généralement par le retour à la lumière.

Enfin, Christine Ockrent posa à un spécimen relativement typique, l'ambassadeur Christophe Mallaby, *« représentant en France de Sa Très Gracieuse Majesté »*, la question qui brûlait toutes les lèvres : *« Comment peut-on être britannique à la veille de l'inauguration du tunnel ? »* Imperturbable, le diplomate s'avoua *« très excité »* par l'événement. *« C'est une réponse très diplomatique »*, regretta Ockrent. *« Bien sûr, je suis diplomate »*, rétorqua avec à-propos le diplomate. Tout était dit.

Les programmes complets de radio, de télévision et une sélection du câble sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi. Signification des symboles : ▶ Signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

SAMEDI 7 MAI

TF 1

6.00 Série : Mésaventures.
6.30 Club mini Zig-Zag.
7.20 Club mini.
8.30 Télé-shopping.
9.00 Club Dorothée vacances.
10.25 Télévitrine.
10.43 Météo (et à 11.48).
10.45 Ça me dit... et vous ?
11.50 Jeu : La Roue de la fortune.
12.20 Jeu : Le Juste Prix.
12.50 Magazine : A vrai dire.
12.55 Météo, Trafic infos et Journal.
13.15 Magazine : Reportages. Miracles à l'italienne, de Maurice Olivari et Jean-Thomas Ceccaldi.
13.45 Jeu : Millionnaire.
14.10 Divertissement : Ciné gags (et à 17.30).
14.15 La Une est à vous. Avec la série : L'Enfer du devoir.
17.35 Magazine : Trente millions d'amis.
18.05 Divertissement : Les Roucasseries.
18.35 Divertissement : Vidéo gag.
19.05 Série : Beverly Hills.
20.00 Journal, Tiercé, *La Minute hippique*, Météo et Trafic infos.
20.45 Divertissement : Garçon... la suite ! Spécial Michel Audiard.
22.30 Téléfilm : Des appels dans la nuit. D'Allan Holzmann, avec Deborah Harry, James Russo.
0.05 Magazine : L'Europe en route. Présenté par Sophie Rack.
0.10 Magazine : Formule foot. Championnat de France.
0.45 Série : Super-force.
1.10 Journal et Météo.
1.15 Magazine : Les Rendez-vous de l'entreprise (rediff.).
1.30 TF1 nuit (et à 2.05, 3.00, 3.35, 4.10).
1.40 Série : Passions.
2.10 Feuilleton : Les Aventures du jeune Patrick Pacard.
3.10 Documentaire : L'Aventure des plantes.
3.45 Documentaire : Histoires naturelles.
4.20 Série : Intrigues.
4.55 Musique.
5.05 Documentaire : Histoire de la vie.

FRANCE 2

6.05 Documentaire : Cousteau, à la redécouverte du monde. (rediff.).
6.50 Dessin animé.
7.00 Les Matins de Saturnin.
8.00 Hanna Barbera Dingue Dong.
9.00 Expression directe. FO.
9.10 Magazine : Sur les pistes (et à 3.20). Avec Pierrette Brès ; A 9.15, *Grands galops*.
9.35 Magazine : Samedi aventure. A la gloire du loup.
10.35 Le *Magazine* de l'emploi. Dossier : Eurochallenges, à Lille.
11.30 Magazine : La Revue de presse de Michèle Cotta (et à 2.15).
12.20 Jeu : Ces années-là.
12.55 *Météo* (et à 13.15).
12.59 Journal.

13.20 ▶ Magazine : Géopolis. *Hongrie : si c'est ça la démocratie...*
14.10 Magazine : Animalia. 250 bougies pour Animalia !
15.05 Magazine : Samedi sport. A 15.15, Tiercé, en direct de Vincennes ; A 15.30, Basket-ball : finale du championnat de *France* ; A 17.15, Cyclisme : les Quatre Jours de Dunkerque, 6e étape, Lille-Cassel.
18.05 Variétés : Tarata. Invité : Michel Sardou (rediff.).
18.50 INC.
19.00 Magazine : Frou-frou. Invité : Jean-Claude Brialy.
19.50 *Tirage du Loto (et à 20.45).*
19.59 Journal, Journal des courses et Météo.
20.50 Divertissement : Surprise sur prise. Les *piégés* : David Ginola, Yves Duteil, Patrick Juvet, Philippine Leroy-Beaulieu, *Michel* Drucker.
22.30 Magazine : Autant en emporte le temps. Présenté par Thierry Ardisson (et à 4.50).
23.45 Journal et Météo.
0.05 Magazine : La 25e Heure. Nulle part, film de Laetitia Masson avec Hélène Fillières, Julien Rassam, Philippe Bartlett.
1.00 Magazine : Bouillon de culture (rediff.).
3.05 Documentaire : Urti. De l'école en Côte-d'Ivoire.
3.40 *24 heures d'info.*
3.55 Magazine : Frou-frou (rediff.).

FRANCE 3

6.00 Euronews.
7.00 Magazine : D'un soleil à l'autre. Présenté par Jacques Mailhot.
7.30 Magazine : L'Heure du golf. Le magazine ; La compétition : l'Open de Cannes-Mougins.
8.00 Espace entreprises ; L'Homme du jour.
9.00 Magazine : Terres francophones. Afrique : femmes d'influence.
9.30 *Magazine olympique.*
10.00 Magazine : Rencontres à XV.
10.30 Magazine : Mascarines.
11.00 Magazine : Le Jardin des bêtes.
12.00 Flash d'informations.
12.05 *Télévision régionale.*
12.45 Journal.
13.00 Samedi chez vous (et à 14.50, 16.45).
14.00 Série : La croisière s'amuse.
17.35 Magazine : Montagne. La Montagne des hommes bleus, de Gauthier Flauder.
18.20 Expression directe. RPR.
18.25 Jeu : Questions pour un champion.
18.50 Un livre, un jour. *Forêts*, de Robert Harrison.
19.00 Le 19-20 de l'information.
20.05 Divertissement : Yacapa. Invités : *Jean-Pierre Beltoise*, à l'occasion du 1er Raid voitures-motos sécurité ; Jean Roucas, Esthel Graf.
20.35 Tout le sport.
20.50 ▶ Téléfilm : Rêveuse jeunesse. De Nadine Trintignant, avec *Marie Trintignant*, Chiara Mastroianni.
22.25 Planète chaude. Présenté par Bernard Rapp. Le Cambodge et la paix, d'Elisabeth Drevillon.
23.20 Journal et Météo.
23.45 Magazine : *Musique sans frontière.* Spécial Orients. Reportages en Inde, en Ouzbékistan, en Turquie, au Liban et en Egypte ; Avec Ravi Shankar, Hari Prashad Chaurasia (Inde) ; Arif Lohar (Pakistan) ; Hafiz Saïdov (Tadjikistan) ; Yulduz Uzmanova (Ouzbékistan) ; Erlan Kokeev, Makpal Zunoussova (Kazakhstan) ; Baris Mancho, Sezen Aksu, Nukhet Duru, Zerrin Ozer, Emel Sayin (Turquie) ; Madonna, Dalida Rahme, Julia Boustros et des vedettes de la danse du ventre (Liban) ; Medhat Saleh (Egypte).
0.35 Magazine : Ruban rouge. Emission interactive sur le sida. Invités : Frank Moore, créateur du « Ruban rouge », le docteur Serge Hefez, Hervé Basset et Jean-Marie Faucher.

CANAL PLUS

— *En clair jusqu'à 7.25* —

6.59 Pin-up (et à 7.24).
7.00 CBS Evening News.
7.25 Le Proverbe du jour.
7.26 *Les Superstars du catch* (rediff.).
8.20 Sport : Boxe. Les meilleurs moments de la réunion à Atlantic City.
8.55 Documentaire : Le Cinéma des effets spéciaux. 7. Images de synthèse.
9.20 Cinéma : Retour au lagon bleu. □ Film américain de William A. *Graham* (1991). Avec Milla Jovovich, Brian Krause, Lisa Belikan.
11.00 Le Journal du cinéma.
11.05 Cinéma : Ombres et brouillard. ■■■ Film américain de Woody Allen (1991). Avec Woody *Allen, Mia Farrow, John Malkovich.*
12.28 Le Proverbe du jour.

— *En clair jusqu'à 14.00* —

12.29 Pin-up.
12.30 Flash d'informations.
12.35 ▶ Magazine : 24 heures. Las Vegas.
13.30 Magazine : Courants d'airs. Estelle Hallyday à Milan.
14.00 Téléfilm : Meurtres sur la voie 9. De Robert Iscove, avec Richard Crenna, Joan Van Ark.
15.30 *Documentaire* : La Belle Ville. De Brigitte Cornand.
16.30 Surprises.

— *En clair jusqu'à 20.00* —

16.45 Décode pas Bunny.
17.45 *Série animée* : Léa et Gaspard.
17.50 Magazine : On fait le plein. Présenté par Yvan Le Bolloc'h, George Eddy, François Pécheux et Bruno Solo. 17.52 : Le plein de basket. 19.10 : Le magazine. 19.30 : *Flash d'informations.*
19.35 Sport : Football. Matches de la 37e journée du championnat de France de D1, en direct (multiplex) ; à 20.00 : coup d'envoi ; à 22.00 : résumé.
22.30 Flash d'informations.
22.40 *Sport* : Boxe. Réunion mensuelle à Levallois, en direct.
0.00 Magazine : Le Journal du hard.
0.05 Cinéma : Le Vice dans la peau. Film américain, classé X, de Michael Craig (1992). Avec Nikki Dial, Mike Horner, Tiffany Million.
1.22 Pin-up.
1.25 Cinéma : Avril enchanté. ■ Film britannique de Mike Newell (1992). Avec Josie Lawrence, Miranda Richardson, Joan Plowright (v.o., dernière diffusion).

2.55 Sport : Boxe. Championnat du monde des poids super-légers WBC : Frankie Randall (E.-U.)-Julio Cesar Chavez (Mex.) ; championnat du monde des poids super-welters WBC : Simon Brown (Jam.)-Terry Norris (E.-U.) ; championnat du monde des poids moyens WBC : Gérard McClellan (E.-U.)-Julian Jackson (îles Vierges) ; championnat du monde des poids super-plumes WBC : Azumah Nelson (Ghana)-James Leija (E.-U.), en direct de Las Vegas.

ARTE

— *Sur le câble jusqu'à 19.00* —

17.00 Magazine : Archimède. La science en rythme. La seconde ; Les pulsars ; Cœur et mort subite ; La classification périodique : le soufre ; *Textes du répertoire* : le Lion (rediff.).
18.00 Magazine : Mégamix. La Mano Negra en Colombie ; Alternative NRG ; MeShell Ndegéocello ; Nino Ferrer ; Tiddas ; Cab Calloway ; XC-NN (rediff.).
19.00 *Court métrage : Norvège*, terre des géants. De Johnny Berg et Bjorn Send, avec John Cleese.
19.30 Chronique : Le Dessous des cartes. De Jean-Christophe Victor. La Chine change de forme.
19.35 *Documentaire* : Histoire parallèle. Actualités britanniques et allemandes de la semaine du 7 mai 1944, commentées par Marc Ferro et Jean Douchet.
20.30 8 1/2 Journal.
20.40 Documentaire : Histoire de nos vies, l'anniversaire. De Michael Grigsby.
22.00 Téléfilm : Point d'orgue. De Paul Vecchiali, avec Micheline Presle, Rudiger Vögler.
23.30 Magazine : Snark. Spécial Len Lye. Kaléidoscope ; Trade Tattoo ; Colour Flight ; Color Cry ; Rhythm ; Free Radicals.
0.00 Série : Rendez-vous avec Loriot. De Vico von Bülow (rediff., 48 min).

M 6

8.00 M 6 Kid. Samouraï pizza cats ; Christophe Colomb ; Hurricanes ; Cascadogs.
10.00 *M 6 boutique*. Télé-achat.
10.30 Infoconsommation.
10.35 Variétés : Multitop.
11.50 Série : Les Années coup de cœur.
12.15 Série : Ma sorcière bien-aimée.
12.55 La Saga des séries. Spécial Muppet Show. Invités : Micheline Dax, Roger Carel, Francis Lax.
13.00 Série : Les Rues de San-Francisco.
13.55 Série : Le Magicien.
15.00 Série : Soko, brigade des stups.
16.10 Série : Thunderbirds.
16.40 Série : Chapeau melon et bottes de cuir.
17.50 Série : Le Saint.
18.45 Magazine : Spécial turbo, formule 1.
19.54 Six minutes d'informations, Météo.
20.00 Série : Classe mannequin.
20.35 Magazine : Stars et couronnes (et à 1.40).
20.45 Téléfilm : Jackie Kennedy. De Steven Gethers, avec Jaclyn Smith, James Franciscus.
23.20 Téléfilm : *Un amour impossible.* De Gilbert Cates, avec Nathalie Wood, Robert Wagner.
0.40 Série : Soko, brigade des stups.
1.30 Six minutes première heure.
1.50 Boulevard des clips.
3.30 Rediffusions.

FRANCE-CULTURE

20.30 Photo-portrait. Anne et Patrick Poirier, plasticiens.
20.45 Nouveau répertoire dramatique. Ludmilla, de Pierre Vielhescaze.
22.35 Musique : Opus. TransManche : Jane Birkin.
0.05 Clair de nuit. Rencontre avec Jean-François Bouthors et Marc Garanger (Carnet sibérien).

FRANCE-MUSIQUE

20.00 Opéra (donné le 26 mars au Grand Théâtre de Genève) : Billy Budd, de Britten, par le Chœur du Grand Théâtre de Genève, l'Orchestre de la Suisse romande, dir. Roderick Brydon ; sol. : Robert Tear, ténor, Rodney Gilfry, baryton, Samuel Ramey, basse, David Wilson-Johnson, baryton.
23.03 Ainsi la nuit. Quintette pour piano et cordes en fa mineur op. 34, de *Brahms* ; Iberia, extraits, d'Albeniz.
0.05 Les Fantaisies du voyageur. Par François Picard. Musiques nomades (2e partie).

Les interventions à la radio

Radio-Classique, 12 heures : André Bénart (« Questions orales »).
RTL, 13 heures : Jean-Noël Jeanneney (« Le journal inattendu »).

Le Monde

L'ESSENTIEL

AU COURRIER DU « MONDE »

Les lettres de nos lecteurs. L'avis du médiateur, par André Laurens : « Sur les causes du chômage » *(page 2)*.

INTERNATIONAL

Grande-Bretagne : sévère défaite des conservateurs aux élections locales

Les résultats des élections locales du jeudi 5 mai font apparaître une grave défaite pour le Parti conservateur de John Major et des gains spectaculaires pour le Parti libéral-démocrate de Paddy Ashdown. A quelques semaines du scrutin européen, ce revers augure mal de l'avenir politique du premier ministre, de plus en plus contesté dans son propre camp *(page 7)*.

ESPACE EUROPÉEN

Fin de la « République des professeurs » en Hongrie

Quatre ans après le changement de régime, les socialistes sortent de leur quarantaine à l'occasion des élections législatives du 8 mai. L'instabilité politique inquiète davantage que le retour du « péril rouge » *(pages 8 et 9)*.

POLITIQUE

Elections européennes du 12 juin : le « oui, mais » des socialistes

Les socialistes ont compris qu'il fallait élargir leur public. *« L'Europe, oui, mais solidaire ! »* est devenu le maître slogan *(page 10)*.

COMMUNICATION

Un accord a été conclu entre la direction et le Livre CGT de « Sud-Ouest »

Un accord portant notamment sur l'engagement du Livre CGT de ne plus faire grève sans préavis est intervenu, dans la nuit du 5 au 6 mai, entre la section syndicale du quotidien *Sud-Ouest* et la direction *(page 12)*.

SOCIÉTÉ

Les documents saisis chez Moussa Kraouche étaient d'origine policière

Un rapport d'expertise tend à démontrer que les trois plus importants documents retrouvés lors de la perquisition chez le porte-parole de la Fraternité algérienne en France provenaient en réalité de la même photocopieuse policière *(page 15)*.

ÉCONOMIE

L'avenir de Bull

Le constructeur informatique français, qui a amélioré ses comptes, n'a pas renoncé à de nouvelles réductions d'effectifs *(page 20)*.

Services

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3617 LMDOC et 36-29-04-56

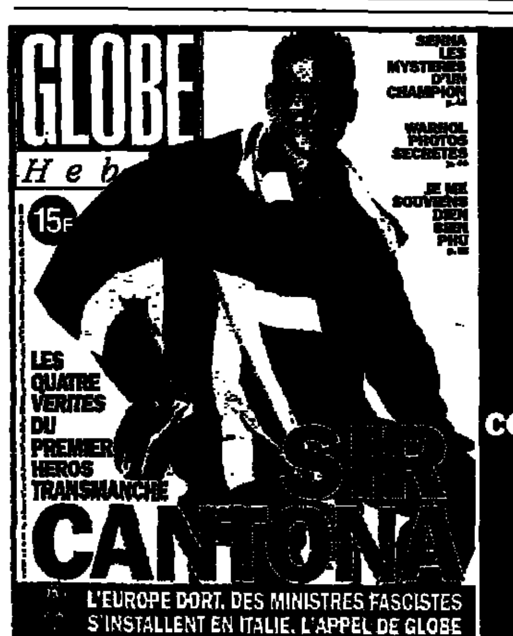
Demain

Heures locales

Les chambres régionales des comptes contrôlent les dépenses et les recettes des collectivités locales. A Nantes, Michel Thébaud est un des dix-huit magistrats en charge d'examiner 3 500 comptabilités des communes, des départements et de la région des Pays de Loire. Egalement : un dossier sur les enquêtes publiques.

Ce numéro comporte deux cahiers : Le tunnel sous la Manche, pp. 25 à 36 et « Livres », folioté I à VIII

Le numéro du « Monde » daté vendredi 6 mai 1994 a été tiré à 472 104 exemplaires



Avec M. Emmanuelli (PS) comme vice-président

La commission d'enquête sur le Crédit lyonnais sera présidée par M. Séguin (RPR) et animée par M. d'Aubert (UDF)

Philippe Séguin (RPR), président de l'Assemblée nationale, et François d'Aubert, député (UDF) de la Mayenne, ont été désignés comme président et rapporteur de la commission d'enquête de l'Assemblée sur le Crédit lyonnais, jeudi 5 mai, lors de la première réunion de la commission. Le bureau qu'elle a désigné à l'unanimité comprend, en outre, deux vice-présidents : Philippe Auberger (RPR) et Henri Emmanuelli (PS), et deux secrétaires : Louis Pierna (PCF) et Jean Royer (République et liberté). Par neuf voix contre trois (dont celles des deux commissaires socialistes), la commission a décidé d'appliquer la règle du secret des travaux, prévue par l'ordonnance du 17 novembre 1958 relative au fonctionnement des Assemblées parlementaires.

Le président et le procureur

L'affiche est belle : dans les deux premiers rôles, le président de l'Assemblée nationale, quatrième personnage de l'Etat, et l'ancien président de la commission d'enquête sur la Mafia en France, auteur d'un brûlot politico-financier, *l'Argent sale* (1). L'intrigue était déjà alléchante : les tribulations d'une banque d'Etat ; les personnages concernés, hauts placés dans la hiérarchie de la République : des ministres, un ancien directeur du Trésor ; la pièce se devait d'être bien servie.

En désignant Philippe Séguin (RPR) comme président et François d'Aubert (UDF) comme rapporteur, les députés membres de la commission d'enquête parlementaire sur le Crédit lyonnais ont clairement fait passer le message : l'Assemblée nationale entend bien user de ses pouvoirs pour tenter de démêler le scandale des dysfonctionnements de la banque nationalisée. Et tant pis pour les réticences du gouvernement, les consignes de prudence répétées par le ministre de l'économie, Edmond Alphandéry, ou les pressions persistantes de la banque !

M. Séguin et M. d'Aubert savent qu'ils jouent, dans cette histoire, une partie de leur réputation. Le président de l'Assemblée nationale ne cesse de clamer, depuis le début de l'année, que le Parlement doit contrôler plus sévèrement le gouvernement. Son crédit personnel et son influence politique dépendent directement de ceux de l'institution qu'il préside. En s'exposant sur le devant de la scène dans le dossier du Crédit lyonnais, il apporte, à la fois, une caution politique de poids et une exigence de résultats.

M. d'Aubert, qui, de son côté, a fait de cette affaire bancaire un combat personnel et qui réclame depuis longtemps une telle commission d'enquête, a tout intérêt à voir validées, solennellement, les thèses qu'il défend depuis cinq ans.

Des débuts communs

A ceux qui, tel Edmond Alphandéry, s'inquiètent des risques que pourrait représenter, pour *« la banque et la place financière de Paris »*, la légèreté et la précipitation prêtées aux parlementaires, Philippe Séguin oppose son autorité de quatrième personnage de l'Etat et une sorte de garantie institutionnelle. A ceux qui espèrent, au contraire, que la commission sera paralysée par la gravité de l'enjeu, François d'Aubert apporte l'insolence et l'indépendance d'un parlementaire de base et d'un citoyen qui a déjà triomphé, le 23 février dernier, d'une poursuite judiciaire pour diffamation, intentée contre lui par le Crédit lyonnais. Le président et le procureur. Entre les deux hommes, la complémentarité est donc certaine ; la complicité, beaucoup moins évidente.

Pourtant, un déjà long parcours commun les unit. Tous deux sont énarques, avec HEC en plus pour M. d'Aubert. Tous deux sont passés, à un an d'écart, par la Cour des comptes. Tous deux ont fait leur apprentissage politique au cabinet de Raymond Barre, premier ministre, en 1977. Elus pour la première fois députés en 1978, ils ont l'un et l'autre été réélus en pleine « vague rose », trois ans plus tard.

Aux côtés de Charles Millon, Michel Noir et Jacques Toubon, ils incarnaient alors la relève à droite. L'un comme l'autre se sont retrouvés au « Cercle » (Centre d'études et de recherches constitutionnelles, législatives et économiques), cette usine à amendements qui leur a permis de combattre, jour et nuit, les grands projets de la gauche sur l'audiovisuel, la décentralisation et les nationalisations.

Cependant, en se précisant, leurs convictions et leurs ambitions les éloignent, alors, l'un de l'autre. François d'Aubert entre en barrisme et peaufine un libéralisme raisonnable. Philippe Séguin puise dans le gaullisme social des raisons de dénoncer la *« dérive droitière »* du RPR. Arrive l'alternance de 1986 : le premier suit Raymond Barre dans son opposition à la cohabitation ; le second entre dans le gouvernement de Jacques Chirac, avec le lourd portefeuille du ministère des affaires sociales.

La réélection de François Mitterrand en 1988 les rend à l'opposition, mais leur parole n'y pèse plus du même poids. L'équipée dérisoire des rénovateurs, un an plus tard, le confirme. François d'Aubert voit dans le succès de l'opération l'occasion inespérée, pour lui, de revenir sous les projecteurs. Philippe Séguin, au contraire, comprend que l'échec de l'aventure des « quadras » est le plus sûr moyen d'affirmer sur eux son primat. C'est l'ancien ministre qui gagne la partie.

Le Trésor en ligne de mire

Isolé au sein de l'UDF, le député de la Mayenne découvre l'amertume et traîne son ennui dans les couloirs du Palais-Bourbon. Au même moment, courtisé par Charles Pasqua, le député des Vosges ébranle fortement le pouvoir, jusque-là incontesté, de Jacques Chirac. L'un comme l'autre vont pourtant se retrouver dans l'hémicycle de l'Assemblée nationale. Celle-ci va leur fournir à chacun une tribune. Du haut de la sienne, François d'Aubert apostrophe les gouvernements socialistes sur l'affaire du rachat avorté de Pathé par l'homme d'affaire italien Giancarlo Paretti *via* une filiale du Crédit lyonnais. Philippe Séguin, lui, lance le débat sur le « non » à Maastricht dans son *Discours pour la France*.

La campagne référendaire de 1992 semble ranimer leur complicité et leur complémentarité. Tous deux s'engagent, chacun dans son parti, contre la ratification du traité, mais l'un porte et incarne le combat, tandis que l'autre suit la bataille parallèle menée par Philippe de Villiers.

Deux ans plus tard, des voies différentes – les « affaires » pour l'un, l'Europe et la conception de l'Etat pour l'autre – les amènent au même constat : la technostructure, par sa lourdeur et son opacité, nuit au bon fonctionnement de l'Etat ; l'engouement pour l'économie mixte a masqué de multiples confusions entre les missions du public et les intérêts du privé, qui doivent impérativement être distingués. L'affaire du Crédit lyonnais leur en offre une parfaite illustration. *L'ouverture d'une commission* d'enquête parlementaire leur donne l'occasion de le vérifier.

Une réunion de concertation, la semaine dernière, a permis aux deux hommes de s'assurer, avant leur désignation, qu'ils se fixaient bien les mêmes objectifs, à savoir la mise en cause du pouvoir excessif des fonctionnaires du Trésor et, au premier chef, celle de son ancien directeur, responsable de la tutelle du Crédit lyonnais, Jean-Claude Trichet, aujourd'hui gouverneur de la Banque de France. La priorité n'est donc pas d'instruire à cette occasion le procès de la « banque des socialistes » et de la responsabilité, dans les déboires financiers du Crédit lyonnais, de personnalités de gauche.

En choisissant *a priori* de délaisser cet aspect plus clinquant au profit d'un examen approfondi des rouages de l'Etat, MM. Séguin et d'Aubert prennent le risque de mécontenter le ministre de l'économie, qui se fait le rempart de son administration, et, *surtout*, d'indisposer une institution puissante. L'enjeu est autrement plus important. Encore faudra-t-il que les deux hommes partagent, jusqu'au bout, la volonté de s'y tenir.

GILLES PARIS et PASCALE ROBERT-DIARD

(1) Plon, 1993 (*le Monde* du 13 mars 1993).

« LE POINT » : le prix de l'hebdomadaire passe de 15 à 18 francs. – Françoise Sampermans, PDG de la Générale occidentale, société éditrice du *Point* et de *l'Express*, a tranché. La baisse de tarif du *Point*, ramené de 20 francs à 15 francs à la fin du mois de janvier, aura été de courte durée. Le prix du *Point* remontera à 18 francs samedi 7 mai. Officiellement, la direction justifie sa décision par la volonté de rentabiliser son investissement dans un magazine qui a été remaquetté et étoffé. En réalité, *cette hausse est aussi la* conséquence des inquiétudes des dirigeants de *l'Express*, qui s'alarmaient de la concurrence que leur faisait ce magazine. Pour éviter que le conflit ne s'envenime, Françoise Sampermans a donc accepté de remonter le prix du *Point*, sans toutefois le ramener à son tarif d'origine, 20 francs.

Un vote historique de la Chambre des représentants

Le lobby des armes essuie une défaite aux Etats-Unis

La Chambre des représentants a adopté, jeudi 5 mai, un projet de loi interdisant la vente et la fabrication de dix-neuf armes semi-automatiques d'assaut. Après le vote de la loi Brady en novembre dernier, c'est un nouveau coup porté au puissant lobby des armes à feu.

WASHINGTON

de notre correspondante

L'histoire d'amour de l'Amérique avec les armes à feu est-elle en train de tourner court ? Elle est, en tout cas, soumise à rude épreuve : pour la deuxième fois en six mois, le Congrès a adopté, jeudi 5 mai, un texte visant à restreindre l'éventail des armes à feu offert aux consommateurs américains. Cette fois-ci, la Chambre des représentants se prononçait sur l'interdiction de la vente et de la fabrication de dix-neuf modèles d'armes d'assaut semi-automatiques, parmi lesquels les fusils d'assaut Kalachnikov AK-47, les Street Sweepers, qui vident un chargeur de douze balles en trois secondes, et les pistolets mitrailleurs Uzi.

Déjà voté en novembre par le Sénat, ce texte devrait donc prochainement devenir loi. Si sa portée pratique est limitée – 1 % seulement, selon des statistiques fédérales, des meurtres par armes à feu sont commis à l'aide de ce type de fusil, – l'âpreté de la bataille qui a dû être menée à la Chambre des représentants pour arracher la victoire, par deux malheureuses voix de majorité (216 voix pour, 214 contre), montre à quel point ce vote est politiquement important.

Qu'est-ce qui a fait la différence, jeudi ? *« Le président »*, répondent ses partisans. Bill Clinton a mis tout son poids dans la balance. La veille du vote, à minuit, il était encore pendu au téléphone, cherchant à convaincre les derniers membres du Congrès indécis. Le décompte des « pour » et des « contre » était si serré que, vingt-quatre heures avant le vote, le *New York Times* annonçait en première page que le projet de loi ne passerait pas. C'était compter sans la ténacité du président Clinton, qui ne se bat jamais si bien que lorsqu'il est acculé. Pour lui, le vote de jeudi est incontestablement une victoire politique.

L'opinion a basculé

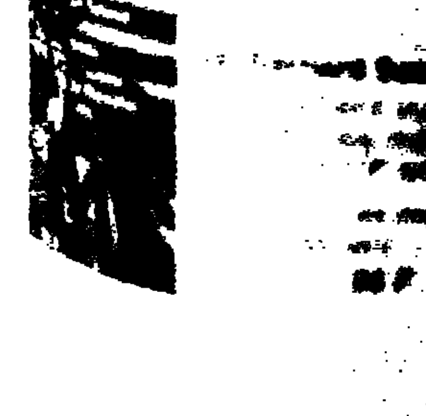
L'autre différence majeure, c'est que depuis trois ans l'opinion publique américaine a basculé. La criminalité est devenue la préoccupation numéro un des Américains, dont les trois quarts se déclarent favorables à l'interdiction des armes d'assaut. Pour les habitants des grandes villes, la coupe est pleine. *« J'en ai assez d'assister aux obsèques de jeunes, j'en ai assez de consoler des mères éplorées »*, s'est exclamé jeudi un élu démocrate de Géorgie, John Lewis.

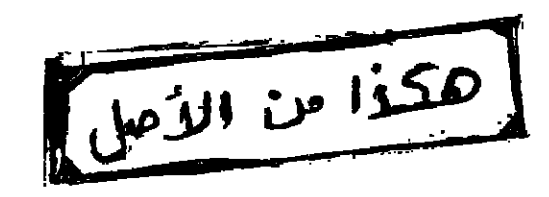
Pourtant, en face, le lobby des armes à feu et son principal porte-voix, la très puissante NRA (National Rifle Association, 3,4 millions de membres, bailleur de fonds de nombreux élus) n'ont pas non plus ménagé leurs efforts. Car, redoute l'un des adversaires du projet de loi, le républicain Gerald Solomon, *« on va maintenant nous soumettre tous les six mois un nouveau texte qui cherchera à limiter notre droit à porter une arme »*.

La bataille du Congrès a parfaitement illustré tout le paradoxe américain des armes à feu : dans un pays où fumer en public passe désormais pour un comportement quasi criminel, posséder une arme à feu demeure une liberté fondamentale. Le clivage, jeudi, n'était pas politique mais géographique et sociologique. Les élus des zones rurales, où l'on apprend à manier le fusil bien avant de se mettre derrière un volant, se sont farouchement opposés au projet de loi, tandis que les représentants des grands centres urbains lançaient *des appels dramatiques au nom des « citoyens terrorisés par les champs de bataille que sont devenues nos rues »*.

SYLVIE KAUFFMANN

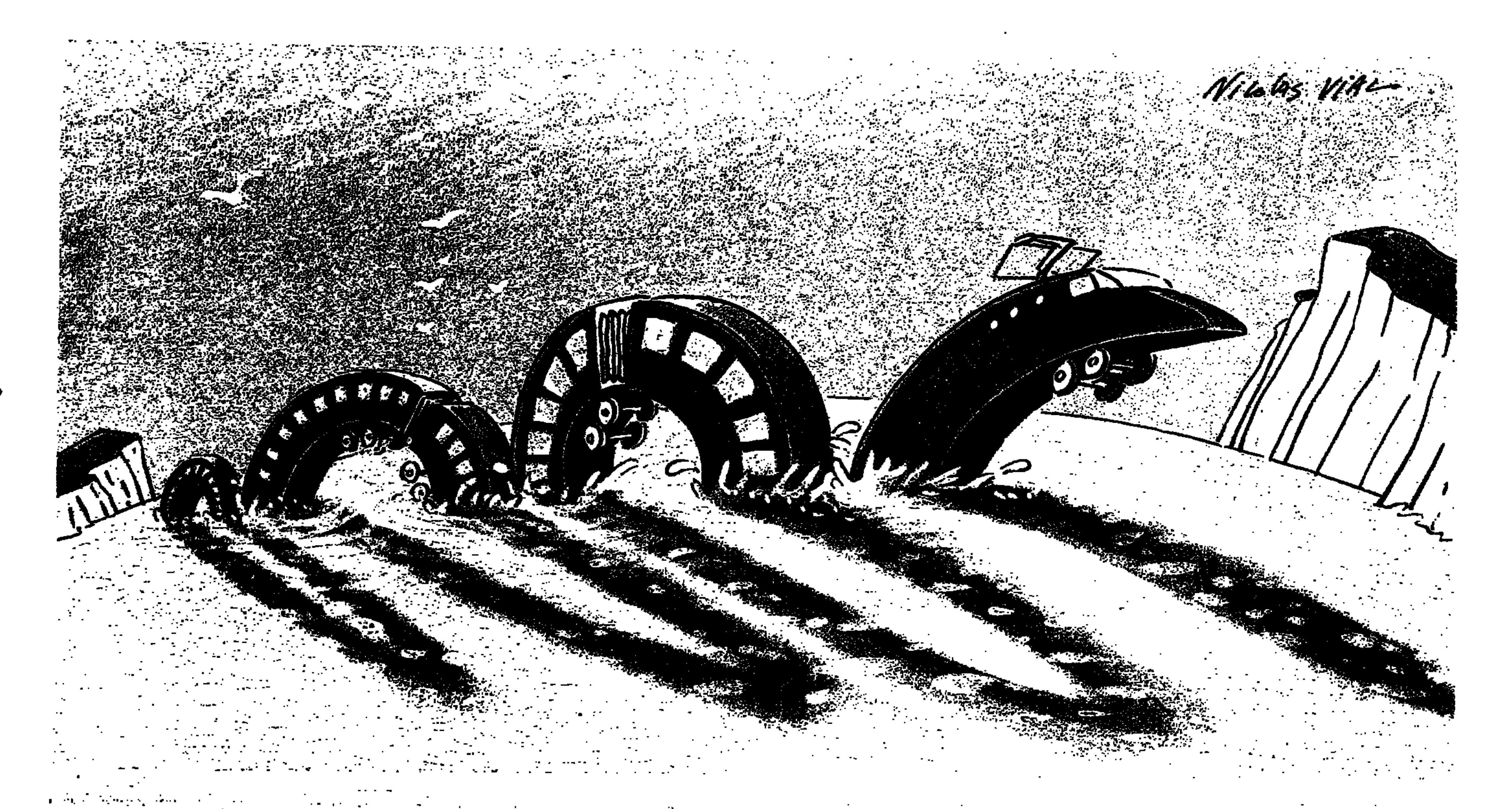






Un projet de deux siècles. Un chantier de sept ans. Un retard d'un an

ENFIN LE TUNNEL SOUS LA MANCHE !



La reine d'Angleterre et le président de la République française inaugurent le tunnel sous la Manche, le vendredi 6 mai, d'abord en France, puis du côté britannique dans l'après-midi. L'ouvrage entrera en fonctionnement très progressivement en raison des retards dus à la mise au point laborieuse des matériels roulants : dès que le certificat d'exploitation aura été délivré par la commission intergouvernementale, les navettes transportant des poids lourds et les trains de marchandises pourront emprunter le tunnel, vraisemblablement dans le courant du mois de mai, pour atteindre un trafic normal au mois d'octobre ; les navettes transportant des automobiles et les TGV « Eurostar » y circuleront à partir du mois de juillet, mais leur rythme ne deviendra vraiment commercial qu'au début de l'année 1995. Après deux siècles de projets et un an de retard sur l'échéancier prévu, le lien transmanche existe enfin.

Chut !

par Nicholas Colchester

DANS tous les pays, il existe des controverses si intimement liées au caractère national qu'il est devenu impossible d'en discuter avec franchise. Etant Anglais, je ne citerai pas d'exemples à propos de la France : inutile d'indisposer le lecteur dès les premières lignes. En revanche, je peux affirmer qu'en Grande-Bretagne, entre gens de bonne compagnie, il est malséant de se lancer dans une conversation sur l'Union européenne, sur la structure de classe de la société britannique ou sur le tunnel sous la Manche.

En quinze ans passés au *Financial Times* puis à *The Economist*, à chaque fois que j'ai entendu prononcer les mots *« tunnel sous la Manche »* au cours d'une conférence éditoriale, j'ai vu mes collègues baisser les yeux et esquisser un sourire moqueur. Ces organes de presse ne sont pourtant pas des bastions du nationalisme britannique ; tous deux se veulent ouverts sur le monde et amis du progrès. Mais il est clair qu'ils suivent ce dossier uniquement parce qu'ils s'y sentent obligés. Quelle en est la raison?

∴

CE qui définit la France, c'est son Etat : elle est *« la Chine de l'Europe, soudée par le mandarinat »*, pour reprendre le mot de Jean-Claude Trichet, lui-même mandarin par excellence, qui m'expliquait comment la France s'est construite à l'intérieur de frontières arbitraires et perméables. Mais ce qui définit la Grande-Bretagne, ce n'est ni un système politique ni une ethnie, mais le fait qu'elle est une île – le *« joyau posé sur une mer d'argent »* dont parle Shakespeare – et que, sur cette île, se sont développées des coutumes étranges et singulières. Avec le tunnel, la Grande-Bretagne sera devenue une péninsule, une simple annexe de l'Europe, et cette perspective provoque chez les Britanniques une crispation inconsciente.

Il est vrai qu'un tunnel ferroviaire représente peu de chose en comparaison de l'ensemble du trafic de tous les ports et aéroports de Grande-Bretagne. Mais, qualitativement, la différence est immense. Ainsi, les Britanniques ont exigé que soit mis en place tout un système de pièges et de barrières électrifiées, afin d'empêcher que des mammifères venus du continent, donc potentiellement porteurs de la rage, ne viennent contaminer leur île en passant par le tunnel. Mais s'ils semblent obsédés par l'idée que des hordes de chiens enragés français salivent d'impatience à l'entrée du tunnel en attendant de pouvoir se ruer vers l'Angleterre, ce n'est pas seulement à cause du risque d'épidémie, mais aussi parce que ces éventuels envahisseurs symbolisent la fin de l'insularité.

Bientôt, la police française installera un poste-frontière de l'autre côté des blanches falaises, sur le sol anglais, et l'on procédera à des vérifications de passeport à bord de trains britanniques : des changements apparemment anodins, mais qui signifient en réalité que la Grande-Bretagne devient continentale. De tout temps, les Britanniques ont librement circulé sur leur île, sans contrôles ni papiers d'identité : les indésirables étaient arrêtés sur les côtes par des fonctionnaires vigilants.

En revanche, les habitants du continent ont toujours franchi aisément leurs frontières, très difficiles à surveiller : les indésirables étaient repérés plus tard, grâce à des descentes de police dans les lieux publics. Le jour où, pour la première fois, un contrôle de passeport sera effectué à bord d'un train roulant en Angleterre, l'identité britannique ne sera plus définie par l'insularité, mais par la volonté de l'Etat.

Curieusement, c'est Margaret Thatcher qui a plongé la Grande-Bretagne dans ce cauchemar continental. Quand elle relança le projet en 1986, elle envisageait même un véritable tunnel routier, ce qui aurait transformé la forteresse de Douvres en un vulgaire guichet de péage. Deux fois au cours de son règne, Mme Thatcher a laissé son esprit pragmatique et libéral prendre le pas sur son instinct patriotique : d'abord quand elle annonça le projet de tunnel en compagnie du président Mitterrand, puis quand elle entraîna son pays dans le « marché sans frontières ». En ces deux occasions, elle négligea la menace insidieuse qu'elle faisait ainsi peser sur l'identité britannique.

∴

TELLE est donc l'explication-clé de l'apathie des Britanniques à l'égard du tunnel. Mais le projet a aussi eu à souffrir de diverses attaques. En particulier, il est devenu un enjeu dans la controverse acharnée qui a divisé le pays à propos du rôle du secteur public et du secteur privé. Pour Mme Thatcher, le tunnel devait être un projet privé : son gouvernement s'est même ôté toute marge de manœuvre en faisant voter une loi qui interdit l'utilisation de fonds publics pour financer la liaison-TGV entre le tunnel et Londres.

Cette politique n'a satisfait personne. D'un côté, les apôtres de la libre entreprise continuèrent à voir dans le projet la main de l'Etat, coupable à leurs yeux d'avoir choisi le système de transport qu'Eurotunnel devrait installer, d'avoir exercé de fortes pressions sur un secteur privé assez réticent, d'avoir remanié en sous-main l'équipe dirigeante d'Eurotunnel, et d'avoir constamment contrarié British Rail dans ses efforts pour trouver le meilleur moyen de relier Londres au tunnel. Pendant ce temps, du côté français, le puissant réseau d'entreprises et d'administrations chargées de l'équipement était déjà en action, et la liaison entre Paris et le tunnel se construisait à grands frais, grâce à l'argent des contribuables. Du coup, personne en Grande-Bretagne n'imagina un seul instant que, si les banques et les investisseurs privés perdaient confiance, l'Etat britannique pourrait abandonner le projet. La perfidie a des limites, même pour la perfide Albion.

∴

MAIS, par ailleurs, l'affaire devenait tout aussi suspecte pour les Britanniques de plus en plus nombreux à ne pas apprécier la potion amère du libéralisme thatchérien. Pour eux, il n'y avait là que des profiteurs accaparant les subventions, saccageant la belle campagne anglaise, négligeant la sécurité dans le tunnel et dévalorisant nombre de propriétés sans offrir de juste compensation. Voyant qu'Eurotunnel se débattait dans des crises financières à répétition et que les multiples projets de tracé de l'hypothétique ligne de TGV menaçaient successivement toutes les régions du sud de l'Angleterre, ils auraient préféré que le projet soit pris en charge par l'Etat – si toutefois ce tunnel était vraiment nécessaire, ce dont la plupart n'étaient pas convaincus.

A présent, le tunnel mal-aimé est sur le point d'accomplir un miracle. Il va changer pour toujours la géographie du nord de l'Europe, aussi sûrement que le TGV a changé la géographie de la France. Tout comme les liens invisibles du marché unique, il va rattacher la Grande-Bretagne au continent, et à ses mœurs, plus solidement que toutes les déclarations et toutes les signatures des hommes d'Etat. Et, inévitablement, d'autres tunnels lui succéderont. Tout cela se produira, soyez-en sûrs. Mais de grâce, ne demandez pas aux Anglais d'en parler.

(Traduit de l'anglais par Yves Eudes.)

► **Nicholas Colchester est directeur éditorial de « The Economist Group Intelligence Unit » (Centre de recherche de *The Economist Group*).**

Etre ou ne pas être insulaires

Pour les Britanniques, l'ouverture du tunnel est un traumatisme. Ils y perdent leur singularité et une part de leur identité.

FOG *in the Channel : continent cut off»* : c'est fini, on ne pourra plus, de ce côté-ci de la Manche, avoir recours à cette vieille plaisanterie. Fin du «splendide isolement» : ce bras de mer qui, entre autres envahisseurs, a tenu en échec Napoléon et Hitler, va pouvoir être franchi en trente-cinq minutes. *«A nous la rage et autres pestes européennes»*... Les sentiments des Britanniques à l'égard du tunnel sous la Manche sont ambivalents : à la fois empreints d'autodérision et de vraies hantises.

Car même les esprits modernes et résolument européens ne peuvent gommer complètement cette idée simple, qui a fortifié depuis des siècles le tempérament national : si la Grande-Bretagne fut glorieuse, forte, et épargnée par l'opprobre de l'occupation étrangère, elle le doit à son insularité. Ce tunnel ne va-t-il pas être le «cheval de Troie» de la perte de l'identité nationale ? Certes, la reine Victoria était favorable à un tel projet, mais on dit que c'était surtout en raison de son mal de mer... Et son mari, le prince Albert, qui s'en fit l'écho, s'attira, en 1856, cette remarque cinglante du premier ministre Palmerston : *«Quoi ! Vous prétendez nous faire contribuer à une opération dont le but serait de raccourcir une distance que déjà nous trouvons trop courte !»*

«Une montgolfière suffirait à nous effrayer»

Pendant près de soixante-dix ans, les militaires britanniques mirent leur veto – pour raisons de «sécurité» – à la réalisation de l'ouvrage, cette interdiction n'étant levée qu'en 1955. Ce martèlement des esprits a laissé des traces dans la mentalité collective. Bien sûr, chacun s'accorde à reconnaître la prouesse technique. Et les plus optimistes tentent de se rassurer : un jour, peut-être, le tunnel sera salué comme une preuve du génie humain, au même titre que le phare d'Alexandrie, les pyramides de Guizeh ou la Grande Muraille de Chine...

En attendant, bon nombre de Britanniques restent méfiants, et succombent par avance à la nostalgie des *«good old days»* sans tunnel. A preuve, cet éditorial récent, faussement humoristique, du *Daily Telegraph* : *«Beaucoup de gens préféreront traverser par ferry pour sentir la brise salée sur leurs joues et voir le ciel, comme nos ancêtres marins. Cela n'a rien à voir avec la peur. Mais que restera-t-il du sens de l'aventure, de «l'étranger» ? Au lieu de regarder les blanches falaises de Douvres grossir de façon magique, nous nous fraierons notre chemin à travers leurs entrailles.»* Pis : faute de voir la blancheur de ces falaises, à quoi bon, désormais, parler d'*«Albion»* ! (1)

Sans que l'on puisse s'étonner d'un tel manque d'enthousiasme : comment applaudir un projet qui consacre physiquement l'ancrage de la Grande-Bretagne au continent (d'où, historiquement, tous les malheurs sont venus), lorsque, depuis quinze ans, le parti conservateur au pouvoir (à l'exception notable du gouvernement d'Edouard Heath), n'a cessé de manifester publiquement sa méfiance envers les débordements des institutions européennes, soupçonnées de vouloir brader la souveraineté du Royaume-Uni ?

Au vrai, le gouvernement de John Major n'a même pas essayé de «vendre» le tunnel auprès de l'opinion publique. Les ministres évitent le sujet, comme s'ils craignaient de réveiller des polémiques dangereuses, comme celle du traité de Maastricht. Paradoxalement, c'est Enoch Powell, ce pourfendeur patenté des dangers de l'immigration, qui s'est fait l'avocat le plus convaincant du projet au nom du sacro-saint principe du libre-échange : *«Tout ce qui peut faciliter la circulation des personnes, des biens et des services, à l'intérieur d'un même pays ou entre pays différents, est susceptible d'être bénéfique.»* Et il ajoutait : *«Si nous n'avons pas confiance en nous-mêmes, une montgolfière suffirait à nous effrayer.»*

La presse populaire, bien entendu, a entretenu ces vieilles peurs nationales, rappelant à ses lecteurs les risques du terrorisme, des accidents et de la rage. Mais cette campagne, aujourd'hui, a fait long feu, bien que l'on ne puisse exclure un regain d'activité à l'occasion de l'ouverture commerciale. Deux événements ont joué en sens contraire : les 135 passagers qui ont péri lors du naufrage – par beau temps – du ferry *Herald-of-Free-Enterprise*, à la sortie du port de Zeebrugge, en mars 1987, ont convaincu les Britanniques que cette idée de tunnel n'était pas si dangereuse. Las ! l'accident du métro de Londres, en décembre de la même année, les a «retournés», vers le transport de surface.

Eurotunnel a beaucoup insisté sur les progrès accomplis, en France, dans la lutte contre la rage : dans le dernier bulletin de la société, on apprend que le nombre de cas a baissé de 80 % l'année dernière (1 285 en 1992 contre 261 en 1993). Il n'empêche : ce tunnel n'est pas celui des Anglais, *«It's Eurotunnel.»* Ce n'est pas tant le fait que les tarifs seront pratiquement aussi élevés que par bateau, ni que la traversée ne pourra être consacrée aux emplettes dans les boutiques hors taxes (Ah ! ces caddies croulant sous les canettes de bière !), mais le fait que l'ouvrage représente le symbole (heureusement immergé) d'une *«national disgrace»* immortalisée par le président François Mitterrand : le TGV roulera à grande vitesse en France et *«sortira du tunnel à toute petite allure pour visiter la belle campagne du Kent»*.

Dépression nationale

Cette différence de vitesse, chacun le mesure, est la sanction de la politique des gouvernements conservateurs successifs, la rançon de leur propension un tantinet doctrinaire à appliquer une politique de privatisation systématique et à refuser de dépenser l'argent public pour des projets d'intérêt... public. *The Times* suggérait un moyen d'en sortir : *«S'il n'y a pas d'autre moyen de sauver la «face» nationale, pourquoi ne pas simplement prendre le parti de la nostalgie en faisant remorquer les «Eurostar» vers Londres par nos belles locomotives à vapeur sauvées de la ferraille ?»*

Heureusement, ces errements de la politique gouvernementale n'empêchent pas les Britanniques de faire preuve de leur pragmatisme naturel : en témoigne leur frénésie, ces derniers mois, à acheter des résidences sur le littoral français, bien sûr. Il reste qu'avec les oiseaux de mauvais augure, les financiers de la City envisagent l'hypothèse – après tout pas si folle que cela – que le *«plus grand péage du monde»*, se transforme en *«plus grande faillite privée du siècle»*. Le tunnel sous la Manche est donc, potentiellement, source d'une sorte de dépression nationale. Mais il pourrait aussi favoriser une autoanalyse collective, de celles dont les «psy» disent qu'elles permettent de progresser, de renaître. Et de répondre enfin à cette éternelle question : *«Etre ou ne pas être insulaires ?»*

Laurent Zecchini

(1) Albion : du latin *albus*, «blanc». Nom donné à la Grande-Bretagne en raison du blanc de ses falaises.

Shakespeare

Pendant deux siècles, les ingénieurs se sont ligués des deux côtés de la Manche pour rétablir le lien qui unissait il y a dix mille ans la France et la Grande-Bretagne.

IL n'a pas vraiment été facile de rendre à la Grande-Bretagne son état de presqu'île que lui avaient enlevé les courants et la houle. Car il n'y a guère que dix mille ans que la Manche et la mer du Nord sont venues à bout de l'isthme qui reliait ce qui n'était pas encore Calais à ce qui deviendrait Douvres : on a trouvé au fond du détroit une tourbe d'origine terrestre datant précisément de 7955 ans avant Jésus-Christ et confirmant cette hypothèse du géologue français Nicolas Desmarest primé en 1751 par l'Académie des sciences, des belles-lettres et des arts d'Amiens pour sa *Dissertation sur l'ancienne jonction de l'Angleterre à la France.*

Pour rétablir cette jurassique jonction, il fallait des techniques évoluées. Elles se concrétisèrent à partir du siècle des Lumières qui donna aux savants le goût de découvrir que la continuité géologique entre les deux rives était assurée sous les 33,5 kilomètres d'eau et qu'une couche bienvenue de craie bleue, tendre et imperméable, serpentait à 40 mètres sous le fond de la mer. Le XIXᵉ siècle apporta sa moisson de découvertes indispensables en matière de physique des solides et des fluides, d'acier, de fonte, de tunneliers.

Ce n'était pas suffisant : pour se réunir, il faut être deux. Pourtant, *si casaniers et si peu désireux de* visiter les brumes anglaises, comme l'a noté l'historien Theodore Zeldin (1), les Français ont toujours voulu cette réunion. Avec un entêtement admirable, ils ont échafaudé le plus grand nombre de projets et ont été les moins avares de leurs deniers quand il s'est agi de les concrétiser. Peut-être parce que Colbert et Saint-Simon leur ont donné le goût des grands défis technologiques et des chantiers pharaoniques trouant les montagnes et les continents, de Panama à Suez. Un homme symbolise cette attitude : Aimé Thomé de Gamond (1807-1876) consacra sa vie à étudier un lien fixe entre les deux pays et peut être considéré comme le père du tunnel foré. Il poussa la passion, en 1855, jusqu'à plonger trois fois dans la Manche par 33 mètres de fond pour y ramasser des échantillons de sédiments : nu comme un ver, il descendit lesté de quatre sacs de pierrailles de 25 kilos chacun et remonta tiré par dix vessies de porc gonflées d'air. Il bourra ses oreilles et ses narines d'une charpie mêlée de beurre et s'emplit la bouche d'huile d'olive pour chasser l'air sans avaler d'eau de mer. La dernière fois qu'il plongea, il fut attaqué par des congres.

On n'était pas du tout au diapason sur l'autre rive. César, les Saxons et, pour finir, les Normands en 1066 envahirent plus ou moins brutalement les îles Britanniques. On s'y souvint longtemps de ces intrusions, mais aussi que l'Invincible Armada de Philippe II, les armées napoléoniennes et les troupes allemandes ne purent rien contre les flots et la flotte de Sa Majesté. Ici, c'est William Shakespeare qui est le héraut de l'insularité quand, dans *Richard II*, il décrit l'Angleterre.

«Cette pierre précieuse enchâssée dans une mer d'argent/Qui fait pour elle office de rempart/Ou de douve qui défend une maison/Contre l'envie de pays moins heureux.»

Sir Wolseley, général avant de devenir ministre de la guerre, incarna aussi la farouche volonté britannique de conserver intact le Channel en 1883 : *«En construisant un tunnel entre la France et l'Angleterre, on détruirait la principale défense de ce pays, celle sur laquelle il compte le plus, l'isolement. On mettrait hors de cause la flotte, qui a été jusqu'ici notre principale force. On nous joindrait au Continent et on nous forcerait, tôt ou tard, à devenir comme les nations continentales une puissance militaire, c'est-à-dire à introduire le service militaire et à grever notre budget de dépenses énormes.»* Sans parler de la crainte de la rage et des mauvaises manières ...

Il n'est donc pas étonnant qu'avec une résistance si opiniâtre et digne du quaternaire, les ingénieurs durent s'échiner en un extraordinaire concours Lépine de deux siècles pour trouver le moyen d'effacer le détroit. Depuis que l'ingénieur des Mines Albert Mathieu-Favier proposa en 1802 à Napoléon de creuser un tunnel éclairé par des lampes à huile où les diligences auraient mis cinq heures à rejoindre l'autre bord, on dénombre 138 projets sortis des rigoureuses planches à dessin et des imaginations enfiévrées de Mottray, Favre, Frachot, Dunn, Mayer, Lemaître, Horeau, Boyd, Chalmers, Hawkshaw, Low, Boutet, Martin, Bateman, Burel, Passedoit, Castanier, Barlow, Watkin, Arnaudeau, Buneau-Varilla, Kotera, Sartiaux, *Faron, Mahl, Le Rouge*, *Basdevant*, Conninck, Demart, Ishiguro, Odot. Notamment...

Boucher le détroit avec une digue

La solution technique la plus envisagée fut sans conteste le tunnel, qu'il soit foré dans la craie, posé sur le fond de la mer ou flottant entre deux eaux. En deuxième position, le pont fut l'objet de nombreuses études qui l'envisagèrent avec un nombre de piles variable, avec un tablier, ou formé d'un tube. Des solutions mixtes associèrent le pont et le tunnel. Certains inventeurs préférèrent boucher le détroit avec une digue, avec un canal-jetée ou avec un pont de bateaux. On pensa au béton, à la brique, à la fonte, à l'acier. On conçut des îles artificielles de ventilation à édifier sur les bancs de sable immergés. On rêva de locomotives roulant sur des rails sous-marins, de ponts suspendus à des ballons captifs, de wagons propulsés par compression pneumatique, d'ascenseur à trains, de pont roulant de pile en pile, de

Un tunnel ne fait pas le printemps

« Avec la Grande-Bretagne, nous sommes d'accord sur tout, sauf sur l'essentiel. » Vu de Paris, Albion est et restera politiquement une île.

LE printemps 1994 serait-il franco-britannique ? L'anniversaire de l'Entente cordiale (quatre-vingt-dix ans), l'inauguration du tunnel sous la Manche, le cinquantenaire du débarquement : trois rendez-vous, d'avril à juin, exaltent le rapprochement historique amorcé au seuil de ce siècle – puis scellé dans les guerres – entre Albion et son ancien *«doux ennemi»*. Pourtant, à y regarder de plus près, au-delà des symboles et des beaux discours, un tunnel ne fait pas le printemps...

Commentant la «différence» franco-britannique, Elizabeth d'Angleterre observait un jour : *«S'il est vrai que nous ne conduisons pas du même côté de la route, nous allons dans la même direction.»* Avec tout le respect dû à la reine, est-ce si sûr, s'agissant de l'avenir de l'Europe ? Les responsables français – hommes politiques, diplomates, industriels, experts – semblent en douter fortement. A leurs yeux, la Grande-Bretagne reste fidèle à sa conception libre-échangiste de l'Europe, une doctrine certes respectable, mais éloignée de l'approche française.

En privé, les dirigeants français expriment méfiance et déception. Après avoir plaidé avec constance pour le traité de Maastricht, en promettant d'ancrer son pays *«au cœur de l'Europe»*, John Major s'est replié sur un quant-à-soi plus typiquement britannique. Prisonnier d'une étroite majorité aux Communes, contraint de ménager les députés «eurosceptiques», le premier ministre conservateur campe sur une position minimaliste. La lune de miel entre les droites française et britannique au pouvoir fut donc de courte durée. A Paris, la classe dirigeante, toutes tendances confondues, se laisse aller aujourd'hui à un certain fatalisme en constatant que la Grande-Bretagne – tunnel ou pas – est et restera politiquement une île, destin honorable après tout.

La France reproche d'abord à Londres de maintenir une « relation spéciale » avec Washington. La Grande-Bretagne et les Etats-Unis, disait Churchill, sont *«divisés par une langue commune»*. Une boutade, surtout vu de Paris, où l'on souligne qu'Américains et Britanniques parlent presque toujours le même langage politique. La France déplore le trop fréquent alignement britannique sur les positions américaines. Elle tient le Royaume-Uni pour un amoureux transi prêt à pardonner à sa maîtresse volage – l'Amérique – ses moindres incartades.

Pourtant, la «relation spéciale» n'est plus, côté américain, ce qu'elle était. Plus la Grande-Bretagne se marginalise en Europe, moins ce lien historique a d'ailleurs de valeur pour les Etats-Unis. Il n'empêche : la France le considère comme un élément essentiel de l'identité nationale britannique. Et quand Londres revendique le droit de ne pas choisir entre l'Europe et l'Amérique, entre deux amitiés, deux loyautés, Paris juge sévèrement ce *«non-choix»* qui autoriserait la Grande-Bretagne à jouer double jeu. Voilà un grief que, en de semblables circonstances, la France n'adresserait jamais à l'Allemagne.

Ensemble en Bosnie

Toujours tenté par sa vieille politique d'alliances et d'équilibre, le Royaume-Uni voulut se rapprocher de la France après l'unification allemande. Initiative sans lendemain. Car le trio des grands d'Europe forme un «faux triangle». Comme le note un diplomate français, de manière un peu caricaturale, *« avec la Grande-Bretagne, nous sommes d'accord sur tout, sauf sur l'essentiel. Tandis qu'avec l'Allemagne nous sommes en désaccord sur tout, sauf sur l'essentiel»*.

L'essentiel, c'est, bien sûr, la vision qu'on a, ici et là, de l'avenir du Vieux Continent. Charles de Gaulle suspectait Albion de vouloir transformer l'Europe en une *«colossale communauté atlantique»*. Si ce soupçon s'est dissipé, la conception britannique de l'Europe, vue de France, reste à peu près la même.

Une Europe amplement ouverte au monde extérieur, au risque de se noyer au grand large. Une Europe aussi vaste que possible, dévouée au sacro-saint libre marché. Une Europe se prononçant le plus souvent à l'unanimité, dotée d'une Commission faible, et où la désormais fameuse règle de la subsidiarité limite au minimum les interventions supranationales. Une Europe légiférant le moins possible, célébrant la concurrence et la flexibilité sociale, hostile à l'Etat-providence. Toujours cette vieille querelle entre les héritiers de Colbert et ceux d'Adam Smith.

La «différence» franco-britannique, observe-t-on à Paris, tient largement aux aléas de l'Histoire. Les deux peuples n'ont pas tiré la même leçon de la deuxième guerre mondiale. Dans la mémoire collective des Français, la date-clé reste 1940, année de la défaite ; pour les Britanniques, c'est 1945, année de la victoire. A cet égard, les défaites ont du bon. Le souvenir de l'humiliation (*«Plus jamais ça !»)* légitima, aux yeux des Français, la construction européenne. L'absence de défaite évita aux Britanniques de se remettre en cause.

Cinquante ans après, les responsables français observent et déplorent que la Grande-Bretagne ait, à maints égards, accepté son déclin politique et économique, qu'elle ait renoncé à trouver son salut en elle-même, abdiquant trop facilement devant les investisseurs étrangers. Devenue elle aussi une puissance moyenne, la France – et ce n'est pas pure vanité gauloise – refuse ce déclin qui la révolte. Elle s'accroche et se mobilise, notamment pour sauver son industrie.

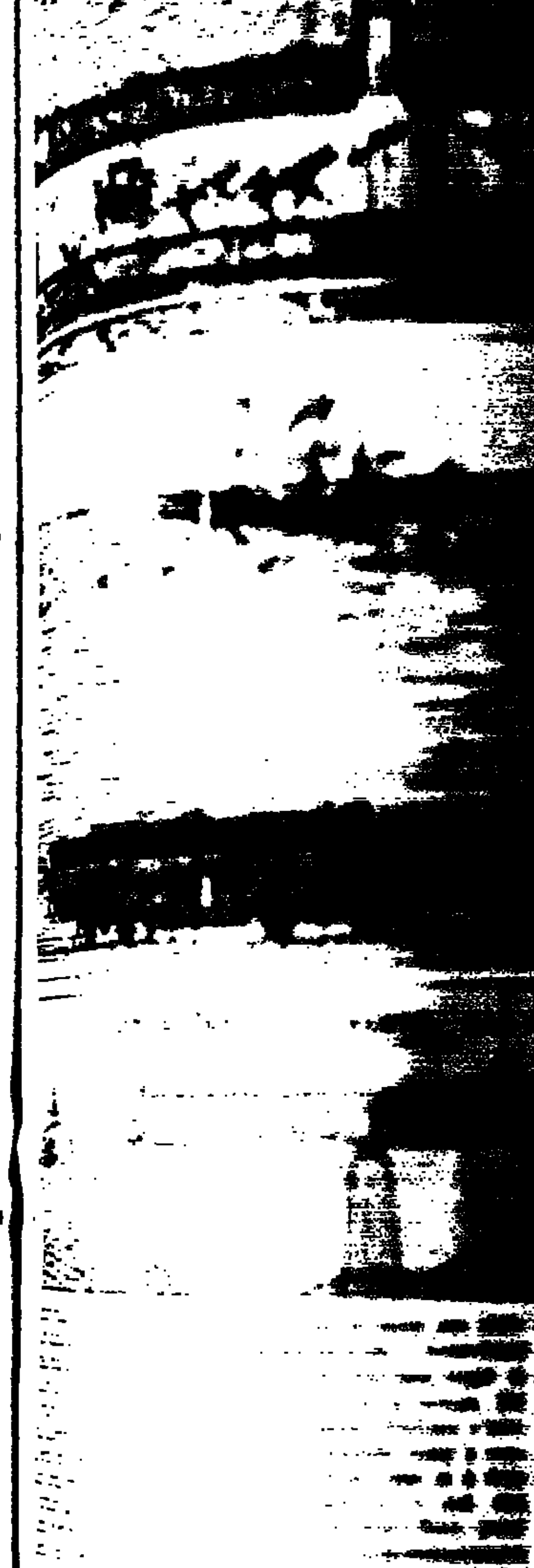
Diverger sur la «destination finale» de l'Europe n'empêche pas de coopérer à court terme. Riches de leur expérience militaire et diplomatique, notamment comme membres permanents du Conseil de sécurité, la France et la Grande-Bretagne sont, pour l'Europe, les leaders naturels d'une politique étrangère et de sécurité commune encore dans les limbes.

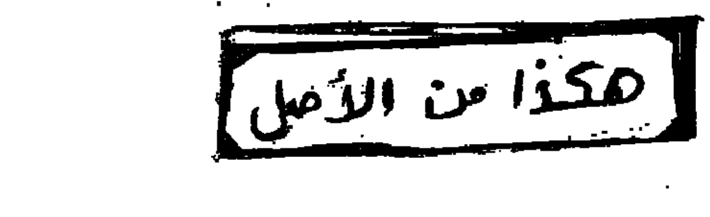
Leur étroite coopération militaire se démontre chaque jour dans l'ex-Yougoslavie. Leur solidarité mutuelle en Bosnie a sensiblement modifié l'image d'Albion en France, rappelant que les deux pays ont une certaine vision du monde et des intérêts en commun. Militairement, ce sont les deux seuls vrais partenaires en Europe : l'Allemagne est hors jeu pour des raisons politiques, l'Espagne n'a pas les moyens financiers, l'Italie est trop accaparée par son chambardement intérieur. Lorsque l'heure est grave, Français et Britanniques en uniforme incarnent ensemble l'Europe, pour la rendre un peu moins impuissante.

Jean-Pierre Langellier

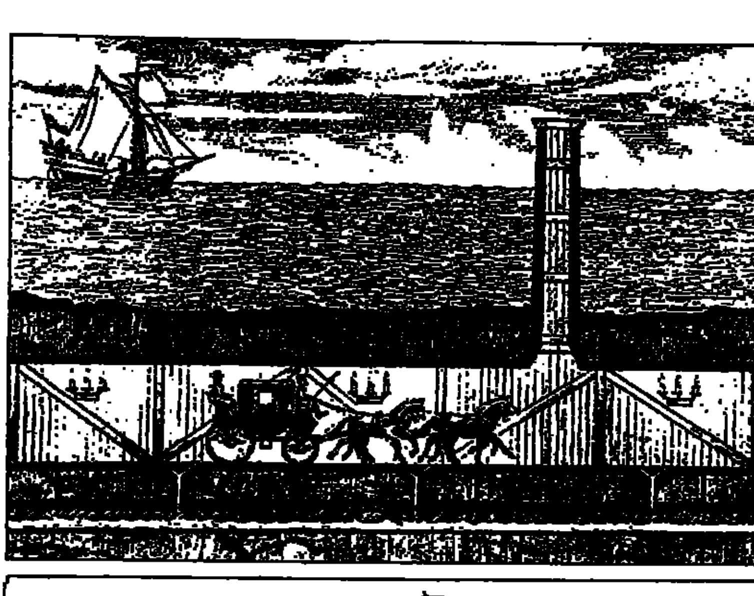
Les quatre projets en lice en 1985

- Eurotunnel : il reprend le vieux projet de deux tunnels exclusivement ferroviaires forés dans la craie et reliés tous les 375 mètres par un tunnel de service. Coût annoncé (hors frais financiers et provisions pour risques) : 30 milliards de francs.
- Europont : il s'agit d'un pont-tube suspendu à 340 mètres au-dessus de la mer par des piles distantes de 5 km et réservé à la circulation automobile. Un tunnel foré complémentaire accueillerait des voies ferrées. Coût annoncé : 68 milliards de francs.
- Euroroute : deux ponts à haubans avec des travées de 500 mètres de portée relieraient la terre ferme à deux îles artificielles qui permettraient à la circulation automobile de descendre dans un tunnel immergé de 21 km. Une liaison ferroviaire complémentaire passerait par deux tunnels forés. Coût annoncé : 54 milliards de francs.
- TransManche Express : deux tunnels forés seraient réservés au train et deux autres à la voiture. La ventilation serait assurée par deux puits en mer protégés par des îles artificielles. Coût annoncé : 30 milliards de francs.

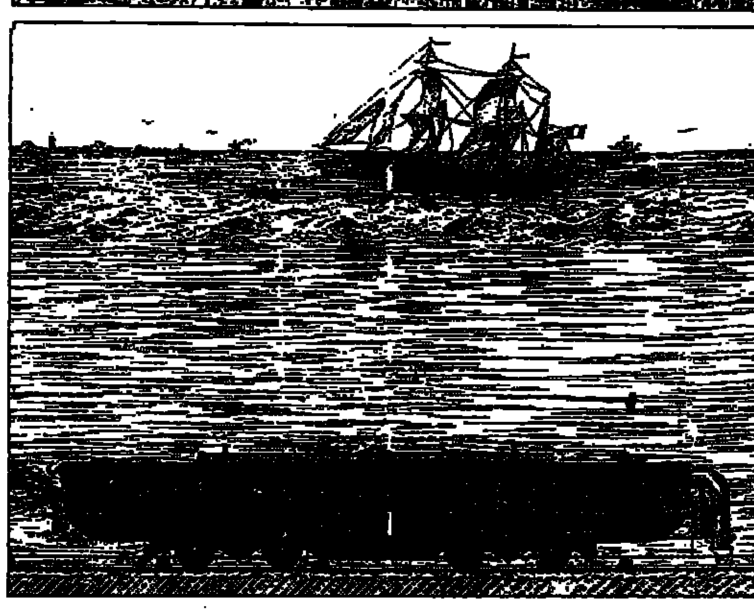




et les ingénieurs

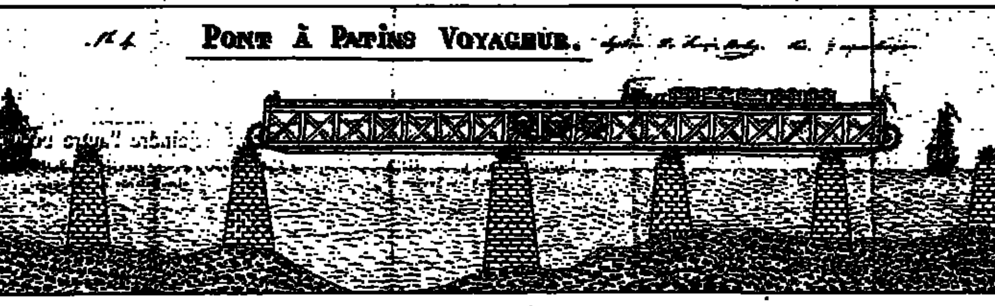


1802. Le premier projet du tunnel sous la Manche de l'ingénieur Mathieu. La route pavée, empruntée par les diligences, étaient éclairée par des becs à huile. Une île artificielle devait servir de relais pour les diligences.



1869. Le Dr Lacomme propose à Napoléon III le projet d'un « bateau sous-marin à voie ferrée ». Cette locomotive devait éviter le mal de mer à ses cent passagers.

1882. Le mécanicien François Martin imagine un système de pont à patins voyageur qui avait l'avantage de laisser passer les navires. (Toutes illustrations extraites du « le Tunnel sous la Manche », de Bertrand Lemoine. Éditions du Moniteur.)



pont roulant sur le fond de la mer. On calcula un, deux puis trois tunnels parallèles. On voulut faire circuler sur ces infrastructures des voitures à chevaux, des trains et des automobiles lorsque le moteur à explosion devint roi. On promit aux Anglais épris de sécurité qu'ils pourraient *ad libitum* inonder le tunnel et en mitrailler la sortie ou démolir les travées du pont.

De ce bric-à-brac émerge sans conteste, depuis 1868, la solution du tunnel ferroviaire foré dans la craie bleue. Au fil des années, elle est devenue un peu vieillote certes, mais demeure la plus sûre techniquement et la moins coûteuse. C'est la seule qui ait été tentée par deux fois. En 1878, des forages furent entrepris à partir de Sangatte et de Shakespeare Cliff; mais une campagne de presse britannique dénonçant les risques d'invasion stoppa le chantier : moins de 2 kilomètres furent creusés de chaque côté. De 1973 à 1975, l'histoire bégaya, mais ce coup-ci les travaux furent rapidement arrêtés pour des raisons d'argent, le gouvernement travailliste impécunieux ayant décidé de remettre en cause tous les projets jugés somptuaires; 300 mètres furent forés du côté français et 400 du côté anglais.

C'est tout naturellement le tunnel ferroviaire foré qui l'emporta, le 20 janvier 1986, à l'issue du concours lancé par les gouvernements français et britannique. Margaret Thatcher, alors premier ministre de Sa Majesté, surmonta sa préférence pour l'automobile et sa méfiance à l'égard des chemins de fer de son pays où les syndicats gréviculteurs font la loi, selon elle. Elle obtint de Français habitués aux interventions de la puissance publique que l'ouvrage soit financé par des fonds d'origine entièrement privée. Cette tentative sera la bonne puisque, le 1er décembre 1990 à 12 h 12, les équipes françaises et britanniques se rejoindront quelque part sous la Manche.

Ce qui ne veut pas dire que ce succès fut acquis aisément ! Restant fidèle à une tradition biséculaire, le chantier vécut en permanence dans le drame et le mélodrame. Les tunneliers anglais – qui ne devaient pas creuser en terrain difficile – trouvèrent des poches d'eau sur leur trajet et perdirent beaucoup de temps. De même, les tunneliers français n'arrivèrent pas du premier coup à ronger correctement la craie et à évacuer les déblais. Il y eut des disputes à n'en plus finir pour savoir qui, du concessionnaire Eurotunnel et du constructeur TransManche Link (TML), supporterait les 8, 10, 12 milliards de francs de dépassements de coûts, les erreurs d'appréciation qui avaient fait sous-estimer le prix des navettes, véritables prototypes, etc. Il y eut la chasse aux milliards pour convaincre par trois fois les épargnants de confier leur argent au «plus grand chantier privé du siècle» et pour persuader les 217 banques prêteuses de prêter encore plus afin d'achever un ouvrage dont le coût a bondi de 50 à 100 milliards de francs.

Il fallait avoir une poigne de fer pour mener l'entreprise et garder le cap à travers ces tempêtes. Ils furent deux à se partager les rôles pour affronter la commission intergouvernementale de sécurité, les hommes de chantier et les banquiers, les ennuis techniques comme les ennuis d'argent. L'extrême complexité de l'aventure binationale impliquait qu'il y eut un Français et un Britannique – André Bénard et Alastair Morton – pour la réussir. Tous deux venus de l'industrie pétrolière, ils surent harmoniser à merveille leurs entêtements et leurs diplomaties, leurs brutalités et leurs culots. Joueurs de poker, ils allèrent jusqu'à menacer de déposer le bilan quand les banques rechignèrent à avancer l'argent nécessaire.

Le tunnel sera-t-il rentable? Qu'importe après tout qu'il devienne ou non la vache-à-lait annoncée par les analystes financiers, puisque la persévérance des hommes de science, d'entreprise et de passion qui ont fait la chaîne à travers deux siècles l'a définitivement sculpté dans la craie. Et qu'il servira chaque année à des millions d'Européens qui n'ont plus besoin de douve et de rempart tant ils croient aujourd'hui à la rencontre et à l'échange.

Alain Faujas

(1) *Le Tunnel sous la Manche*, par Bertrand Lemoine, Editions du Moniteur, 1990.

Le calendrier

- 20 janvier 1986 : François Mitterrand et Margaret Thatcher annoncent à Lille qu'Eurotunnel a été choisi parmi quatre projets.
- 12 février 1986 : signature à Canterbury du traité franco-britannique du tunnel sous la Manche.
- 14 mars 1986 : signature de l'acte de concession d'une durée de 55 ans (portée à 65 ans en 1993) par les Etats britannique et français pour la construction et la gestion de l'ouvrage par France Manche et The Channel Tunnel Group, qui forment le consortium franco-britannique Eurotunnel.
- 13 août 1986 : Eurotunnel signe le contrat de construction avec le consortium franco-britannique (TransManche Link).
- 29 juillet 1987 : ratification du traité de Canterbury.
- Novembre 1987 : émission des actions Eurotunnel dans le public.
- 28 février 1988 : début du percement du tunnel.
- Octobre-novembre 1990 : première augmentation de capital d'Eurotunnel.
- 1er décembre 1990 : les équipes françaises et britanniques effectuent leur jonction dans le tunnel de service.
- 28 juin 1991 : achèvement du percement du dernier des trois tunnels.
- 20 juin 1993 : premier roulage du TGV Eurostar dans le tunnel.
- 6 mai 1994 : inauguration de l'ouvrage.

Quelques lieues sous la mer

Le tunnel sous la Manche donne au rail une belle occasion de revanche sur l'avion, la voiture et le bateau.

Terminal britannique

Quitter M20 sortie 11a

Sortie vers M20/A20

vers Londres

Terminal britannique

Ashford

Douvres

Folkestone

TUNNEL A DOUBLE SENS

Calais

Pas-de-Calais

Ardres

Terminal français

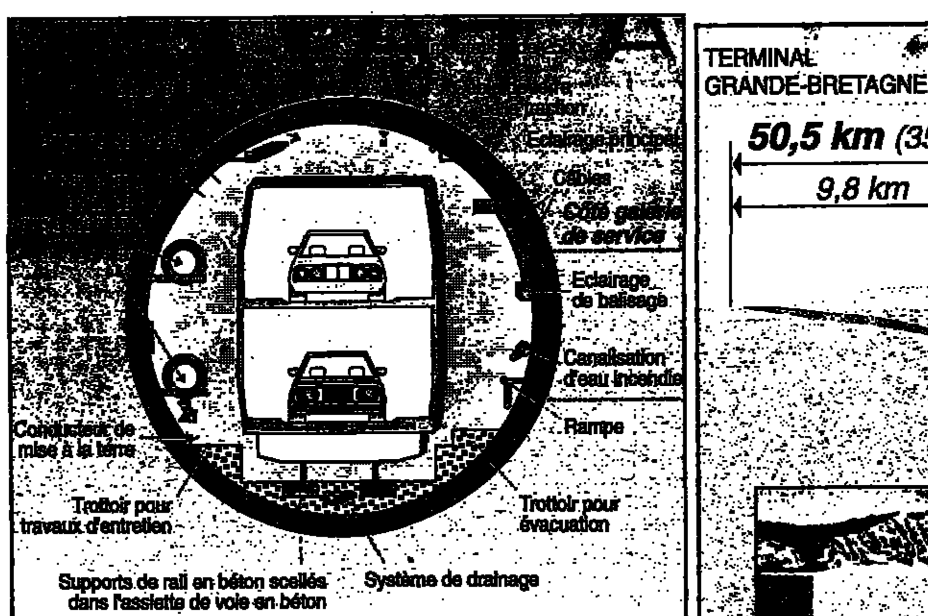
Boulogne

vers Paris

10 km

A l'instar de Margaret Thatcher, les Britanniques auraient assurément préféré un ouvrage qui leur aurait permis de franchir *the Channel* au volant de leur voiture. Seulement, voilà, les piles d'un pont auraient posé des problèmes redoutables à la circulation maritime dans l'un des détroits les plus fréquentés de la planète et un pont sans piles de 33,5 km – au point où les deux côtes à relier sont le plus proches – cela n'existe pas encore.

Pourquoi alors n'avoir pas préféré un tunnel, mais routier, qui aurait bien servi l'automobile qui règne sur les pays industrialisés ? Les problèmes de ventilation des gaz d'échappement auraient été d'importance ; les distances de sécurité entre véhicules et la nécessité d'assurer tout de même un débit raisonnable auraient obligé à accroître considérablement les dimensions du tunnel, donc son prix. La sécurité et l'économie se sont alliées pour une fois : c'est la voie ferrée qui a été choisie pour faire franchir la Manche aux voyageurs et aux marchandises. Une belle



TERMINAL GRANDE-BRETAGNE

50,5 km (35 minutes de trajet - 28 dans le tunnel - vitesse de pointe : 160 km/h)

9,8 km — 37 km — 3,7 km

40 m

craie bleue / craie grise

FRANCK ILLUSTRATEUR

revanche sur les modes de transport aérien, routier et maritime qui commencera de faire sentir ses effets avec la mise en service progressive de l'ouvrage à partir du mois de mai, au fur et à mesure que le matériel roulant sera reconnu apte à l'exploitation. Le « tunnel » en comporte en réalité trois : un tunnel équipé d'une voie ferrée pour l'aller et un autre pour le retour, chacun de 7,60 mètres de diamètre et distants de 22 mètres ; entre eux, un tunnel de service de 4,80 mètres de diamètre et comportant deux voies routières pour permettre la circulation de véhicules d'entretien et de secours filoguidés. Tous les 375 mètres, des couloirs de communication relient chaque tunnel ferroviaire au tunnel de service.

Une navette baptisée Shuttle

La moitié du trafic du tunnel sera assurée par des navettes baptisées Shuttle, exploitées par Eurotunnel et qui transborderont voitures, cars et camions d'une rive à l'autre. Les conducteurs suivront la signalisation *« tunnel sous la Manche »* qui les amènera au terminal de Coquelles où ils achèteront leur billet valable pour un véhicule contenant un maximum de seize personnes. Ensuite, les voyageurs pourront se restaurer, faire le plein d'essence, changer de l'argent ou faire des emplettes dans les boutiques hors taxes, avant d'effectuer les formalités de douane et de contrôle.

Ils gagneront les quais d'embarquement au volant de leur véhicule. Les agents d'Eurotunnel sépareront les voitures, les caravanes, les cars et les motos. Par les rampes d'accès, les automobilistes pénétreront dans les wagons et rouleront à la queue leu leu sur deux niveaux jusqu'à ce que le personnel d'accompagnement leur dise de couper leur moteur. Propulsée par une locomotive à chaque extrémité, Shuttle (180 automobiles au maximum) s'élancera dans le tunnel toutes les vingt minutes aux heures de pointe et une fois par heure durant la nuit, vingt-quatre heures sur vingt-quatre et trois cent soixante-cinq jours par an. Les voyageurs effectueront la traversée en 35 minutes, dans leur voiture ou leur autocar. Il leur sera possible de se dégourdir les jambes et d'utiliser des toilettes. Les chauffeurs des poids-lourds auront un traitement différent : ils voyageront dans une voiture-salon et non avec leur camion transporté dans une navette spéciale à claire-voie.

Au terminal de Cheriton, les conducteurs remettront leur moteur en route au signal du personnel d'accompagnement. Ils sortiront de la navette en file indienne et gagneront le réseau routier sans autre formalité. Il se sera écoulé une heure entre leur passage au péage de Coquelles et leur sortie en Grande-Bretagne.

Le TGV aussi

Les experts qui auscultent en permanence les perspectives d'Eurotunnel ont estimé que Shuttle détournerait à son profit environ un tiers du trafic passagers et un peu moins du cinquième du trafic marchandises transmanche. Projetées en l'an 2013, ces prévisions annoncent pour Shuttle 24,3 millions de passagers et 21,9 millions de tonnes de fret.

L'autre moitié du trafic du tunnel sera composée de trains. Une majorité de TGV Eurostar relieront Paris et Bruxelles à Londres à la vitesse de 300 km/h sur le continent, de 160 km/h dans le tunnel et à 120 km/h en Angleterre. Pour ce voyage de trois heures (3 h 15 de Bruxelles à Londres), leurs passagers seront traités de la même façon que les voyageurs aériens : réservation obligatoire, enregistrement des bagages, passage aux portiques de sécurité, salle d'attente inaccessible aux accompagnants, embarquement trente minutes avant le départ, service de restauration systématique en première classe, etc.

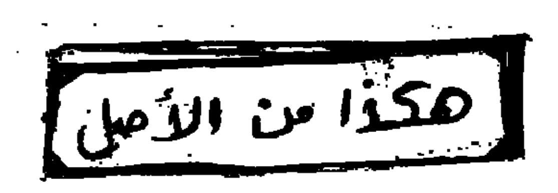
Les tunnels du monde

Chantier	Longueur	Date du percement	Durée du percement
Seikan (Japon)	53,8 km	1985	21 ans
Manche	51,5 km	1992	5 ans
Simplon (Suisse-Italie)	19 km	1921	8 ans

C'est pour les marchandises que le tunnel représentera la plus grande amélioration. Que ce soit par train, camion, train et bateau, elles étaient astreintes à des ruptures de charge multiples. Avec les onze trains quotidiens dans les deux sens que British Rail et la SNCF ont décidé de mettre en service entre neuf villes britanniques et quatorze destinations européennes, Paris sera à vingt-quatre heures de Glasgow et Stuttgart à trente-six heures de Liverpool. L'avion, qui s'adjugeait 56 % du trafic passagers France-Grande-Bretagne, n'a qu'à bien se tenir ! Toujours en 2013, Eurostar pourrait transporter 30,2 millions de voyageurs. Et les trains de marchandises achemineraient 17,4 millions de tonnes de fret. On a calculé que le trafic ferroviaire fret du tunnel équivaudrait à 400 000 camions par an.

Mais le rail sous la Manche n'en aura pas fini avec la voiture et le camion pour autant. L'acte de concession d'Eurotunnel stipule qu'avant l'an 2000 celui-ci devra présenter un projet de liaison routière transmanche sans rupture de charge. En cas de carence d'Eurotunnel, les Etats pourront autoriser un deuxième lien fixe – pont ou tunnel – pour les véhicules marchant au pétrole, mais pas avant 2020...

Al. F.



Un souci méticuleux de l'environnement

Pour la première fois dans un chantier de cette ampleur, l'environnement a été un souci constant des aménageurs, dès le premier coup de pioche.

LORSQUE les Anglais débarquent à Calais par bateau, ils ont d'abord droit aux cheminées d'usine et aux vilaines installations de la zone industrielle du port. Avec Eurotunnel, cette disgrâce leur sera évitée. Dès la sortie, il pourront apercevoir un paysage bucolique : à gauche, un coquet moulin à vent reconstruit après une tempête et, à droite, une ferme tricentenaire entièrement restaurée, où se dissimulent la subdivision de l'équipement et ses engins de chantier. D'emblée, on découvre à Coquelles un Pas-de-Calais rural et encore bien vert, comme une invitation à la flânerie.

Pourtant, rarement on aura remué autant de terre sur un chantier. Il a d'abord fallu entreposer la «craie bleue» extraite du tunnel – près de 5 millions de mètres cubes côté français. Pour ce faire, une ancienne carrière de Sangatte a été aménagée en dépôt de matériaux d'extraction. Au lieudit Fond Pignon, une digue haute de 35 mètres et longue de 1 200 mètres a dû être édifiée à portée de vue du site classé du cap Blanc-Nez. D'un blanc de craie éclatant à sa construction, cette digue a fait l'objet de tous les soins pour qu'elle reverdisse.

C'est un professeur d'écologie végétale de réputation internationale, Jean-Marie Géhu, qui a été chargé de la «revégétalisation» du site. Il a mis à contribution son conservatoire botanique de Bailleul (Nord) afin de reconstituer sur la craie nue un système de pelouses en harmonie avec le cap Blanc-Nez. Pour le lac de boue retenu derrière la digue, il a fallu expérimenter. *«On n'a pas naturellement d'affleurement de craie bleue*, explique le professeur. *Il a donc fallu se lancer dans une série d'essais pour tenter de végétaliser des boues mélangées d'eau saumâtre.»*

Un lac de boue

Aujourd'hui, les pelouses de graminées et de légumineuses ont reconquis les pentes de la digue. Le sommet, qu'il a fallu rehausser pour contenir des arrivages de boue imprévus offre encore un talus d'un blanc voyant. Mais il reverdira aussi. Quant au lac de boue, qui présente l'aspect d'un chott tunisien après l'orage, les aménageurs ont renoncé à le reverdir complètement. Une vingtaine d'hectares, sur les bords, seront végétalisés. Et les plans d'eau seront conservés comme escale pour oiseaux migrateurs, à la demande du Groupe ornithologique du Nord.

Ne restent plus comme verrues, sur la commune de Sangatte, que deux installations : l'usine de préfabrication et le puits de ventilation. L'usine, avec ses 20 000 mètres carrés de hangars et son parc à matériel de 50 hectares (où se dressent les énormes tunneliers rouillés), doit laisser la place à des herbages. *«On essaye actuellement de revendre le matériel*, explique Pierre Magre, chargé des relations extérieures du site français d'Eurotunnel. *Il faudra bien deux ans pour ramener le terrain à l'état naturel.»* Mais il le sera, c'est promis. Le puits de ventilation et son usine de réfrigération, eux, resteront. Curieusement, le parti a été pris de peindre cette unité de couleurs vives, à la Beaubourg... puis de la dissimuler derrière des talus !

Mais le principal bouleversement vient de la construction du terminal. Eurotunnel a acheté un millier d'hectares pour l'aménagement de la plate-forme et de la ZAC qui l'accompagne (la Cité de l'Europe). L'emprise du terminal (700 hectares et 31 kilomètres de tour) a nécessité des terrassements énormes : plus de 10 millions de mètres cubes remués, dont 2 millions qu'il a fallu extraire en dehors du site.

Mais le terminal d'Eurotunnel a aussi induit des équipements lourds à sa proximité immédiate, à commencer par le TGV Calais-Paris et l'autoroute A16 Dunkerque-Boulogne. Les aménageurs de l'A16 se sont efforcés de tracer un axe *«valorisant»* pour la région, qui comprend 32 échangeurs et une centaine d'ouvrages d'art sur seulement 89 kilomètres. *«Dans bien des cas, nous avons amélioré l'état des lieux*, indique Jean-Luc Nguyen, l'ingénieur d'arrondissement de Calais. *Notamment en faisant disparaître des friches industrielles laissées à l'abandon parce que jusque-là invisibles.»*

Les tritons protégés

Quant au TGV, il écorne bel et bien la forêt domaniale de Guînes, mais son tracé a laissé des terres agricoles enclavées entre la voie ferrée et le bois, de sorte que, finalement, c'est la forêt qui gagnera : sa surface totale passera de 783 à 802 hectares. En attendant les replantations, l'Association des chasseurs de la côte d'Opale fait de l'agrainage – nourrissage des espèces sauvages – dans les friches pour attirer le gibier. Le TGV écorne aussi la forêt d'Eperlecques dans sa partie privée.

Côté britannique, les aménageurs ont déployé aussi des trésors d'attention à l'environnement. Et même davantage encore, car le comté de Kent est une zone résidentielle plus précieuse aux Britanniques que le Pas-de-Calais pour les Français. Les déblais du tunnel ont été entreposés en mer au pied des falaises Shakespeare, en une sorte d'immense casier étanche qui servira de plate-forme de service pour Eurotunnel. Seuls les passagers des bateaux peuvent apercevoir ce terrain gagné sur la mer.

Le terminal anglais de Folkestone, beaucoup plus limité que son homologue français (200 hectares), a été inséré dans le site avec un luxe de précautions. La végétation des sols de terrassement a été transférée en serre en attendant sa replantation après travaux. Même les tritons d'une mare ont été transportés en dehors du site par des spécialistes ! *«C'est la plus vaste politique d'environnement jamais adoptée en Grande-Bretagne pour un grand chantier»*, constate fièrement la brochure distribuée par Eurotunnel au centre d'information de Folkestone. En tout cas, on y a soigné le détail. On a même évité de puiser dans les ressources locales d'eau potable en installant une unité de dessalement d'eau de mer à usage industriel. La liaison transmanche, n'a pas le droit à l'erreur écologique.

Roger Cans

Retrouver du travail aux bâtisseurs

Le chantier est fini. Ses cinq mille six cents salariés ne sont plus que quelques centaines. Comment a-t-on accompagné cette décrue.

MOINS de mille salariés travaillent désormais sur le chantier du tunnel sous la Manche, trois cent cinquante employés directement par TML, et entre quatre cents et cinq cents par des sous-traitants.

D'ici la fin de l'année, ce nombre sera encore réduit de plus de la moitié. Seuls resteront des salariés de TML, chargés d'assurer des contrats de maintenance et d'assistance technique pour le compte d'Eurotunnel.

Finie l'activité de ruche bourdonnante versant français où cinq mille six cents salariés ont travaillé en même temps sur le chantier, près de treize mille au total, si l'on compte les Anglais. *«Il n'y a pas de petits chiffres, tout est à la dimension du chantier»*, conclut, un brin nostalgique, Claude de La Roche Saint-André, directeur des ressources humaines de TML, et présent sur le chantier dès 1987. Il est depuis le 28 janvier 1994 président de l'« Amicale des bâtisseurs du tunnel sous la Manche », une association, loi de 1901, créée à seule fin de préserver la mémoire de ce chantier.

Car si le tunnel sous la Manche a été le théâtre de prouesses techniques, il a aussi permis à une formidable aventure humaine de prendre corps. *«Une telle réalisation n'a pu se mener à bien sans l'instauration d'un fort climat de confiance»*, explique le directeur des ressources humaines. Un parallèle avec les démêlés financiers est instructif. Ceux-ci ont occupé le devant de la scène, alors qu'en sept ans de travaux, le chantier n'a connu qu'une seule grève, qui n'a pas retardé son avancée.

La forte médiatisation dont a fait l'objet le tunnel a certes pesé en ce sens. Elle l'a quasi transformé en chantier modèle. Là plus que dans d'autres chantiers, les taux de fréquence et de gravité des accidents du travail ont été inférieurs aux moyennes nationales.

Sur le plan social, TML, avec l'encouragement des pouvoirs publics, avait placé la barre à un niveau élevé. Arrivant dans une région sinistrée, où le taux de chômage dans le bassin du Calaisis atteignait 22 % en 1987, les dirigeants de TML avaient pris l'engagement de recruter localement les trois quarts de la main-d'œuvre dont ils avaient besoin. Cet objectif atteint, au plus fort de l'activité en juillet 1992, le taux de chômage est tombé à 13,1 % de la population active. Depuis, il est remonté à 18 %, même si la fin du chantier n'en est pas l'unique cause.

Anticiper les départs

Mais surtout, peu de chantiers offrent des évolutions aussi amples dans la gestion de leurs effectifs. D'abord une forte montée en puissance, puis un pic et enfin la décrue massive. Seuls des chantiers de construction de centrales nucléaires présentent des caractéristiques semblables. Le plus fort contingent des départs s'est produit au cours de l'année 1993.

Tout un dispositif a été mis en place afin d'anticiper le reflux des salariés et permettre leur reclassement après la fin de leur contrat de chantier. Dès 1987, a été conclu un accord avec l'ANPE qui a prévu l'installation d'une agence locale de l'emploi à Sangatte sur le site principal du chantier. Tout salarié quittant le site était inscrit automatiquement à cette agence.

Sur ce premier dispositif s'est greffé un comité de pilotage et deux structures légères : la Cellor, cellule de reclassement interne à TML qui a compris jusqu'à douze personnes, chargées de prévenir les salariés par lettre six mois avant le terme de leur contrat, de leur proposer des bilans professionnels, une aide pour rédiger des CV ; BATIRE, un bureau d'accueil financé par l'Etat, la région, TML et Eurotunnel, qui prospecte en France et à l'étranger les offres pouvant correspondre au profil des sortants.

Au total, même si Eurotunnel n'a recruté que 6 % des salariés ayant travaillé sur le chantier. Joël Henry, le directeur de l'ANPE de Sangatte, trouve les premiers résultats plutôt encourageants. *«Sur les quatre mille personnes sorties du chantier, 40 % ont trouvé une situation, un millier est passé par une convention de conversion et mille trois cents sont encore inscrites à l'ANPE. Parmi celles-ci, seules 17 % sont inscrits depuis plus d'un an»*, précise-t-il.

Alain Beuve-Méry

Cent fois plus sûr que le TGV Paris-Lyon

Vingt mille voyageurs dans le tunnel nécessitent un luxe de précautions hors du commun.

EN Suisse, lorsque les automobilistes ou les chauffeurs de poids lourds doivent traverser les hautes vallées de l'Oberland bernois, ils n'ont d'autre choix que le train. A bord de leur véhicule, ils s'installent alors sur des wagons plats, ouverts à tous les vents et pourvus de petites rambardes de protection, et franchissent, en quelques minutes, les 14 kilomètres du tunnel ferroviaire de Lötschberg. Cette recette du transport rail-route est si bonne que les Suisses l'ont multipliée au point qu'en trente ans, ils ont convoyé 25 millions de véhicules et 75 millions de passagers sans accident dans les trois tunnels du Lötschberg, du Simplon et de Furka.

Une telle expérience était-elle transposable au tunnel sous la Manche ? Pouvait-on la nourrir de celle acquise par les Japonais avec le tunnel géant de Seikan – plus de 53 kilomètres de long – reliant les îles de l'archipel de Honshu et de Hokkaido pour le seul transport des passagers ? Non. *«A tunnel différent, sécurité différente,* affirment les promoteurs du tunnel sous la Manche. *Et même sécurité accrue.»*

Deux caractéristiques différencient en effet le tunnel sous la Manche des ouvrages déjà existants tant en Suisse qu'au Japon. Tout d'abord la longueur. Même si le tunnel sous la Manche n'est pas le plus long, il est celui qui reste le plus longtemps sous la mer : 38 kilomètres contre 18 kilomètres pour son homologue japonais. Ensuite, le trafic : si les Japonais ne font transiter, à un rythme modeste de surcroît, que des passagers par le tunnel de Seikan et si les Suisses s'affirment comme les rois du rail-route pour le transport des véhicules et de leurs passagers, ils sont loin d'offrir les densités de trafic qui seront celles du tunnel sous la Manche.

En période de pointe, jusqu'à 20 000 passagers transiteront par les deux tunnels ferroviaires de la liaison transmanche à raison d'un convoi toutes les deux minutes et demie. Des TGV Eurostar, croisant à 160 kilomètres à l'heure, pour relier Londres à Paris et Londres à Bruxelles. Des navettes passagers transportant voitures et autocars et des navettes fret emportant des camions franchiront le tunnel en trente-cinq minutes à la vitesse de 140 km/h. Enfin des trains de marchandises emprunteront ce passage à des allures plus réduites.



DIDIER HUBERT/METIS

Les navettes s'élanceront toutes les vingt minutes aux heures de pointe.

Des solutions spécifiques

Eurotunnel a donc dû se forger une philosophie, développer ses propres outils pour que la liaison transmanche soit, lors de sa mise en service, l'un des systèmes de transport les plus sûrs au monde. Cent fois plus sûr, dit-on, que Paris-Lyon en TGV !

• **La sécurité du tunnel.**

Le premier souci des constructeurs a été d'éviter la collision frontale entre les rames qui se croiseraient. La solution, évidente, a donc été de forer non pas un tunnel, mais trois tunnels. Deux, de grandes dimensions, permettant aux convois de circuler en sens unique et un troisième, plus petit, dit galerie de service, relié tous les 375 mètres aux deux premiers par des couloirs d'accès équipés d'imposantes portes antifeu capables de résister pendant une heure et demie à des températures de 1 000 degrés.

Le feu, voilà l'ennemi. Un ennemi plus redouté que les déraillements et dont les ingénieurs ont grandement réduit les risques en équipant les tunnels principaux de quais surélevés pour empêcher que les rames ne se couchent et ne se chevauchent lors d'un tel accident. Car, ne l'oublions pas, les navettes accueillent des véhicules qui contiennent des matières inflammables dans leurs réservoirs ou abritent des chargements sensibles dans leurs remorques.

• **La sécurité du matériel.**

Si les rames des TGV Eurostar et les convois des trains de marchandises sont tout compte fait analogues à ceux qui circulent sur nos voies, il n'en va pas de même des navettes de transport rail-route. Pour ce service, Eurotunnel a dû développer des matériels spécifiques. Cela étant, le principe de base commun à tous ces matériels roulants est celui de wagons en inox totalement fermés. Pas question sur une aussi longue distance (50 kilomètres) de laisser les gens le nez au vent comme dans les tunnels suisses. On calfeutre, on isole, on protège. Toujours la peur du feu. Chacun de ces wagons au gabarit disgracieux est donc équipé à ses extrémités de portes coupe-feu capables de tenir au moins le temps de la traversée du tunnel. Il est plus facile de maîtriser un feu à l'air libre que dans un tunnel.

Chacun de ces wagons est aussi parcouru par une cinquantaine de kilomètres de câbles divers par lesquels transitent l'alimentation électrique et toutes les informations nécessaires à la surveillance électronique et vidéo de l'ensemble de la rame et de ses wagons. Tous sont équipés d'une douzaine de détecteurs de fumées, de chaleur et de vapeurs d'hydrocarbures. Tous sont dotés enfin d'une rigole centrale destinée à recueillir les produits inflammables (huiles, essence, fuel) qui viendraient à s'échapper de réservoirs de véhicules déficients.

• **La sécurité des personnes.**

Pour protéger des incendies les passagers – qui ne sont pas tenus de rester dans leur véhicule pendant toute la traversée sous la Manche – les concepteurs des navettes ont imaginé un système d'alerte à trois niveaux. A la première alerte, détection d'une source de chaleur par exemple, l'un des huit agents de la navette se rend aussitôt sur place pour régler le problème grâce aux extincteurs disponibles ou au déclenchement automatique d'un système de mousse antifeu. Si la situation s'aggrave (alerte de deuxième niveau), l'ordre est donné de passer dans le wagon voisin protégé du précédent par sa propre barrière antifeu et celle du compartiment suspect. Si cela ne suffit pas (troisième niveau), le wagon en feu est alors noyé sous un déluge d'halon, un gaz inerte qui, en principe, éteint tout.

Mais le conducteur et le chef de train ont toujours la possibilité, si nécesssaire, de détacher les wagons incendiés du reste de la rame et de les abandonner. Les deux parties restantes rejoignent alors les terminaux situés à chaque bout du TransManche qui vers la Grande-Bretagne, qui vers la France.

Doubler les équipements

Il est même possible, si cela ne suffit pas, d'évacuer les passagers, via les nombreux couloirs de liaison donnant sur la galerie de service. Là, des véhicules Diesel filoguidés les prendront en charge pour les rapatrier. Autonomie de ces engins un peu spéciaux utilisés d'ordinaire pour la maintenance des installations : 250 kilomètres, et 50 kilomètres même avec un pneu à plat ! Quant aux fumées d'incendies tant redoutées, elles ne devraient pas pouvoir pénétrer dans cette galerie de service (légèrement pressurisée, entre 1,1 et 1,2 atmosphère, par rapport aux deux tunnels ferroviaires).

Comme une panne électrique, ou autre, est toujours possible, ces deux unités ont été doublées par des systèmes de secours. Cette redondance de tous les équipements, de tous les contrôles, utilisée de longue date par les industriels de l'aéronautique et du spatial, est la clé de voûte de la sécurité de ce gigantesque ouvrage.

Reste malgré tout l'imprévisible. Le scénario accidentel auquel personne n'avait pensé. Ou encore le tremblement de terre. Mais la région est géologiquement très calme.

Jean-François Augereau

Eurostar, l'étoile du rail

Le premier train européen reliera Paris à Londres et Bruxelles à Londres à grande vitesse, même si, côté anglais, on freine un peu.

BAPTISÉ Eurostar, mot à mot «étoile de l'Europe», le TGV qui, d'ici moins de deux mois, reliera Paris (gare du Nord) à Londres (Waterloo International) en trois heures et Bruxelles à Londres en trois heures quinze, porte bien son nom : fruit de la collaboration entre trois compagnies ferroviaires, la SNCF, la Société nationale des chemins de fer belges (SNCB) et British Rail *via* sa filiale European Passenger Services (EPS), le TGV transmanche est le premier train européen, que les trois réseaux exploiteront sous l'égide d'une équipe commune de gestion, le Joint Business Management Team (JBMT), installée à Londres. Construit par un consortium d'entreprises piloté par GEC-Alsthom, Eurostar est un bijou technologique qui a su s'adapter aux spécificités des trois réseaux ferroviaires... tout en traversant la Manche à pied sec !

Si l'objectif est d'assurer quinze voyages aller et retour quotidiens sur chacune des deux lignes Paris-Londres et Bruxelles-Londres dès 1995, la première desserte prévue début juillet s'annonce ténue, avec un aller et retour par jour seulement sur chaque ligne, la «montée en charge» se faisant très progressivement (deux allers et retours en août, trois en septembre, un train toutes les deux heures en octobre) jusqu'à la fin 1994. Seule inconnue de taille à ce jour : la tarification, qui sera annoncée six semaines avant le premier voyage par les compagnies ferroviaires. *«Les tarifs les plus bas seront proches des prix charter»*, déclarait cependant Malcolm Southgate, directeur adjoint d'EPS, lors du voyage de démonstration organisé entre Paris et Arras le 13 avril. Les tarifs planchers des compagnies aériennes sur Paris-Londres tournent actuellement autour de 700 francs.

Composée de 18 voitures (2 voitures-bars, 6 voitures de première, 10 de seconde) et de deux motrices, la rame Eurostar, d'une longueur de 394 mètres, offrira 794 places (210 en première et 584 en seconde) plus 52 strapontins. A terme, 31 rames assureront la liaison entre les trois capitales : douze ont été livrées à ce jour. D'ici 1995, le nord de Londres (Birmingham, Manchester...) et l'Ecosse (Edimbourg) seront desservies par sept autres rames plus courtes (14 voitures, 518 places). Rançon de la prouesse technologique, le TGV transmanche coûte cher : 210 millions de francs la rame, alors qu'une rame du TGV Nord ne coûte «que» 78 millions de francs.

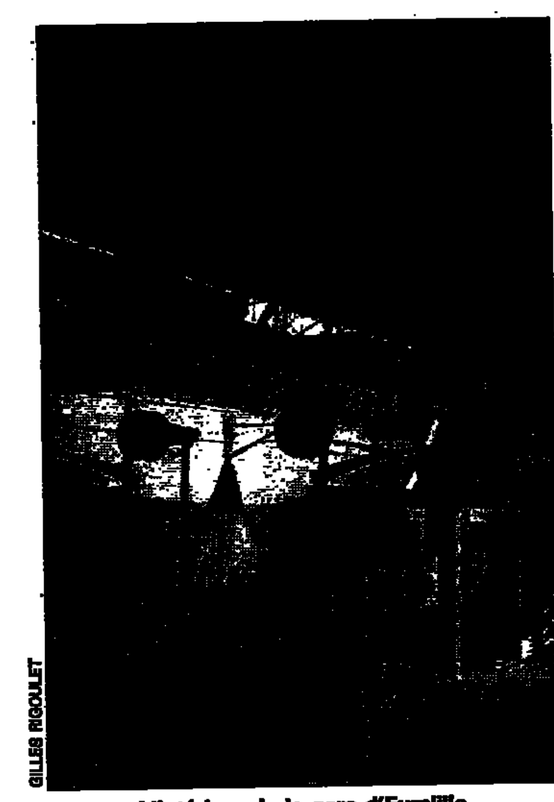
«Ces petits détails qui changent tout»

Très bigarrées à l'extérieur (jaune, bleu marine et blanc), les voitures Eurostar ont été aménagées plus sobrement à l'intérieur (gris/bordeaux en première classe; gris/jaune en seconde) par un groupe de designers franco-anglo-belge piloté par Roger Tallon. Soucieux de s'attirer les faveurs des hommes d'affaires habitués à la qualité de service des compagnies aériennes, le TGV transmanche n'a pas lésiné sur «ces petits détails qui changent tout» : personnel bilingue habillé de pied en cap par Pierre Balmain, restauration à la place systématiquement offerte aux voyageurs de première classe, possibilité de réserver des menus spéciaux (enfant, végétarien...) lors de l'achat du billet, «espaces famille» en seconde classe, équipements (toilettes, «chaises-transfert») prévus pour les handicapés, quatre cabines téléphoniques à bord accessibles par simple carte bancaire...

De même, la procédure d'embarquement en gare (enregistrement du titre de transport, contrôle de sécurité) est calquée sur celle des aéroports avec salle d'embarquement, portiques détecteurs de métaux, appareils à rayons X... La SNCF recommande de se présenter au plus tard vingt minutes avant le départ du train. Les contrôles douaniers seront effectués en voiture.

Durant l'hiver 1995-96, Eurostar desservira Ashford (Kent), dont la nouvelle gare est actuellement en construction. L'été 1996 verra la mise en service de la ligne à grande vitesse Lille-Bruxelles, qui devrait réduire le temps du trajet de trois heures quinze à deux heures quarante. Quant à la ligne à grande vitesse entre le tunnel et Londres, qui aboutira à la nouvelle gare de Saint-Pancras, elle devrait être achevée en... 2002 ! Comme disait François Mitterrand le 18 mai 1993, le TGV n'a pas fini de *«sortir du tunnel à toute petite allure pour visiter la belle campagne du Kent»*. Perfide Albion !

Philippe Baverel



GILLES RIGOULET

L'intérieur de la gare d'Euralille.

Comment ça marche

Conçu pour fonctionner sous trois systèmes d'alimentation électriques (25 000 volts alternatif sur les lignes à grande vitesse en France, en Belgique et dans le tunnel, 3 000 volts continu sur les lignes classiques belges et 750 volts continu sur le réseau britannique entre le tunnel et Londres), Eurostar est équipé de douze moteurs électriques asynchrones, plus performants puisque leur puissance de traction atteint 12 000 kW : telles sont les grandes nouveautés constitutives du TGV troisième génération.

Pour des raisons de sécurité évidentes, un double système de freinage (électrique et pneumatique) est prévu, des portes coupe-feu équipent toutes les voitures et en cas d'accident grave, chaque rame est sécable en trois points (derrière chaque motrice et au milieu du train).

Ph. B.

Le fret s'impatiente

La SNCF et British Rail disposent de la moitié de la capacité du tunnel qu'elles entendent exploiter à 25 % en trafic passagers (service Eurostar) et à 25 % en fret. D'ici à 1997, les deux compagnies ferroviaires ambitionnent, moyennant trente-cinq trains par jour et par sens, un trafic fret transmanche de plus de 6 millions de tonnes.

Trois types de fret devraient profiter du tunnel : 60 % de transport combiné (embarquement des remorques de camions sur les trains), 25 % de transport d'automobiles neuves et 15 % de «transport conventionnel» (bobines d'acier, papier, électroménager...) en wagons isolés ou par trains entiers. La SNCF et British Rail ont créé deux structures communes : l'une à vocation commerciale, le *freight management unit* (FMU), installé à Londres; l'autre à vocation opérationnelle, le centre de contrôle fret (CCF), qui supervisera le trafic depuis Lille. D'après la SNCF, les tarifs d'acheminement du fret *via* le tunnel correspondront à ceux pratiqués «pour les trafics ferroviaires internationaux train + ferry».

Seul *hic* : le premier train de fret aurait dû emprunter le tunnel le 14 mars. Tout était prêt... sauf Eurotunnel, qui se contente d'annoncer l'ouverture du lien transmanche au trafic fret *«pour une date la plus proche possible du 6 mai»*, jour de l'inauguration officielle ! Les compagnies ferroviaires déplorent le manque à gagner et craignent que les clients, attentistes jusque-là, ne deviennent franchement suspicieux. *Wait and see* !

Ph. B.

Des difficultés sous-estimées

Plus d'un an de retard sur la date d'ouverture initialement prévue : Eurotunnel essule les plâtres d'un système particulièrement complexe.

AU fil des reports d'ouverture, les rumeurs les plus folles se sont mises à courir : défauts de conception, problèmes de refroidissement, gros ennuis d'informatique. Aujourd'hui, Georges-Christian Chazot, directeur général d'Eurotunnel se veut rassurant : *« Nous avions volontairement décidé de peu parler*, dit-il. *Résultats, les gens ont beaucoup phantasmé et spéculé. Mais nous n'avons jamais eu de gros problèmes techniques. Seulement des difficultés dans la mise au point et l'harmonisation des systèmes. »*

On peut le comprendre. Le tunnel et son matériel roulant représentent, de très loin, l'ensemble ferroviaire le plus sophistiqué au monde. Comme les TGV de dernière génération, les machines sont dotées d'un système de signalisation embarqué *(TVM 430)*, qui capte, décode les informations transmises par les rails et adresse les instructions au conducteur dans la cabine, sur un moniteur vidéo.

Ajoutez à cela les données des douze capteurs de chaleur, de fumée ou de vapeur d'hydrocarbures installés dans chacun des quelque trente wagons de chaque train, et vous obtenez déjà quelque chose de monstrueux. Chaque wagon comporte une cinquantaine de kilomètres de câblage électrique ou électronique. *« Au moins dix fois plus que dans un TGV »*, explique un technicien. Ces réseaux internes aux rames (ou « navettes » selon la terminologie Eurotunnel) sont connectés à chacune des deux motrices (une à chaque extrémité) par deux prises qui ne comportent pas moins de... cent broches.

L'électronique du tunnel lui-même ne le cède en rien à celle des trains : gestion du trafic, contrôle de l'état de tous les dispositifs mécaniques et électriques roulant ou non, sonorisation des réseaux téléphonique, radio ou vidéo... L'ensemble, affirme-t-on chez TML, représente *« le système de transmission de données en temps réel le plus perfectionné jamais conçu, si ce n'est dans la recherche spatiale »*. Les trois câbles de fibres optiques (238 kilomètres au total) qui constituent le système nerveux du tunnel sont capables de transmettre 700 millions de données par seconde.

La chasse aux « bugs »

Eurotunnel a, semble-t-il, largement sous-estimé la complexité de la mise en place de ce dispositif. *« C'était un peu comme le système Socrate de la SNCF*, reconnaît aujourd'hui un technicien. *Au moindre pépin, tout s'arrêtait. »* Des locomotives et des wagons qui fonctionnaient très bien séparément ont, pendant longtemps, refusé de « dialoguer » quand on les branchait ensemble. Il a fallu vérifier tous les circuits et les logiciels. L'informatique du tunnel s'est mise ensuite de la partie. *« Certaines navettes passaient parfaitement, d'autres déclenchaient toutes les alarmes, de manière totalement inattendue et aléatoire. Personne ne comprenait pourquoi. »*

Les informaticiens ont dû se lancer dans la chasse aux « bugs », ces petites erreurs de programme aux conséquences catastrophiques. Un travail de bénédictin : dans ces systèmes complexes, la moindre modification de logiciel provoque souvent des réactions en chaîne parfois imprévisibles. Parallèlement, il fallait former les équipes. Une gageure, là aussi, quand on sait, par exemple, que les procédures de sécurité à elles seules tiennent en sept volumes.

Le démarrage des « essais à blanc » a marqué, selon Georges-Christian Chazot, la fin de ces difficultés *« tout à fait normales sur un système aussi énorme que celui-là »*. Reste le « couac » que représente le fait de ne pas être opérationnel à cent pour cent le jour de l'inauguration. Le tunnel est une nouvelle liaison dotée d'un matériel spécifique, plaide M. Chazot. *« Pour nous, l'ouverture ressemble à une voie à sens unique, impossible de revenir en arrière. On ne pouvait pas démarrer tant que des incertitudes subsistaient. »*

Certains reprochent cependant à Eurotunnel une trop grande confiance en soi qui l'aurait amené à dédaigner un peu l'expérience que les autres meneurs de grands chantiers (spatiaux ou ferroviaires) auraient pu lui apporter en matière de gestion des systèmes complexes, ou de formation des hommes. Des jaloux, sans doute...

Jean-Paul Dufour

Police : entente cordiale

Attentat, trafics illicites, immigration clandestine : les services de sécurité des deux pays se coordonnent pour essayer de prévoir tous les cas de figure.

« A policeman injured in an attack. » Ce type de message sera bientôt envoyé par les policiers britanniques à leurs homologues français de l'autre côté du tunnel. Mais les policiers de Sa Gracieuse Majesté sont, comme leurs collègues de la police de l'air et des frontières (PAF), loin d'être tous bilingues. Aussi British Telecom a-t-elle développé, pour éviter de fâcheux contresens – *« Un policier injurié lors d'une attaque »* (1) –, un projet visant à standardiser le langage opérationnel et à fournir une traduction instantanée. Baptisé « Police speak », ce projet devrait permettre, à terme, à un fonctionnaire d'envoyer un message *dans sa propre langue*, qui arrivera correctement traduit à son destinataire.

« Police speak » n'est pas encore opérationnel. Ces difficultés idiomatiques n'ont cependant pas empêché les partenaires de se préparer, depuis 1986, aux risques et aux menaces pesant sur le tunnel. Ils ont concocté un ensemble de mesures relevant – c'est encore une affaire de traduction – soit de la *« sûreté »* (*safety* : le terrorisme ou la criminalité), soit de la *« sécurité »* (*security* : accidents et autres problèmes d'ordre technique). Seules les grandes lignes de son système de protection sont connues, puisque l'ouvrage, classé dans la catégorie des « points sensibles » à l'instar d'une centrale nucléaire, est couvert par le sceau du « confidentiel-défense ». Du moins sait-on que, pour assurer la sûreté de cette première frontière terrestre de l'Angleterre, il a fallu ménager les (beaux) restes de l'insularité. Après bien des atermoiements, les policiers français ont certes été autorisés à passer la frontière avec leur revolver de dotation, malgré la préférence britannique pour les *bobbys* non armés. Mais les policiers, français ou britanniques, ne résideront pas à demeure sur le territoire des partenaires : ils n'effectueront que des allers-retours quotidiens entre les deux nations, chacun rentrant dans son pays, une fois sa mission terminée.

La police française et l'Immigration Service britannique ont uniquement prévu de détacher un fonctionnaire chacun sur le territoire du partenaire étranger. Interpellé par les policiers de la PAF dans un train en partance de la gare du Nord, un malfrat poursuivi par la justice française sera ainsi accompagné jusqu'à la gare de Waterloo, puis ramené vers l'Hexagone par le prochain train au départ. Il en ira de même, en sens inverse, pour un étranger non britannique venu de Londres *sans être muni d'un* visa d'entrée en France.

Films catastrophes

Tous les cas de figure – mineur en fugue, personne en état de démence, etc. – ont ainsi fait l'objet de négociations serrées entre les deux parties. Chaque gouvernement demeure, de « son » côté du tunnel, responsable des affaires de sûreté. En France, le préfet du Pas-de-Calais sera l'autorité compétente, avec la PAF et les douaniers sous ses ordres. Outre-Manche, le ministère britannique des transports et sa police, les policiers du Kent, ainsi que les vigiles d'Eurotunnel, assumeront ces responsabilités.

Les attentats représentent la menace principale pour la sûreté d'un ouvrage dont la notoriété ne peut qu'attirer des terroristes à la recherche d'un symbole médiatique. Les bombes de l'IRA restent les plus redoutées. Corses ou basques, les organisations opérant dans l'Hexagone se sont montrées plus *respectueuses du sang* humain. Venus d'Europe centrale ou du Moyen-Orient, les autres risques terroristes fluctueront, eux, au gré des tensions internationales. Aussi les services chargés de la sûreté du tunnel et de ses trains s'entraînent-ils depuis plusieurs mois à des scénarios – une prise d'otages avec explosion d'un wagon, par exemple –, tous plus épouvantables les uns que les autres.

N'en déplaise aux auteurs de films catastrophes, des tonnes d'explosifs auraient du mal à ouvrir, dans la solide couche de craie et le béton entourant le tunnel, une brèche qui laisserait entrer la mer. La propagation d'un incendie d'origine criminelle serait, à l'inverse, dramatique dans un milieu aussi confiné.

Afin de minimiser les risques, *les trains, les gares et les terminaux* font l'objet de dispositifs de surveillance classiques par caméras et par patrouilles. Le fret routier et ses camions seront, eux, passés aux rayons X du portique de détection Euroscan. Le fret ferroviaire, ses wagons et ses conteneurs devront subir le test d'un système encore plus coûteux. Auréolé d'un halo de mystère *peut-être* destiné à intimider les malveillants, ce système sera composé d'*« appareils renifleurs et analyseurs d'air »*, confie l'un des responsables français de la sûreté, mais il n'en est encore qu'au stade du développement.

On s'en remettra, d'ici là, au flair des chiens dressés pour dénicher les substances explosives ou stupéfiantes, ainsi qu'au service de démineurs et d'artificiers spécialement affectés, au bon fonctionnement du tunnel. Le ton des responsables de la sûreté n'est pourtant évidemment pas à l'alarmisme. Les autres cibles d'attaques malveillantes – aéroports, gares, *ferries* ou personnalités – ne manquent pas, se rassurent-ils. Alors, dans l'attente d'un fonctionnement grandeur nature, les policiers s'exercent sur des trains d'essai en contrôlant les ouvriers britanniques qui viennent travailler sur le terminal du côté français.

Erich Inciyan

(1) *« Un policier blessé dans un attentat »* aurait été une traduction *plus fidèle.*

Le plus gros financement du monde

Les actionnaires ont apporté 20 milliards de francs, les banques 80 milliards. Rien n'aura été épargné à ces bailleurs de fonds.

CENT milliards de francs ! C'est à l'échéance de 1998, que la société Eurotunnel est censée équilibrer son budget en recettes et en dépenses du plus gros financement du monde, depuis celui du gisement de gaz naturel de Woodside en Australie. Depuis 1987, année de démarrage des travaux, rien n'aura été épargné aux actionnaires et surtout aux banquiers de l'opération : innombrables incidents entre la société constructrice et les entreprises, avec des milliards de francs de compensation à la clé ; crises financières à répétition au fur et à mesure que les dépassements sur le devis initial s'accumulaient (en six ans, la facture prévue a purement et simplement doublé), suspense et menaces de rupture suivis d'accords *in extremis*. Ce fut une pièce à rebondissements, sans qu'à aucun moment toutefois il ait pu être vraiment envisagé de stopper les travaux et d'abandonner le projet. Cela aurait coûté vraiment trop cher.

Les actionnaires d'abord auront apporté une vingtaine de milliards de francs en trois appels successifs. Le premier de 7,5 milliards de francs a eu lieu en pleine crise boursière mondiale, juste après le krach de Wall Street en octobre 1987. L'opération n'en fut pas moins un succès avec plus de 600 000 actionnaires en France et en Grande-Bretagne essentiellement. Le deuxième de 5 millards de francs prit place trois ans après, en octobre *1990* et là encore s'effectua correctement. Le troisième va être lancé pour 6 milliards de francs minimum, et devrait clore la liste de ces appels.

Le premier actionnaire est sans doute la Caisse de dépôts et consignation avec 3 % du capital. Mais, au début de cette année, on a vu apparaître un groupe de caisses de retraites américaines pour un peu moins de 5 %, avec pour horizon avoué non point l'an 2000 tout proche, mais l'année 2020 au moins.

Une véritable tour de Babel

Quant aux banques, qui auront fourni de 1988 à maintenant les 80 milliards de francs de crédit, c'est une véritable tour de Babel financière. *Les cinq chefs de file* sont très logiquement français (Crédit lyonnais, BNP et Indosuez) et britanniques (National Westminster et Midland). Autour d'eux, 215 banques de trente pays différents se sont réunies. Sans doute les banques européennes auront fourni les deux tiers des crédits, mais paradoxalement ce ne sont pas les françaises (19,9 %), les allemandes (12,6 %) et les britanniques (12,2 %) qui sont en tête, mais des japonaises avec 22,8 % du total.

Parmi les grands prêteurs, on trouve naturellement la Banque européenne d'investissements (BEI), toujours présente dans les grands ouvrages et la Communauté européenne du charbon et de l'acier (CECA). Si Eurotunnel représente le plus grand financement du monde, il aura donné du fil à retordre à ces banques. Sollicitées à plusieurs reprises pour consentir une rallonge : une première de 21 milliards de francs eut lieu à l'automne 1990, assortie, obligatoirement, d'une augmentation de capital qui eut lieu comme on l'a vu. La seconde de 7 milliards a été obtenue *in extremis* à la fin 1993 avec à la clé, une augmentation de capital pour partager le fardeau. Là encore, la Banque européenne d'investissements est venue à la rescousse avec 2 *milliards de francs supplémentaires*.

Le « management » d'une telle dette est une opération délicate et la facture est lourde : plus de 15 millions de frais d'intérêt à payer chaque jour. Le trésorier du groupe, Patrick Fulhabert, déclare volontiers que ses préoccupations les plus importantes consistaient à réduire la charge de cette dette et, surtout, à convertir en taux fixes les taux variables, tout en allongeant les durées. Or l'essentiel de la dette en question est à taux variables et une augmentation de 1 % des taux moyens en France et en *Grande-Bretagne* coûterait à Eurotunnel plus de 500 millions de francs supplémentaires par an. Comme le groupe ne peut emprunter à taux fixes et à long terme que sur les lignes de crédit de la Banque européenne d'investissements et de la Communauté *européenne du charbon* et de l'acier, soit une quinzaine de milliards de francs au total, il faut « allonger » le reste et le stabiliser. Des opérations de « swaps » (changes des taux) sur une durée de cinq ans ou plus ont déjà été conclues pour une dizaine de millions de francs environ et des négociations continuent dans le même sens.

Un beau champ d'action pour des financiers astucieux.

François Renard

Les querelles d'Eurotunnel et de TML

« Ils nous réclamaient des dépassements astronomiques », reprochait le concessionnaire. « On veut construire une Rolls pour le prix d'une Ford Fiesta », répliquait le constructeur.

LE mariage a failli tourner court à plus d'une reprise. L'union entre les constructeurs du tunnel sous la Manche et le concessionnaire de l'ouvrage a été l'objet de passes d'armes et de négociations quasi ininterrompues en coulisses. Elle était fondée sur de mauvaises bases : un projet *insuffisamment détaillé*, un maître d'ouvrage quasi inexistant au démarrage, des contrats alambiqués appliqués dans un esprit contentieux à l'anglo-saxonne...

En janvier 1986, Margaret Thatcher et François Mitterrand retiennent le projet de France-Manche (*cinq entreprises françaises*) et de Channel Tunnel Group (cinq entreprises britanniques). Les gouvernements n'ont pas voulu financer des études approfondies, et l'appel d'offres s'est fait à un degré trop imprécis. A cette époque, les constructeurs sont les actionnaires principaux de l'ouvrage avec les banques. Très vite, ils sont jugés indésirables. *« Il est apparu clairement qu'Eurotunnel devait apparaître comme un organisme indépendant pour pouvoir lever de l'argent public »*, explique un banquier. Les constructeurs, comme les banques, ne souscrivent pas à la première émission publique en 1987, d'un montant de 7,5 milliards de francs. Eurotunnel se retrouve alors avec un capital disséminé parmi plus de 600 000 porteurs, sans véritable actionnaire de référence. *« Les gouvernements britanniques et français, en leur qualité de concédants, auraient dû anticiper ce genre de situation*, explique Pierre Parizot, président de TML. *La société s'est trouvée dirigée par un conseil d'administration où personne autour de la table n'était véritablement responsable du capital. »* Eurotunnel est, au départ, une coquille vide. Les constructeurs évincés sont partis avec leurs ingénieurs et leurs dossiers. Au côté d'André Bénard, le président, Pierre Durand-Rival, fraîchement nommé directeur général adjoint, doit se constituer toutes affaires cessantes une équipe. *« Les banques devraient avoir une réserve d'hommes pour faire face à ce genre de situation où il fallait s'adresser à des corps constitués comme la SNCF*, estime-t-on à Eurotunnel. *Mais la volonté des gouvernements d'avoir un projet privé empêchait ce genre de démarche. »*

Dans le même temps, les constructeurs commencent à traîner les pieds. *« Nous avons surestimé la responsabilité que TML éprouverait vis-à-vis de l'ouvrage*, lâche M. Bénard. *Dès 1987, les constructeurs nous réclamaient des dépassements astronomiques pour la réalisation du mur de Shakespeare Cliff, sur le terminal britannique. »* En réalité, les entrepreneurs se rendent compte qu'ils vont perdre de l'argent. La querelle ira s'envenimant au fur et à mesure de la progression de l'ouvrage. D'autant que rien n'est trop beau pour le concessionnaire, qui réclame un ouvrage très sophistiqué. *« On veut construire une Rolls pour le prix d'une Ford Fiesta »*, se plaint TML, qui doit, de surcroît, composer avec les exigences de la commission intergouvernementale de sécurité. A cela s'ajoute un mode de financement qui oblige Eurotunnel à recourir constamment à l'accord des banques pour débloquer ses prêts. Le concessionnaire se retrouve engoncé dans un carcan qui l'empêche de prendre des décisions rapidement. *« Dès qu'Eurotunnel ne respectait pas certains critères financiers sur le financement de sa dette, elle devait solliciter auprès des banques l'abandon d'une des clauses du contrat »*, explique l'une d'entre elles. En janvier 1990, les entreprises de construction assignent Eurotunnel en justice pour obtenir le paiement de travaux engagés.

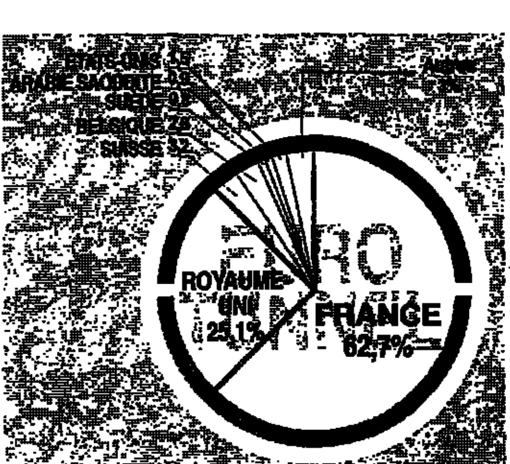
En octobre 1991, TML menace ni plus ni moins de stopper le chantier, refusant de financer *« ses surcoûts »*. Le contrat au forfait (6,2 milliards de francs 1985) portant sur les équipements fixes (rails, canalisations, câble, signalisation...) étranglent les constructeurs. En mai 1992, coup de théâtre, Martin Bouygues évoque une possible faillite d'Eurotunnel. Les relations entre les deux parties sont au plus mal. Le contentieux financier est examiné successivement par un panel d'experts et la chambre de commerce internationale.

En juillet 1993, de guerre lasse, les « ennemis » élaborent un compromis : Eurotunnel verse une avance de trésorerie de 2 milliards à TML, qui s'engage à transférer le contrôle des travaux au concessionnaire le 10 décembre ; le conflit sur le surcoût est provisoirement laissé de côté. Les constructeurs, qui réclament la coquette somme de 19,5 milliards de francs pour les équipements fixes, transigeront à 11,4 milliards de francs (valeur 1985) avec Eurotunnel en avril 1994. Ils assurent avoir perdu de l'argent sur le contrat du siècle.

Martine Laronche

Une rentabilité hypothétique

Le « plus gigantesque péage du monde » risque de ne pas rapporter de dividendes avant longtemps. Pas avant l'an 2000, pour les plus optimistes. Jamais, pour les pessimistes.



Cours de l'action Eurotunnel

Avril 89 1re section forée de tunnel sous-terre
5/89 cours le plus élevé 128 F
29/12/93 Prolongation de la concession 65 ans au lieu de 55 ans.
Annonce des hausses des coûts de construction
10/12/93 Transfert du contrôle de TML à Eurotunnel
1 déc. 90 Jonction historique sous la Manche
Accord Bombardier
11/87 Emission publique prix de souscription 35 F
Réclamations de TML
27/07/93 Accord Eurotunnel/TML
10/12/87 1re cotation
130 – 110 – 90 – 50 – 30 – 10
Déc. 1987 – Déc. 1988 – Déc. 1989 – Déc. 1990 – Déc. 1991 – Déc. 1992 – Juin 1993 – Déc. 1993

LE tunnel sous la Manche est-il une Bonne affaire ? Nul ne peut prédire aujourd'hui les perspectives de rentabilité de cet investissement. Les bons augures d'hier se perdent aujourd'hui en conjectures, échaudés par *les retards d'ouverture* et le doublement des financements nécessaires.

Les prévisions d'Eurotunnel au moment de la première augmentation de capital en novembre 1987 font rêver. A l'époque, l'entreprise prévoit d'être rentable dès sa première année d'exploitation – en 1993 – et de distribuer des dividendes à ses actionnaires en 1995. André Bénard, le président d'Eurotunnel, annonce une rentabilité *« exceptionnellement bonne »* de 17 % sur toute la durée de la concession. Les besoins de financements (intérêts intercalaires et provisions pour inflation compris) sont estimés à 48,7 milliards de francs.

Hautement spéculatif, le titre Eurotunnel ne va cesser de fluctuer au rythme des démêlés avec les constructeurs. *« Eurotunnel est un placement à risque et nos actionnaires doivent avoir les nerfs solides »*, note André Bénard. Victimes des suites du krach du 19 octobre 1987, le cours chute à 22 francs pour ne retrouver son niveau initial qu'à *l'été 1988*. En septembre, nouvelle rechute : l'annonce d'un retard de trois mois dans les travaux fait replonger l'action à 31 francs. Les progrès enregistrés par la suite dans le forage du tunnel lui font atteindre des sommets historiques. En mai 1989, l'action Eurotunnel grimpe à 128 francs, prélude à une dégringolade vertigineuse.

« Une valeur de père de famille »

L'annonce en juin de la hausse des coûts de construction est fatale. Les caisses sont vides et une nouvelle augmentation de capital avec une rallonge des prêts bancaires d'un montant total de 26 milliards se profile à l'horizon. Eurotunnel a commencé à déchanter et les prévisions s'assombrissent. Le concessionnaire n'espère plus être bénéficiaire avant 1997, et les distributions de dividendes n'interviendront pas avant 1998. Les besoins de financements ont grimpé à 76 milliards de francs.

Les mauvaises nouvelles se succèdent à une cadence soutenue. En avril 1991, on apprend que les navettes du tunnel ne seront pas prêtes à temps compte tenu des exigences de sécurité de la commission intergouvernementale. Les TGV prennent du retard et ne sont plus programmés à une cadence régulière que pour la mi-1994. Les constructeurs, qui craignent de payer le surcoût du tunnel, menacent, en octobre 1991, de stopper le chantier. Il faudra attendre avril 1994 pour voir les deux parties tomber d'accord.

A la veille d'une nouvelle augmentation de capital, les perspectives de rentabilité de l'action s'amenuisent à nouveau. En octobre 1992, on parlait de distribution de dividendes après l'an 2000 sans plus de précisions. La nouvelle note d'information boursière devra donner une nouvelle date – on parle de 2003 –, mais sera-t-elle tenue ? *« Il est clair que, depuis l'origine, cette affaire est un investissement sur le long terme*, explique un banquier. *Certes, le projet est un peu moins attractif qu'à l'origine. Cette valeur, très volatile, intéresse différents types d'actionnaires. On a, d'un côté, les traders qui jouent sur les bonnes et mauvaises nouvelles et, pour l'avenir, sur les taux d'intérêt. Mais c'est aussi une valeur de père de famille qui garde ses actions contre vents et marées et la transmettra à ses enfants. »*

Bref, l'actionnaire doit s'armer de patience. Heureusement, ses petits-enfants peuvent se mettre sur les rangs puisque les gouvernements ont accordé une rallonge de dix ans au concessionnaire jusqu'en 2052. Plus sérieusement, l'avenir d'Eurotunnel est encore plein d'écueils. La fréquentation sera-t-elle au rendez-vous ? Les ferries et les compagnies ne risquent-ils pas de se lancer dans une guerre tarifaire très dommageable ? Comment évolueront les taux d'intérêt et donc le poids de l'endettement ? Les coûts d'exploitation seront-ils contenus dans des limites raisonnables ?

Les derniers retards d'ouverture plombent les comptes de l'entreprise. En vitessse de croisière, le concessionnaire prévoit un chiffre d'affaires de 7 milliards de francs, ce qui représente pour chaque mois de perdu un manque à gagner moyen de près de 600 millions de francs. Prévue intialement en mai 1993, l'ouverture n'a cessé d'être reportée. Juin, septembre, décembre 1993, puis mars, et aujourd'hui octobre 1994...

Guerre tarifaire

Les premiers contacts commerciaux pris avec les transporteurs routiers laissent présager d'une fréquentation supérieure aux prévisions, note Georges-Christian Chazot, le nouveau directeur général d'Eurotunnel. *« Pour ce qui est de la fréquentation, le tunnel sera gagnant à tous coups*, assure Christian Cambier, président fondateur de l'Association pour l'action Eurotunnel. *Le vrai clignotant réside dans les taux d'intérêt réels. S'ils ne diminuent pas ou si l'inflation ne repart pas, Eurotunnel sombrera. »* Avec 5,2 milliards de francs d'intérêts en 1993, la réduction de la charge de l'endettement est cruciale.

Un rapport pessimiste publié en avril par Klesch and Company estime qu'Eurotunnel n'arrivera pas à tenir ses engagements compte tenu de la forte concurrence des ferries et du transport aérien. Les compagnies de ferries se sont préparées à l'arrivée du tunnel en investissant dans d'énormes bateaux et en lançant des campagnes promotionnelles avec des prix très attractifs. Eurotunnel, de son côté, a une marge de manœuvre limitée et ne pourra pas se permettre de rentrer dans une guerre tarifaire.

Eurotunnel, dont les besoins de financement sont passés de 48,7 milliards de francs (en 1987) a plus de 100 milliards, essaie de renégocier son contrat avec la SNCF et British Rail qui lui ont loué la moitié du tunnel. Les chemins de fer, sûrs de leur bon droit, font la sourde oreille et l'affaire a été portée devant un tribunal arbitral en août. *« Le contrat n'est pas même entré en application qu'on devrait le bouleverser*, note Jacques Fournier, le président de la SNCF. *Si, après la mise en service, des difficultés d'application surgissent, il sera toujours temps de discuter. »*

Toutes ces incertitudes imposent à Eurotunnel d'avoir une gestion des plus serrées. Pas question pour les coûts d'exploitation du tunnel, estimés à environ 30 % des recettes contre 25 % en 1987, de grimper sous peine de compromettre la santé financière de l'entreprise. *« On doit pouvoir faire mieux que ça*, estiment les banquiers. *Il faudra serrer les boulons en passant d'une société de projet à une société de transport. »*

Eurotunnel n'est pas au bout de ses peines. Il faudra tenir au moins jusqu'à 1998 pour atteindre le seuil de rentabilité. Et quelques années de plus pour voir poindre les premiers dividendes. Après, ce sera tout bénéfice...

M. L.

Bibliographie

• *Sous la Manche, le tunnel*, par Bertrand Lemoine, Gallimard, coll. « Découvertes », 1994, 128 pages.
• *Le Tunnel sous la Manche, deux siècles de passion*, par Laurent Bonnaud. Hachette, coll. « La vie quotidienne », 1994, 389 pages.
• *Eurotunnel, chronique d'un rêve accompli*, par Jeremy Wilson et Jérôme Spick. Solar, 1994, 240 pages.
• *Le Tunnel sous la Manche*, par Jérôme Spick. PUF, coll. « Que sais-je ? », 1992, 126 pages.
• *Le Tunnel sous la Manche*, sous la direction de Gérard Marcou, Roger Wickerman et Yves Luchaire. Presses universitaires de Lille, coll. « Sciences juridiques et sociales ». 1992, 442 pages.
• *Les Grandes Etapes du lien fixe transmanche d'hier à aujourd'hui*, par Philippe Gallois. Syndicat d'initiative de Wissant, 1992 (4e édition), 120 pages.
• *The Laugh at the End of the Tunnel. Maudit tunnel bien-aimé, vu par les dessinateurs humoristiques*. Publié par The Channel Tunnel Group, 1992, 128 pages.
• *Le Tunnel sous la Manche*, par Dereck Wilson. Ed. Atlas, 1991, 144 pages.

Mal de mer ou claustrophobie ?

La « bataille de la Manche » entre le tunnel et le ferry sera d'abord une guerre de tarifs. Les grandes compagnies de transport maritime s'y préparent.

NOUS n'en sommes pas à invoquer sainte Rita, patronne des causes désespérées !», ironise Didier Bonnet, président du directoire de la Société nouvelle d'armement transmanche (SNAT), qui exploite conjointement avec Stena Sealink Line le pavillon Sealink. Même si les exploitants de ferries se gaussent des retards de la mise en service d'Eurotunnel, le tunnel sous la Manche dispose de bien des atouts. Relier Calais à Douvres en trente-cinq minutes à pied sec alors que la traversée en ferry requiert une heure trente, représente un progrès manifeste. Afficher un tarif de 1 900 à 2 800 francs l'aller-retour pour une voiture, avec une offre promotionnelle (en novembre et décembre) à 1 200 francs, n'est pas mal non plus, au regard de la fourchette de la plus importante des compagnies de ferries transmanche, Peninsular & Oriental European Ferries (P & O), qui varie de 650 à 2 880 francs.

Eurotunnel, qui ambitionne – à l'horizon 1996 – de capter la moitié du trafic transmanche (passagers, véhicules de tourisme et camions), a de quoi inquiéter les ferries qui se sont partagé en 1993 un marché transmanche de près de 30 millions de passagers (Britanniques à 80 %), 5,5 millions de voitures et 1,3 million de camions. Fort inégalement du reste puisque, à lui seul, le britannique P & O règne sur près de la moitié du marché (13,4 millions de passagers dont 8,9 millions sur la ligne Calais-Douvres ; 2,5 millions de véhicules de tourisme), devant le suédois Stena Sealink, qui revendique près d'un tiers du trafic (7,7 millions de passagers et 1,3 million de voitures), les autres compagnies (Brittany Ferries, Sally Ferries, North Sea Ferries, Hoverspeed, seule à exploiter l'aéroglisseur) se partageant les miettes. Même si tous espèrent que le tunnel attirera une clientèle nouvelle, les ferries risquent de laisser quelques plumes dans la bataille, tant sur le front des familles voyageant avec leur voiture – qui emprunteront les navettes – que sur celui des piétons qui embarqueront à bord du train Eurostar.



MARTIN PARR/MAGNUM

Britanniques faisant leurs provisions dans un supermarché de Boulogne-sur-Mer.

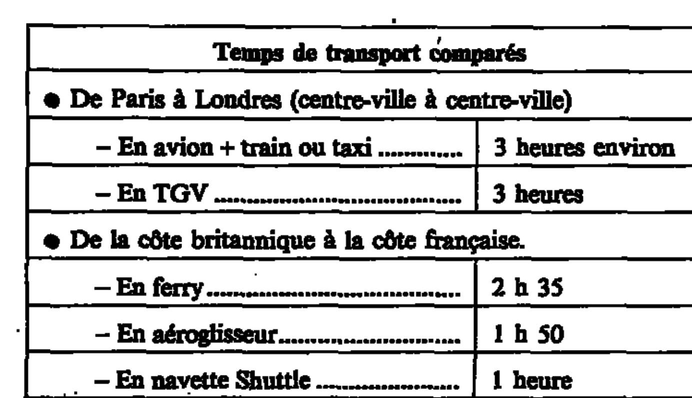
S'il est de bon ton de renvoyer les deux modes de transport dos à dos comme le fait Stéphane Bordier, chargé de communication au nouveau terminal ferries de Dieppe : *« Ferries ou tunnel, chacun a son inconvénient physiologique : mal de mer pour l'un, claustrophobie pour l'autre ! »*, les exploitants n'ont pas l'intention de baisser les bras. Au contraire... La « bataille de la Manche » a commencé par une guerre des tarifs intramodale sans merci, à la limite du dumping : Stena Sealink, par exemple, propose l'aller-retour piéton en basse saison dans la journée à 49 francs ! Résulat : les compagnies affichent des tarifs peu ou prou similaires mais fixés de telle façon que les voyageurs peuvent rarement profiter des plus bas ! Pour réduire les coûts d'exploitation, la plupart des compagnies ont engagé de draconiennes « restructurations », tout en modernisant leur flotte : sur cinq ans, la flotte transmanche sous pavillon Sealink a bénéficié d'un investissement de 2 milliards de francs. D'un souci d'économie sont nés les « Jumbos », « super ferries » dont la capacité (2 200 passagers et 600 voitures) double celle des ferries ordinaires.

« La perspective de l'ouverture du tunnel a réveillé les ferries : il y a dix ans, ils ressemblaient à de vraies bétaillères ! Aujourd'hui, ils tendent à se rapprocher des standards du transport aérien », lance Stéphane Bordier. Améliorer la qualité du service à bord est l'autre cheval de bataille des exploitants de ferries qui, tous, rêvent de faire prendre pour des « minicroisières » ce qui reste d'abord un mode de transport de masse. En fait de services, les ferries, sous couvert de jouer la carte des loisirs, proposent surtout des sollicitations mercantiles de tous ordres : restaurants, bars, jeux, boutiques hors taxes (1)...

C'est en tout cas sur son terrain, la voie royale Calais-Douvres, que P & O et Stena Sealink (qui annonce cinquante traversées par jour dans les deux sens) entendent affronter le tunnel. Fût-ce en sacrifiant d'autres dessertes, comme Boulogne, que les deux « mastodontes » du transmanche ont abandonnées. Pour autant, Stena Sealink continuera à exploiter la ligne Dieppe-Newhaven (1 230 000 passagers en 1993), « première alternative à l'ouest du tunnel ». *« La traversée, qui dure quatre heures, permet aux routiers espagnols de se reposer. Surtout, jusqu'à Dieppe, le trajet est plus court. Et côté britannique, ils évitent les embouteillages que la mise en service du tunnel va aggraver entre Douvres et Londres »*, explique Christophe Maurel, directeur général de la chambre de commerce de Dieppe. *« Le tunnel ne change pas la géographie : pour l'emprunter, les deux tiers de nos passagers devront faire un détour »*, renchérit Christian Michielini, directeur général de Brittany Ferries. A ses yeux, le « trafic Manche centrale et ouest » (au départ de Caen, Cherbourg, Saint-Malo et Roscoff) ne devrait pas souffrir de la concurrence du tunnel.

Philippe Baverel

(1) *En dépit de l'entrée en vigueur du marché unique, la Commission européenne a autorisé les compagnies de ferries à poursuivre la vente hors taxes à bord jusqu'en 1999.*



Temps de transport comparés	
● De Paris à Londres (centre-ville à centre-ville)	
– En avion + train ou taxi	3 heures environ
– En TGV	3 heures
● De la côte britannique à la côte française.	
– En ferry	2 h 35
– En aéroglisseur	1 h 50
– En navette Shuttle	1 heure

Navette : de 1 200 à 2 800 francs par véhicule et jusqu'à 16 passagers				
	Navette	Hoverspeed (1)	P&O(2)	Sealink (2)
Maximum....	2 800 F	2 790 F	2 880 F	2 450 F
Minimum	1 200 F	690 F	650 F	700 F

(1) Prix pour un maximum de 5 passagers.
(2) Prix pour un maximum de 9 passagers.

La réplique des compagnies aériennes

Les compagnies aériennes, qui s'octroient plus de 50 % du marché transmanche, risquent fort de souffrir des performances d'Eurostar, le TGV transmanche, qui mettra Paris à trois heures de Londres. *« On ne soupçonnait pas que le TGV serait un concurrent aussi féroce*, avoue-t-on à Air Inter : *entre Paris et Lyon, le TGV, dont l'arrivée s'est traduite par une chute brutale et jamais rattrapée de notre trafic, détient aujourd'hui 90 % des parts de marché. »* En coulisses, chacune fourbit ses armes : British Midland parie sur *« le prestige de l'avion par rapport au train »* ; British Airways mise sur les cartes de fidélisation ; et les tarifs « coups de cœur » (à 670 francs l'aller-retour) font fureur à Air France, qui annonce le téléphone à bord de Paris-Londres pour fin juin, date prévue de la mise en service d'Eurostar. Pure coïncidence, évidemment...

Ph. B.

Nord-Pas-de-Calais : en finir avec Germinal

Désormais au cœur de l'Europe dynamique, la région Nord-Pas-de-Calais veut profiter de sa *situation* exceptionnelle.

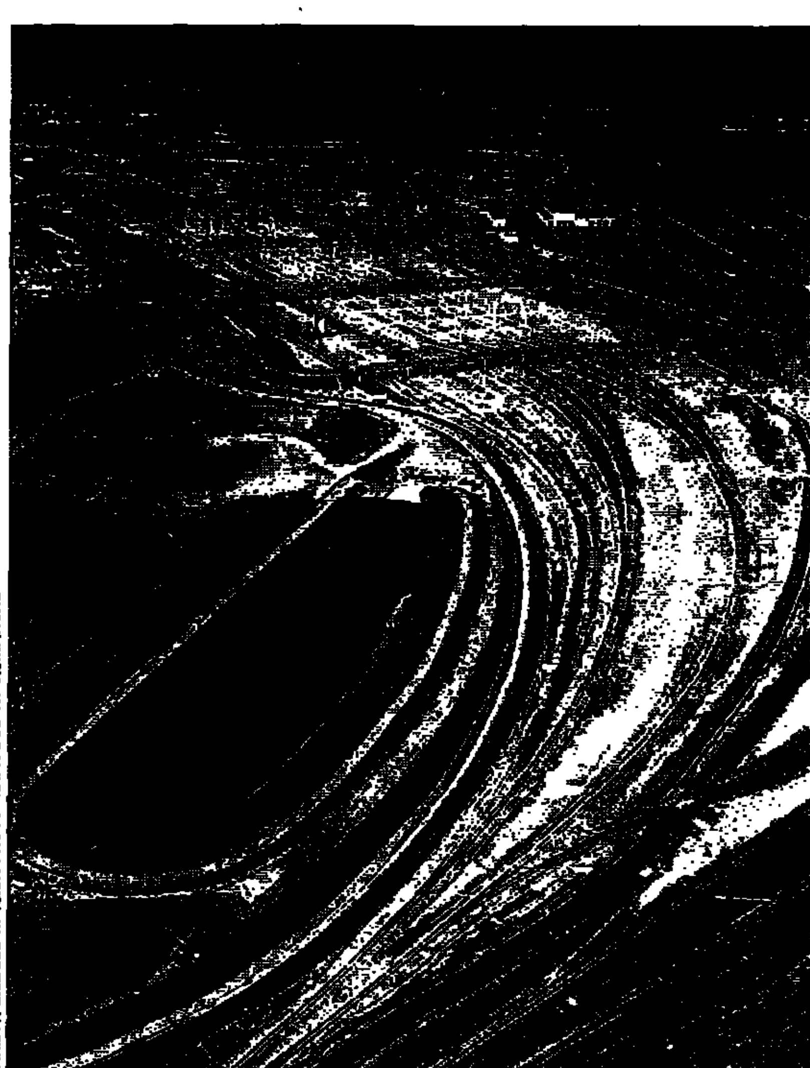
QUELLE formidable occasion à saisir pour imaginer une doctrine moderne et renouvelée de l'aménagement du territoire ! Le tunnel n'est pas seulement un axe majeur de transport générateur de flux, mais un équipement géostratégique aux conséquences humaines et économiques durables, dont l'impact dépassera l'horizon de l'an 2000 et les frontières strictes de Nord-Pas-de-Calais et du Kent.

De ce point de vue, l'ouvrage modifie complètement la vision que la région du Nord peut avoir de son propre avenir et celle de ses voisins européens comme des investisseurs étrangers. Toutes proportions gardées, il pourrait être comparé au creusement du canal de Suez ou à l'apparition d'avions gros porteurs sur l'Atlantique nord, qui ont eu non seulement des effets redistributifs importants sur les flux de transport, mais qui ont bouleversé les échanges matériels et culturels entre les continents.

Un nouvel élan

Pour les gouvernements successifs, la DATAR et les majorités changeantes qui ont dirigé la région Nord-Pas-de-Calais, le tunnel et ses corollaires font partie des leviers déterminants de la nouvelle donne en matière d'aménagement. Cette région dont les leaders n'ont eu sur les lèvres, pendant des décennies, que la douloureuse obsession de la conversion, manifestant toutes les peines du monde à tourner la page de la prépondérance écrasante du charbon, de l'acier et du textile, se découvre aujourd'hui de nouveaux atouts liés à une situation géographique devenue exceptionnelle.

La très longue histoire industrielle laisse cependant des traces négatives et par exemple un revenu par habitant de 10 % inférieur au niveau national, un grave déficit du secteur « recherche-développement », un poids démographique très supérieur au poids économique, ce qui entraîne des charges de formation lourdes et donne lieu à un exode des jeunes les plus qualifiés, des friches industrielles sur 10 000 hectares, une attractivité qui reste la plus faible des régions françaises... *« Psychologiquement le tunnel arrive dans notre paysage économique et dans notre histoire à un moment clé du renouveau*, explique Guy Hannebique, directeur de cabinet de Marie-Christine Blandin qui préside le conseil régional. *La coïncidence à quelques mois près avec la fermeture de la dernière mine est lourde de sens. Et les responsables de la région sont passés d'un discours de crise et d'effondrement à un discours de projet. »*


MARILYN BRIDGES/MISSION PHOTOGRAPHIQUE TRANSMANCHE

Les travaux du terminal de Coquelles.

Le tunnel n'est évidemment pas le seul élément déclencheur de ce nouvel élan, mais probablement le principal. Il a surtout conduit la région à apprécier à sa juste valeur sa position en Europe de l'Ouest. Avec le Kent, la Flandre-Occidentale, la Wallonie et Bruxelles capitale, elle forme depuis plusieurs années une « euro-région » consciente de son poids. Le tunnel risquerait cependant de *n'avoir d'effets réels* que dans un périmètre limité autour de chacune de ses extrémités. D'où l'obligation de canaliser l'impact de cet ouvrage à l'intérieur d'un schéma régional. *« Notre rôle consiste donc davantage à veiller aux complémentarités, y compris transfrontalières, et aux cohérences qu'aux concurrences »*, ajoute M. Hannebique. La région a opté pour une stratégie européenne, plus « naturelle » que le sempiternel dialogue, mi-complice, mi-antagoniste, avec le pouvoir parisien. Le tunnel aura aussi provoqué un électrochoc salutaire dans plusieurs villes. A Lille bien sûr, qui se voit propulsée au rang incontesté de métropole, dont le rayonnement sur les provinces voisines semble même plus évident que dans le *cas de Strasbourg, puisqu'il* n'y a pas de pont à franchir, mais aussi à Douai, Béthune, Arras, Lens, Calais, Dunkerque ou Valenciennes. Tous les projets d'urbanisme lancés par les municipalités font plus ou moins référence à la nouvelle dimension géostratégique dans laquelle elles se placent, à cause du tunnel, du TGV et de l'euro-région. Seize villes en effet sont desservies par les rames bleu et gris. En termes d'aménagement, c'est un beau succès. Vice-président du conseil régional, Guy Hascoët lance une formule choc : *« Le Nord-Pas-de-Calais est désormais un territoire placé et son aménagement a été pensé. Le rabattement par trains express régionaux (TER) vers les gares TGV, pour ne prendre que cet exemple, procède d'une démarche minutieusement élaborée. Le tunnel aura des effets intuitifs, mais aussi des conséquences calculées. »*

Une part de mythe

Mais le tunnel reste d'abord un outil de transport et, de ce fait, l'aménagement régional fait une large part à la logistique et aux plates-formes de redistribution. On estime plus qu'urgent que les trois grands ports apprennent enfin à travailler ensemble. Car depuis dix ans les incantations l'ont emporté sur les engagements précis à faire taire les querelles. Le contrat de plan 1994-1998 met les choses noir sur blanc.

Autre priorité : faire construire du côté belge les 7 kilomètres d'autoroute qui manquent pour assurer, le long du littoral, la continuité entre Boulogne et les puissants ports du Benelux. Le réseau fluvial souffre entre la France et la Belgique d'un verrou. *« Nous plaidons ardemment pour la liaison Seine-Nord, qui mettrait notre réseau en relation avec le bassin parisien et la basse Seine »*, ajoute Guy Hascoët, qui explique que la région a déjà décidé de localiser à Dourges, entre Lille et Arras, ce qui devrait être la grande plate-forme logistique diversifiée du vingt et unième siècle. Là se concentreraient le canal, l'autoroute, le TGV et un réseau puissant de télécommunications.

« Restons lucides et raisonnables, tempère-t-on à la DATAR. *On avait dit que le tunnel changerait tout. Ce n'est pas vrai, même si, pour les infrastructures, le coup d'accélérateur occasionné par le plan routier transmanche* (1), *soit plus de 3 milliards de francs lorsqu'il sera achevé, a été formidable. Mais il y a une part de mythe dans le tunnel. »*

La crise en effet a déjoué bien des pronostics. Beaucoup de zones d'activités restent encore sur les bras de leurs investisseurs. Quant à la géographie, elle se rappelle au bon souvenir des aménageurs. Les 774 000 habitants de la Thiérache, du Hainaut, du Cambrésis et du vert Avesnois, déjà excentrés par rapport aux ors et aux milliards de Lille, le sont plus encore du littoral. Pour beaucoup d'entre eux, le tunnel c'est... l'affaire des autres.

François Grosrichard

(1) Plan décidé en mars 1986 et complété en avril 1987.

La Flandre se prépare

Dans la Belgique fédérale, ce sont surtout les autorités de la province de Flandre occidentale qui sont concernées par l'ouverture du tunnel sous la Manche. L'affaire touche en premier lieu les ports d'Ostende et de Zeebrugge, *mais c'est à Bruges*, capitale de la province, que les spécialistes ont « planché » sur le dossier. A la Société de développement régional et au Bureau d'études économiques de la Flandre occidentale, on affiche sérénité et optimisme. *« Bien sûr*, y dit-on, *dans un premier temps, notre trafic passagers va enregistrer une diminution accrue de sa part de marché, mais, à long terme, le tunnel aura des effets bénéfiques. Il va créer une nouvelle entité économique à partir du Kent, du nord de la France et de notre région, et il faut nous y préparer par des infrastructures appropriées. »*

Entre 1980 et 1990, le trafic passagers d'Ostende et de Zeebrugge a régressé de 28 %, au profit des ports néerlandais et surtout français. Le tunnel ne modifiera donc pas radicalement une situation dont les Belges ont pris leur parti. Leurs transports maritimes seront moins affectés que la ligne Calais-Douvres, dans la mesure où leur itinéraire est éloigné du tunnel. *« Les habitués, notamment les automobilistes, qui prenaient déjà leur temps avec une traversée qui dure plus de quatre heures, devraient nous rester fidèles. Chaque port à son hinterland avec sa clientèle nationale propre. »*

Concernant le fret, les ambitions sont plus grandes. Le trafic dit « ro-ro » (*roll-on, roll-off*) pour les camions, a crû de 10 % en dix ans entre la Flandre et l'Angleterre. Zeebrugge a bien l'intention de consolider sa position dominante sur le marché, avant Calais et Rotterdam. *« Les camions non accompagnés continueront à suivre les itinéraires maritimes existants*, dit Geert Sanders, du Bureau d'études économiques. *Les marchandises dangereuses ou de dimensions hors normes ne passeront évidemment pas par le tunnel. Ostende et Zeebrugge peuvent s'attendre à voir croître leur trafic fret grâce à la mise en œuvre du Marché unique. »* C'est pourquoi Zeebrugge forme des projets pour augmenter sa capacité. L'avant-port d'Ostende sera réaménagé avec de grands terrains de stockage. Des mesures seront prises en vue d'assurer un tirant d'eau suffisant pour les super-ferries. De nouveaux quais « ro-ro » devraient être construits avec des installations de chargement et de déchargement adéquates.

Pour ce qui est des infrastructures ferroviaires, la Flandre occidentale compte se raccorder au réseau TGV par une amélioration des liaisons avec Bruxelles et Lille. La desserte Ostende-Bruxelles devrait se faire avec du matériel et sur des lignes aptes aux très grandes vitesses. La province demande aussi la création d'une liaison ferroviaire directe et rapide sur l'axe Ostende-Bruges-Courtrai-Lille.

Une bretelle raccordée à l'autoroute Bruxelles-Ostende s'étend parallèlement au littoral jusqu'à Furnes (Veurne en néerlandais). Pour des raisons budgétaires, elle s'arrête intempestivement à *une dizaine de kilomètres de* la frontière française. Le financement du tronçon manquant est considéré maintenant comme *« une priorité »* en raison de l'*« effet tunnel sous la Manche qui va créer une dynamique dans l'ensemble de la zone »*. Ce raccordement autoroutier avec Dunkerque ne sera pas un luxe inutile pour une province plus riche que son voisin français et où le taux de chômage est stabilisé à 4,5 %.

Jean de La Guérivière

Grande-Bretagne : « Wait and see... »

On n'attend plus de retombées mirifiques en matière d'emplois dans le Kent. Mais si le tunnel réussit, on en tirera le meilleur parti.

ON sait que le tunnel sous la Manche est considéré, à *Londres, comme étant « d'une grande importance pour toute la Grande-Bretagne, au nord et au sud »*. On serait cependant bien en peine de trouver la moindre illustration de ce postulat dans les déclarations officielles. S'agissant des conséquences économiques, pour la Grande-Bretagne, de sa mise en service, les commentaires sont en effet d'un laconisme exemplaire. Plus préoccupant peut-être, les études d'impact économique sont tout aussi rares. Interrogé à ce sujet, le ministère des transports renvoie à celui du Trésor, qui, à son tour, conseille de s'adresser à Eurotunnel, où une étude économique (pour la région du Kent), datant de 1991, est effectivement disponible...

S'agissant d'une enquête approfondie et prospective sur les conséquences d'un ouvrage qui, mettant fin à l'insularité de la Grande-Bretagne, devrait bien avoir une incidence sur son développement économique, rien. Comme si le sujet n'était pas digne d'intérêt ! Les documents officiels se félicitent de l'achèvement du projet, avec ce commentaire indulgent : *« On s'attend que le tunnel sous la Manche offre des avantages sensibles à l'industrie et aux voyageurs, grâce au transport plus rapide des passagers et des marchandises. »* Certes, il y a quelque raison à ce mutisme gouvernemental : financé par des capitaux privés, le tunnel n'a pas eu à se justifier en tant qu'infrastructure économique régionale.

2 610 emplois supplémentaires

L'explication de cette absence de mobilisation est, pour une part, d'ordre... psychologique : pragmatiques, les Britanniques attendent (notamment pour investir) de voir les effets concrets du tunnel : le fameux *wait and see* n'a jamais été aussi approprié ! Chacun a conscience que l'ouvrage peut devenir un formidable vecteur de dynamisme commercial pour le Royaume-Uni, le moyen de donner enfin au « marché commun » (après tout, n'est-ce pas là, vu de Londres, l'intérêt primordial de l'Europe ?) sa pleine mesure. Mais ces avantages sont encore largement théoriques et, en tout état de cause, lointains.

Dès lors, en dehors de la région du Kent, qui sera directement et rapidement intéressée, puisqu'elle constitue le corridor naturel entre la sortie du tunnel et Londres, le reste de la Grande-Bretagne ne se sent pas encore concerné, du moins en apparence. Dans les régions périphériques du Royaume-Uni, on s'inquiète de l'avantage que le sud-est de l'Angleterre va obtenir avec le tunnel, accentuant l'opposition « historique » entre un Nord pauvre et un Sud « riche ». Alors que la part du commerce britannique avec les pays de la Communauté ne cesse d'augmenter, le sud-est du pays, devenu la *« porte de communication »* avec l'Europe continentale, ne va-t-il pas accaparer les investissements des entreprises britanniques tournées vers l'exportation et qui voudront, pour des raisons logistiques, s'implanter à la sortie du tunnel ?

Ce même raisonnement ne s'applique-t-il pas aux entreprises continentales qui voudront profiter du « lien fixe » avec les îles Britanniques pour faire une percée sur le marché d'outre-Manche ? Tel est, en tout cas, le pari fait par la région du Kent, et auquel répond la création de la East Kent Initiative (EKI), dont la présidence a été confiée à Sir Alastair Morton, président d'Eurotunnel. Le but de ce projet est d'associer les efforts de l'Etat, des collectivités locales et du secteur privé, afin de promouvoir le développement régional. Le Kent a obtenu le statut de « zone assistée », qui a pour effet de déclencher des aides publiques et de favoriser l'emploi.

L'avenir est en effet loin d'être assuré : structurellement déclinante, l'activité économique du sud-est de l'Angleterre va, dans un premier temps, pâtir de l'ouverture du tunnel sous la Manche. *Deux études*, l'une *en* 1977, l'autre en 1991, ont été effectuées pour évaluer l'impact économique dans la région. Alors que la première envisageait un *gain* net d'emplois se situant entre 10 000 et 13 000, la seconde réduit cette estimation à 2 610 emplois supplémentaires, soit tout juste 0,5 % du total des emplois du comté en 1996. On est donc loin de l'Eldorado !

En attendant l'an 2003

Plusieurs raisons expliquent ce nouveau réalisme : outre les suppressions d'emplois liées à l'achèvement du projet (environ 8 370), et à la disparition des activités douanières, les conséquences pour l'industrie portuaire et les compagnies de ferries, bien qu'encore incertaines, seront forcément défavorables. Dans ce secteur, quelque 7 500 emplois auront disparu entre 1991 et 1994. Enfin, s'il est vrai que de nombreuses entreprises britanniques devraient s'implanter dans le Kent, certaines pourraient aussi choisir de s'installer dans la région Nord-Pas-de-Calais.

Les incertitudes restent pourtant nombreuses, à commencer par celles inhérentes à la privatisation de British Rail. S'il est vrai que le Kent a déjà bénéficié d'une augmentation des subventions publiques pour l'amélioration des infrastructures routières, le principal frein aux retombées *économiques* du tunnel reste l'absence de liaison rapide entre Folkestone et la capitale britannique. Mais, au mieux, la « liaison rapide » ne verra le jour qu'en *2002-2003, si, d'ici là*, son financement a été bouclé.

Le gouvernement de John Major est revenu sur son opposition de principe à un financement *public*, et a annoncé que le coût du projet sera assuré pour moitié, soit 1,5 milliard de livres (1), sur fonds publics. Reste l'autre moitié : or, jusqu'ici, *le secteur privé* n'a pas fait preuve de beaucoup d'empressement à participer à ce genre de joint-venture avec l'Etat : les exemples du Heathrow Express et de la Jubilee Line (entre la zone des Docklands et le centre de Londres) tendent à le prouver. Le tunnel sous la Manche est donc potentiellement porteur de retombées positives pour l'économie de la Grande-Bretagne. La question est de savoir quand.

L. Z.

(1) Une livre sterling = environ 8,70 francs.

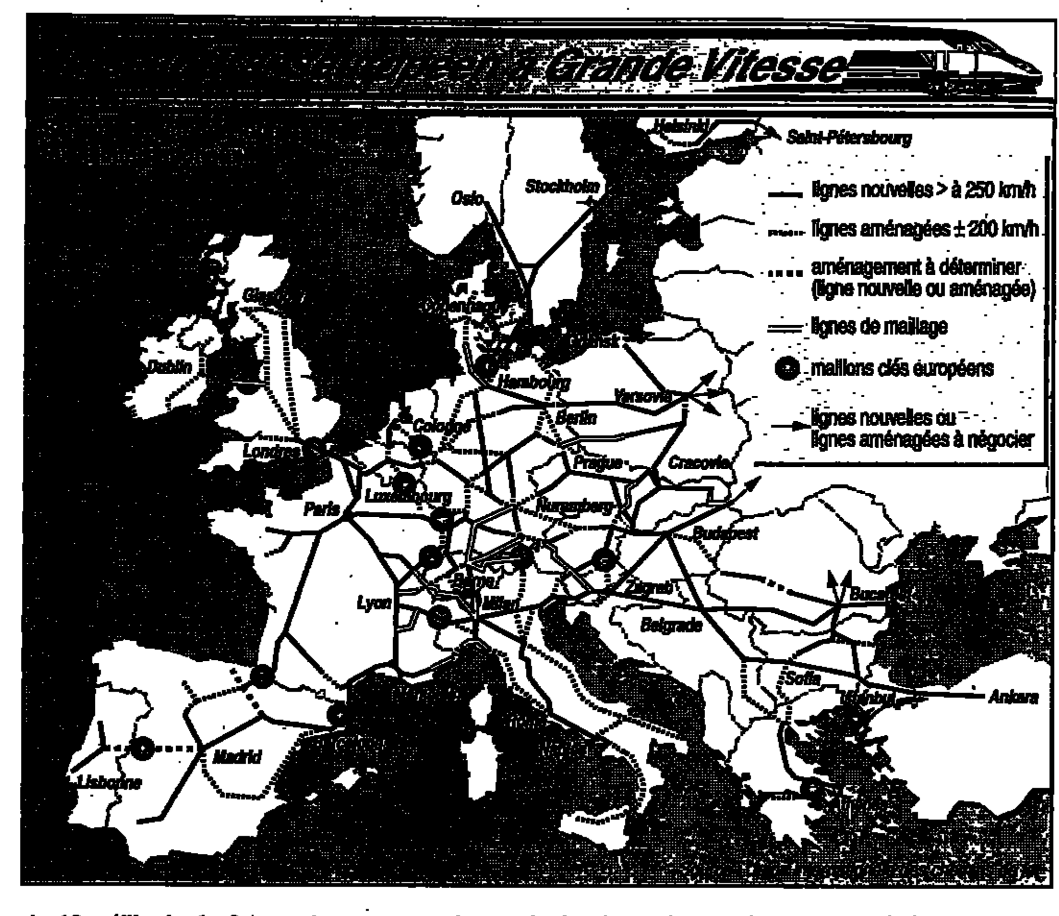
هكذا من الأصل

Pour un véritable réseau européen

L'Union européenne peine à réaliser les infrastructures qui faciliteront la construction du grand marché.

PERMETTANT le rattachement physique de deux Etats membres au continent, le tunnel sous la Manche apparaît comme le projet communautaire type qui se justifie en lui-même, mais, de surcroît, valorise les autres infrastructures programmées et devient un élément essentiel des réseaux transeuropéens.

Il s'inscrit donc dans la stratégie de développement de ces réseaux voulue déjà par le traité de Maastricht (qui leur consacre son titre 12), reprise et amplifiée par le Livre blanc de la Commission européenne sur la croissance, la compétitivité et l'emploi. Celui-ci est actuellement examiné par diverses instances de l'Union européenne (groupe de travail présidé par le commissaire Henning Christophersen ; Conseil « écofin »), et des décisions concernant le lancement d'une première série de projets d'infrastructures de transports devraient être arrêtées lors de la réunion des chefs d'Etat et de gouvernement des Douze, en juin, à Corfou. L'entrée en service du tunnel renforce la crédibilité des réseaux de TGV, de transports combinés ou d'autoroutes transeuropéens et par là même devrait faciliter les décisions à prendre par les Douze concernant leur financement.



L'appui de la BEI

Paradoxalement le tunnel, élément essentiel d'un maillage routier et ferroviaire transeuropéen appelé à être largement financé par des fonds publics, notamment communautaires, a été conçu d'entrée de jeu comme un projet pris en charge par des intérêts privés, n'a bénéficié d'aucune subventions du budget européen, et s'est développé en dehors de la Commission de Bruxelles, pourtant maître d'œuvre des réseaux. Margaret Thatcher, alors premier ministre, avait en effet exigé, pour donner son feu vert, que l'opération soit entièrement financée par des capitaux privés, sans garantie des pouvoirs publics.

Cependant, à défaut de subventions, Eurotunnel a largement profité du concours de la Banque européenne d'investissements (BEI) qui s'est engagée à hauteur de 13 milliards de francs, dont une dizaine déjà déboursée (il faut y ajouter 2 milliards de francs de crédits de la CECA), et s'inscrit ainsi comme le premier contributeur parmi les deux cent dix-sept banques ayant fourni des crédits. *« C'est le plus important projet financé par la BEI, celui qui l'a le plus mobilisée. Nous l'avons instruit pas moins de six fois afin de vérifier sa viabilité et avons joué ainsi un rôle de catalyseur, facilitant notamment la participation de banques américaines et japonaises »*, raconte Henry Marty-Gauquié, porte-parole de la BEI.

Aux yeux de la banque, prêter son concours à ce projet pharaonique paraissait naturel. *« D'ici quelques mois, dès qu'il y aura suffisamment de rames Eurostar en service, il y aura, grâce au tunnel, des TGV Londres-Nice ou Londres-Montpellier sans rupture de charge »*, note M. Marty-Gauquié.

Au reste, la dynamique résultant de l'existence du tunnel s'est déjà fait sentir s'agissant de ce parcours entre la Manche et la métropole anglaise. Mme Thatcher avait exclu, comme trop chère, la construction d'une ligne nouvelle. Son successeur, conscient de l'effet déplorable d'un tel choix, a décidé au contraire de la mettre en chantier, étant entendu que le Trésor britannique prendrait en charge une partie du coût – très élevé – de l'opération. Son tracé est à peu près défini et le gouvernement de John Major a annoncé son intention d'aménager la ligne Londres-Edimbourg, si bien que le TGV atteindra l'Ecosse. La mise en place des réseaux est source de coopération industrielle (GEC-Alsthom, principal fournisseur de matériel roulant est un groupe franco-anglais) et aussi de progrès techniques, un acquis dont les entreprises communautaires devraient pouvoir bénéficier à l'exportation. *« L'Europe a intérêt à se doter d'un réseau aussi uniforme que possible. Un gros effort est consenti pour améliorer la compatibilité technique : il faut que les TGV se rejoignent et soient donc inter-opérables ; le conseil des ministres des Douze vient d'adopter une directive dans ce sens »*, explique Daniel Vincent, directeur à la Commission européenne.

Pas de cathédrale dans le désert

La BEI demeure acquise à l'idée de participer à la mise en place des réseaux ferroviaires et routiers. Le besoin de financements publics est bien moindre dans le cas du transport de l'énergie ou des télécommunications étant donnée la croissance de la demande et la forte rentabilité de la plupart de ces projets. De 1989 à 1993, ses prêts pour la modernisation des infrastructures (trains, autoroute, quelques aéroports) ont atteint 130 milliards de francs finançant notamment les TGV Nord et Atlantique, l'AVE espagnol Madrid-Séville, l'autoroute A-26 qui relie Calais à Dijon. Ses dirigeants sont donc disposés à regarder avec un œil favorable le nouveau programme de financement préconisé par le Livre blanc, mais ils invitent à la prudence, redoutant que, par idéologie, l'Union européenne en fasse trop. *« Notre souci est de nous en tenir à une allocation justifiée des ressources, d'éviter les cathédrales dans le désert. L'idée de consacrer 120 milliards d'écus en six ans aux grands réseaux n'est pas raisonnable. Le groupe Christophersen a identifié dix premiers projets pouvant soi-disant être lancés dans les deux ans, mais c'est faux. S'agissant du TGV-Est, le plus avancé, on en est à l'avant-projet de chantier. Aucun de ces projets n'est rentable, finançable à 100 % par le privé »*, explique M. Marty-Gauquié.

M. Vincent ne manifeste guère d'enthousiame non plus à la lecture de la liste des dix premiers projets sélectionnés par le « groupe Christophersen ». Il est catégorique : s'agissant de projets à la rentabilité lointaine, voire aléatoire, le modèle retenu pour le tunnel, exclusivement privé, *« n'est pas transposable »*. Sans compter que l'expérience d'Eurotunnel n'est que modérément concluante puisque le projet a coûté au bout du compte deux fois plus cher que prévu !

Il reste à apprécier jusqu'à quel point les investisseurs privés accepteront de supporter, au moins partiellement, les risques inhérents aux grands projets d'infrastructures du Livre blanc. Il serait étonnant qu'un premier groupe de projets et leur montage financier soient « bouclés » autrement que de manière indicative, dès le Conseil européen de Corfou.

Philippe Lemaître

Les autres projets

Les programmes de grands travaux qui succéderont au tunnel sous la Manche mûrissent trop lentement.

ET après le tunnel ? Ce chantier qui s'achève a-t-il fait des émules, et ailleurs, d'Oslo à Gibraltar, les ingénieurs ont-ils, cachés dans leurs cartons, des projets du même acabit ?

Consultés, les principaux responsables des grandes entreprises de travaux publics sont relativement réservés, même si les décisions de principe prises à Athènes par les Douze, début avril, de lancer une dizaine de grands chantiers pour doper la croissance ouvrent pour ce secteur des perspectives positives.

Pour l'heure, c'est encore le réseau européen des TGV qui entretient le plus d'espoirs. La France est engagée dans un programme ambitieux, non seulement avec la ligne Sud-Est, mais avec le futur tronçon Lyon-Turin, qui comportera deux tunnels, soit 50 kilomètres de creusement au total sous les Alpes. Dans le Nord, les travaux de la ligne Lille-Bruxelles s'effectuent à *« pas de sénateur »*, selon l'expression d'un professionnel, et ceux de la branche Bruxelles-Cologne sont tout simplement bloqués. Les entreprises de travaux publics insistent sur l'importance des programmes TGV dans leurs plans de charge car, à la différence des sections d'autoroute, qui font l'objet d'adjudications de quelques dizaines de kilomètres, les lots de TGV portent sur des marchés de 100, 200 ou 300 kilomètres. D'où leur impatience à voir enfin s'accélérer les décisions relatives au lancement du TGV Est ou au prolongement de la voie atlantique au-delà du Mans, vers Rennes.

L'autre « bassin géographique » qui appelle les plus importants et urgents travaux d'équipement et d'infrastructures est l'Ile-de-France, mais les chantiers ne progressent pas à un rythme rapide. De plus, les invitations récentes du gouvernement, dans le cadre de la politique d'aménagement du territoire, à accélérer davantage les infrastructures en province n'incitent pas à l'optimisme.

A l'étranger, l'attention se focalise sur l'Italie, qui projette aussi un important programme TGV. Trois lignes font l'objet d'études déjà très avancées, mais chacune a été attribuée à un grand groupe de la péninsule sans appel d'offres international : l'IRI, l'ENI et Fiat.

Au nord de l'Europe, entre l'archipel danois et la Suède, plusieurs ouvrages en cours (pont destiné aux véhicules routiers et tunnel ferroviaire) constituent ce qu'on appelle le chantier du « Store Belt ». L'Allemagne envisage aussi des liaisons fixes directes avec la Scandinavie, mais pour le moment aucun marché n'a été conclu.

Une société française construit un pont suspendu sur la Severn, en Grande-Bretagne, et une autre est candidate pour un pont en Ecosse. Une autre firme française a remporté avec un groupe britannique l'énorme contrat du pont sur le Tage, au Portugal. Pour revenir enfin à des projets de très grande envergure qui feraient penser à un *remake* du tunnel sous la Manche, il faut, et c'est naturel, tourner le regard vers les détroits.

Mais on se gardera de verser dans l'utopie, l'horizon raisonnable ne pouvant être envisagé avant le début du siècle prochain. Depuis plusieurs décennies, le Maroc pousse à fond le projet d'un tunnel immergé permettant de franchir Gibraltar. Des commissions techniques se réunissent régulièrement et beaucoup d'argent est dépensé en études de faisabilité. Mais jusqu'à ce jour Madrid n'a pas montré beaucoup d'empressement pour faire avancer de manière significative le dossier. Les Italiens, pour leur part, pensent toujours à un pont entre le sud de la Botte et la Sicile dans le détroit de Messine.

Enfin, pour ce qui est de l'amélioration du franchissement du Bosphore, haut lieu stratégique s'il en est, de nombreuses firmes présentent régulièrement aux autorités turques des projets à la pointe des techniques. Un grand groupe français a ainsi mis au point un tunnel mixte rail-route, immergé et posé au fond de la mer. Il faut en effet ne pas risquer une collision avec les sous-marins russes qui transitent souvent dans les parages...

F. Gr.

Patrons en tandem

Sir Alastair Morton : la méthode bulldozer

La réputation de Sir Alastair Morton n'est plus à faire : on dit que c'est beaucoup grâce à lui si le tunnel sous la Manche a été achevé et si la Grande-Bretagne est restée jusqu'au bout dans cette aventure. Et on ajoute aussitôt que son caractère n'est *« guère facile »*. On loue sa fermeté et son sens de la décision, tout en précisant qu'il est combatif, voire querelleur et irascible. Personne ne doute, en tout cas, qu'il était l'homme idoine pour ce poste de président d'Eurotunnel, qu'il occupe depuis février 1987 : il fallait un « bulldozer » pour forcer le chemin de la réunification des îles Britanniques au continent.

Certains expliquent que ce sont ses origines sud-africaines, c'est-à-dire une position d'*outsider*, qui l'auraient forcé à jouer des coudes pour s'imposer au sein de l'*establishment* britannique. Né à Johannesburg, formé à Oxford, il a commencé sa carrière dans l'industrie minière, chez De Beers, en Afrique du Sud, avant de rejoindre la Banque mondiale, à Washington. Revenu en Grande-Bretagne, il a travaillé pendant sept ans dans l'industrie pétrolière, avant de devenir, en janvier 1982, directeur général, puis président du groupe bancaire Guiness Peat, à la demande de la Banque d'Angleterre.

Cet homme de 56 ans, qui est si difficile à manier, a pourtant la confiance du gouvernement britannique : en 1990, il est devenu le premier président de la Kent Training and Enterprise Council et, plus récemment, de l'East Kent Initiative, deux projets associant les efforts de l'Etat et du secteur privé, et dont la vocation est d'assurer le développement de la région.

André Bénard : l'expérience

A 72 ans, André Bénard se moque bien de laisser la vedette à son bouillant *alter ego* britannique, du moins s'agissant des gros titres des journaux. Son expérience et son savoir-faire ne sont plus à démontrer, y compris pour mettre au point l'entreprise de « sauvetage » financier d'Eurotunnel, lorsque, en 1986, il a été appelé à en devenir le coprésident. A l'époque, lui-même n'accordait pas au projet beaucoup plus de 30 % de chances de réussite. Pour mener à bien ce rétablissement financier, André Bénard avait quelques atouts dans son jeu. Et pas seulement parce que les tunnels et la banque sont une sorte de tradition familiale : son grand-père fut le premier président du métro parisien et son père a contrôlé l'installation du chauffage urbain de la capitale.

Polytechnicien et grand résistant, André Bénard a commencé sa carrière à la société des pétroles Jupiter, l'ancêtre de la Shell française, dont il devait devenir le président-directeur général en 1970. Devenu directeur général du groupe Royal Dutch Shell en 1971, il quittera ce poste en 1983, tout en restant membre du conseil d'administration du groupe. Sous son apparence courtoise et réservée, André Bénard est pugnace : il l'a montré au cours des démêlés homériques entre Eurotunnel et TML, le représentant des constructeurs, et aussi lorsqu'il a réussi à convaincre des banques françaises de s'embarquer dans l'aventure. Cet anglophile de longue date est enfin parvenu à faire en sorte que son tandem avec Sir Alastair perdure, jusqu'au bout du tunnel...

L. Z.

Kent, Flandre et Nord-Pas-de-Calais jouent le tourisme

Bières et beffrois, pubs et jardins : voici la naissance d'une région touristique peu connue.

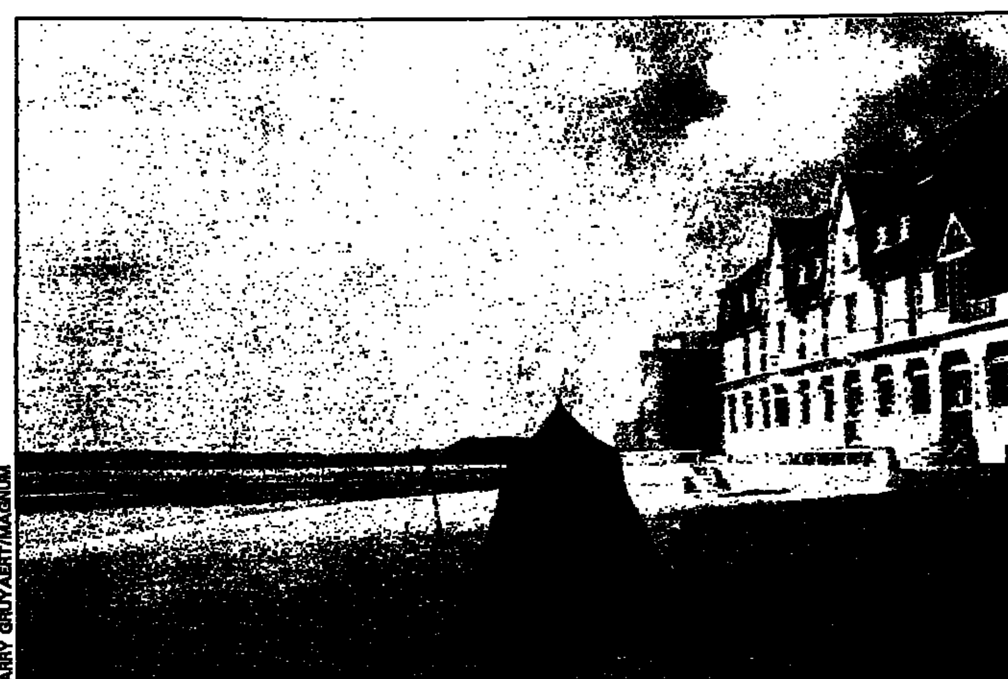
« *LE Pas-de-Calais empêche deux peuples, si bien faits pour s'entendre, de se serrer cordialement la main. Nous y percerons un chemin de fer !* » Que l'on partage ou non l'analyse de Jules Verne, cette promesse, énoncée il y a plus d'un siècle, confirme si besoin était les talents de visionnaire du romancier français. Hommes et projets se sont en effet relayés au fil des siècles pour que l'utopie devienne réalité et que, sous la mer du Nord, un tunnel contribue à sceller entre les peuples riverains (et les millions de touristes étrangers qui l'emprunteront) cette entente cordiale que Jules Verne appelait de ses vœux.

Touristiquement parlant, la Manche n'a jamais été un obstacle majeur à la bougeotte qui s'empare périodiquement de vacanciers en quête de dépaysement. Avec d'un côté ceux qui mettent le cap à l'ouest pour y découvrir cet *english way of life* où, dans un *home* coiffé de chaume, on déguste *a nice cup of tea* devant un faux feu de cheminée tandis que de vieilles dames en blanc passent leur dimanche à lancer de drôles de boules noires sur une quintessence de gazon et qu'au pub voisin des *gentlemen* savourent une bière brune en jouant aux fléchettes, et, de l'autre, ceux qui déboulent vers le sud, avides de soleil et de plages méditerranéennes. Reste qu'en permettant de franchir le *Channel* à pied sec, le tunnel favorisera d'autant les déplacements de ceux qui, n'ayant guère le pied marin, excluent le recours à l'avion qui les priverait de leur chère voiture.

Le fait est qu'en mettant fin à dix mille ans d'insularité et en gommant, d'une certaine manière, le splendide isolement dans lequel se complaisait une Albion devenue, au fil des ans, plus accueillante que perfide, le tunnel arrime encore un peu plus les îles Britanniques à une Communauté européenne dont, à terme, les pays membres oublieront peut-être leurs frontières au profit d'un patchwork de régions transnationales aux multiples séductions. Symbolique est, à cet égard, l'émergence d'une eurorégion, entité géographique englobant le Kent, le Nord-Pas-de-Calais, Bruxelles, la Flandre et la Wallonie, entité matérialisée par une carte éditée par le conseil régional Nord-Pas-de-Calais et réalisée par l'Institut géographique national français. Une région au potentiel touristique impressionnant avec, d'un côté, s'étendant jusqu'aux portes de Londres, le sud-est de l'Angleterre (celui du Kent, certes, mais aussi du Sussex et du Surrey), de l'autre le Nord-Pas-de-Calais mais aussi la Picardie, la Champagne, les Ardennes, la Flandre, la Wallonie et la Zélande.

Routes thématiques

Une région riche de multiples routes thématiques avec, outre-Manche, celles des pubs, des plages, des sites littoraux, de la Tamise et des jardins, et, sur le continent, celles des moulins, des champs de bataille et des mémoriaux, des caps Gris-Nez et Blanc-Nez, de la Côte d'Opale, des oiseaux du Marquenterre (baie de la Somme), des beffrois, des carillons et des villes fortifiées, pour ne citer que les plus connues. Evénement historique, la mise en service du tunnel ne pouvait être perçue que comme une chance offerte au Kent, au Nord-Pas-de-Calais et à la Flandre belge de retrouver un second souffle grâce aux retombées positives sur l'économie locale et particulièrement sur le tourisme de régions plus que jamais à l'affût, dans une conjoncture difficile, d'images de marque médiatiques et attractives. Un tunnel qui devrait se révéler un atout majeur dans la prospection de nouveaux marchés, en Scandinavie, voire en Amérique du Nord ou au Japon, et dans la recherche d'investisseurs potentiels, étrangers ou français. Une mobilisation illustrée notamment par le plan transManche entre la région et l'Etat, le programme d'accompagnement du grand chantier orchestré par les responsables de l'aménagement du territoire et des reconversions, la mise en œuvre d'un projet d'agglomération du Calaisis (pour renforcer son rôle de porte d'accès au continent et mettre en valeur les activités touristiques existantes ou à venir), les efforts déployés par l'association Nord-Pas-de-Calais Développement pour la promotion du « littoral » et les projets générés par la mission Côte d'Opale, tels que la construction d'un centre de thalassothérapie à Berck, l'implantation d'un centre de funboard à Wissant, d'un nouveau parcours de golf et d'un hôtel 3 étoiles au Touquet, d'un établissement d'hôtellerie de plein air à Groffliers, la création d'un Musée Grévin au château d'Hardelot à Condette, d'un Musée de la dentelle à Calais, d'un écomusée à Etaples et l'extension de Nausicaa, ce superbe centre national de la mer situé à Boulogne, devenu rapidement le site vedette de la région avec ses 600 000 visiteurs par an.



HARRY GRUYAERT/MAGNUM

La plage du Crotoy, dans la Somme.

Le « sablier transmanche »

Sans oublier le programme de coopération transfrontalière entre le Nord-Pas-de-Calais et le Kent (programme dont 30 % de la dotation budgétaire ont été consacrés au secteur touristique) et l'étude réalisée par le comité régional de tourisme Nord-Pas-de-Calais et le Kent County Council sur le tourisme de transit. Un phénomène qui, pour ces régions, constitue l'un des enjeux majeurs, la majorité des touristes ne faisant que passer, en route vers leurs destinations finales. Arrêter ce flux transmanche (1) ne serait-ce que quelques jours, exploiter les nouveaux marchés du court séjour et des secondes vacances, tel est le défi qu'entendent relever des régions bien décidées à faire « décoller » leur propre tourisme. Avec, côté français, un point faible (la méconnaissance des centres d'intérêt comparativement à ceux du Kent) mais aussi un atout géographique non négligeable, ce point de convergence des flux de touristes en transit, corridor poétiquement baptisé « le sablier transManche ».

Premier espace de vacances transfrontalier créé conjointement par le Kent et la région Nord-Pas-de-Calais, la région transmanche associe en une seule et nouvelle destination deux manières de vivre et deux cultures dont une brochure spécifique illustre la richesse, notamment par le biais de plusieurs itinéraires thématiques (châteaux, personnages illustres, environnement rural, villes historiques, nature et détente) où la Manche n'est plus un fossé, mais un trait d'union.

Patrick Francès

(1) Un flux estimé, en 1992, à 27 millions de traversées maritimes annuelles dont 16 millions transitant par les ports de Calais, de Boulogne et Dunkerque. A noter que 20 % des traversées sont le fait d'excursionnistes réalisant l'aller et retour dans la journée et que le transit pur concerne 62 % du total des traversées.

Carnet de route

Des dates à retenir. Celles de quelques-unes des nombreuses festivités qui accompagneront ou suivront l'inauguration officielle du tunnel. Jusqu'au 15 mai, les communes d'Ardres et de Guines proposeront une série de manifestations sur le thème de l'histoire avec pour préface le baptême des géants François Ier et Henri VIII et la reconstitution de la rencontre du Camp du Drap d'or. Les 28 et 29 mai, Azincourt, dans le cadre de sa biennale d'archerie, offrira un grand spectacle médiéval avec tournois et chevaliers. Et le 5 juin, un oratorio inédit de Geraldine Ros et Blake Dawson sera présenté dans une carrière proche de Wissant. Renseignements au 40-16-07-07.

Traverser la Manche. En attendant la mise en service du Shuttle (tél. : (16) 21-00-61-00), la navette d'Eurotunnel, on peut toujours visiter le centre d'information (21-00-69-00), près de Calais : accès par la A 16, sortie Coquelles en direction de Boulogne, mais la mer reste la plus belle façon de rallier les îles Britanniques. Un parfum de croisière qu'offrent près de vingt services de ferries. Toutes ces traversées peuvent être réservées auprès d'une agence de voyages.

Trois adresses. D'abord celle de la Maison de la Grande-Bretagne, 19, rue des Mathurins, 75009 Paris qui, outre les comptoirs de P & O European Ferries, Brittany Ferries, Sealink, Le Shuttle, Edwards & Edwards (tél. : (1) 42-65-39-21), spécialisé dans la réservation de spectacles, Unosel (tél. : (1) 44-51-08-00) pour les séjours linguistiques et British Rail International (tél. : (1) 44-51-06-00), une véritable agence de voyages, abrite l'Office du tourisme britannique (tél. : (1) 44-51-56-20, Minitel 3615 British), où l'on peut se renseigner et obtenir de multiples brochures, dont celles consacrées à l'Angleterre du Sud et au Kent, ainsi que la petite brochure sur le Sud-Est publiée par le South East England Tourist Board. A compléter par la brochure générale *Grande-Bretagne, attendez-vous à l'inattendu* et la brochure pratique *Grande-Bretagne, mode d'emploi*, qui contient toutes les informations nécessaires pour s'y rendre, s'y déplacer, s'y loger, ainsi qu'une présentation des voyages organisés et des formules destinées aux jeunes. A compléter par les brochures éditées par les principales compagnies de ferries.

Pour la rive continentale, le comité régional de tourisme Nord-Pas-de-Calais, 26, place Rihour, 59800 Lille (tél. : 20-60-69-62), ainsi que la Maison du Nord-Pas-de-Calais, 1, rue de Châteaudun, 75009 Paris (tél. : (1) 40-16-07-07), auprès desquels on peut se procurer diverses brochures, notamment les deux brochures *Découverte* (patrimoine et loisirs) et celle, séduisante et originale, consacrée à la région transmanche, réalisation conjointe du Kent et de la région Nord-Pas-de-Calais. Deux adresses où s'informer également sur la nouvelle route historique du Camp du drap d'or.

Des guides. La bible est annoncée pour début mai avec la parution du guide Eurotunnel officiel, *Autour du tunnel sous la Manche* (Casterman), qui, en 192 pages (80 francs), fera en six chapitres le tour du tunnel et de son environnement : historique, présentation du chantier, guide pratique de l'usager, accès au tunnel depuis les grandes villes européennes, découverte du sud-est de l'Angleterre (jusqu'aux portes de Londres) et *du nord-ouest de l'Europe*, avec les villes, *les* sites, les musées à visiter, une sélection d'hôtels, de restaurants et de routes thématiques. Casterman vient également de publier un *Guide du Nord* (135 francs), exclusivement consacré à un département que l'ouverture du tunnel va mettre sous les projecteurs (il propose notamment onze itinéraires de découvertes thématiques, accompagnés de renseignements pratiques) et il sortira en mai un guide des musées du Nord-Pas-de-Calais (25 francs), qui présentera les trente-deux musées officiels et une cinquantaine de musées privés de cette région. Des guides qui viennent s'ajouter au Guide du routard, au Guide bleu, au Visa et au Marco Polo (Hachette), au Guide Michelin rouge et vert, au *Grand Guide de la Grande-Bretagne* et au *Londres* (Gallimard).

Une architecture qui parodie la vitesse

De Paris à Londres, les concepteurs ont exalté la vitesse et la prouesse technique dans l'architecture des gares qui émaillent le parcours.

DE la gare du Nord à celle de Waterloo, *via* les terminaux qui encadrent la Manche, l'aventure paraît être celle de la vitesse, celle de la mobilité, celle d'une technologie qui échappe au regard. Or c'est aussi l'épopée, à l'inverse, des stations, des arrêts, des attentes, si abrégées soient-elles, l'épopée des gares où l'énergie s'évanouit pour laisser place au constat. Gare du Nord, pôle d'interconnexion de Roissy, Lille, terminal de Coquelles (Calais) et de Cheriton (Folkestone), Waterloo, autant de lieux amenés à célébrer la vitesse à travers l'immobilité de l'architecture. Lieux de transit, de départs, d'arrivées, ils auraient pu n'être que de formidables travaux d'ingénieurs, et, si les mauvaises habitudes qui prévalaient il y a vingt ans avaient perduré, une médiocrité satisfaite aurait sans doute marqué les étapes du TGV, faisant de ce voyage un authentique chemin de croix.

Le seul souci esthétique n'est évidemment pas la clef des politiques concordantes qui ont conduit la SNCF et British Rail, Eurotunnel et Aéroports de Paris, à investir dans la qualité architecturale jusqu'à en faire un élément clef du projet. Il s'agit bien de répondre à la triple inquiétude engendrée communément par le départ, par une vitesse qui n'est pas encore universellement acceptée et par ce tunnel sur lequel se cristallisent bien sûr tous les fantasmes claustrophobes. Inévitablement, côté français, Paul Andreu, architecte omniprésent d'Aéroports de Paris, a été mis en piste, avec son collaborateur Pierre-Michel Delpeuch, en même temps que Jean-Marie Duthilleul, locomotive obligée de nos chemins de fer. Côté anglais, Nicolas Grimshaw, l'auteur du pavillon de Séville, est apparu comme le meilleur candidat pour la conception du terminal londonien.

Assistés de cabinets d'ingénierie en général anglais, qu'on soit de part ou d'autre du Channel – en particulier l'équipe de feu Peter Rice, – et d'architectes dont les noms ont, ici comme en face, une résonance plus locale, tous ont donc été conviés à donner forme à un projet dont les dimensions purement techniques ou économiques ont toujours occupé le devant de la scène.

A Waterloo comme à la gare du Nord, il s'agissait de partir du vieux pour faire du neuf. Après avoir laissé à peu près massacrer quelques autres gares par Terry Farel, les Anglais se sont opportunément souvenus qu'ils avaient des architectes de brillante renommée, auxquels il était difficile d'appliquer un système de contention postmoderne/néoclassique. Le TGV aurait eu une drôle d'allure sous des arcades et des colonnes peinturlurées. Ils ont laissé à Grimshaw la bride sur le cou, et celui-ci s'est emballé pour une étonnante voûte à la structure serpentine, qui suit exactement les courbures et l'évolution de la largeur des voies ferrées. L'exercice est plus laborieux gare du Nord, où l'on a sans doute débarrassé l'ancienne gare de constructions parasites, pour lui ajouter aussitôt une quincaillerie utilitaire au design un peu pataud et daté.

La gare du Nord, en TGV, est heureusement oubliée aussitôt quittée. L'extraordinaire gare conçue pour Roissy, à l'intersection des terminaux 2 et 3 et du RER, peut en revanche se mettre sur les rangs de la prouesse architecturale, aux côtés de Grimshaw. L'étonnante verrière à l'envolée double retrouve le génie des gares du XIXe siècle, celui de Hittorf, par exemple, l'architecte de l'ancienne gare du Nord... C'est dans le même esprit que Duthilleul, sans Andreu mais avec Rice, s'est attaqué au dessin de la nouvelle gare de Lille, ou plutôt d'Euralille, puisqu'elle fait la jonction entre la capitale du Nord et le futur pôle à vocation européenne, conçu sous l'égide du Hollandais Rem Koolhaas. Charpente adroite et audacieuse, bétons joliment coulés, circulations arachnéennes, le langage de la modernité s'exprime là aussi dans une sorte d'énervement, voire d'exaspération métallique, où tout est tension, même lorsqu'il s'agit de courbe.

Vocabulaire high-tech

Tel n'est pas – sous réserve d'inventaire, car les dimensions du terminal impliquent de confronter le dessin et l'usage – le cas du vaste complexe de Coquelles, près de Calais. La recherche de l'évidence, de signes forts et stables, semble avoir dominé dans ce travail, encore signé Andreu. La volonté aussi de proposer des repères simples, tout cela permettant de gommer un peu le caractère hétéroclite des fonctions, la disproportion entre cette tête formidable du tunnel et le long serpent qui la suit.

Nous aurons sans doute l'occasion de « chipoter » sur le design, les détails, les choix sans doute négociés de tout le bastringue qui permet d'arrêter, d'orienter, d'embarquer trains et voitures sans trop en perdre. Mais le lyrisme est là, qui impose le respect, parce qu'on perçoit aussi le formidable travail sous-jacent à cette œuvre.

Reste à faire, de Paris à Londres, l'analyse de ce vocabulaire majoritairement high-tech, là où l'on aurait pu avoir des moments aux vibrations plus calmes. Le choix semble s'être imposé comme une évidence de parodier la mythologie du TGV et de sa vitesse, de chercher une osmose entre la quincaillerie mobile des trains et la forme de leurs lieux d'accueil. Un choix conforme à l'histoire des trains et des gares, et qui exclut paradoxalement une complémentarité de langages, une opposition maîtrisée entre la mécanique et les lieux de répit pour les hommes. On pouvait en effet imaginer que les gares soient des moments d'architecture calme, sereine, des moments pour reprendre son souffle. Tout restera donc sur le mode de l'énervement et de l'exaltation : vitesse, grandeur, vertige, prouesse – fin du siècle, en somme.

Frédéric Edelmann

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

Le Monde

DES LIVRES

Liaisons dangereuses

Qu'est-ce qu'un inceste ? Françoise Héritier propose de nouvelles perspectives, qui renouvellent la théorie

LES DEUX SŒURS ET LEUR MÈRE
de Françoise Héritier.
Ed. Odile Jacob, 376 p., 140 F.

De la psychanalyse à l'anthropologie, des théories biologiques aux théories sociologiques, on croyait avoir fait le tour de la question de l'inceste et inventorié les explications d'une prohibition dont Claude Lévi-Strauss avait affirmé l'universalité. Françoise Héritier, tout en s'inscrivant fidèlement dans la voie ouverte par ce dernier, démontre néanmoins, dans un ouvrage ambitieux et rigoureux, que l'on s'était arrêté en chemin. Car la définition classique de l'inceste, désignant les relations sexuelles entre partenaires consanguins à des degrés plus ou moins éloignés et de sexes différents, est trop restrictive.

Elle ne rend pas compte des multiples interdits concernant des parents par alliance, donc sans liens de consanguinité, tels ceux qui proscrivent, à diverses époques et dans de nombreuses cultures, les relations entre un homme et la femme de son père (sa belle-mère), celle de son fils, ou bien encore la mère, la sœur ou la fille (issue d'un autre lit) de sa femme. Or, ces interdits-là ne s'expliquent pas par la préservation biologique de l'espèce, ni par la seule nécessité d'une règle de répartition matrimoniale qui, en évitant conflits et rivalités, permet la construction et l'organisation du lien social.

Africaniste et spécialiste de la parenté, Françoise Héritier a longtemps travaillé en pays samo (au nord-ouest du Burkina-Faso) où elle a constaté combien cet *« inceste du deuxième type »*, et en particulier les relations sexuelles entre un homme et deux sœurs, était un tabou majeur. On le retrouve ailleurs, dans d'autres sociétés africaines, comme chez les Baoulés de Côte-d'Ivoire étudiés par Pierre Etienne, où un rituel mortifiant, le *plo-plo*, qui sanctionne et annule à la fois les cas de transgression, révèle l'enjeu premier de cette prohibition. Les deux sœurs ayant eu des rapports avec le même homme doivent, entièrement nues, se frapper mutuellement avec les deux moitiés d'un cabri, préalablement fendu vivant dans le sens de la longueur. Séparer ce qui est naturellement uni – le corps de l'animal –, pour compenser l'union de ce qui aurait dû rester séparé – les corps des deux femmes et plus précisément les humeurs, substrat de leur identité, mélangées par homme interposé –, tel est le sens de cet acte symbolique. Il rétablit l'ordre et l'équilibre emboîtés des êtres, de la société et du monde, évitant un dérèglement, une calamité, une sécheresse ou une inondation par exemple. Ce dont l'ethnologie témoigne est attesté également dans l'Histoire. A travers les textes, ceux du Proche-Orient antique, puis les écrits bibliques, coraniques, grecs ou chrétiens et jusqu'à nos codes juridiques les plus récents, Françoise Héritier a retrouvé l'énonciation de prescriptions et interdictions concernant cet *« inceste du deuxième type »*. La plus ancienne source, une loi hittite du IIe siècle avant notre ère, dit ainsi : *« Si un homme a la fille en mariage et vit ensuite également avec sa mère et sa sœur, il commet un crime capital. »* Le Lévitique comme le Coran réitèrent, en d'autres termes, le même avertissement. Puisqu'une sourate précise que celui qui n'a pas consommé le mariage peut épouser une proche parente de sa femme, c'est que le critère est bien l'acte sexuel, dévoilant, là encore, l'essentiel de ce qui est prohibé : la rencontre des corps et, plus fondamentalement, le transport des fluides de l'un à l'autre qui fait se rencontrer deux chairs identiques à travers un partenaire commun.

Avoir des rapports charnels avec deux sœurs, c'est confondre leur substance et étreindre la femme de son père, c'est mêler sa semence à celle de ce dernier. Précisément ce que Jocaste, à la lettre, reproche à son fils Œdipe, mais aussi au père de celui-ci, Laïos, car ce dernier, bien que mort, a laissé trace en elle : *« Comment les sillons paternels, malheureux, ont-ils en silence pu te porter jusqu'à présent ? »* Françoise Héritier relit ainsi le célèbre mythe comme un double inceste, à la fois du premier et du deuxième type, terrible transgression qui entraîne la peste à Thèbes.

A partir du concile d'Elvira, en 306, la tradition chrétienne renforce les interdits bibliques. Ce qui était permis – le remariage avec la sœur de l'épouse décédée –, ou même prescrit dans le cadre de la loi du Lévirat – le remariage avec le frère du mari mort sans descendance –, est désormais totalement proscrit car les époux forment *una caro*, une seule chair. Dans l'union, l'un devient l'autre et réciproquement, par conséquent tous leurs alliés se retrouvent consanguins. Quelques seigneurs lassés de leur conjointe usèrent d'ailleurs de ce prétexte pour faire annuler leur mariage en invoquant la découverte, aussi tardive qu'opportune, d'un lien de parenté...

Nicole Lapierre

Lire la suite page V

TUDOR BANUS

LE FEUILLETON
de Pierre Lepape

La volupté d'être trompé

Parlant de l'espionnage, Balzac y voyait *« un affreux métier »* et Stendhal *« un mot infâme »*. Aujourd'hui, nous n'avons plus ces répugnances. Ce renversement du discours appelait une histoire. La voici. Elle s'appelle tout simplement *Espion*. Mais un sous-titre précise les ambitions de l'entreprise : « Une anthropologie du secret contemporain ».

Page VIII

HISTOIRES LITTÉRAIRES
par François Bott

Professeur de cambriolage

Georges Adrien entra en littérature en 1889 sous le pseudonyme transparent de Georges Darien. Anarchiste, il prônait la *«reprise individuelle »* et devint célèbre avec *le Voleur*. Pour lui, de toute manière, écrire et voler, c'était la même chose. Dans une société de brigands et de menteurs, la littérature était le moyen de *« cambrioler »* la vérité...

Page II

D'AUTRES MONDE
par Nicole Zand

Vassilikos de Z à K

Le dernier roman de Vassilis Vassilikos, *K.*, renoue avec ce mélange à chaud d'enquête judiciaire et de chronique jounalistique qui fit le succès mondial de *Z*. A travers l'histoire à peine déguisée d'un scandale financier, ce sont dix ans de politique grecque qui sont impitoyablement mis à nu.

Page II

L'exil libérateur

par Milan Kundera

Dans le numéro 2 de la revue *l'Atelier du roman* paraît, entre autres, un texte de l'écrivain tchèque Vera Linhartova, « Pour une ontologie de l'exil », discours prononcé à Prague, en décembre 1993, au colloque « Paris-Prague, intellectuels en Europe ». Milan Kundera, écrivain tchèque installé en France depuis 1975, citoyen français depuis 1981, écrivant désormais à la fois en tchèque et en français, a retrouvé dans les propos de Linhartova sa propre vision de l'exil.

Vera Linhartova était, dans les années 60, un des écrivains les plus admirés en Tchécoslovaquie, la poétesse d'une prose méditative, hermétique, inclassable. Ayant quitté le pays après 1968 pour Paris, elle s'est mise à écrire et à publier en français. Connue pour sa nature solitaire, elle a étonné tous ses amis quand, récemment, elle a accepté l'invitation de l'Institut français de Prague et, au colloque consacré à la problématique de l'exil, a prononcé la communication que publie aujourd'hui *l'Atelier du roman*. Je n'ai jamais lu, sur ce sujet, rien de plus non conformiste et de plus lucide.

Notre moitié du siècle a rendu tout le monde extrêmement sensible au destin des gens interdits de leur pays. Cette sensibilité compatissante a embrumé le problème de l'exil d'un moralisme larmoyant et a occulté le caractère concret de la vie de l'exilé qui, selon Linhartova, a su souvent transformer son bannissement en un départ libérateur *« vers un ailleurs, inconnu par définition, ouvert à toutes les possibilités »*. Evidemment, elle a mille fois raison ! Sinon, comment comprendre le fait, apparemment choquant, qu'après la fin du communisme presque aucun des grands émigrés ne soit retourné au pays ? Ni Milosz, ni Brandys, ni Kolakowski, ni Kristeva, ni Zinoviev, ni Siniavski, ni Skvorecky, ni Forman, ni Polanski, ni Agnieszka Holland, ni Richterova.

Comment ? La fin du communisme ne les a-t-elle pas incités à célébrer dans leur pays natal la fête du Grand Retour ? Et si, à la déception du public, ils n'en ont ressenti aucun désir, n'auraient-ils pas dû considérer leur retour comme un engagement moral ? Linhartova : *« L'écrivain est tout d'abord un homme libre, et l'obligation de préserver son indépendance contre toute contrainte passe avant n'importe quelle autre considération. Et je ne parle plus maintenant de ces contraintes insensées que cherche à imposer un pouvoir abusif, mais des restrictions – d'autant plus difficiles à déjouer qu'elles sont bien intentionnées – qui en appellent aux sentiments du devoir* (...) *envers le pays. »* En effet, on rumine des clichés sur les droits de l'homme et on persiste en même temps à considérer l'individu comme propriété de sa nation.

Elle va encore plus loin : *« J'ai donc choisi le lieu où je voulais vivre mais j'ai aussi choisi la langue que je voulais parler. »* On lui objectera : l'écrivain, quoique homme libre, n'est-il pas le gardien de sa langue ? N'est-ce pas là le sens même de sa mission ? Linhartova : *« Souvent, on prétend que, plus que quiconque, un écrivain n'est pas libre de ses mouvements, car il reste lié à sa langue par un lien indissoluble. Je crois qu'il s'agit là encore d'un de ces mythes qui* (...) *servent d'excuse à des gens timorés... »* Car *« l'écrivain n'est pas prisonnier d'une seule langue »*. Une grande phrase libératrice. Seule la brièveté de sa vie empêche l'écrivain de tirer toutes les conclusions de cette invitation à la liberté.

Linhartova : *« Mes sympathies vont aux nomades, je ne me sens pas l'âme d'un sédentaire. Aussi suis-je en droit de dire que mon exil à moi est venu combler ce qui, depuis toujours, était mon vœu le plus cher : vivre ailleurs. »* Quand Linhartova écrit en français, est-elle encore écrivain tchèque ? Non. Devient-elle écrivain français ? Non plus. Elle est ailleurs. Ailleurs comme jadis Chopin, ailleurs comme plus tard, chacun à sa manière, Nabokov, Beckett, Stravinski, Gombrowicz. Bien entendu, chacun vit son exil à sa manière, inimitable, et l'expérience de Linhartova est un cas limite. Il n'empêche qu'après son texte radical et lumineux on ne peut plus parler de l'exil comme on en a parlé jusqu'ici.

★ Au sommaire de *l'Atelier du roman* n° 2, on trouvera notamment un dossier sur Gombrowicz, un entretien avec l'écrivain portugais José Saramago et diverses réflexions et chroniques (Arléa, 176 p., 75 F).

HISTOIRES LITTÉRAIRES

par François Bott

Professeur de cambriolage

LE VOLEUR
de Georges Darien.
Postface de Pierre Masson.
Le Seuil,
coll. « L'école des lettres »,
526 p., 60 F.
VOLEURS !
de Georges Darien.
Préfacé
par Jean-Jacques
Pauvert.
Omnibus, 1 380 p., 145 F.

ALLEZ savoir comment se forment les esprits et les gens ! Tout prédestinait Georges Hippolyte Adrien à mener une vie rangée. Né le 6 avril 1862, rue du Bac, il était le fils de commerçants protestants. Honoré, le père, tenait un « magasin de nouveautés », ce qui semblait annoncer des jours paisibles et des sentiments ordinaires. Mais, parfois, le destin s'évertue vainement à préfigurer l'avenir. Il faut que certaines personnes n'obéissent pas et qu'elles fassent elles-mêmes leur propre éducation, refusant de *« regarder passer* [leur] *vie derrière le carreau brouillé des conventions hypocrites, avec permission de la romantiser un peu, mais défense de la vivre »*. Georges Adrien fit partie, très tôt, de ces « irréguliers » qui dénoncent l'apprentissage de la peur et du conformisme. La mort de sa mère y fut certainement pour quelque chose, remplacée par une belle-mère très catholique, très rigide ou très « coincée »... Durant son service militaire, le jeune homme passa devant un conseil de guerre, *« pour insubordination »*, et se retrouva dans une compagnie disciplinaire, en Tunisie. C'est de là qu'il tirerait l'histoire et les personnages de *Biribi*.

De retour à Paris, en 1886, Georges Adrien fut *« renié »* par sa famille et par le petit commerce français. Il vécut dans la précarité, sinon dans la misère. *« C'est si lugubre, d'être pauvre »*, dirait-il. Et aussi : *« Je n'aime pas les pauvres. Leur existence, qu'ils acceptent, qu'ils chérissent, me déplaît ; leur résignation me dégoûte.* (...) *C'est, je crois, l'antipathie, la répugnance qu'ils m'inspirent, qui m'a fait révolutionnaire. Je voudrais voir l'abolition de la souffrance humaine afin de n'être plus obligé de* [la] *contempler. »* Ce jeune homme très en colère se moquait des précautions oratoires et détestait s'apitoyer. Il préférait sans doute s'enflammer. Il se mit à écrire comme s'il déclarait la guerre à la société, et sa façon de respirer fut le pamphlet, même dans ses œuvres romanesques. Il allait dénigrer ou fustiger presque tout le monde : les Versaillais, les riches, les pauvres, l'armée, la religion, les partis et les gouvernements... La littérature est une consolation, pour les uns. Pour les autres, c'est la vengeance des matins moroses. Elle remplit tous les emplois et se prête à tous les usages.


BERENICE CLEEVE

EN 1889, Georges Adrien publia *Bas les cœurs !* (1), sous le pseudonyme (transparent) de Georges Darien. Ce fut son acte de naissance littéraire... Lucien Descaves, l'auteur de *Sous-offs*, le dépeignait sous les traits du *« monsieur pas commode auquel il ne fallait pas se frotter »*. Intrigué par ce *« garçon étrange »*, qui travaillait seulement *« au café ou dans la chambre d'un ami »*, Edmond de Goncourt l'imaginait comme *« le plus désordonné bohème qui soit »*. Et, dans *les Pharisiens*, Darien lui-même se décrivait comme *« une sorte de barbare »* auquel *« l'idée de Justice servait, de temps en temps, de reposoir »*, mais qui avait trop souffert pour éprouver encore de la pitié. La chose qu'il regrettait le plus souvent, c'était de ne pas avoir appris à *« fabriquer de la fausse monnaie »*. Cependant, *« il ne tenait réellement à rien. D'ordinaire, il n'était même pas misanthrope. Il s'en foutait »*. Drôle de jeune homme, très désespéré, malgré sa fougue et sa verve...

Au début des années 1890, Georges Darien collabora à des journaux anarchistes : *le Roquet* et *l'Endehors*, dont le directeur, Zo d'Axa, aimait se déguiser en mousquetaire. D'Artagnan, Athos, Porthos et Aramis sous le drapeau noir ? Pourquoi pas ? Ils ont bien disputé un match de rugby, sous le patronage de Roger Nimier... En 1893, Darien lança son propre hebdomadaire, *l'Escarmouche*. Il en rédigeait tous les « papiers ». L'année suivante, redoutant les représailles policières, il fut obligé d'émigrer à Londres. C'est sur les bords de la Tamise qu'il écrivit *le Voleur* et *la Belle France. Dans le second livre (un pur pamphlet), il donnait cet avertissement à ses contemporains : « Si le nom français ne doit pas être à jamais rayé de l'histoire, il faut que la France des nationalistes trouve demain devant elle la France des juifs, des protestants, des intellectuels et des cosmopolites, c'est-à-dire la France de la Révolution. »* Ces mots datent de l'année 1900, mais ils paraissent d'hier ou de dimanche dernier...

Le Voleur, c'était les cours du soir de l'anarchie. L'école de la *« reprise individuelle »*, avec des exercices pratiques... Si *« la propriété, c'est le vol »*, les pauvres reprennent leur bien quand ils dévalisent les riches. Le héros de ce roman, Georges Randal, était en quelque sorte « l'émissaire » ou « le délégué » de Georges Darien. Il servit ensuite de modèle ou de professeur à Arsène Lupin, car il considérait le cambriolage *« comme un des beaux-arts »*. Toutefois, il n'avait pas des manières de « gentleman » comme le personnage de Maurice Leblanc. *« Je mange, je bois*, disait-il, *et je laisse l'assiette sur le buffet et la bouteille sur la table. Il y a des voleurs qui remettent tout en ordre, dans les maisons qu'ils visitent. Moi, jamais. »* Darien faisait-il le même métier que Randal ? C'est possible, sinon probable. Car il s'absentait souvent. Il eut une existence très « furtive » et de nombreux domiciles, à Paris, à Londres, à Bruxelles, à Villerville... Pour lui, de toute manière, écrire et voler, c'était la même chose. Dans une société de brigands et de menteurs, la littérature était le moyen de « cambrioler » la vérité. A la fin du roman, Georges Randal se posait les seules questions qui vaillent : comment *« vivre à sa guise »* et rendre l'existence moins *« bête »* ? *« Que faire de son cœur ? »*

Dans la préface de *Voleurs !* (2), Jean-Jacques Pauvert parle de l'étonnante *« jeunesse littéraire »* de Georges Darien. Certes, il n'a pas vieilli du tout. Mais qui dérobera les secrets de cette sorte de jeunesse ? Elle reste sans doute un grand mystère pour tout le monde. Darien s'absenta définitivement de Paris, de Londres, de Villerville et de la planète, le 19 août 1921, juste avant que l'Amérique et la France n'apprennent à danser le charleston. Il avait donné, entre autres, des leçons de nécrologie : *« La mort*, disait-il, *n'est pas une excuse. »*

(1) *Bas les cœurs !* sera repris en mai, dans la collection « L'école des lettres », au Seuil.

(2) Ce volume contient *Biribi*, *Bas les cœurs !*, *le Voleur*, *l'Epaulette*, *les Pharisiens*, *Gottlieb Krumm* et *la Belle France*. *La Belle France* est également rééditée par les éditions Complexe, avec une préface de Pascal Ory, 252 p., 69 F.

D'AUTRES MONDES

par Nicole Zand

Vassilis Vassilikos de Z à K

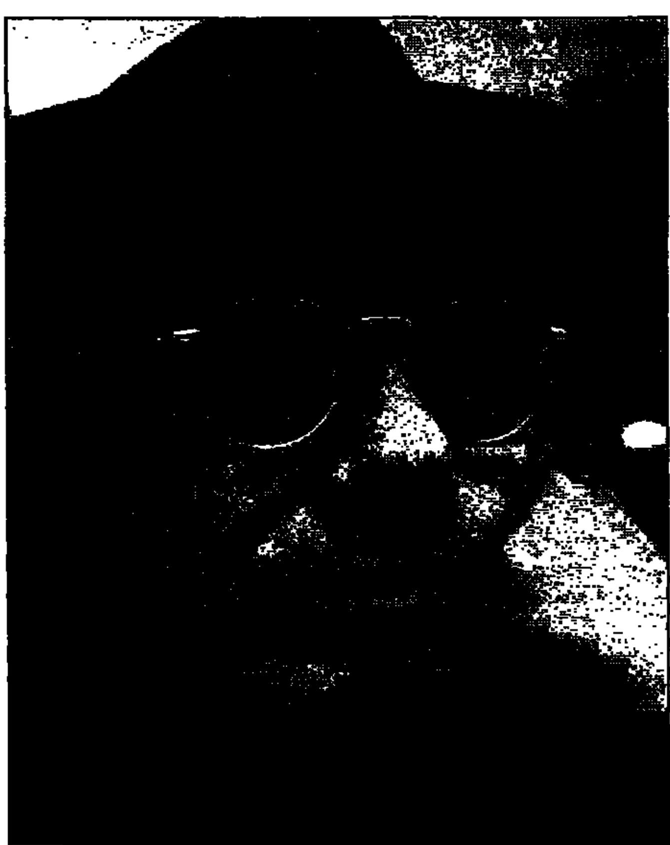
K.
de Vassilis Vassilikos. Traduit du grec par Hélène Fronistas.
Seuil, 412 p., 135 F.

DE 1967 aux années 90, *Z* à *K.*, beaucoup de choses se sont passées en Grèce, comme dans la vie de Vassilis Vassilikos... Exilé pendant que le régime militaire était au pouvoir dans son pays, ne cessant de militer pour le retour de la démocratie, il avait vécu en France avant de rentrer à Athènes, en 1974, pour affronter les arcanes d'une vie politique en pleine mutation tout en se consacrant à son œuvre de romancier. A son arrivée au pouvoir en 1981, Papandréou va lui demander de devenir directeur des programmes de la télévision, poste qu'il occupera pendant trois ans, déclenchant immédiatement une véritable tempête en supprimant tous les feuilletons américains, mettant *Berlin Alexanderplatz* et *les Dames de la côte* à la place de *Dallas* et de *Kojak*.

Depuis, redevenu « simple écrivain », tout en gardant un penchant soutenu pour les faits divers et la politique – qui lui avait valu de devenir mondialement célèbre avec son roman *Z* et le film qu'en avait tiré Costa-Gavras –, Vassilikos avait publié des courts récits, très personnels, illustrant le retour de l'homme de gauche au pays natal. *K.*, son dernier roman, témoigne de l'ambition de l'auteur de renouer avec un genre qu'il affectionne, mélange à chaud d'enquête judiciaire et de chronique journalistique, dans une mise en scène de la politique et de l'histoire grecques des dix dernières années. Et une approche à peine déguisée de ses scandales. Une histoire dont le vrai sujet est l'argent. *« Aujourd'hui, l'argent est nu. Nulle idéologie, nulle croisade, ne l'habillent. C'est l'argent pour l'argent, comme nous disons l'art pour l'art. »* L'argent, un mal que l'auteur compare au sida et que K. va inoculer sans peine au plus grand nombre possible d'hommes importants de son pays, jusqu'à Andreas Peronescu, le premier ministre d'alors.

LE roman, comme dans un procès, aborde l'histoire de K. sous tous les angles possibles au gré de témoignages opposés. Un style « nouveau roman de la finance » qui gardera sans doute maintes zones d'ombre pour le public français, peu familiarisé avec les figures politiques de la Grèce d'aujourd'hui (sous leurs pseudonymes limpides) et avec tout un attirail fiduciaire dans lequel l'auteur semble prendre plaisir à noyer son lecteur trop « littéraire » ou trop naïf. Quitte à le laisser stupéfait devant la richesse d'invention d'innombrables combines plus ou moins malhonnêtes et d'escroqueries grandioses qui vont accompagner l'ascension, et la chute de K. le héros... « Héros », qui, pourtant, n'est pas seulement négatif, et qui a le génie de savoir comment utiliser les fissures d'un système pourrissant.

Né en 1954 à Astropyrgos, une bourgade de l'Attique, Georges K. a quinze ans quand il débarque en Amérique. Au bout de dix ans, modeste peintre en bâtiment, il décide de changer son destin. Il va revenir en Grèce en 1979, avec sa femme, Kaly, une Grecque née aux Etats-Unis, et leurs deux enfants. Engagé à la Banque de Crète comme employé comptable, poste pour lequel il n'a aucune qualification, bardé de diplômes qu'il n'a jamais eus, il va entamer une ascension fulgurante, devenir en moins d'un an chef du service du contrôle des changes, soustraire quelques millions de dollars grâce à des mouvements d'argent d'une formidable ingéniosité. Jusqu'à acheter, fin 1984, la banque qui l'emploie. Avec l'argent de la banque elle-même... Il va continuer d'édifier peu à peu un formidable outil de pouvoir économique et politique, jonglant avec les milliards de la banque et le pouvoir de la presse en acquérant plusieurs journaux. Le voilà homme d'affaires adulé, ami et allié des plus hautes personnalités politiques. Et, pour couronner le tout, il va s'offrir un club de football prestigieux ! *« Il t'apportera la gloire, et une popularité dont tu tireras parti pour ta banque »*, lui avait-on conseillé.


RAPHAEL GAILLARDE

Vassilis Vassilikos : « Aujourd'hui, l'argent est nu. »

Comme dans un conte moral à l'usage des jeunes générations, ou une leçon socratique, un grand-père démêle pour son petit-fils attentif le réseau serré et embrouillé des tractations bancaires, boursières, immobilières, de Georges K. Un grand-père-narrateur, compagnon de route déçu du Parti socialiste, ancien collaborateur de la télévision, admirateur d'Elytis, qui ressemble comme un frère à l'auteur et lui permet, comme dans ses autres romans, de s'exprimer à travers une tierce personne et de disséquer l'histoire des scandales de la Grèce des socialistes. Que K., symboliquement, entraîne dans sa chute.

Il égrène le chapelet des détails de l'aventure fabuleuse de ce falsificateur génial qui aurait pu devenir l'homme le plus puissant du pays. Président ?... Premier ministre ?... Cela s'est vu ! Cela se verra encore... Un avenir brillant lui était promis, si, par le plus pur des hasards, un perturbateur – la presse – n'avait commencé, dans un article plein d'erreurs, à glisser le grain de sable du soupçon qui, bien plus tard, l'enverra répondre de ses escroqueries embrouillées devant un tribunal, et croupir dans une prison américaine, à Salem, rattrapé par le service des impôts de sa patrie d'adoption pour une escroquerie minuscule, sa première, à la direction du travail de la ville de New-York dix ans auparavant. *« Quelle a été l'erreur ? Où est la faute ?*, se demande-t-il dans sa prison en rêvant à Trump, son modèle de réussite. *Cette question le tourmente, elle hante sa solitude. Il voudrait comprendre. Il cherche, et plus il cherche, moins il envisage d'erreur plus manifeste que d'avoir émergé plus rapidement que ne pouvait le tolérer le marécage. La Grèce n'est pas l'Amérique. »*

ON se perd volontiers dans ce marécage, dans cette narration foisonnante adoptée par Vassilikos pour rendre compte, avec ironie, d'une réalité qui nous restera, au-delà de toutes ces précisions, à tout jamais cachée. On s'émerveille pourtant de détails comme, à un détour du tribunal, d'être ramené à une autre échelle de la réalité en entendant rappeler la racine grecque du mot « sycophante » qui signifie « dénonciateur des voleurs de figues » et, par extension, celui qui donne de faux renseignements et suscite la calomnie. *« Les anciens Athéniens chapardaient volontiers des figues ; celui qui dénonçait un voleur était considéré comme méritant. »* Fallait-il être un sycophante et dénoncer K. ? La question reste posée. Et l'on finit par se dire qu'avec K. la Grèce aurait peut-être obtenu l'organisation des Jeux olympiques en 1996 !

هكذا من الأمل

Péguy rassemblé

Y eut-il jamais homme plus complexe que l'auteur d'« Eve » ? Robert Burac parvient pourtant à présenter une figure unifiée de l'écrivain

CHARLES PÉGUY
La révolution et la grâce
de Robert Burac.
Robert Laffont, 348 p., 139 F.

On peut juger une biographie sur la somme de renseignements ou de révélations qu'elle comporte. On peut aussi attendre de ce type d'ouvrage quelque chose de plus difficile à évaluer, de moins quantifiable : que la figure de l'homme qui en est le sujet apparaisse dans son entier, éclairée par une lumière nouvelle, que la personne ainsi racontée et analysée prenne une épaisseur légitime, singulière, vivante ; que cette personne, dans son intégrité, sa complexité, soit rassemblée et prenne corps, pour ainsi dire, sous la plume du biographe.

C'est sans conteste dans cette seconde catégorie qu'il faut ranger le beau livre de Robert Burac, à qui l'on devait déjà la remarquable édition en trois volumes des *Œuvres en prose complètes* de Charles Péguy (1). Non qu'il ne contienne aucun renseignement inédit ou nouveau – on en trouvera sur la belle-famille de l'écrivain, sur son évolution spirituelle ou sur sa relation avec Blanche Raphaël (2). Mais l'auteur, conduit par une admiration profonde, une connaissance et une sympathie, a d'abord cherché à reconstituer la figure vivante de l'écrivain. D'autres sont sans doute possibles. Mais celle qu'il propose a le mérite de rassembler les traits épars, contradictoires, de présenter une image unifiée de Charles Péguy, tout en ne négligeant rien de sa complexité psychologique, spirituelle et politique.

Le visage de Péguy est connu, semble-t-il, et les images ou les caricatures qui prétendent le représenter sont nombreuses. Sa vie ? Une série d'images également, où, d'emblée, l'intime et le public, le personnel et le collectif se mêlent : la rempailleuse de chaises, mère trop aimante, monstrueuse ; le père mort et la dette impayable à tous ses morts ; la « turne Utopie » de l'École normale supérieure ; le culte intolérant, presque militaire, de l'amitié et le sacrifice amoureux ; les grévistes de Carmaux ; Jeanne d'Arc ; Dreyfus, Jaurès et Bernard Lazare ; la politique transcendée, sauvée par la mystique ; le socialisme français, dont il s'était voulu le *« citoyen téléphoniste »*, avant de juger sa mystique perdue par les calculs politiques ; les *Cahiers de la quinzaine* (deux cent vingt-neuf cahiers de 1900 à 1914) et le comptoir de la rue de la Sorbonne ; le travail acharné ; la Beauce avec, au loin, Notre-Dame de Chartres ; la piété pour la nation et la Vierge ; un catholicisme singulier, inquiet et profond, dont on ne sait s'il faut le *rattacher au traditionalisme* le plus étroit ou au progressisme le plus imprudent...

Et l'œuvre, l'œuvre surtout, océanique, admirable, écrite dans l'urgence intérieure et sous la dictée des circonstances, grandie et non diminuée par celles-ci, écrite dans la fièvre du combat et de l'indignation, au style prodigieux, sans modèle ni exemple, gagnant sur la fatigue et la mélancolie une formidable énergie, spéculative, poétique, abstraite et charnelle, *« produit d'un tissage interminable, destiné à joindre les deux bords d'une déchirure, à couvrir, à cacher une blessure sans cesse rouverte »*, comme le souligne Robert Burac.



VIOLLET

Péguy (en bas à droite) et quelques condisciples du lycée d'Orléans.

Dans une « immense paix »

Puis un jour, le 5 septembre 1914, la dernière image, simple elle aussi, terrible, l'arrêt brutal, net, aussi rapide que la succession des épisodes à laquelle il met fin ; l'arrêt pressenti aussi, explicitement désiré... Il a lieu près de Villeroy lorsqu'une balle allemande atteint le lieutenant Péguy en plein front. Il n'a pas encore quarante deux ans. Robert Burac, dans un poignant dernier chapitre, grâce notamment au témoignage de Victor Boudon, reconstitue ce que furent les dernières semaines de Péguy.

Ce récit est extraordinaire. Celui que l'on décrivait volontiers comme une *« boule de nerfs à vif »* (Bernard Lazare), lui dont on craignait *« la passion dialectique »*, *« le sérieux qu'il met dans chaque acte »* et *« l'idée »* qui *« est force chez lui, sans aucune transition »* (Louis Gillet), est dans une *« immense paix »* ; *« santé admirable »* ; il sourit sans cesse. *« Je vis*, écrit-il à André Bourgeois, l'ami d'enfance, administrateur des *Cahiers*, *dans cet enchantement d'avoir quitté Paris les mains pures. Vingt ans d'écume et de barbouillage ont été lavés instantanément. »* Un témoin note : *« Il était en face de moi transfiguré, éblouissant de lumière intérieure »* ; il dit : *« Je vais participer à de tels événements que ce que j'écrirai au retour dépassera tout ce que j'ai fait jusqu'ici. »*

Avant d'en arriver à ce moment ultime de l'abandon, à cette expression absolue de fidélité, sans retour ni remords, avec lui-même et avec ses idées, à cette réconciliation des divers plans – religieux et politiques, intimes et universels –, Robert Burac suit pas à pas mais sans s'apesantir, l'évolution de Péguy, les sauts de sa pensée, les approfondissements de sa foi.

Mais Péguy ne change pas : le libertaire et le socialiste, le dreyfusard, le pèlerin de Notre-Dame de Chartres et l'anticlérical qui déteste les *« curés laïques qui nient l'éternel du temporel »* autant que les *« curés ecclésiastiques qui nient le temporel de l'éternel »*, le militariste et le nationaliste, le kantien et l'ami de Bergson, l'auteur de *la Cité socialiste* et celui d'*Eve*, du *Dialogue de l'histoire et de l'âme charnelle*, sont un seul et même homme. Un homme déchiré certes, un moraliste qui finira par mettre la grâce au-dessus de la morale – *« On peut presque dire (...) que tout ce qui est pris par la grâce est pris sur la morale »*, écrit-il dans l'admirable *Note conjointe.*

Péguy *« veille à cette frontière qui sépare l'intérieur de l'extérieur. L'histoire universelle ne se confond pas seulement avec son histoire personnelle : elle est l'histoire de sa vie personnelle »*, écrit Robert Burac. On ne peut sans doute comprendre et aimer l'auteur de *Notre patrie* sans prendre la mesure de cette confusion et de ses conséquences.

La grâce, chez Péguy, n'a pas invalidé l'idée révolutionnaire ; elle l'a assouplie, élargie considérablement dans le sens de la charité, lui a donné un horizon nouveau. A Jacques Maritain, qui avec toute la maladresse du nouveau converti tente de le gagner à la cause indiscutable de l'Église, il dit, en 1907, cette parole essentielle : *« Le Corps du Christ est plus étendu qu'on ne pense. »*

« Ce dont Péguy avait l'intuition très profonde, c'est qu'il devait rendre témoignage à la vocation temporelle du chrétien », écrira Raïssa Maritain dans *les Grandes Amitiés*. Cette *« vocation »*, comme tend à le démontrer Robert Burac, est, pour Péguy, à la fois une source et un point d'arrivée, un combat et une espérance.

Patrick Kéchichian

(1) « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard, 1987-1992.

(2) Voir le texte de Robert Burac dans le nº 65 de l'indispensable bulletin de *l'Amitié Charles Péguy* (janvier-mars 1994, chez F. Gerbod, 12 rue Notre-Dame-des-Champs, 75006 Paris).

Poèmes en écho

Quand Claude Roy dialogue avec un poète chinois de l'an mil

L'AMI QUI VENAIT DE L'AN MIL
de Claude Roy.
Gallimard,
coll. « L'un et l'autre »,
162 p., 95 F.

LE TRAVAIL DU POÈTE
de Claude Roy.
Paroles d'aube.
87 p., 85 F.

A mille ans de distance, deux poètes : Su Dongpo, Chinois de la dynastie Song, Claude Roy, Français, notre contemporain. L'un d'eux, Claude Roy, célébrant leur rencontre par-delà les cultures et les siècles, capte, au long de *l'Ami qui venait de l'an mil*, la poésie en son essence même.

Effervescente sérénité de ces pages d'une ferveur sans limite, d'une grâce naturelle et d'une intensité à la mesure de l'amitié non seulement d'un poète pour un autre, mais de chacun d'eux pour la vie dont ils ont su se faire les habitants, au point d'atteindre à sa substance. La voix de Claude Roy, vibrante et familière, parcourt ce beau récit où les sonorités graves de la joie alternent avec le sens tragique mais doucement ironique de la précarité, de cette *« impermanence fondamentale »* qui devrait *« conduire à faire un nœud permanent à son mouchoir pour se rappeler que le temps n'a qu'un temps, et que la vie, ce n'est pas pour la vie »*.

Voici deux hommes, deux poètes, deux consciences en alliance avec le monde dont ils participent, impressionnés d'abord par le fait *« qu'il y ait de l'être au lieu de rien »*, à la fois mobilisés par l'Histoire, le politique, et disponibles sans cesse à l'acuité du présent dans sa poignante et voluptueuse fugacité. *« Su Dongpo est un grand sauveur d'instants. »* Cette remarque de Claude Roy pourrait s'appliquer à lui-même, l'Occidental, certes, apte à la part infernale du doute, aux affres du refus ou de l'effondrement, mais sans complaisance envers ces dramaturgies du moi, en intime connivence, plutôt, avec la vivacité des choses, les merveilles d'une évidence qu'il agrée et dont il s'exerce, comme son ami de la Chine d'autrefois, à déceler et pénétrer la force interne. S'il relate la vie de Su Dongpo, c'est bien dans le sentiment que *« le destin nous fait changer de rôles et d'ombres, pas de substance et d'être »*.

Des rôles, Su Dongpo en a tenu plus d'un. Haut fonctionnaire, homme politique, il est avant tout poète mais aussi peintre et, ce qui passe à l'époque pour tenir d'un art plus noble, grand calligraphe. Claude Roy nous le révèle divers et constant, célèbre mais souvent solitaire, vulnérable et stoïque, tantôt couvert d'honneurs, chargé de hautes responsabilités, gouverneur de provinces, tantôt en disgrâce, banni et misérable. Toujours et partout, il parvient à reconstituer son existence et, toujours, lorsqu'il y réussit, le bon plaisir de l'empereur, les intrigues des courtisans, la bouleversent une fois encore, du fait de la bienveillance impériale retrouvée ou à nouveau perdue.

Mais l'état de poète demeure inaltérable, essentiel et pérenne. Il s'accorde dans la Chine d'alors avec les pratiques politiques et les techniques gestionnaires les plus prosaïques. Su, interlocuteur des paysans, des petites gens des villes, administre l'économie agraire, crée des digues, irrigue des contrées, embellit des cités. Son adversaire politique, le puissant Wang Hanshi, un temps premier ministre, est comme lui un poète, et, comme lui, voué aux caprices des faveurs et des persécutions. Une très belle scène dévoile leur ultime tête-à-tête, lorsque le vieux Wang, déchu, et Su, vieilli, qui sort à peine de prison, composent ensemble des « poèmes en écho ».

Des « poèmes en écho », Su en écrit surtout, au cours de leurs si rares entrevues, avec Su Tseyu, le petit frère dont il aura sans fin la nostalgie et qu'il aime d'un amour viscéral, comparable, reconnaît Claude Roy, à celui qui liait Vincent Van Gogh à Théo.

Rôle d'époux aussi, auprès de deux épouses successives, la première si jeune, morte si tôt. La seconde, plus effacée, achète puis éduque une jeune fille de quinze ans, Chayoun, qui devient une bouddhiste lettrée et l'amante de Su. Lorsque Chayoun mourra, âgée de trente ans, alors que la seconde épouse aura, elle aussi, disparu et que Su Dongpo traversera l'un de ses plus âpres exils, il écrira pour elle le plus bouleversant, le plus limpide des poèmes : *« Os de jade, chair de neige/ que ton esprit n'ait pas peur... »*

« Le cœur du cœur de la vie »

Les poèmes de l'ami chinois de l'an mil jalonnent le texte du poète français d'aujourd'hui et démontrent comment, à travers les avatars d'une vie si ancrée dans le siècle et si mouvementée, les rythmes de la pensée épousent sans défaillance tout événement, accueillent toute émotion. Avec la simplicité d'un journal intime, ils traduisent les pulsions d'un corps, la sanction des dates, le sens de l'âge et, toujours, l'acte de la présence vivace, absolue, au sein d'une nature qui n'est pas tenue pour une toile de fond, mais pour un être organique auquel on peut se joindre en une même énergie, une même respiration.

Si l'on découvre Su Dongpo si proche et frémissant, c'est qu'il nous arrive ici comme en transparence à travers une Chine plus récente où Claude Roy séjournait dans les années 50, officiellement « accompagné » d'un professeur autochtone, traducteur de poèmes, autrefois étudiant à Paris. D'abord inquiet de déplaire aux autorités, le gentil Lo Dakang finira par se laisser aller à une heureuse camaraderie. C'est lui qui offrira des poèmes de Su à l'ami français.

A travers les promenades de Claude et de Lo dans des paysages encore ponctués de stèles (bientôt arrachées comme réactionnaires et subversives) où s'inscrivaient ce que des hommes avaient, autrefois, un instant intercepté, à travers leurs baignades dans un lac clair et printanier, on imagine mieux Su Dongpo, au cours d'un exil, *« banni encombrant »* sillonnant en barque des eaux semblables et buvant du vin, récitant des poèmes entouré d'amis humbles et de quelques lettrés, admirateurs fidèles, qui le fournissent en vivres, en encre et en livres, au prix souvent de leur propre sécurité.

Une plongée miraculeuse dans la Chine de tous les temps comme dans les plénitudes de la pensée, ce rendez-vous majeur et délectable donné par deux poètes *« au cœur du cœur de la vie »*, se poursuit bien au-delà des jours et des nuits traversés par Su Dongpo et semble ainsi répondre au vœu confié par Claude Roy dans *le Travail du poète*, ouvrage bref et superbe paru simultanément, où l'on découvre, entre autres, son désir si vif *« de savoir comment ça ne finira pas »*.

Viviane Forrester

★ Signalons aussi *le Travail du poète*, un volume des éditions Paroles d'Aube consacré à Claude Roy (31, rue Vladimir Komarov, 69200 Vénissieux, 90 p., 85 F.

A l'ami qui entre dans la nuit

René de Ceccatty publie la chronique d'une agonie

L'ACCOMPAGNEMENT
de René de Ceccatty.
Gallimard, 132 p., 75 F.

Les grands romans sont toujours d'initiation. Ils sondent la profusion des ressources humaines, notre capacité à inventer l'amour, le cruel privilège de se regarder vieillir et – c'est le sujet du livre de René de Ceccatty – d'être le témoin des souffrances d'autrui, flagellé par la conscience aigüe d'un partage et d'une compassion illusoires. *L'Accompagnement* est le récit d'une défaite : la lutte vaine, la révolte étouffée et la solitude totale de l'autre qui va mourir.

Au nom de la vie, on peut refuser le livre de René de Ceccatty. Pour la même raison, on peut – comme nous – désirer, jusqu'à la dernière goutte, cette terrifiante perfusion. Ces pages relatent une expérience unique, les derniers mois de l'existence d'un jeune homme de trente-six ans aspiré par la mort, lucide, effrayé, récalcitrant, « accompagné » de deux amis – dont le narrateur – comme lui écrivains. L'épidémie entre dans l'intimité d'un petit groupe de camarades. Le monstre devient visible et familier. René de Ceccatty a dû vaincre de fortes réticences.

Ecrire sur la mort d'un ami est périlleux. Chaque phrase de ce livre violent est doublée de la crainte de pénétrer un domaine interdit et d'attenter à la mémoire du disparu. L'écrivain sait qu'il peut être accusé d'utiliser la destruction d'un proche à seule fin de réussir un livre. Ceccatty a pourtant choisi de tout dire avec précision, par respect de cet écrivain mort qui savait le pouvoir des mots. En écrivant à la première personne, en menant une sorte d'enquête subjective dans les couloirs d'un hôpital, en montrant le quotidien d'un « patient » livré au rituel d'une médecine impuissante, il offre à l'ami une ultime dignité et rend hommage au lecteur qu'il suppose volontaire pour descendre avec lui au fond de la douleur.

Un jeune homme va mourir. Ses deux plus proches amis veillent sur lui, à l'écoute de ses moindres désirs. Le narrateur l'accompagne – de plus en plus souvent – dans ce qui va devenir leur seul univers – *« un réseau de résistance, ainsi, en pleine nuit, au rez-de-chaussée d'un hôpital banalisé de Paris »*. C'est le cérémonial des ténèbres quand des médecins et des infirmières tentent d'atténuer le désarroi des victimes.

Ceccatty est romancier et traducteur. Pour lui, l'objectivité est fragile, transcrire c'est déjà inventer : *« Je ne m'y apprête pas délibérément, mais je sais que, malgré moi, une mise en scène va s'organiser. »* *« Il faut lutter pour dénuder un noyau de vérité première. »* Face à une réalité inédite, René de Ceccatty fait cavalier seul, loin des *« écrivains dits réalistes qui se satisfont le plus aisément des à-peu-près des normes abstraites de la narration »*.

La réalisation d'une promesse

Aucun mot ne peut tricher avec un instant vrai. René de Ceccatty blessera peut-être certains lecteurs mais son livre est d'abord la réalisation d'une promesse à la mémoire d'un être bien particulier, un ami (pas un compagnon), qui, jusqu'au dernier souffle – pour cacher l'horreur de sa déchéance physique – se manifestera tel qu'il a toujours été, suspicieux, mordant, intransigeant, maniaque, offrant le spectacle du mauvais caractère qui le rendait célèbre. Le malade a-t-il seulement le droit de dire qu'il a peur du vide ? Parfois, il éclate en sanglots.

L'Accompagnement est d'abord une chronique, un magnifique journal de l'amitié et du désespoir. C'est indirectement un constat pertinent sur une jeunesse – celle du malade et du narrateur – foudroyée au plein soleil de sa liberté : *« J'ai le sentiment que cette génération qui nous suit, mais que nous n'avons pas produite, s'emploie à guérir en la nôtre des plaies qu'elle ne comprend pas, dont elle ne soupçonne même pas les causes. Je parle ici de sexualité, de mode de vie. »*

« Ce qu'on tolère de l'humanité en général, on ne le tolère pas des témoins de sa mort. » René de Ceccatty n'imagine pas une quelconque immortalité, il demande pourtant l'aval de l'ami décédé, de tous ceux avant lui oubliés, de ceux déjà condamnés. *L'Accompagnement* est le livre d'un romancier. Au-delà de la désolation, l'écriture est victorieuse. Elle ouvre sur l'infini de la fiction : *« L'été, au début duquel il rentra chez lui, commença par une rémission. »*

Hugo Marsan

ACTUALITÉS

DERNIÈRES LIVRAISONS

Philosophie

Joseph de Maistre : *Considérations sur la France*. – Adversaire passionné de l'esprit du XVIII[e] siècle et de la Révolution, à laquelle il cherche ici une explication métaphysique, Joseph de Maistre considère la Restauration comme inévitable. *« Etres libres sous la main divine »*, les individus ne peuvent déranger un ordre voulu par Dieu, écrit-il dans ce texte de 1797 présenté par Alain Peyrefitte (Ed. de l'Imprimerie nationale, 186 p., 170 F). Dans la collection « Agora », Pocket réédite ses *Eclaircissements sur les sacrifices*, suivi des Deuxième et Neuvième *Soirées de Saint-Pétersbourg*, avec une introduction de Jean-Louis Schefer (n° 93).

Louis Marin : *De la représentation*. – Un choix de textes significatifs de la variété des recherches de Louis Marin, oscillant entre l'approche sémiologique des œuvres et l'étude de leurs fonctions. Publiés entre 1960 et 1992, et présentés selon quatre grands thèmes – « Sémiologie et science sociale », « Récits », « Visibilité », « Limites de la peinture » –, ces textes ont été recueillis par Daniel Arasse, Alain Cantillon, Giovanni Careri, Danièle Cohn, Pierre-Antoine Fabre et Françoise Marin (« Hautes études », Gallimard/Le Seuil, 400 p., 190 F).

Gérard Bailhache : *le Sujet chez Emmanuel Levinas. Fragilité et subjectivité*. – Version abrégée d'une thèse de philosophie, cet ouvrage étudie le statut paradoxal de la notion de sujet dans la pensée de Levinas : comment le sujet prend naissance et se constitue dans et par le rapport à l'autre (PUF, coll. « Philosophie d'aujourd'hui », 350 p., 198 F).

Histoire littéraire

Thomas Malory : *le Morte Darthur*. – C'est en prison que l'écrivain anglais Thomas Malory traduisit, dans les années 1460, les *récits français* de la Table ronde, mis en forme trois siècles plus tôt par Chrétien de Troyes. Cette synthèse de la geste arthurienne, traduite du vieil anglais par Marguerite-Marie Dubois (et dont le titre – étrange – est dû à l'imprimeur anglais du XV[e] siècle), est accompagnée d'illustrations d'Aubrey Beardsley datant du XIX[e] siècle (Coéd. Corentin/La Table d'Emeraude, 21, rue de la Huchette, 75005 Paris, 176 p., 159 F). Les Editions Corentin (13, rue Etienne-Gourmelen, 29000 Quimper) publient, par ailleurs, *Rubaiyat*, recueil de quatrains du poète persan Omar Khayyam, traduit et illustré par Edmond Dulac (104 p., 119 F).

François Rabelais : *Almanachs et prognostications*. – Sous-titrés *« Prédiction pantagruélique, certaine et infaillible pour l'an perpétuel, établie pour le profit et la réflexion des gens étourdis et paresseux »*, ces textes écrits de 1533 à 1544 dénoncent avec amusement les faiseurs d'horoscopes et de prophéties. Présentation et traduction en français moderne de Catherine Claude (Le Temps des cerises, 6, avenue Edouard-Vaillant, 93500 Pantin, 142 p., 80 F).

Religions

Nicole Lemaître, Marie-Thérèse Quinson et Véronique Sot : *Dictionnaire culturel du christianisme*. – D'« Abbatiale » à « Zwinglianisme », près de mille articles accompagnés d'une chronologie, de cartes et d'index, expliquent le vocabulaire essentiel du christianisme dans ses trois composantes : catholicisme, protestantisme et orthodoxie (coéd. Cerf/Nathan, 352 p., 128 F).

Un « Francfort de l'Est » ?

A l'instar de la célèbre foire allemande, le Festival international du livre de Budapest ambitionne de devenir un rendez-vous obligé

Organisé conjointement par la Foire de Francfort et par l'Association des éditeurs et des libraires hongrois, le premier Festival international du livre de Budapest, qui s'est tenu du 23 au 26 avril, a accueilli, sur 1 500 m², près de 20 000 visiteurs. Deux cents exposants – dont 60 % d'éditeurs nationaux et de nombreux éditeurs des pays de l'Est – étaient venus inaugurer ce rendez-vous qui supplante l'ancienne Foire du livre, peu professionnelle, de Budapest. Ce nouveau Festival, dont l'ambition est de devenir *« un Francfort de l'Est »*, est l'occasion de dresser un état des lieux de l'édition hongroise, confrontée aux difficultés que pose l'ouverture du *marché à la libre entreprise*.

BUDAPEST

de notre envoyée spéciale

Peut-on privatiser indifféremment une pâtisserie, une boutique de vêtements ou une maison d'édition ? A l'Est, dans le contexte du passage à l'économie de marché, la privatisation oblige les anciennes maisons d'édition d'Etat, brutalement obligées de subvenir à leurs besoins, à effectuer un choix bien connu en Occident, entre le maintien d'une tradition culturelle de qualité et l'urgence de la rentabilité.

La liberté ou l'argent ? Pour les éditeurs hongrois, les interdictions politiques d'autrefois ont aujourd'hui cédé la place aux obligations commerciales. On blâme vigoureusement l'ancien temps de la censure, non sans grommeler tout bas sa nostalgie du passé, financièrement confortable, de la *« dictature modérée »*.

Selon Istvan Bart, directeur des éditions Corvina et président de l'Association des éditeurs hongrois, la Hongrie aurait connu brièvement, entre 1988 et 1990, un véritable âge d'or : *« Un régime en train de mourir, qui n'était plus le communisme et pas encore le capitalisme. On avait le meilleur des deux mondes : les subventions et peu de censure. »*

Au « bon vieux temps » de l'économie dirigée, le pays comptait une vingtaine de maisons d'édition sous monopole d'Etat, chacune confortée dans sa spécialisation quasi exclusive : aucune concurrence entre éditeurs – donc aucune liberté pour les auteurs de choisir leur éditeur – et un marché assuré par les distributeurs et les libraires, eux aussi sous monopole d'Etat et chargés de tout acheter à compte ferme sans tenir compte de la vente.

Le retrait d'Adam Biro

Cet équilibre éditorial illusoire et sa rupture brutale expliquent à la fois l'attrait, puis la méfiance, des investisseurs potentiels lors de la mise en vente des anciennes maisons d'Etat en 1992. L'éditeur français Adam Biro, d'abord intéressé par le rachat de Corvina ou de Gondolat, s'est rétracté devant l'inertie d'une gestion anarchique et habituée à un marché irréaliste : *« Tout avait l'air de bien aller et quand on enlevait les subventions, il ne restait plus rien »*, dit Adam Biro, tandis que Jacques Goupil, directeur général des éditions J'ai lu, filiale de Flammarion, a vite coupé court aux négociations amorcées avec Corvina, Europa et Magvetö en 1992 : *« J'ai préféré implanter J'ai lu en Russie, plutôt que de racheter une maison trop inadaptée au régime libéral. »* Le groupe allemand Bertelsmann, en revanche, qui devait ronger son frein, s'est rendu propriétaire d'une maison d'édition, et surtout d'une société de distribution, ainsi que du plus important club de livres hongrois, qui lui assurent la mainmise sur le marché.

Faute d'acquéreur, presque toutes les anciennes maisons d'Etat – trois sont restées propriété nationale – ont été rachetées par leur propre personnel. Encouragé par un crédit préférentiel de l'Etat, qui ne savait plus que faire de ses entreprises encombrantes et de peu de valeur, le rachat d'entreprise par les salariés (RES) s'avère en Hongrie le plus sûr moyen d'assurer la continuité éditoriale et la volonté commune de survivre sur le marché.

Vogue la galère, dit Panurge, tout va bien. D'un bout à l'autre de la chaîne éditoriale, c'est pourtant le chaos. Tous les cercles sont vicieux : les livres sont trop chers pour le public (l'achat de quarante livres engloutit un salaire moyen) et pas assez chers pour les éditeurs, qui, pour un livre vendu trois fois moins cher qu'en France, connaissent des coûts de fabrication alignés, eux, sur les normes européennes (soit 40 % du prix de revient, contre 10 % ou 20 % à l'Ouest). Entre l'éditeur et le public, c'est le système de vente qui est en panne : faillite des entreprises de distribution, désespérément en attente de privatisation, librairies croupissant sous un stock accumulé dans l'insouciance de la vente et désormais invendable. Impayés par leurs distributeurs, les éditeurs se mettent maintenant au volant de leur propre camionnette pour distribuer en librairie, se font payer cash par des distributeurs privés, acquièrent des points de vente, ou organisent dans la rue, dans le métro, sur des petits stands improvisés, leur propre marché. La reconstruction du marché du livre ? *« C'est comme la pelouse anglaise et la démocratie*, dit Katalin Balla, de l'agence Artisjus : *semer, arroser et attendre deux cents ans. »*

Pour les maisons nouvellement créées, la partie n'est pas facile. Toutes celles qui veulent se constituer un catalogue de qualité ne subsistent que par l'artifice de subventions (en moyenne 30 % du chiffre d'affaires) octroyées par des banques, des sociétés privées, ou, pour la plus large part, par la Fondation Soros. Les anciennes maisons d'Etat ne bénéficient, elles, sauf exception, d'aucune subvention. Parmi elles, seules trois, dont Europa et Corvina, résistent vaillamment à la privatisation, fortes de leur prestige, de leur fonds de roulement et, pour Europa, d'un catalogue de deux cents classiques étrangers qui *contribuent* à l'équilibre de la maison.

La persistance d'un comportement de lecture, en Hongrie, a sa part dans la survie de l'économie éditoriale. Le tirage moyen, s'il a diminué, reste égal à celui de la France (2 000 à 3 000 exemplaires) pour une population de seulement dix millions d'habitants. En revanche, les best-sellers (Stephen King ou Danièle Steel) dépassent rarement 40 000 exemplaires.

A l'inverse de ce que l'on voit en Occident, la récession frapperait-elle donc surtout les « mauvais livres » ? A voir la richesse de nombreux fonds d'édition, la qualité de présentation des ouvrages et la force de résistance des ventes, en plein chaos, il semble que la tradition du livre en Hongrie l'emporte encore sur la tentation d'un modèle occidental, où le libéralisme conduit à l'exaltation de sous-produits culturels.

Marion Van Renterghem

Des éditeurs français en Bulgarie. – A l'initiative du Centre régional des lettres Languedoc-Roussillon, de nouvelles formes de coopération seront expérimentées, du 16 au 22 mai, à Sofia et à Plovdiv, où des éditeurs français iront présenter aux maisons issues de l'ancienne édition d'état l'ensemble des aspects touchant à leur métier. Après les deux villes bulgares, cet échange concernera, dès l'automne prochain, les nouveaux éditeurs russes, à Moscou, Saint-Pétersbourg et Irkoutsk. Renseignements : (16) 67-22-81-29.

Taslima Nasrin, femme symbole

L'écrivain bangladais victime d'une « fatwa » était à Paris pour la Journée de la liberté de la presse

Fidèle admiratrice de Camus, Taslima Nasrin, romancière bangladaise frappée par une *fatwa* (« le Monde des livres » du 11 mars), est venue cette semaine à Paris à l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse, invitée par l'association Reporters sans frontières. C'est la première fois que cet écrivain de trente et un ans, qui défend l'égalité des femmes, a pu sortir de son pays depuis septembre 1993, date à laquelle un petit groupe intégriste, le Conseil des soldats de l'islam, a mis sa tête à prix. La pression internationale exercée par des associations d'écrivains et de journalistes a en effet contraint le gouvernement bangladais à lui restituer son passeport.

Auteur à succès, publiant, en bengali, romans, essais, poèmes et chroniques de journaux, Taslima Nasrin subit de plein fouet les limites à la liberté d'écrire. *« Je viens de terminer un essai sur les femmes dans le Coran. Mais il ne pourra pas être publié au Bangladesh ni en Inde : l'hostilité des mouvements fondamentalistes musulmans ferait peser trop de risques sur un éditeur »*, nous explique-t-elle. Au Bangladesh, sous l'emprise de la *fatwa*, l'écrivain est confinée chez elle, vivant sous protection policière. Si les journaux continuent de solliciter ses chroniques, ils censurent parfois certains passages : *« Pour éviter d'être interdits, ils coupent mes critiques contre le gouvernement ou mes dénonciations du fondamentalisme islamique. »*

Dans les journaux, Taslima Nasrin dénonce, par exemple, le sort réservé aux jeunes ouvrières d'une industrie textile en plein essor : *« Certains employeurs abusent de ces adolescentes illettrées. Ils les paient peu et ne leur accordent pas leurs congés de maternité. Ils devraient prévoir un temps pour leur éducation au sein de l'usine. Malgré tout, c'est très positif de voir des jeunes femmes de milieux pauvres oser sortir de chez elles et gagner leur propre argent. »*

Une autre chronique récente traite d'une *fatwa* que des extrémistes ont lancé aux femmes bangladaises qui travaillent pour des organisations non gouvernementales (ONG) dont les ressources proviennent de dons occidentaux. Très nombreuses dans ce pays qui souffre de misère et de sous-développement, les ONG chercheraient en fait à convertir les femmes au christianisme, soutiennent les intégristes. *« Ce n'est qu'un prétexte pour renvoyer les femmes à la maison et les obliger à porter le voile »*, réplique Taslima Nasrin.

Elle continue à écrire à un rythme soutenu : depuis le 1[er] janvier, elle a publié à Dacca un recueil de nouvelles, une anthologie de poèmes et un essai sur les femmes. Dès cette année, le public français pourra découvrir ses ouvrages. Stock traduit actuellement un roman (1), l'essai sur les femmes dans le Coran ainsi que des nouvelles. Les éditions Des femmes devraient publier un recueil d'articles et de poèmes.

Catherine Bédarida

(1) *Lajja* (la Honte) paraîtra en septembre.

La mort de Richard Scarry

Avec près de trois cents livres traduits dans trente pays, et des ventes atteignant plus de 100 millions d'exemplaires, l'Américain Richard Scarry, qui vient de mourir en Suisse à l'âge de soixante-quatorze ans, était l'un des auteurs-illustrateurs pour enfants les plus connus dans le monde. *Le Livre des mots* ou *Que font les gens toute la journée ?* avaient rendu célèbres les aventures fantaisistes et gaîment loufoques de ses animaux anthropomorphes, publiées en France pour la plupart, aux éditions des Deux Coqs d'or, Gautier-Languereau et aux Livres du Dragon d'or. Ses derniers titres, *les Histoires Bonjour-Bonsoir* (dès quatre ans) viennent de paraître aux Livres du Dragon d'or et une adaptation télévisée de son œuvre, *The Busy World of Richard Scarry*, sortira en France à la rentrée.

Fl. N.

Promenades littéraires de Beaubourg. – Le Centre-Georges Pompidou organise, du 7 mai au 25 juin, vingt-cinq promenades dans Paris, animées par des écrivains ou des universitaires, sur les traces de Céline, Proust, Prévert, Cendrars... Durée : deux à quatre heures. Inscriptions : (16) (1) 44-78-49-52.

Séminaire « Appel à la vigilance ». – A la Maison des sciences de l'homme, se déroulera, lundi 9 mai à 18 heures, une rencontre avec Rossana Rossanda, du journal *Il Manifesto* (Rome), qui analysera la *« banalisation du fascisme dans la politique italienne aujourd'hui »*, et David Bidussa, directeur de la bibliothèque Feltrinelli (Milan), qui mettra en lumière les *« spécificités de l'antisémitisme italien »*. Renseignements : (16) (1) 49-54-21-10

Le prix Liberté littéraire à Rachid Mimouni et Daniel Rondeau. – Le premier prix Liberté littéraire, attribué à Genève par la fondation Armleder et doté de 35 000 francs suisses, revient conjointement à l'écrivain algérien Rachid Mimouni pour son roman *la Malédiction* (Stock) et au journaliste Daniel Rondeau pour *les Fêtes partagées* (éd. Nil), un recueil de portraits de grands romanciers contemporains. Le jury de ce nouveau prix est celui qui décernait auparavant le prix Colette. En 1993, le cinquième prix Colette avait distingué, symboliquement, Salman Rushdie. Curieusement, ce geste a suscité la protestation des héritiers de Colette et provoqué un différend aboutissant au changement de nom du prix (*le Monde* du 31 janvier).

Printemps du livre à Cassis. – La ville de Cassis (Bouches-du-Rhône) accueille, jusqu'au 8 mai, écrivains, photographes, musiciens et acteurs autour du thème « Autres rivages ». Des rencontres sont notamment prévues avec Rachid Mimouni, Jean Echenoz, Albert Memmi, Amin Maalouf et Edgar Morin.

Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL : 15, RUE FALGUIÈRE 75501 PARIS CEDEX 15 Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 40-65-25-99 Télex : 206.806F

ADMINISTRATION : 1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY 94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX Tél. : (1) 40-65-25-25 Télécopieur : (1) 49-60-30-10 Télex : 261.311F

Édité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société : Société civile « Les rédacteurs du *Monde* » « Association Hubert-Beuve-Méry » Société anonyme des lecteurs du *Monde* Le Monde-Entreprises, Jean-Marie Colombani, gérant.

Imprimerie du « Monde » 12, r. M.-Gunsbourg 94852 IVRY Cedex



PRINTED IN FRANCE

Le Monde sur CDROM : (1) 43-37-66-11.
Microfilms : (1) 40-65-29-33

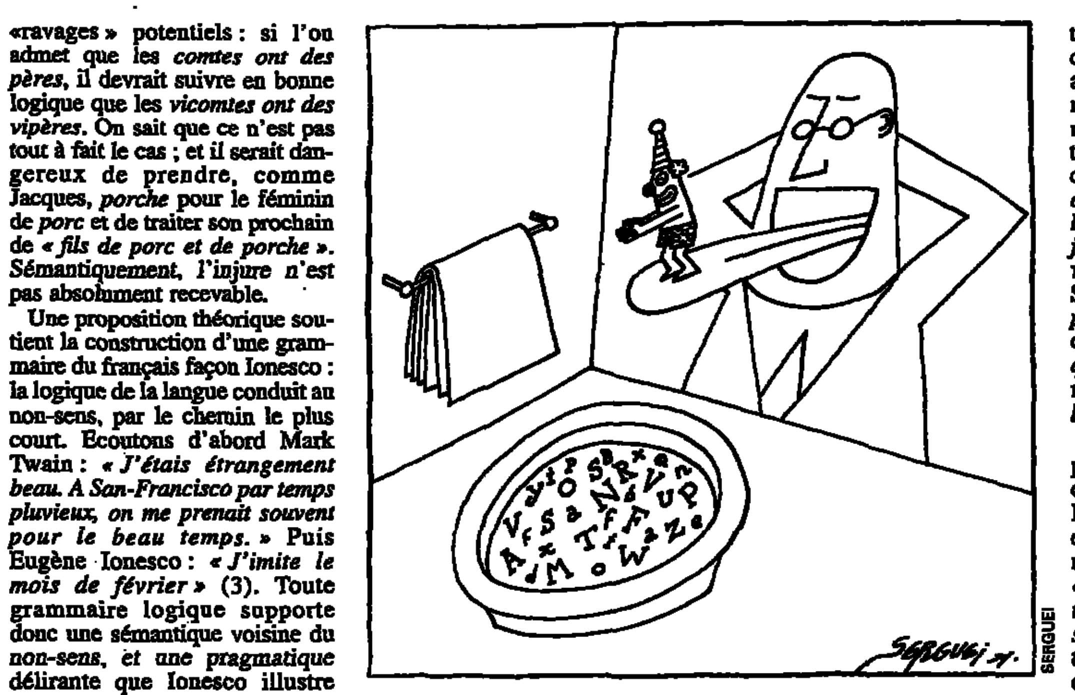
Le Monde TÉLÉMATIQUE Composez 36-15 - Tapez LEMONDE Le Monde - Documentation 36-17 LMDOC ou 36-29-04-56

هكذا من الأصل

هكذا من الأصل

LA VIE DU LANGAGE

par Denis Slakta



SERGUEI

La leçon faite aux étrangers

LA scène se passe dans un sympathique commissariat de quartier, à Paris, un soir de manifestation. Un policier français délivre, arguments français à l'appui, un conseil français à un jeune étudiant américain qui ignore encore le sens, de plus en plus usuel malgré la disparition des femmes adultères, du verbe *lapider* : *« Tu ferais mieux d'apprendre le français, espèce de connard. »* On croit percevoir aussi dans le bref et furtif enregistrement : *« Nation de merde »*, *« Génération de dégénérés »* (1).

Manifestement, comme on peut dire hors des commissariats, le policier ignore la grammaire française de Ionesco, y compris la section consacrée à la grammaire des insultes et de la politesse. Un spécialiste pourrait même avancer que Ionesco conseillerait de répondre, au moins dans un cas, par un simple : *« Marchand de bouse ! »* Ce serait oublier l'affection que la police française porte à certains ruminants, qu'elle a aussi pour mission de *protéger contre les mots* d'ordre séditieux, du genre *« Mort aux vaches »*.

Ionesco, hélas, n'est plus là pour organiser l'enseignement du français destiné aux *étudiants* étrangers. Mais il nous a laissé, outre plusieurs exemples de leçons et de travaux dirigés, des *Exercices de conversation et de diction françaises pour étudiants américains* (2). Même s'il ne fait pas mention du commissariat, l'ensemble ne manque pas d'ampleur : le jeune étranger apprendra comment se conduire et parler au restaurant, au marché, chez la boulangère, chez le vétérinaire, à l'hôpital, etc.

Il ne paraît pas impossible dès lors, en rassemblant les fragments épars, de proposer ce que les maîtres d'autrefois auraient appelé des *Eléments pour une grammaire logique du français*. Il s'agirait de répondre à l'attente de ces nombreux étudiants étrangers venus à Paris pour apprendre, entre autres choses, la langue française, qui se caractériserait, comme on le leur répète, *« par sa précision et sa logique »* ; voire par sa clarté. L'illusion est tenace, et les conséquences entraînent assez loin. Deux exemples exhibent les «ravages » potentiels : si l'on admet que les *comtes ont des pères*, il devrait suivre en bonne logique que les *vicomtes ont des vipères*. On sait que ce n'est pas tout à fait le cas ; et il serait dangereux de prendre, comme Jacques, *porche* pour le féminin de *porc* et de traiter son prochain de *« fils de porc et de porche »*. Sémantiquement, l'injure n'est pas absolument recevable.

Une proposition théorique soutient la construction d'une grammaire du français façon Ionesco : la logique de la langue conduit au non-sens, par le chemin le plus court. Ecoutons d'abord Mark Twain : *« J'étais étrangement beau. A San-Francisco par temps pluvieux, on me prenait souvent pour le beau temps. »* Puis Eugène Ionesco : *« J'imite le mois de février »* (3). Toute grammaire logique supporte donc une sémantique voisine du *non-sens, et une pragmatique* délirante que Ionesco illustre d'abondance.

VOICI, à titre indicatif, quelques esquisses de chapitres touchant à la morphologie, à la syntaxe et au lexique.

Il ne faudrait pas croire, sans examen, que le choix des formes pût apporter la sécurité absolue. Quoi de plus évident à première vue que la distinction entre les noms propres qui identifient des individus particuliers et les noms communs (père, mère, rhinocéros, etc.) qui assignent des propriétés ? Les ennuis commencent avec ces noms communs qui se mettent à sonner comme des noms propres. Si quelqu'un vous dit comme Bérenger : *« J'étais à côté de mon ami Jean, il y avait d'autres gens »*, vous serez obligé de conclure au mieux comme Botard : *« Vous bafouillez, ma parole. »*

L'affaire se gâte franchement quand les homophones sont aussi des homographes, et que la syntaxe entretient la confusion. A l'étudiant américain Thomas qui demande : *« Où s'achètent les melons ? »*, le pharmacien répond : *« Les melons se vendent chez le chapelier. »* Le melon prend alors la parole, avec une certaine gaucherie : *« Attention ! Je me vends chez le chapelier quand je suis en cuir, en feutre ou en paille. Quand je suis légume, je m'achète chez le marchand de fruits. »* Au moins la dérivation offre-t-elle des garanties plus sûres ? S'il n'est pas impossible de rêver faire de ses enfants *« des officiers, des officiels, ou des officieux »*, trouvera-t-on à tout coup une *bouche* chez le *boucher* ? Heureusement, certaines formes ne mentent pas toujours : toute jeune fille à marier devrait, précaution élémentaire, être pourvue *« d'un menton pour mentir à son mari »*.

Quelques certitudes pourraient demeurer. Nous recevons, en effet, les mots tout faits, des expressions figées, des locutions toutes faites ; des stéréotypes. Or *rien n'est plus fragile que ces* signes toujours menacés. Un phonème se glisse, au gré de la langue, et la face du mot est changée. Maintenant, c'est l'insoumission qui menace : *cordoléances*, *principice*, *aristocrave*, *feu d'arpipice* peuvent apparaître sans crier gare ; en même temps, par exemple, que *les douleurs de l'enfantillage* et *ma patate maman*.

CONTRAIREMENT aux apparences, la syntaxe ne fige rien puisqu'elle permet toutes les transgressions. Au nom de quoi Napoléon ne pourrait-il avaler sa *soupe au lait* ? Les médecins connaissent quelques maladies graves et fréquentes ; et toute une série de clichés s'abîme dans le non-sens. *« Il y en a qui ont le cœur gros, d'autres qui ont le ventre creux, d'autres leur jambe à leur cou, plusieurs voient rouge, ou tout en noir. »* Sans compter ceux qui *« n'ont pas les yeux en face des trous »*, ou qui *« ont les yeux plus gros que le ventre »*. Quelques monstres, enfin, ont *le cœur sur la main*, ou *une langue de vipère*.

Ce n'est pas tout. la phrase paraît bel et bien incapable d'assurer la cohérence du sens. Le professeur qui dirige *la leçon* explique que les syllabes, les mots, les phrases constituent des *« assemblages purement irrationnels de sons dénués de tout sens »*. C'est à ce prix que certains groupements sont capables de se maintenir *« sans danger à une altitude élevée dans les airs »*. Les autres, ceux qui sont *« alourdis par leur sens »* finissent toujours *« par s'écrouler... dans les oreilles des sourds »*. Il est évident qu'une phrase comme *« on s'empêtre entre les pattes du prêtre »* ne court aucun risque.

Mais enfin, est-il indispensable de faire des phrases ? Thomas admet volontiers qu'il n'aime pas *faire des phrases*, et se justifie du dictionnaire Larousse : *« Les phrases sont des paroles emphatiques et vides »*, et conclut en massacrant la définition classique : *« Les phrases ne peuvent pas présenter un sens complet tout en étant vides de sens. »* Néanmoins, avec les mots qu'il vient d'apprendre, Thomas accepte de faire quelques phrases ; toutes sont aussi irréprochables syntaxiquement que vides sémantiquement. Un premier exemple suit la structure *être* plus syntagme prépositionnel : *le professeur est dans la poche du gilet*. Il en va de même avec le verbe *avoir* : *la clochette a trois écoles* ; ou avec une structure plus complexe, à deux compléments circonstanciels : *le maître écrit sur la craie blanche avec le tableau noir*.

Plutôt que de se battre avec les mots et les phrases, Jacques et Roberte avaient inventé la langue *chat* : non seulement un chat est un chat, mais *« tout est chat »*. Un seul mot *chat* désigne toutes les choses, les chats, les chaises, les aliments et les insectes ; une seule forme *chat* suffit pour les pronoms *toi* et *moi* ; pour les nombres, pour tous les adverbes, pour toutes les prépositions ; et pour les noms propres. De sorte qu'enfin *« il devient facile de parler »*. Au vrai, *« ce n'est même plus la peine »*. Cette solution radicale paraît toutefois réservée à quelques êtres d'exception, ceux qui ont trois nez et une main à neuf doigts.

AUTREMENT, la grammaire de Ionesco débouche sur une curieuse sémantique, privée de référence et de sens. Le monde n'est plus le juge ou le maître du vrai ou du faux. La syntaxe ici écarte le poids du réel ; il n'y a plus ni choses ni *« état de choses »*. Rien n'interdit plus de *« manger du poulet dans un guêpier »*, ou d'affirmer comme Madeleine : *« Voici le café. C'est du thé. »* Il suffit, comme Lichtenberg, de définir un couteau comme cet objet sans manche auquel il manque une lame pour le rendre inoffensif, ou le transformer en *« objet de plaisanterie »*, dirait Freud, en *« objet dard »*, dirait Marcel Duchamp.

Du même coup, Ionesco peut soutenir que la langue *« désignifie »*. En accueillant le non-sens, elle libère du bon sens, du sens unique, du sens commun (4) ; du prêt-à-porter et des stéréotypes ; de toutes ces paroles qui poussent au crime. C'est que le non-sens nourrit l'humour. *« L'humour, c'est la liberté »*, disait encore le grammairien Ionesco. Et Freud : *« L'humour n'est pas résigné, il défie. »*

(1) Voir *Libération* du 25 avril 1994.

(2) Eugène Ionesco : *Théâtre complet*, « Bibliothèque de la Pléiade », Gallimard.

(3) Robert Benayoun : *le Nonsense. De Lewis Carroll à Woody Allen*, Balland.

(4) Gilles Deleuze : *Logique du sens*, Editions de Minuit.

★ *A signaler* : le troisième et dernier tome des *Interactions verbales*, de Catherine Kerbrat-Orecchioni, et *Nominales : essais de sémantique référentielle*, de Georges Kleiber, tous deux dans la collection « Linguistique », chez Armand Colin.

Liaisons dangereuses

Suite de la page I

Si tout cela paraît lointain, on découvre avec étonnement que c'est seulement au début du XXe siècle, en 1914 précisément, que le droit civil français a admis le remariage avec le frère ou la sœur du conjoint après le décès de ce dernier, et seulement... en 1981, quand il intervient après le divorce. Plus proche encore, la liaison de Woody Allen avec la fille adoptive de son ex-compagne Mia Farrow, les arguments qu'il a invoqués pour se disculper de l'accusation de pratiques incestueuses et l'émotion que l'histoire a suscitée *montrent* combien cette question sature toujours notre imaginaire.

Identité et mécanique des fluides

Ce vaste parcours ne dessine pas cependant la généalogie d'une prohibition qui ferait de nous les légataires d'une longue tradition. Françoise Héritier récuse cette perspective évolutionniste. Elle postule, au contraire, que, dans le temps et l'espace, dans les sociétés historiques comme dans les sociétés exotiques, l'humanité, confrontée aux mêmes questions, retrouve les mêmes solutions. Certes, les comparaisons ethnologiques ne lui permettent pas de conclure que la prohibition de *« l'inceste du deuxième type »* est uniformément répandue – dans certaines sociétés, en effet, l'union avec deux sœurs (polygynie sororale) est recommandée. Mais ce qu'elle déchiffre à partir de là, ce sont les systèmes de représentation implicites qui soustendent l'ensemble des interdits visant les unions considérées comme incestueuses. Systèmes variables et différents, mais tous fondés sur la genèse de l'identité, la mécanique des fluides et le maintien de l'équilibre entre corps, milieu naturel et milieu social. Car tous fondamentalement ancrés dans cette *« grammaire de la psyché »*, cette logique symbolique ordonnant le même et le différent, à partir de l'étonnement premier de la dissemblance des sexes. Si les faits, dit-on, sont têtus, les conceptualisations aussi. Découvrant des interdits qui excèdent la théorie, Françoise Héritier l'a revisitée, pour finalement mieux la confirmer. L'anthropologie structurale qui, à partir de la diversité des cultures, de leurs pratiques, règles et rituels, dégage les structures universelles et les schèmes classificatoires de l'esprit humain, est évidemment fascinante dans son ambition totalisante. Elle a suscité d'amples débats, mettant en cause son caractère formel et spéculatif et le primat absolu qu'elle accorde au symbole, au *détriment de la fonction*, de l'histoire et, enfin, du sujet.

Débats aussi classiques désormais que la question de l'inceste au sens premier, mais que l'ouvrage *foisonnant*, parfois complexe mais passionnant de Françoise Héritier pourrait ranimer. Comme il pourrait aussi, revenant de la logique symbolique au niveau des idéologies *en actes*, *permettre de saisir* une horreur qui taraude notre présent : celle qui réunit le sang, le sperme et la mort, dans ces viols perpétrés par les « purificateurs » de l'*ex-Yougoslavie* où il s'agit de détruire de l'intérieur l'identité de l'autre, au nom, justement, de très inquiétants « liens du sang ».

Nicole Lapierre

Guy Sorman, croisé du capital

LE CAPITAL SUITE ET FINS
de Guy Sorman.
Fayard, 566 p., 150 F.

Guy Sorman n'a jamais mis son drapeau dans sa poche. Il brandit la bannière du capitalisme avec allégresse. Attitude sans risque après la chute retentissante du communisme. Opération plus délicate aujourd'hui, le système qu'il défend bec et ongles meurtrissant de plus en plus de gens. Mais l'auteur a la foi chevillée au corps. Il assène sa thèse sans ciller : *« C'est par plus de capitalisme et non pas moins de capitalisme que ce dernier peut corriger ses propres imperfections. »*

Non, ce n'est pas un ouvrage théorique que nous propose Guy Sorman malgré le clin d'œil de son titre à Karl Marx. Selon une méthode déjà éprouvée, il s'habille en journaliste pour courir le monde, muni de la boussole qui lui indique le Nord libéral, afin de juger d'après elle du comportement des nations. Et comme il a le regard vif, le sens de la communication et qu'il n'a pas perdu sa vertu critique, on le suit avec grand intérêt. Il nous emmène d'abord à l'Est, dans les pays nouvellement conquis par l'économie de marché.

En Russie, Guy Sorman n'a pas de mal à dénoncer la nouvelle lutte de classes qui oppose *« les aspirants capitalistes à ceux qui contrôlent toujours les moyens de production »*, les fausses fenêtres de la privatisation, là où les salariés-actionnaires ont des titres de mille roubles non négociables. *« Pour conduire la Russie nouvelle, il est plus urgent de former des tribunaux, de recruter des magistrats et des policiers de qualité que de privatiser. »* Un des dirigeants de Pékin confie à Guy Sorman que le modèle chinois d'économie socialiste de marché revient surtout à mettre en concurrence des entreprises d'Etat. Quant à la fièvre des affaires au sud du pays, elle est alimentée surtout par la diaspora chinoise de Hongkong, de Taïwan, de Singapour qui fournit des capitaux aux *« coopératives de la République »*, avec la bénédiction des autorités de Pékin. Ou comment quarante millions d'expatriés exploitent un milliard de Chinois. Les Chinois s'activent beaucoup plus mais *« le système dans lequel ils travaillent dégrade l'énergie plus qu'il ne la valorise »*.

A la recherche de la pureté

Nous voici maintenant outre-Atlantique et le pourfendeur des interventions de l'Etat, Milton Friedman, a cette phrase : *« On dit que le capitalisme a gagné. En Europe de l'Est peut-être, mais aux Etats-Unis ou en France le socialisme progresse ! »* Au Québec, Guy Sorman se pose la question des rapports de la religion et du capitalisme. Pour lui, l'Église catholique s'est réconciliée avec le capital dès l'Opus Dei et, plus récemment, avec l'encyclique *Centesimus Annus*, le pape y admettant que seule ce qu'il appelle *« l'économie libre »* peut conduire à la dignité et au développement.

Guy Sorman, qui voit bien comment le capitalisme peut modifier les cultures, comme au Japon, reste très prudent sur la question des rapports entre démocratie et capitalisme. Il *reconnaît honnêtement* qu'avant de devenir capitaliste grâce aux *Chicago boys* de Pinochet, le Chili était bien une démocratie, que Taïwan n'a encore de démocratique que les apparences, qu'à Singapour Lee Kuan Yew rejette toujours *« l'impérialisme occidental »* des droits de l'homme. Cela dit, pour notre auteur, le capitalisme n'est durable qu'en démocratie. De plus, il ne peut naître partout. Ainsi, lui paraît-il *« impensable »* en Afrique. Il souligne, citant Georges Balandier, que toutes les cultures africaines sont tournées vers le passé et non vers le futur, obstacle énorme au développement cumulatif de type occidental. Ce n'est pas dire que le progrès est interdit aux Africains, mais qu'il devrait être atteint non par la croissance telle que nous l'entendons, mais par une marche vers *« la dignité, l'élimination des aspects les plus scandaleux de la misère »*. Et non vers la puissance. C'est dans la partie de son livre traitant des contradictions du capitalisme que Guy Sorman s'expose le plus aux critiques. Il paraît difficile de dire que le capitalisme américain en tant que tel ne fabrique pas de l'exclusion mais que celle-ci est le *« fruit d'une histoire tragique et non résorbée, celle de l'esclavage et de son héritage »*. Et les exclus d'autres parties du monde ? Des bidonvilles d'Amérique du Sud, des banlieues de l'Ouest européen, d'où viennent-ils ? Du système socialiste ?

De même l'auteur prévoit, grâce à quelques exemples tout à fait particuliers, que la machine capitaliste, lorsqu'elle tournera à plein rendement, absorbera bientôt les derniers grands domaines réputés jusqu'ici *indigestes* : *la santé* publique, l'agriculture, l'assistance sociale, l'école, la protection de l'environnement. Il ne parle pas, hélas, des mécanismes à deux vitesses qui risqueraient, par là même, de se répandre, et sa vue du chômage est simpliste...

Il y a du « chaman » chez Guy Sorman : il cherche le contact avec tous les esprits du capitalisme, et remplace l'extase par une grande agitation, qui le mène dans tous les coins du monde, comme à la quête du Graal, à la *recherche du pur* capitalisme, qu'il ne trouvera nulle part. La théorie qu'il défend, selon laquelle plus de capitalisme réduira les imperfections, ne pourra donc jamais être prouvée. Pas plus que le communisme de Marx n'a été réalisé dans les pays qui s'en sont réclamés, le capitalisme n'est en vue dans les pays visités par Guy Sorman. Cela valait le voyage.

Pierre Drouin

Le désir du voile

L'ORIENT VOILÉ
d'Alain Buisine.
Zulma-Calmann-Lévy,
297 p., 130 F.

Une désarroi, une « désorientation » profonde affectent les rapports de l'Occident avec l'Orient, constate Alain Buisine dans un essai véritablement stimulant qui peut nous permetre d'y voir mieux, au moins en nous-mêmes. Sur des sujets aussi variés que les photographies des égyptologues du dix-neuvième siècle, le *Voyage en Orient* de Gérard de Nerval, *le Mystère de la Grande Pyramide*, célèbre BD d'Edgar P. Jacobs, les fantasmes de Charles Gleyre, le peintre académique, de Flaubert, ceux des photographes de « nus coloniaux », de Pierre Loti, de Clérambault, le psychiatre qui s'est suicidé devant sa glace, d'Isabelle Eberhardt, qui s'est laissée périr dans le désert, de Paul Bowles, qui s'est fixé à la limite de l'Europe et de l'Afrique, à Tanger, il développe, avec autant d'intrépidité de pensée que de clarté d'écriture, cette idée paradoxale, à l'enjeu philosophique considérable : le désir de dévoiler l'Orient, qui apparaît dans l'imaginaire européen depuis le dix-neuvième siècle, est un désir trouble du voile lui-même, un désir de s'« envoiler » dans et par l'Orient, comme on voudrait retourner dans les langes, échapper à la visibilité crue des lumières.

Ce serait un *« désir d'outremère »*, un désir de mort, le voile étant pour l'Occidental la métonymie du linceul. Salman Rushdie, à l'heure où les fondamentalistes de l'islam veulent imposer le voile, nous donne l'occasion de déculpabiliser notre rapport au monde musulman en revendiquant, avec l'écrivain condamné à l'invisibilité, *« les droits imprescriptibles de l'imaginaire romanesque et de la fiction sous toutes ses formes »*. Buisine nous invite ainsi à un travail du voile qui serait aussi vital qu'un travail du deuil.

Michel Contat

★ Signalons la réédition, dans la collection « Pluriel », chez Hachette, de l'essai *le Voile et la Bannière*, dans lequel le journaliste et écrivain algérien Slimane Zeghidour analyse la place du féminin au sein de la communauté islamique (avec un avant-propos de février 1994, 157 p.).

L'« exception arabe » ?

Des chercheurs s'interrogent sur l'absence de démocratie au Moyen-Orient

DÉMOCRATIES SANS DÉMOCRATES
Sous la direction de Ghassan Salamé,
Fayard, 452 p., 160 F.

Comment se fait-il que le monde arabe semble échapper à la vague de démocratisation qui, de l'Amérique latine à l'Asie du Sud-Est, en passant par l'Europe de l'Est, a balayé ou, du moins, profondément transformé les régimes autoritaires qui y sévissaient au cours de la dernière décennie ? Y aurait-il une *« exception arabe »*, liée à une culture moyen-orientale ou islamique qui prédisposerait à la dictature et tiendrait à l'écart toute perspective démocratique ?

Sous la direction de Ghassan Salamé, chercheur au CNRS et professeur à l'Institut d'études politiques de Paris, une douzaine de chercheurs tentent de répondre à cette question, et, surtout, de trouver les raisons de cette apparente résistance à la contagion démocratique. Aucun ne défend d'ailleurs la thèse de l'*« exceptionnalisme »*. Tous résistent à la tentation de vouloir plaquer sur le Moyen-Orient les schémas de démocratisation qui ont fonctionné dans l'Europe du siècle dernier. La bourgeoisie, en s'émancipant, arracherait au régime en place une partie de son pouvoir, lambeau par lambeau. Seulement, dans la plupart des pays de la région, le secteur privé est structurellement et politiquement très dépendant de l'Etat, remarque l'Allemand Volker Perthes, qui note que les mesures de libéralisation et de privatisation servent d'abord l'élite du régime et la bourgeoisie d'Etat. La libéralisation économique n'a donc pas fait le lit de la libéralisation politique dans le monde arabe, souligne Jean Leca, qui relève qu'en Irak *« le capital privé qui a fleuri dans les vingt dernières années est resté subordonné et dépendant de l'Etat »*.

En invoquant Saint-Just...

Certains voient dans la « société civile » – associations d'avocats, de journalistes, de femmes, etc. – le moteur d'une possible démocratisation, malgré la faiblesse de cette société civile indépendante du pouvoir. Mais Ghassan Salamé tempère l'optimisme : *« Le clivage politique fondamental n'oppose pas des forces démocratiques à d'autres qui ne le seraient pas, mais des forces qui sont souvent aussi étrangères les unes que les autres à un régime démocratique, ou, du moins, aussi peu soucieuses de l'établir. »*

Vient alors immédiatement à l'esprit la question des partis islamistes. Ceux d'entre eux qui professent leur attachement à la démocratie ont-ils fait un choix stratégique, ou s'agit-il d'une tactique pour parvenir au pouvoir ? C'est parce qu'ils sont convaincus que la deuxième hypothèse est la bonne que les laïques, au Maghreb ou en Egypte, veulent interdire les partis islamistes en invoquant Saint-Just : *« Pas de liberté pour les ennemis de la liberté. »* Mais si, de ce côté-ci de la Méditerranée, on écoute avec sympathie les laïques arabes dénoncer la *« menace »* que représentent les partis religieux pour la démocratie, au nom de quoi, se demande avec bon sens Gudrun Krämer, justifier l'existence en Europe de partis démocrates-chrétiens ?

Le vrai problème est que la démocratie implique que les forces politiques soient prêtes au compromis, ce qui suppose une certaine dose de confiance en l'adversaire. Or, au Moyen-Orient, pour l'individu ou sa communauté, perdre le pouvoir signifie souvent du même coup perdre la vie. *« Il est indispensable,* écrit Jean Leca, *que les partis ne pensent pas qu'un compromis compromet leurs intérêts vitaux. »*

Bref, pensent les auteurs de cet ouvrage roboratif à défaut d'être optimiste, la démocratisation du monde arabe naîtra peut-être de la nécessité de dessiner des compromis. Mais elle ne résultera sûrement pas de la victoire d'un courant de pensée ayant fait de la démocratie son cheval de bataille. Cette démocratie serait – si elle advient ! – une démocratie sans démocrates.

Olivier Da Lage

Vies « mystiques »

Henri le Navigateur, l'émir Abdelkader et Louis Massignon : trois profils façonnés par Dieu, le Sud et la fidélité

HENRI LE NAVIGATEUR
de Michel Vergé-Franceschi.
Le Félin, 444 p., 145 F.

ABDELKADER
de Smail Aouli, Ramdane Redjala et Philippe Zoummeroff.
Fayard, 624 p., 160 F.

ABDELKADER
de Bruno Etienne.
Hachette, 500 p., 169 F.

MASSIGNON
de Christian Destremau et Jean Moncelon.
Plon, 450 p., 148 F.

LOUIS MASSIGNON ET L'ISLAM
de Pierre Rocalve.
Institut français de Damas, 200 p., 135 F, diff. Maisonneuve.

JARDIN DONNÉ
Louis Massignon à la recherche de l'absolu
de Jacques Keryell.
Saint-Paul, 304 p., 139 F.

ND-VIOLLET

Horace Vernet : La prise de la smalah d'Abdelkader *(détail).*

Voilà trois hommes d'époques et de civilisations différentes, voici leurs biographies avec des angles d'attaque divergents. Et pourtant, que de similitudes entre ces hommes d'action « mystiques » que furent Henri le Navigateur (1394-1460), Abdelkader (1807-1883) et Louis Massignon (1883-1962) ! L'infant portugais, mystique de la nation au point de vouloir repousser ses limites jusqu'au bout du monde ; l'émir algérien, mystique de l'islam jusqu'à intérioriser sa défaite devant la France comme une manifestation de la volonté divine ; l'orientaliste français, mystique du Christ au point de devenir prêtre marié dans une Eglise orientale.

Convergences aussi de ce trio de grands hommes au sens gréco-romain du terme, dont l'existence est un roboratif modèle d'équilibre entre activité et pensée, âme et corps, autorité et générosité. Tous trois également ont été nourris à cette source latino-arabe aux jets charriant des usages communs, des attirances récurrentes mais également des conceptions et des intérêts contraires ; ils ont chevauché, leur vie durant, la crête du millénaire face-à-face islam-chrétienté, parfois fécond, souvent dramatique, dans certains cas les deux à la fois : par exemple en Andalousie califale ou en Algérie, cette *« Andalousie de l'Occident »*, selon l'expression du peintre algérois Jean de Maisonseul, ami de Camus et de Sénac.

Le rôle-clé de Ceuta

Les croisades ont mauvaise presse, d'autant plus qu'on omet généralement de préciser qu'elles furent une réponse, d'ailleurs tardive, à la conquête islamique, au djihad. Et, heureusement, on ne rappelle jamais non plus que la *« guerre sainte chrétienne »* eut également pour théâtre la Méditerranée occidentale... La *Reconquista* de l'Ibérie, achevée seulement en 1492, fut menée au nom de la Croix au même titre que les tentatives de réappropriation de Jérusalem.

La Jérusalem d'Henri le Navigateur, fils de Jean I[er], roi du Portugal, fut Ceuta. Cette ville, aujourd'hui marginale et sous souveraineté espagnole, sur la côte du Maroc, fut la première et décisive étape d'une triomphale expansion lusitane qui devait conduire les caravelles portugaises de Macao au Brésil, du Pacifique nord à l'Atlantique sud (1). On n'imagine pas le bruit causé, en son temps, par la prise, sous la conduite de l'infant savant et guerrier, de cet emporium mahométan. Les Portugais y seraient peut-être encore si Madrid ne s'en était emparé lors de l'union ibérique à la fin du seizième siècle.

La chute de Ceuta fut le déclic psychologique qui allait pousser une nation d'un million d'âmes seulement à la découverte et à la conquête de l'univers. Le nationalisme portugais allait y prendre une coloration universelle et cosmopolite, un *« tropicalisme »* qui fait encore de nos jours la spécificité du sentiment national en Lusitanie. L'historien maritime Michel Vergé-Franceschi a, de main de maître, su, en ce sixième centenaire du Navigateur, expliquer l'épopée portugaise à partir d'un fait et d'un homme fondateurs.

Les recherches de Smail Aouli, Ramdane Redjala et Philippe Zoummeroff sur Abdelkader montrent aussi comment un choc historique, la reddition d'Alger la Turque devant les marins de Charles X en 1830, allait, par contrecoup, susciter l'émergence d'un vigoureux nationalisme algérien jusque-là inexistant. Homme d'Etat nomade, chef de guerre, poète religieux, franc-maçon, l'émir Abdelkader allait être la figure militaire et philosophique, malheureuse, incarnant cet éveil. La sagesse politique, de la part de la France, aurait été, au lieu de le garder en résidence surveillée puis de l'envoyer en exil, de placer Abdelkader à la tête d'une Algérie sous protectorat français. Napoléon III devait y songer, d'ailleurs, mais y songer seulement...

L'échec de l'émir allait laisser fermenter, derrière le décor impressionnant des réalisations coloniales, cet «algérianisme» inabouti, insatisfait, d'où l'explosion de 1954, d'où également celle qui déchiquette encore l'Algérie sous nos yeux, patrie en train de se forger par tronçons et où la foi coranique est intimement mêlée à la passion nationale. Abdelkader, plutôt en défaveur actuellement sur son sol natal, sans doute à cause de son affiliation maçonnique et de son amitié résignée pour la France, reste pourtant d'actualité, comme éventuel modèle musulman, par la réponse énergique mais pondérée qu'il donna à l'intrusion étrangère. Les trois coauteurs d'*Abdelkader* ont, sur la base de documents inédits ou mal connus, admirablement su camper le profil du plus romantique des adversaires de la France en terre arabo-berbère.

Autre biographe d'Abdelkader, l'universitaire Bruno Etienne a, lui, été totalement subjugué par le résistant, le croyant et l'homme (à la notable exception de l'éducation ratée que l'émir donna à ses enfants) et il nous brosse une fresque à la manière épique et désordonnée où il y a toute la force et toute la confusion de l'immense tableau d'Horace Vernet, *la Prise de la smalah de l'émir Abdelkader.*

L'auteur confie qu'il est parti *« du point de vue de l'émir plutôt que de l'histoire officielle française et algérienne »*. Est-ce pour autant un libre « autoportrait », voire une «auto-hagiographie» ? Ce serait plutôt un retour à la fois scrupuleux et tumultueux aux textes nombreux et variés d'Abdelkader ou sur Abdelkader mais un retour parfois fastidieux pour le lecteur « ordinaire ». Certainement pas pour l'émir, si du moins on lit au paradis d'Allah, l'émir qui avait souhaité : *« Celui qui me réunira à moi-même (...) que je sois à lui pour toujours »*...

Jésus, Hallaj et Marie-Antoinette

N'était-il pas outrecuidant après *le Linceul de feu* (2), étincelante vie de Massignon composée par son disciple Vincent-Mansour Monteil, de se lancer dans une nouvelle biographie du plus torturé des grands de l'islamologie moderne française ? Etait-il nécessaire de remettre en scène le *« cheik admirable »* avec son christiano-soufisme écartelé entre Jésus et Hallaj (3), ce *« Christ de l'islam »* crucifié à Bagdad en 922, sans oublier la dévotion de Massignon pour... Marie-Antoinette ? Devait-on essayer derechef de percer le mystère d'un arabophile décrivant Mahomet comme *« prophète négatif »* ?

Deux inconnus ont audacieusement répondu oui à ces questions. Leur biographie du maître n'a évidemment pas le côté en même temps « inspiré » et « vécu » de celle de Monteil. Elle est, en revanche, une très honnête initiation historique à Massignon, son cursus et sa pensée, à conseiller à tout débutant en « massignologie ».

Les lecteurs chevronnés se reporteront aux livres de l'ambassadeur arabisant Pierre Rocalve et du mysticologue Jacques Keryell. Le premier s'est particulièrement attaché – et avec quelle perspicacité, quelle science ! – à percer la signification théologique et spirituelle de l'islam pour le chrétien que fut Massignon. Il a également analysé la théorie de l'histoire et le rayonnement mondial de l'orientaliste.

Le second met surtout en lumière l'influence déterminante que le contact avec les croyants musulmans eut sur la «conversion» du jeune Louis lors de son voyage initiatique en Mésopotamie, cet itinéraire mouvementé de 1908 où il s'en fallut de peu que Massignon ne devînt le Lawrence d'Arabie français, ce qui aurait sans doute enrichi notre patrimoine politique et amoureux au Levant mais appauvri sensiblement la réflexion orientaliste pure....

Sur l'incandescent théâtre du Sud, où l'ombre d'Allah absorbe toutes les autres, Henri, Abdelkader et Louis ont, chacun dans leur style, servi sans faille un même sentiment : la fidélité. Fidélité à leurs origines charnelles et à leurs convictions spirituelles.

Jean-Pierre Péroncel-Hugoz

(1) Voir *la Chronique de Guinée* (1453), de Gomes Eanes de Zurara, traduite par Léon Bourdon et que publieront en mai les éditions Chandeigne (384 p., 225 F.).

(2) Végapress, 296 p. («le Monde des livres» du 31 juillet 1987). Quoique inégal, le *Massignon* des Cahiers de l'Herne (1970) reste aussi indispensable. On lira enfin le texte inédit de feu le théologien iranien Chariati sur Massignon, traduit par le Frère Cuypers dans la dernière livraison des *Mélanges* de l'Institut dominicain d'études orientales (du Caire), 20, rue des Tanneries, 75013 Paris.

(3) Massignon avait traduit le *Livre des Tawassines*, de Hallaj. Chaouki Abdelamir et Philippe Delarbre viennent d'en retraduire une partie, ainsi que son *Jardin du savoir* (Le Rocher, 120 p., 78 F).

★ La collection « Points-Sagesse » réédite les *Ecrits spirituels* de l'émir Abdelkader (traduit de l'arabe par Michel Chodkiewicz, 225 p.).

★ Signalons *le Pionnier photographe de Mahomet*, de Guy Courtellement, itinéraire original s'il en est de Jules Gervais (1863-1931), photographe français qui s'introduisit à La Mecque en 1894 et fixa les lieux saints de l'islam avant d'aller explorer le Tibet avec sa femme (éd. Lacour, 25, boulevard de l'Amiral-Courbet, 30000 Nîmes, 235 p.).

Voyage parmi les « obscurs »

L'ENVERS DE L'ISLAM
D'Aden à Paris
d'Alain Lorne.
L'Harmattan, 125 p., 70 F.

Voilà un récit de pérégrination moderne, frais, giboyeux, pas naïf ni faussement découvreur, bref un texte comme on aimerait en lire souvent. Le gamin, sur fond de montagnes yéménites urbanisées depuis deux millénaires, qui nous invite sur la couverture à suivre Alain Lorne, journaliste à l'AFP, ne nous mènera pas en « bateau ». Mais chez les passagers clandestins du Tanger-Gibraltar *via* les arboriculteurs de l'Atlas marocain, auprès des chrétiens du désert Libyque, descendants directs du peuple pharaonique, à Moka ruinée comme à Aden grondante, à Barbès et à Evry-Courcouronnes, en banlieue sud parisienne, à Mantes-la-Jolie au pied d'une des trois cent soixante-cinq mosquées franciliennes.

Alain Lorne, *pedibus cum jambis*, reporter sans caméra (surtout pas !), baroudeur sans pistolet (et même parfois sans stylo), poète mais réaliste, déchire, l'air de rien, idées reçues et dépliants en papier glacé pour nous montrer la force invisible des espérances de la jeune génération arabe. Tout un peuple de moins-de-vingt-ans, sur trois continents, bouillonnant derrière la *« félicité tranquille »* attribuée par André Gide aux gens d'Islam. L'auteur a su mettre ses interlocuteurs de rencontre en confiance, et surtout les écouter, les scruter, les comprendre sans les absoudre de tout, sur crêtes et grèves, dans les campagnes de l'Extrême-Maghreb, sur les quais d'Aden, en plein Sahara égyptien ou au pied du minaret d'Evry. Nous n'irons pas jusqu'à vous dévoiler les confidences qu'il a recueillies, les évolutions qu'il a pressenties, les craintes ou les sympathies qu'il a ressenties. Nous vous laisserons le plaisir du vrai voyageur, du véritable amateur de littérature de voyage : découvrir pas à pas, page à page.

J.-P. P.-H.

★ Signalons la parution d'une nouvelle revue, *Saba*, consacrée à l'histoire, la littérature et les arts en *Arabia felix* (péninsule Arabique) (90 p., grand format, 112 francs, Diffothèque, tél. : 34-66-11-61).

Du côté de Chandler

Un peintre allemand amoureux du Gers, une femme mystérieuse, un meurtre : Michael Krüger observe ses personnages comme fasciné par leurs obscures manœuvres

L'HOMME DE LA TOUR
(Der Mann im Turm)
de Michael Krüger.
Traduit de l'allemand
par Claude Porcell.
Seuil, 172 p., 89 F.

par Hector Bianciotti

Il y a tout juste dix ans, Michael Krüger entamait la rédaction d'un cycle de brefs romans qui devait compter cinq volumes (1). Le pari tenu, voici le dernier titre de la série, où l'on dirait que l'écrivain atteint le but de son voyage en se rejoignant lui-même en tant que romancier : dans les ouvrages qui précèdent celui-ci, des personnages *« figuraient »* ; dans *l'Homme de la tour*, il y en a d'inoubliables, qui s'avancent au-devant de la scène, faisant fi du narrateur, car, d'une puissance *« hénaurme »* au départ, ils sont encore grossis, comme il convient au roman. Et par-là, on ne prétend pas insinuer que l'auteur ait renoncé à cette conscience intellectuelle sans faille qui le caractérise : Monsieur Teste s'abstient d'analyser cet orchestre d'instruments divers qu'est la sensibilité de ses créatures, mais pas pour autant de penser pour lui-même, dans les marges d'ombre du récit.

On le sait bien : Krüger s'est toujours insurgé contre la profusion de théories, contre la surenchère verbale et les redondances des débats universitaires où, au nom de l'intelligence, on oublie qu'il faut toujours se ressourcer au monde réel pour être intelligent ; et que la mission de l'écrivain, de tout artiste, est, selon Rilke dans sa *Neuvième Elégie*, de dire *« maison, fontaine, pont, cruche, porte, verger, fenêtre* (...), mais les dire de telle sorte que jamais au fond d'elles-mêmes ces choses ne pussent se douter d'être cela. »

Le narrateur est un peintre allemand conscient que nous sommes une espèce qui est passée définitivement à l'offensive contre la nature, convaincu que *« la beauté ne bouleverse plus, ne jette plus le trouble dans la paresse du cerveau, dans la porosité du sentiment, dans les marais sans espoir de l'ignorance »*. Il fait retraite dans la tour d'une propriété du Gers, dont il aime le paysage, ses beaux accidents, avec l'intention de consacrer à cette terre, en témoignage de sa tendresse, une série de grands formats *« pour jeter un dernier regard sur la nature avant son bétonnage définitif »* ; pour dire tout bas, dans le silence des lignes et des couleurs, ce qu'elle-même dit tout haut quand on sait écouter, et ainsi la mettre en sûreté dans des tableaux qui *« proclameraient pour l'éternité la gloire du Gers »*.

Il voudrait saisir cette soudure floue entre un ciel toujours changeant et les étendues de terre avec leurs montées et leurs déclivités soumises aux tours de roue de la lumière, qui doit sa beauté au pouvoir de recueillement qu'elle suscite. On songe à Fromentin : *« Désormais, le génie consistera à ne rien préjuger, à ne pas savoir ce qu'on sait, à se laisser surprendre par son modèle, à ne demander qu'à lui comment il veut qu'on le représente. »*

Mais comment, après avoir constaté, dans l'art contemporain, la déroute du Beau, réussir la représentation de ces paysages à la fois stables et fugitifs, où le regard et la pensée se noient ? La nature se lasse moins vite de fournir que l'homme de concevoir ; et ce ne sera pas en lisant *la Divine Comédie*, dans l'original et dans la traduction de Stefan George, et en essayant à son tour de la traduire lui-même, qu'il va résoudre son problème de peintre ; pourtant, il découvre, dans la rigueur de la métrique et de la rime, que *« la beauté naît de l'emprisonnement des énergies, non de sa libération »*, et qu'il est prudent de se méfier de la vision infinie que proposent les paysages.

Et alors, soudain, la réalité immédiate, tellement quotidienne et cependant toujours surprenante, fait irruption – et le narrateur de se sentir comme réveillé au milieu de la nuit par la fulgurance d'un projecteur : un crime a été commis ; un Allemand a tué un gendarme dans la région ; le meurtrier serait-il ce compatriote impérieux et ventripotent que le narrateur a aperçu dans un bar, se disputant avec une femme, avant de la quitter et de les laisser en tête à tête ? A sa grande surprise, elle n'ignore rien de lui, de ce qu'il a réalisé, de ce qu'il tâche de faire ; elle connaît jusqu'à sa passion studieuse pour Dante. Pourquoi n'irait-il pas à Florence ? Elle le rejoindrait ; qu'il prenne l'adresse de son appartement, et celle où il en trouvera les clés...


ISOLDE OHLBAUME
Michael Krüger : la passion de Dante

Rapporter de façon conforme à la réalité les faits qui vont s'enchaîner serait impossible et sans doute inopportun. Disons que le narrateur devient docile à la stratégie de l'inconnue et qu'il risque le pire.

Roman policier ? Le propre du genre est de suivre l'ordre de la découverte. Ici, en revanche, le récit s'en éloigne : c'est une histoire policière sans détective, car le narrateur ne s'intéresse pas à ce qui a eu lieu, mais à ce qui l'attend ; et ce sont probablement les coupables – l'homme et la femme du bar ? – qui s'évertuent à se décharger sur lui de leur crime, à éparpiller les preuves, à désigner à la police le coupable qu'elle cherche.

Par conséquent, pas de tour de prestidigitation dont l'illusionniste dévoilerait le secret. Au vrai, le récit n'a en commun avec le roman policier que d'en être issu. Mais les scènes qui se succèdent, sans rapport apparent entre elles, n'en tiennent pas moins le lecteur en haleine – alors que dans les romans antérieurs, le plaisir de la lecture consistait surtout à penser, à converser avec l'auteur, à le suivre dans ses lucides méandres.

Le roman chercherait-il, de nos jours, son salut, voire sa survivance, plutôt du côté de Dashiell Hammett ou de Raymond Chandler que de Joyce ou de Proust ? Déjà Faulkner avait entendu le chant de ces sirènes, et elles ne l'avaient pas leurré toujours.

Dans ce très beau roman, les personnages ont pris possession des lieux et, par moments, on dirait que Michael Krüger, témoin fasciné de leur comportement et de leurs obscures manœuvres, accueille la rumeur de la vie qui coule et monte au fil des pages ; même si, tel l'ange de la *Mélancolie*, de Dürer, réfléchissant à la vanité des objets scientifiques qui l'entourent, l'écrivain continue à mesurer la distance qui se creuse entre l'art et le monde, et à s'obstiner dans un désespoir que son œuvre refuse.

(1) Les quatre premiers ont été publiés en deux volumes : *Pourquoi moi ? et autres récits* et *la Fin du roman*, éditions du Seuil, 1990 et 1992.

Ed McBain le désenchanté

Par héros interposés, le romancier américain avoue son inquiétude

KISS
d'Ed McBain.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Jacques Martinache,
Presses de la Cité, 333 p., 120 F.
MARY, MARY
d'Ed McBain.
Traduit de l'anglais (Etats-Unis)
par Michèle Albaret,
J.-C. Lattès, 359 p., 129 F.

Voilà près de quarante ans qu'Ed McBain est entré, vivant, dans la légende du roman dit policier. Depuis 1956 exactement. Cette année-là, il publiait les trois premiers volumes d'une série centrée sur l'activité quotidienne des flics d'un commissariat – celui du 87ᵉ district – planté au cœur d'une cité imaginaire, Isola – « Ile » en italien, – qui emprunte nombre de ses traits à la mégapole new-yorkaise. Coup de génie et succès mondial : au fil des années, au fil des volumes, la série, sans jamais perdre ses qualités romanesques, s'est transformée en un formidable observatoire des mutations de la société américaine.

Or aujourd'hui Steve Carella, l'inspecteur du 87ᵉ dont McBain n'a jamais nié qu'il fût son porte-parole, commence, c'est perceptible pour le lecteur, à en avoir assez. L'écœurement le *guette, et le découragement qui* va avec. Après Maigret, il est peut-être le flic le plus connu à travers le monde. Mais lui est toujours en activité. Et la réalité qu'il doit affronter lui pèse de plus en plus.

Il a dû, récemment, enquêter sur le meurtre d'un prêtre (1). Carella a beau n'être pas pratiquant, il est de souche italienne et la religion fait partie de sa culture. Un homme d'Eglise, c'est une part de Dieu sur Terre ; un homme d'église assassiné, c'est Dieu – autant dire l'espoir – qu'on foudroie. Et voici maintenant que son père lui-même, modeste boulanger, tombe sous les balles de braqueurs minables comme la ville en regorge désormais (2). L'un des meurtriers a été arrêté. Dans *Kiss*, Carella est le spectateur de son procès. Atterré, empli d'une rage sourde. Car l'institution judiciaire se révèle impuissante face aux manœuvres dilatoires du défenseur de l'accusé. Et, pour ne rien arranger, l'inspecteur, qui enquête dans le même temps sur un étrange trio – mari-femme-garde du corps – soupçonné de préparer un crime, se retrouve dans la pire des situations pour un flic : le meurtre a bien lieu, il en connaît l'auteur, mais n'a, au final, aucun moyen légal de le prouver. La justice se déglingue et le crime paie. Sombre bilan.

Qu'Ed McBain assume sans barguigner. Dehors, derrière les hautes fenêtres qui donnent sur le jardin des Tuileries, Paris vit ses premiers jours de printemps et le ciel hésite encore entre le bleu timide et le gris clair. Le salon du grand hôtel qui abrite le séjour du romancier américain dans la capitale baigne dans une douce quiétude. L'homme n'a plus rien à voir avec ce visage de flibustier – lunettes noires, joues mangées de barbe – qui ornait les quatrièmes de couverture de ses premières « Série noire ». Elégance stricte, et courtoisie parfaite. Mais ses propos ne sont pas à l'unisson du luxueux décor qui l'entoure : *« Je suis inquiet, très inquiet. Chez nous, tout se délite. La police, la télévision, la ville... Les gens perdent jusqu'au respect d'eux-mêmes. »* Un temps, et puis : *« Un adolescent new-yorkais sur deux possède une arme. Je suis allé récemment à Denver. Je me suis renseigné pour connaître les endroits qu'il valait mieux ne pas fréquenter seul le soir. L'hôtelier m'a conseillé* [les bras au ciel, pour mieux souligner l'incongruité de la situation] *de ne pas dépasser quatre blocks ! Deux gangs rivaux venus de Los Angeles, les Bloods et les Crips, s'y disputaient, paraît-il, le territoire... Il m'arrive de demander à mes amis : mais où nous réfugierons-nous si cela doit continuer ainsi ? »* Allez vous étonner, après ça, que Carella entre, comme dit McBain, *« dans la spirale du désenchantement »*.

Une comptine enfantine

Même l'Amérique profonde est atteinte. Voyez *Mary, Mary*, le dernier ouvrage de McBain traduit en français. Ce roman-là appartient à un autre cycle, qui, depuis la fin des années 70, a pour héros un avocat exerçant ses talents dans une petite ville de Floride, imaginaire elle aussi, Calusa. Il doit, cette fois, s'occuper du cas d'une demoiselle anglaise, institutrice à la retraite, qui s'est retirée dans ce qu'elle considère comme un havre de paix. Elle occupe ses loisirs à la réalisation d'un jardin de rêve, façon facteur Cheval. Mais un technicien du téléphone, en tirant une ligne dans ledit jardin, tombe sur les cadavres de trois fillettes... Commentaire grinçant de McBain : *« Elle croyait avoir trouvé le paradis sur Terre. Mais, aux Etats-Unis, il n'y a plus de paradis. »*

Heureusement, il reste à McBain un solide humour, noir évidemment. Evoquant le prochain « 87ᵉ », il n'y tient plus : il se lève pour mimer une scène où Teddy, la femme de Carella, participe à une chaîne de solidarité autour d'une clinique pratiquant des avortements que menace un rassemblement de conservateurs. *« Ils ne cessent de lui cracher des injures, mais en pure perte »*, s'esclaffe McBain. Et pour cause : les « fans » de la série savent que Teddy est... sourde-muette. Quant à *Mary, Mary*, McBain en a trouvé le prétexte dans une comptine enfantine. Tout en y semant, comme souvent dans son œuvre, quelques petits cailloux à l'usage des initiés. Comme cette phrase : *« J'ai toujours été d'avis qu'il fallait appeler les gens comme ils le souhaitent. Si un certain Salvatore tient à ce qu'on l'appelle Evan, je lui dois le respect, ce qui n'est pas toujours évident dans ce pays de liberté qui est le nôtre. »* Difficile, pour le connaisseur, de ne pas sursauter. Ed McBain est, en effet, un pseudonyme. Le romancier est, né voici soixante-huit ans, Salvatore Lombino. Avant d'adopter tout à fait légalement, alors qu'il atteignait la trentaine, le nom d'Evan Hunter...

Est-ce ainsi, au détour d'un paragraphe, une blessure intime qui se confesse, cet abandon du patronyme italien des origines ? L'intéressé hausse les épaules : *« Consultez les listes des succès dans le* New York Times. *Vous y voyez beaucoup de noms en « o » ou en « i » ? »* McBain est ainsi, à la fois sensible et pragmatique. Il a déjà le titre de deux romans qu'il voudrait enfermer dans un coffre à n'ouvrir qu'après sa mort. L'un, qui clorait la série du 87ᵉ, s'appellerait... *Exit* ; et le second *The Opera is Over* – « L'œuvre est achevée »...

Bertrand Audusse

(1) *Vêpres rouges*, Presses de la Cité.
(2) *Les Veuves*, Presses de la Cité.

LE FEUILLETON

Pierre Lepape

ESPION
Une anthropologie historique du secret contemporain
d'Alain Dewerpe
Gallimard, « Bibliothèque des histoires », 480 p., 175 F.

La volupté d'être trompé

MONTESQUIEU donne le ton dans le douzième livre de *l'Esprit des lois* : *« L'espionnage serait peut-être tolérable s'il pouvait être exercé par d'honnêtes gens ; mais l'infamie nécessaire de la personne peut faire juger de l'infamie de la chose. »* Plus tard, Balzac parlera de l'espionnage comme d'un *« affreux métier »*, Stendhal comme d'un *« mot infâme »* et, dans *la Débâcle*, Zola stigmatisera encore *« le sale cochon d'espion »*.

Nous n'avons plus aujourd'hui ces répugnances. James Bond est un héros, la geste des guerriers de l'ombre a inspiré un genre romanesque à succès qui ne témoigne guère pour la littérature mais indique la fascination qu'exercent sur nos contemporains les jeux du mensonge, de la trahison et de l'ignominie, l'histoire sale. Sur les rayons plus avouables de nos bibliothèques, Graham Greene ou John Le Carré nous rappellent que la duplicité est la forme moderne de l'identité depuis que nos fidélités sont multiples et concurrentes et que la patrie n'est plus la fin morale dernière et incontestable.

Ce renversement des discours appelait une histoire ; la voici, ferme et féconde dans sa méthode, précise dans ses investigations, vaste dans les ambitions que souligne le sous-titre du livre : « Une anthropologie historique du secret d'Etat contemporain ». Alain Dewerpe n'avait pas la tâche facile ; interroger la loi du silence, faire parler ce qui est construit pour être tu peut sembler impraticable à un directeur des hautes études qui n'a, semble-t-il, jamais tâté lui-même du renseignement. L'espace du secret est lui-même secret. Certes, les anciens espions, soucieux d'améliorer leur maigre retraite, écrivent désormais, et d'abondance. Mais aucune personne sensée n'accueillerait comme vérité d'évangile les propos de ces menteurs professionnels. Lorsqu'ils dévoilent, c'est peut-être encore pour tromper, et la fuite, on le sait bien dans les journaux, est une forme de gestion du secret tout aussi efficace que la dissimulation.

Retenons pourtant que, quoi qu'il dise, mensonge, vérité ou masque, le secret bavarde, le caché s'exhibe, et le public se précipite pour avaler sa ration de ténèbres. Preuves d'un malaise dans le système et dans la société, qui peut tourner à l'obsession comme on le voit dans la manière récurrente dont le cinéma américain met en scène la séduction, le dégoût et la peur que lui inspirent la CIA et les vingt-six services de renseignement qui sont préposés à défendre la démocratie américaine. C'est qu'il y a une opposition radicale de principe entre le secret politique et la transparence, qui est l'âme même du contrat démocratique. Quand le peuple est souverain, lui cacher quelque chose revient à le trahir. Les libéraux du XIXe siècle le répètent sur tous les tons après les Lumières : les affaires publiques sont du domaine de la loi – que nul n'est censé ignorer – et de la publicité. C'est beau, mais ça ne marche pas. La noble logique de la philosophie politique vient vite buter sur une autre logique, plus râpeuse, celle de l'efficacité de l'État moderne. Et elle s'y écrase. Plus exactement, comme le décrit fort bien Alain Dewerpe, elle maintient les apparences, mais cède à la réalité : interdit de séjour, le secret s'immerge dans la clandestinité. Mis hors-la-loi démocratique, il échappe désormais à la rigueur et au contrôle de la loi. L'arcane peut d'autant mieux proliférer qu'elle n'a plus feu ni lieu.

MONTESQUIEU, qui était réaliste, l'avait pressenti : *« Il y a des cas où il faut mettre pour un moment un voile sur la liberté »*, à condition que ce soit encore la loi qui règle l'abolition de la loi. En cas de guerre, par exemple, ou lorsque la liberté elle-même est en danger. Les gouvernants ont eu tôt fait d'étendre la pratique du voile. Depuis le début du siècle, mais plus encore depuis 1940, tout Etat digne de ce nom est en guerre permanente avec tous les autres. Il n'y a que des degrés dans l'inimitié qui distinguent les ennemis effectifs des ennemis potentiels connus sous le noms de « neutres » ou d'« alliés », qu'on espionne aussi allégrement mais de *manière, si faire ce peut, plus discrète. Et* comme il s'agit de guerre, le renseignement aboutit, quand c'est souhaitable et possible, à l'action : on influence, on déstabilise, on complote, on renverse. Ou, pour le moins, on fait semblant de le faire. Dans les relations entre Etats, la symbolique de la puissance et les fictions qui s'y rattachent comptent autant que la réalité.

On mime la paix, on fait la guerre. On a le pouvoir d'exécuter les lois, on s'attribue celui de les violer, voilà déjà qui n'est guère avouable. Mais il y a beaucoup mieux, qu'Alain Dewerpe met finement en lumière : fondé sur la confiance réciproque entre le peuple souverain et ses fondés de pouvoir, le régime d'opinion publique qui est le nôtre est, en fait, marqué par une indéracinable défiance. Le pouvoir se méfie de l'esprit public, qu'il surveille, contrôle, manipule et tient à l'écart des desseins qu'il formule en son nom – quand il n'invoque pas benoîtement « l'ennemi intérieur ». Les citoyens, conscients d'être trompés mais privés même des moyens de mesurer la tromperie, s'adonnent avec rancœur ou délices – souvent les deux ensemble – à une vision occulte de l'Histoire, où la raison politique cède le pas aux fantasmes du grand complot souterrain. L'information, lorsqu'elle dirige un peu de lumière sur les recoins de ce monde clandestin, alimente d'un peu de réel un imaginaire de la défiance qui ne demande que ça. Quand la démocratie avoue qu'elle n'est qu'une apparence, le roman le plus échevelé peut prétendre à la vérité : les gouvernants ne sont plus que des ombres ; dans la coulisse agissent les véritables acteurs de l'Histoire, que des gens qui se prétendent bien renseignés se font un plaisir de désigner. Au choix, selon les périodes et les préférences idéologiques : la banque juive, les francs-maçons, les jésuites, la Conférence tricontinentale. La liste n'est pas close, chaque époque et chaque camp inventant ses chefs d'orchestre occultes, ses agents et ses *traîtres pour en faire les boucs émissaires de* ses échecs.

Quand la politique prend ainsi les couleurs du romanesque, les princes peuvent dormir tranquille ; tout à leurs fictions, ruminant leur rêve d'impuissance, les peuples ne les dérangeront plus. Exclu de la théorie démocratique, le secret, banalisé, acculturé, peut désormais retrouver la légitimité qui était la sienne au temps des rois absolus : *« Rien ne rehausse l'autorité mieux que le silence, splendeur des forts, pudeur des orgueilleux et fierté des humbles, prudence des sages et esprit des sots »*, écrit de Gaulle dans *le Fil de l'épée*. Par un lent glissement au cours duquel l'utopie d'une société d'opinion publique succombe à l'emprise de l'État moderne bureaucratisé, le non-dit, l'invisible, l'inaccessible deviennent les attributs mêmes du prestige quand ils n'étaient que les excuses honteuses de la nécessité. Et *l'espion, agent abject* d'une histoire douteuse, peut devenir un *« seigneur de l'ombre »*, à moins qu'on ne préfère le décolorer sous la forme insignifiante et neutre de « l'agent de renseignement », du fonctionnaire à la médiocre paye, accumulant les points de retraite et les justificatifs de notes de frais dans une administration, entre toutes autres tatillonne. La mythologie de l'antihéros n'est pas moins efficace que l'autre. Le mouchard est fonctionnel.

LE secret d'Etat est un mal nécessaire, aussi nécessaire que le secret privé pour les individus. Pour avoir voulu l'oublier, pour ne pas lui avoir fait sa place dans l'espace politique, la théorie libérale lui a ouvert les territoires sans limites et sans contrôle du clandestin. C'est lui désormais qui décide, selon des critères eux-mêmes flous et fluctuants, ce qui peut être divulgué, réservé à un petit nombre d'initiés ou totalement passé sous silence. Lui encore qui décide du moment de la divulgation et des formes qu'elle prendra. L'opaque structure le corps social tout entier, les relations professionnelles, l'économie, l'administration et établit les hiérarchies véritables : la compétence se mesure au degré d'initiation, c'est-à-dire à l'étendue de la dissimulation.

Fort heureusement, dira-t-on, cette maladie génétique de la politique trouve dans la démocratie des anticorps. De temps à autre, le secret d'Etat est étalé au grand jour grâce à ces agents de l'opinion que sont les journalistes. Cela s'appelle une « affaire » ou un « scandale ». Un morceau d'ombre est rendu à la transparence. « Tricky » Nixon quitte la Maison Blanche sous les sifflets, pour avoir menti. La lecture d'Alain Dewerpe oblige à tempérer cet optimisme : *« Le secret contemporain*, écrit-il, *n'est jamais mieux gardé que lorsqu'une partie, et une partie seulement, rigoureusement contrôlée par les acteurs eux-mêmes, peut être dévoilée aux fins pédagogiques d'associer le public aux vertus de la morale et de la politique conspiratrice. »* La révélation ne serait jamais qu'une vaccine, une manière de nous familiariser avec l'inacceptable. A moins qu'elle ne serve à mieux cacher autre chose.

Pas étonnant donc si nous nous méfions de tout et de chacun, à commencer par nous-mêmes. La psychanalyse n'est-elle pas aussi une forme d'espionnage ?

L'envers du pouvoir

« L'honneur d'un homme livré aux chiens » : tel fut le verdict présidentiel après le suicide de Pierre Bérégovoy. La faute aux journalistes ? Dans « Un temps de chien », Edwy Plenel récuse cette interprétation, défendant « l'information dissidente » et une « politique de la morale »

Edwy Plenel, rédacteur en chef au *Monde*, vient de publier un court livre, relançant le débat sur la fonction des journalistes – et des intellectuels – dans la société. Philippe Sollers, qui prend souvent la matière de sa réflexion romanesque dans le monde contemporain (voir notamment son dernier roman, en 1993, *le Secret*), s'engage, ici, dans ce débat.

UN TEMPS DE CHIEN
d'Edwy Plenel.
Stock, 188 p., 95 F.

par Philippe Sollers

Il est étrange que les romanciers français se soient pour la plupart endormis. J'en voyais un vieux, récemment à la télévision, déclarer qu'au fond tout était vrai, le réel comme l'imaginaire ; que sa biographie n'avait pas grande importance ; que l'histoire n'était en somme qu'une hypothèse parmi d'autres. Tout étant dans tout, et réciproquement, la vie serait un songe et la mort un sommeil éternel. Le sens ? Il est aléatoire, relatif, passager, inessentiel. L'histoire ? Chacun sait qu'elle a pris fin et que, par conséquent, tel ou tel épisode, même tragique, est déjà dépassé par le suivant, et ainsi de suite. La vérité ? Comme l'a dit quelqu'un, il y a longtemps, il vaut mieux s'en laver les mains.

A ce nihiliste heureux, on avait envie de recommander la lecture urgente du dernier livre d'Edwy Plenel, *Un temps de chien*, suite logique d'un autre livre, *la Part d'ombre* (1). Honte à vous, écrivains-moutons et lecteurs passifs : c'est bel et bien un journaliste qui nous jette aujourd'hui en pleine épaisseur romanesque. Quant à vous, esprits curieux, voici un livre passionnant, magnifique, terrible, qui, en effet, renvoie à leur inanité les vrais-faux romans qu'on vous vend.

Le théâtre social, malgré toutes les précautions prises pour que la représentation *dure* coûte que coûte (ainsi, une course automobile, contrats et images obligent, continuera, même s'il y a des morts au tournant), a enregistré, ces derniers temps, deux coups de revolver parfaitement audibles. Un premier ministre, Pierre Bérégovoy ; un professionnel des services secrets, François de Grossouvre. Voilà qui est quand même beaucoup, serait-on devenu sourd par autosuggestion. Surtout quand le dernier suicidé choisit précisément son bureau de l'Elysée pour se brûler la cervelle.

Aussitôt, mise en place du dispositif de diversion : le spectacle se poursuit, circulez, il n'y a rien à voir. Le suicide, n'est-ce pas, est un acte rigoureusement privé, insondable. D'ailleurs, ce personnage trouble n'allait pas bien, il devenait plus ou moins fou par intermittence, tout cela est triste, fâcheux, mais sans plus. Il faudrait être un chien pour poser des questions sur la fabrication des apparences et l'économie cachée du pouvoir.

La France est un vieux pays familial ; les morts, de toute éternité, sont là pour rassembler les familles. A la limite, merci les morts. Le chien, le mauvais chien, n'a pas, lui, l'esprit de famille. Il rôde, il fouille, il est malsain, il appelle une justice exagérée, il n'a pas le sens de l'Etat. D'ailleurs, voyez ce qui s'est passé en Italie : la dénonciation obsessionnelle de la corruption mène directement au populisme déchaîné, à la télécratie, au néofascisme. Vous voulez donc cela pour la France ? Allons, *couchés*. Pas couchés ? Alors coupables.

Tel est l'enjeu, grave, du livre de Plenel : qui, en réalité, fait le lit du populisme ? Le travail d'information et d'enquête, ou bien le silence organisé, l'amnistie, l'oubli, le cliché hypocrite bien-pensant ? Le débat est ouvert, il ne s'arrêtera pas, il touche en profondeur la définition du journalisme et, au-delà, le citoyen dans son rapport avec la société qui intervient de plus en plus dans le modelage permanent de sa vie privée. Plenel a raison de rappeler la fulgurante expression d'Antonin Artaud à propos de Van Gogh : *« le suicidé de la société »*. Bérégovoy et Grossouvre, à leur pauvre niveau de souffrances, sont des suicidés de la société. Mais voilà, de quelle société s'agit-il désormais ? Quelles sont ses caractéristiques nouvelles ? De quel roman de l'ombre est-elle l'émanation ? Si les romanciers, sauf exception, ne nous en disent rien, c'est qu'ils ont été jugulés et anesthésiés par le système. Un journaliste, à leur place, donc. Un « chien ». Qui n'hésite pas à mettre Kafka en exergue de sa méditation. Eh oui, Kafka, non pas à Sarajevo, mais en plein Paris. On connaît le proverbe chinois classique : *« Quand le sage montre la lune, l'imbécile regarde le doigt. »* Traduction de Plenel : *« Quand la presse montre leurs secrets, les pouvoirs regardent les journalistes. »*



Depuis au moins dix ans, le pouvoir, plus que d'habitude, s'inquiète en effet de la liberté de la presse. Un bon journaliste, comme le souhaite la régulation économique, doit être un journaliste de *« compte-rendu, d'entretien et de commentaire, d'interview et de glose »*. Ce n'est pas un hasard si les grands groupes financiers investissent de plus en plus, ouvertement ou en sous-main, dans la communication ou dans l'édition. Publicitaire ou rédactionnel ? La différence devient chaque jour moins claire. Milan Kundera remarquait récemment (2) que la critique littéraire, par exemple, disparaissait au profit de l'*actualité* littéraire. On comprend d'ailleurs que le système, dans son propre intérêt, ait envie d'accuser de corruption les journalistes qui, précisément, ne cèdent pas à cette pente : pour ce faire, il manipulera des hommes de main.

Mais le problème est plus global, et Plenel le pose ainsi : *« L'essence marchande de la communication est, à terme, le tombeau de l'information. »* Bérégovoy, Grossouvre ne nous ont pas *informés* de leur décision. Comme si la mort suffisait à tout dire. Comme s'il était devenu impossible d'analyser et de dire. Ce mutisme est symptomatique. Un excellent auteur que Plenel ne cite pas (on se demande pourquoi) l'a écrit, brutalement, dès 1988 : *« Ce qui est communiqué, ce sont* des ordres, *et, fort opportunément, ceux qui les ont donnés sont également ceux qui diront ce qu'ils en pensent. »* Cet excellent auteur, qui n'est autre que Guy Debord dans ses *Commentaires sur la société du spectacle* (3), s'est vu traité immédiatement, si mes souvenirs sont exacts, de paranoïaque.

Le romancier qui décrirait le même fonctionnement se verrait promptement traité, lui, de plaisantin, d'insignifiant ou d'imposteur. Quant au journaliste qui fait son métier, ce sera un chien. Puisque Plenel veut faire vivre *« l'information dissidente, la nouvelle qui fait sens, la révélation qui dérange contre la communication qui arrange »* ; puisqu'il veut mener cette grande *« bataille du secret »*, rappelons-lui comment Debord définit la société du spectacle : *« Le renouvellement technologique incessant ; la fusion économico-étatique ; le secret généralisé ; le faux sans réplique ; un présent perpétuel. »*

Comment, dans ces conditions de plus en plus violentes, faire « sortir » une information ? Et *où* ? Après tout, ne désespérons pas tout à fait : Plenel est journaliste au *Monde*, et je publie ces lignes dans ce journal. On peut donc encore parler de l'envers du monde, c'est-à-dire de ce que Leonardo Sciascia définissait ainsi : *« Il y a un pouvoir visible, nommable, énumérable ; et puis il y en a un autre, non énumérable, sans nom, sans aucun nom, qui nage entre deux eaux. »* Le journalisme *« vertical »* que Plenel défend serait-il de plus en plus impossible ? Soyons réalistes : demandons cet impossible-là.

(1) Stock, 1992. Vient de paraître en poche dans une édition augmentée (« Folio-Actuel » nº 37).

(2) *Les Testaments trahis* (Gallimard, 1993 ; voir « le Monde des livres » du 24 septembre 1993).

(3) Editions Gérard Lebovici, 1988 (réédité chez Gallimard en 1992).